





[illegible]

AUTEURS DEGUISEZ.

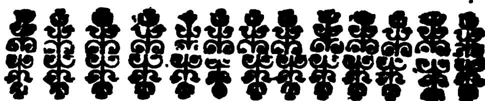
SOUS DES NOMS ETRANGERS; Empruntez, Supposez, Feints à plaisir, Chiffrez, Renversez, Retournez, ou Changez d'une Langue en une autre.



A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



AU LECTEUR.

LA nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiez averti dans le titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la *Découverte* des Auteurs cachez. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à luy donner pour titre, *Découverte d'Auteurs déguisez*. Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vinst à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiez content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ay fait prier quelques per

ſonnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de *Découverte*, & de m'en fournir un qui fuſt de meilleur uſage pour exprimer ma penſée. On comprit aiſément ce que je demandois, mais on ne put me l'accorder, & on s'excuſa ſur la diſette de noſtre Langue, qui ne s'accommode ni de *découvrement* comme au ſiecle paſſé; ni de *révelation*, ni d'*apocalypſe*, termes qu'elle a empruntez des Latins & des Grecs pour d'autres uſages. J'ay donc retranché le mot de *Découverte*, mais je ne luy en ai point ſubſtitué d'autre, parce qu'il ne me reſtoit que des expreſſions figurées qui ne valent rien pour les perſonnes de

v. g. Pſeudonymes Démaſquez, &c.

bon gouſt. Ce ſcrupule ne regarde que le Titre qui a coûtume de frapper d'abord l'imagination de vos ſemblables, & qui les prévient ſouvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ay crû que vous ſouffririez plus volontiers le mot de *découverte* dans le corps de l'Ouvrage où il s'eſt gliſſé, quoy que rarement ; ſoit parce qu'il y ſauve les periphraſes, ſoit parce qu'il y forme un ſens moins impropre. Monſieur Placcius au merite duquel je feray juſtice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une converſation ſecrete que j'avois euë avec Monſieur Lipſtorpius qui m'avoit engagé

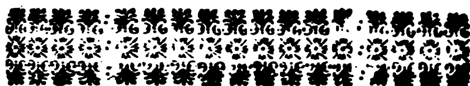
In vir. amic. ad Magliabecch. & alios p. 27. 29.

de ſa part à luy faire voir ce que j'avois ſur les Auteurs déguiſez, a expoſé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c.* que j'avois mis à la teſte d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoy que ce titre fuſt plus tolerable en Latin qu'il ne ſeroit en François, j'aurois maintenant quelque confuſion de le reconnoître, quand meſme il ſeroit queſtion de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ſes imperfections, que parce que je l'ay écrit en une Langue qui ſemble devenir de plus en plus étrangere en France.

Je reſerve à vous informer

plus au long de ma conduite dans une Préface que j'espere mettre à la teste du Recueil François des Auteurs déguisez. Quant au Traité que je vous donne presentement, il n'a pas besoin d'autre Preface que la Table des Chapitres. Je prens seulement la liberté de vous dire que si j'ay parlé quelquefois du changement des noms dans des personnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la necessité de prouver le particulier par le general. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troisiéme Partie de ce Traité, où j'ay été obligé d'entrer dans un assez ample détail des noms vulgaires défigurez par

des terminaiſons Latines, &
par la ſuppreſſion ou la mau
vaiſe expreſſion des Articles
C'eſt ce qu'il a fallu donne
aux inſtances de quelques a
mis qui ont demandé quelqu
remede au deſordre que le
Latiniſtes ont introduit dan
la connoiſſance des noms pro
pres. Si dans ces deux Cha
pitres on rencontre M. d
Thou un peu plus ſouven
que les autres Ecrivains,
faut s'en prendre à la haute re
putation de cet incomparabl
Hiſtorien, dont les taches
quoy que petites, meriten
d'autant plus d'être remar
quées, que ſon ouvrage ſer
de plus longue durée.



TABLE

DES CHAPITRES du Discours préliminaire des Auteurs déguisez.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Reflexions sur le changement des noms en general, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Manieres differentes dont les Auteurs ont usé dans ce changement.

QUATRIEME PARTI

Des Inconveniens que le cha gement de nom dans les A teurs a causez dans le mond dans l'Eglise, mais particuli rement dans ce qui s'appel Republique des Lettres.

1. *D*

Fin de la Table des Chapitr...

Correction de quelques fautes d'impression.

Page	Ligne	Faute.	Corr.
301	19	*Copianus*	*Coprianus*
324	22	point	point mal
338	15	*resarcimento*	*risarcimento*
379	3	qu'il	qui.
429	9	la	sa
432	26	*Rutilus*	*Rutilius*
455	9	Grace	Grasse
454	30	mar-	marquent
523	13	Chabid	Chabib
547	23	Dentalus	Dentatus
552	13 & 15	Eusebüs	Eusebiis.

Il pourra s'en trouver encore d'autres que le Lecteur est prié de corriger.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du R(
données à Paris le 20. de Fév
1688. signées LE COMTE, & (
lées du grand Sceau de cire jaune, il
permis au Sieur A. B. de faire imprii
un Livre intitulé, *Découverte des* .
teurs déguisez sous des Noms, &c.
ce pendant le cours de douze anr
consecutives, à commencer du j
qu'il sera achevé d'imprimer; a
deffenses tres-expresses à toutes p
sonnes, de l'imprimer, vendre & d
ter, mesme d'impression étrangere, (
le consentement dudit Exposant:
les peines portées par lesdites Let
de Privilege.

Registré suivant & conformement l'Arres
Parlement du 8. Avril 1673. & celuy du Co
de Sa Majesté donné au mois d'Aoust 1686.
gné J. B. COIGNARD.

Achevé d'imprimer pour la premiere foi
14. d'Aoust 1690.

AUTEU



AUTEURS DÉGUISEZ

Sous des noms étrangers ; empruntez, ſuppoſez, feints à plaiſir, abregez, chiffrez, renverſez, retournez, ou changez d'une langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire ſur le changement & la ſuppoſition des noms parmi les Auteurs.

A M. de Lamoignon, Marquis de Bâville.

UNE des raiſons, Monſieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs livres, a été la bonne

teurs de l'Eneïde, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraiſons, de certaines Decades, de certaines Annales. Vous étiez perſuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chimeres, ni des titres de Fauſſaires.

Les Auteurs des livres ſeroient peut-être encore en reputation de candeur & de ſincerité chez vous, ſi vous aviez voulu vous borner à la lecture des Anciens, & ſur tout de ceux qui portent le nom de Claſſiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au deſir que vous avez témoigné de vouloir paſſer aux Modernes.

Lors qu'aprés Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre ſur vôtre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir aſſez bien ramaſſez en vous preſentant les volumes du gros Recuëil de Ranutius Gherus. La premiere queſtion que vous fîtes à la vuë de tant de Poëtes recuëillis enſemble, fut de ſçavoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que ſur la reputation que cet Auteur auroit acquiſe d'ailleurs, vous pretendiez ju-

gér du bon ou du mauvais discernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poësies. On fut obligé de vous avoüer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la Republique des Lettres: mais que vous connoissiez assez d'ailleurs un Janus Gruterus, parce que c'étoit un Humaniste qui avoit fait des corrections & des notes sur des Auteurs Classiques que vous aviez lûs, & qui avoit ramassé les Inscriptions anciennes en un corps que vous aviez parcouru depuis peu de temps. Je me souviens que vous ne sçûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu essayer de vous surprendre sous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point sa dissimulation du goût & du caractere des Anciens, avec lesquels vous aviez eu tant d'habitudes jusques alors.

La curiosité vous ayant porté depuis à lire les Poësies du Pape Urbain VIII. on crut par une suite de convenance pouvoir vous presenter ensuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de sçavoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape aussi-bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-dessus, & vous repliquâtes

que dans la liste des successeurs de sain
Pierre, que vous aviez apprise pa
cœur, vous n'aviez vû ni Pape ni Anti
pape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poësies d
Comte d'Alsinois, vous cherchâtes e
vain le Comté d'Alsinois dans la Geo
graphie, ne sçachant pas que cette Se
gneurie ne subsistoit que dans l'ana
gramme du nom de l'Auteur.

Enfin lors qu'on vous dit un jou
qu'entre ceux qui avoient traité le plu
au long de l'art d'écrire par chiffre
les plus connus étoient Tritthême, Ca
ramuel, J. B. à Porta, G. Schott, He
del & Gustavus Selenus, vous répond
tes qu'il n'y avoit que le dernier qu'o
ne vous eût pas encore fait connoîtr
On vous repliqua que c'étoit nean
moins le plus celebre & le plus quali
de tous; que c'étoit un Prince d'All
magne de la maison de Brunswick, u
Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieu
de consulter plus d'une Genealogie d
Brunswick-Lunebourg, mais vous n
trouvâtes nulle part ce *Gustavus S
lenus*.

Ces petits traits de dissimulatio
joints à une espece de contestation q
vous aviez euë sur l'orthographe

Phyllarque, que vous pretendiez alors corriger, & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiez pas obligé de sçavoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *General des Feuillans*; ces petits traits, dis-je, commencerent à vous mettre en précaution contre les Modernes. Ils servirent aussi à vous faire rehausser le prix de ceux d'entre eux qui ont conservé ou fait revivre la simplicité des Anciens.

Le déguisement, disiez-vous, passera chez moy tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puerilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humanistes. Mais à quoy en serons-nous réduits, si cette licence se communique aux autres? Que penserons-nous de la sincerité d'un Historien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t'on au Parlement un Jurisconsulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviez pas mauvaise raison, Monsieur, de tout apprehender dés lors d'une semblable licence. Vous en auriez dit encore autre chose, si vous aviez sçu en ce temps-là que les Heretiques avoient eu recours à cet artifice, pour surprendre les Catholiques; que

les Fauſſaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plûpart des gens de Lettres sans vertu, n'avoient pas trouvé d'expedient plus commode pour ſe traiter en loups, pour ſe déchirer impunément, & ſe manger les uns les autres ſans ſcrupule.

Mais ſans ſçavoir tous ces deſordres produits par le déguiſement des Auteurs, vous ne laiſſiez pas d'aller droit à leur condamnation en general. Qui voudra me répondre, diſiez - vous, qu'un Auteur qui ſe donne la liberté de cacher ſon viſage, n'aura point eu deſſein de cacher encore autre choſe? Comment ſçaurons-nous que le changement du nom de celuy que l'on croit honnête homme, ne ſera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de ſentimens dans la même perſonne?

C'étoit donc déja fait de la reputation des Auteurs déguiſez dans vôtre eſprit, lorſque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprés de vous. J'abandonnay d'abord à vôtre indignation les Heretiques, les Fauſſaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires,

ni pour les Imposteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous passay même les inconveniens que vous apprehendiez, & qui sont effectivement arrivez, de l'indiscretion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguisement étoit indifferent à tout le monde, & pour ceux aussi qui avoient eu des motifs legitimes & honnêtes pour changer de nom & pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne se pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Dissertation sur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la supposition de leurs noms, avec le Recuëil de ceux de ma connoissance qui s'étoient déguisez de quelque maniere que ce fût. Vous verrez par le Recuëil de quelle importance *il est* que tous les masques soient levez, afin que l'on connoisse les Auteurs à découvert, & que l'on puisse juger de leurs ouvrages, & en sçavoir l'histoire avec plus de facilité. Mais vous allez voir par la Dissertation, 1. quel a été l'usage des changemens de nom dans le monde; 2. les motifs que les

Auteurs ont eu ou pû avoir pour c
ger leurs noms & pour se déguise
les manieres differentes dont ils on
dans ces changemens ; 4. les incc
niens que ces changemens de 1
d'Auteurs ont causez dans le monc
quelquefois dans l'Eglise, mais par
lierement dans ce qui s'appelle R
blique des Lettres.



PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques reflexions sur le changement des noms en general, & sur l'uſage qui s'eſt obſervé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms ſont ſujets à la viciſſitude commune des choſes de ce monde. Exemple de cette viciſſitude dans les noms differens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monſieur, qu'il ne s'eſt encore trouvé perſonne qui ait eu la temerité de trouver à redire à la ſageſſe avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les creatures que Dieu preſenta à ſa veuë. Mais toute infuſe que cette ſageſſe étoit immediatement du Createur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la viciſſitude, à laquelle il ſemble que les choſes de ce monde ſe trouvent aſſujetties. Loin de leur avoir communiqué un

1. Part. Ch. 1. état immuable, il ſemble que ce ſoit par ſon ordre & par ſa diſpoſition qu'ils ſont toujours prêts au changement.

Les noms n'ayant été employez que pour marquer les choſes, il ſemble que dés que les choſes ſont venuës à changer de nature ou de qualitez, il ait fallu par une ſuite neceſſaire que les noms ſuiviſſent leur ſort.

Malgré cette neceſſité, il faut avoüer que cette permutation de noms auroit toujours pû paſſer pour une rareté, ſi elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualitez principales des choſes. Elle ne ſe ſeroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes : de ſorte que la variation de ces formes auroit pû en eſtre la regle ou la meſure.

Mais pour ne parler icy que des hommes dont la nature ſemble eſtre immuable, & qui changent aſſez rarement de qualitez, l'on ſçait aſſez qu'un ſimple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru ſuffiſant pour les porter à changer de nom.

Sur une conſideration ſi generale, ceux qui font profeſſion de tout réduire

à leur examen, se donneront peut-être 1. Part.
la liberté d'accuser le genre humain d'in- Ch. 1.
constance & de legereté, & ils seront ravis de trouver cette occasion d'augmenter nos scrupules & de nous faire de nouveaux cas de conscience. Mais il est à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celuy qui a fait la nature de l'homme, ne s'est pas contenté de permettre ces changemens de noms dans diverses personnes qui s'étoient mises avec une soumission toute particuliere sous la conduite de sa providence : mais qu'il les a autorisez luy-même dans quelques Patriarches & quelques justes de l'ancien Testament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile.

Ce n'est pas toujours l'instabilité ou la variation d'une personne qui fait celle de son nom. Ce sont souvent les idées & les notions differentes sous lesquelles *on se* represente la personne sans sa participation. De sorte qu'une même personne, sans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profession, ne laisse pas d'estre quelquefois nommée fort differemment, je ne dis pas seulement par des peuples differens qui sont obligez de s'exprimer suivant la diversité

I. part. Ch. I.

de leur langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans ſous le même gouvernement & les mêmes coutumes; & demeurans quelquefois enſemble.

Ceux qui ſe piquent de ſçavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous ne connoiſſons proprement que ſous le nom de *Moyſe*, eût été appellé *Shemaja* par les Iſraëlites; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits; *Marnas* par ceux de Gaze en Paleſtine, ou par les Philiſtins; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emeſe en Syrie; *Theut* & *Thayt*, *Oſiris*, *Oſarſiph* ou *Arſaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phthas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, ſelon la diverſité de leurs cantons; *Admoſis* ou *Tetmoſis*, *Tiſithes*, &c. par quelques peuples de l'Arabie & de la côte voiſine de l'Egypte; *Typhon*, *Zoroaſtre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Eſculape*, *Protée*, *Tireſias*, *Janus*, *Evandre*, & tout ce qu'on voudra, par les peuples differens de l'Aſie Mineure, de la Grece & de l'Italie. Mais

il seroit difficile de ne point faire paroître quelque surprise, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de sa maison presque autant de noms differens, qu'il y avoit de personnes dans sa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par son pere Amram, *Jechotiel* par sa mere Jochabed, *Jared* par sa sœur Marie, *Abizannach* par son frere Aaron, *Abigedur* par son grand-pere Caath, & *Abizuc* par sa nourrisse. I. Part. Ch. I.

Cet exemple que je vous produis des differentes dénominations de celuy que nous considerons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modele des Theologiens, des Politiques, des Jurisconsultes, des Philosophes, des Historiens, & des Poëtes mêmes, pourra vous persuader que la fixation des noms n'a point été receuë au nombre des établissemens de la societé humaine. Mais la crainte de trouver des censeurs qui n'auroient pas autant de déference que nous pour l'autorité des sçavans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alléguer sur les noms differens de Moyse, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de stabilité. Vous me permettrez de vous faire faire une re-

veuë succincte par le monde, pour vous montrer par l'usage des nations les plus anciennes & les plus celebres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe; & qu'encore qu'ils ayent été appliquez ordinairement comme des caracteres qui devoient servir à distinguer les hommes, ils n'ont pas laissé de contribuer souvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

L'usage de changer les noms est fort ancien. Exemples divers de cette pratique en general.

S'Il est vray que Moyse n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne font qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas sujet de se vanter d'avoir introduit l'usage de ce changement des noms parmi le reste des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la personne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter jusqu'à Dieu comme au premier auteur de ce changement, & comme à celuy qui par la

souveraineté de sa domination sur les hommes auroit pû se reserver le droit de leur distribuer & de leur changer les noms. S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être jusqu'à la fameuse entreprise des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'est pas probable qu'il se soit fait alors une revolution generale dans la dénomination des creatures & des choses destinées à l'usage des hommes, & que cette revolution ne se soit point étenduë jusques aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, seront au moins obligez de reconnoître que Dieu aura encore été l'auteur de ce changement, en jettant la confusion sur les langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que *n'y en* eut celle d'Abram, de Saraï & de Jacob, lors qu'il fut question de les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Israël*.

Mais il n'est pas croyable que Dieu aïant si liberalement abandonné à l'homme son droit de nommer les creatures, ait voulu retenir celuy de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lors-

1. Part. Ch. 2. que les hommes se sont mis en possession de ce droit, ils en ayent été repris comme des usurpateurs par les Prophetes, ou par aucun autre Ministre du Seigneur.

Les Hebreux qui se sont toujours vantez d'estre son Peuple choisi, n'ont donc jamais eu de scrupule sur le changement des noms, sur tout lors qu'il n'a point été question de déguisement ou d'imposture. Mais ils ont rarement usé de cette liberté sans quelque raison honnête ou legitime, ou du moins sans autorité; souvent aussi la raison & l'autorité se sont-elles trouvées unies ensemble pour faire ces changemens, comme il est aisé de le remarquer dans la personne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raisonnablement le conclure de la varieté des noms de l'ancien Testament jusqu'au temps des Maccabées.

V. Ierobaal, Isai, &c.

L'usage en estoit encore assez commun parmi les Juifs du temps de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déja changé de nom avant que de se mettre à sa suite; & ce divin Sauveur voulut bien luy-même ajoûter son autorité à la raison, lors qu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans

de Zebedée. Il y auroit presque toujours dequoy traitter un point de morale sur les raisons differentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet. I. Part. Ch. 2.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les nations étrangeres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allegue l'exemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthomphanech, ou plutôt de Sophompanea. Zaphotpanoah. Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esaü n'étoit connu que sous le nom d'Edom; ni des Arabes, de la pratique desquels le beaupere de Moyse pourroit estre le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroist par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, soit par un droit de conquête, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjectu-

I. Part. Ch. 2. rer par le changement des noms de Da-niel, d'Ananie, d'Azarie & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la difference des langues, parce qu'on ne s'assujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celuy que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins frequent parmi les Pheniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'exemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celuy de Nicostrate mere du Roy Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Sçavans, si l'on osoit avancer qu'Edisse & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des langues differentes. Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient les premiers de faire changer de nom aux personnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne passoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le sceptre & le diadéme.

Ctesias ap. Herod. Justin. l. 10.

Il seroit assez inutile de passer aux I. Part. Ch. 2.
recs & aux Romains, pour donner
e suite continuée de cette liberté de
anger les noms. Personne n'a plus
t valoir cette pratique que ces peu-
s: mais il est assez rare de trouver
rmi eux aucun changement de nom
ui n'ait été la marque ou la suite de
elque changement precedent dans la
rsonne, soit pour la condition, soit
our le lieu d'un nouvel établissement.
a chose seroit infinie, s'il falloit la
éduire par un détail. Souvenez-vous, *Inp. Indig. Quirinus.*
Monsieur, qu'une apotheose pour fai-
re passer les gens à l'immortalité, qu'u- *Acinus, Antipater, Demetrius.*
ne adoption pour faire changer de fa-
mille, qu'un affranchissement, une re-
ception aux droits de citoyen ou aux *Lucum. Tarquin.*
charges, enfin qu'une simple transmi-
gration de lieu, un testament fait en fa-
veur de quelqu'un, une succession pu-
re & simple, étoit un pretexte ordinaire
pour le changement des noms. Je sou-
haiterois que l'on pût retrouver le livre
qu'un Grammairien d'Alexandrie, nom-
mé Nicanor, avoit composé sur ces di-
vers changemens de noms parmi les
Grecs. Ce seroit avec plaisir que je
pourrois vous y renvoyer, comme j'ay
fait au sujet de Philon pour ce qui re-

1. Part. Ch. 2. garde l'usage des Hebreux.

Les Chretiens n'ont rien retranché d[e] la liberté des Grecs & des Romains su[r] ce sujet, si l'on en excepte peut-être [le] cas de l'apotheose, dont ils n'ont pa[s] jugé à propos de suivre la methode da[ns] la canonization des Saints pour des rai[-] sons tres-importantes. Il faut avoüe[r] neanmoins que l'on n'a point fait diffi[-] culté de changer les noms à divers A[-] fricains, Persans, & autres Saints de[s] pays où les langues Grecque & Latin[e] n'étoient point en usage. Mais on n'[a] point eu d'autre vuë en cela, que d'ôte[r] l'air de la barbarie qui se trouvoit dan[s] leurs noms & qui embarrassoit la pro[-] nonciation des Fidéles. Il se trouver[a] sans doute d'autres Saints encore, à qu[i] les noms ont été changez dans les der[-] niers siecles: mais cela n'est gueres arri[-] vé qu'à des Martyrs dont les noms s'é[-] toient perdus dans les Catacombes o[u] dans d'autres sepulcres communs, o[ù] la confusion étoit presque inévitable.

Si les Chretiens paroissent avoir us[é] de cette liberté avec encore plus d'éten[-] duë que ces Anciens, dans leur baptê[-] me ou leur adoption divine qui com[-] prend aussi l'usage de la Confirmation, dans leurs Professions Religieuses, dan[s]

leur élevation à l'Episcopat & au souverain Pontificat; on peut dire qu'ils en ont reçu les premiers exemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ay rapportez. I. Part Ch. 3.

CHAPITRE III.

Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du livre. Difference des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.

JUsques icy nous n'avons rien remarqué qui puisse regarder en particulier les Auteurs à l'exclusion du reste des hommes dans l'usage de changer son nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu plusieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la vicissitude & de l'instabilité commune. Mais il faut avoüer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont souffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

1. Part. Ch. 3.

Melesigenes passoit déja dans le mo de pour un excellent Poëte, pour grand Theologien parmi les siens,ava qu'on se fût avisé de luy donner le no d'*Homere*. Ce n'est point par aucune lation à ses Ecrits qu'il s'est trouvé qu lifié de ce nouveau nom. Sans la pe ou l'affoiblissement de sa vuë, ou mên sans l'aventure qui le fit prendre en ô ge à la guerre qui se fit de son tem entre ceux de Smyrne & de Colopho ou enfin sans la confiance avec laque il fit le Prophete & se rendit caution l'Oracle pour cette guerre, nous l'a pellerions peut-être encore aujourd'h Melesigene.

Aristocles ne songeoit à rien moi qu'à se faire connoître sous un au nom que le sien. L'équivoque du no de *Platon*, qui tombe pour le moins a tant sur la dimension de certaines pa ties du corps, que sur l'étenduë de l'e prit, ne doit pas nous determiner leg rement à croire qu'on ne luy a ôté nom d'Aristocles pour celuy de Plato qu'afin de nous prevenir d'abord sur grandeur de son courage & la maje de son discours.

J'ajoûteray qu'Aristote n'a point intention de se departir de l[...]sa

comm

commun à toute la terre, lorſque l'affe- Part. I. Ch. I.
ction & l'eſtime qu'il avoit pour ſon cher Diſciple Tyrtamus le porterent à luy changer ſon nom en celuy d'*Euphraſte*, & enſuite en celuy de *Theophraſte*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de ſtile qui paroiſſoit dans ſes écrits, ont ſervi de pretexte à ce changement. Mais Ariſtote ne pretendoit pas le déguiſer ſous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoiſſance du Public, ſon deſſein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été ſous ſon vray nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de ſon mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que ſous le nom de Priſcus tant qu'il étoit demeuré dans ſon Païs, étoit redevable à ſa prudence & à ſon expérience dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toûjours depuis ſon établiſſement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la choſe à ſa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la compoſition de ſes Livres, mais dans ſa conduite particuliere, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer

Part. I. Ch. 5. cette capacité & cette prudence qui luy valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé que quand le Philoſophe Malchus ne ſe ſeroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de ſe faire connoître aux Grecs & à toute la Poſtérité ſous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Baſile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philoſophe plus prés de la ſignification naturelle du mot original de ſon Païs. Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais perſuadé perſonne qu'il eût ſongé à demeurer caché ſous ce nouveau nom.

Malch. Melech. Roy.

Ces exemples pris dans des ſiécles differens ſont tres-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivez dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire ſoit dans leur motif, ſoit dans leur maniere qui fuſt deſtiné à les diſtinguer d'avec ceux des Perſonnes qui n'eſtoient pas Auteurs. Si le déguiſement & l'impoſture étoient en uſage, on cherchoit ſouvent autre choſe que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens perſuadez encore plus que nous qu'il y a de l'illuſion dans l

pensée de ceux qui pretendent qu'il suffit de sçavoir ce que l'on écrit sans se soucier de connoître celuy qui écrit, avoient soin avant toutes choses de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une espece de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore oüy parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit esperer de sa lecture.

1. Part. Ch. 3.

Nous aurions une infinité d'exemples de cette pratique des Anciens, & en même-temps plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, si nous n'avions point tant perdu de leurs livres. Mais parmy le peu de monumens qu'il nous est resté de l'Antiquité sçavante, l'on trouvera toûjours dequoy se persuader suffisamment de cette conduite dans les exemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Histoire d'Herodote commence independemment de son titre par les termes de Ἡρόδοτου Ἁλικαρνασῆος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης ἀθη-

1. Part. Ch. 3. ταῖς ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit composé sur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα, sans qu'on pût dire que ce fût le titre de son Ouvrage.

Fr. Port. comm. in Thuc. &c. Je sçay qu'il s'est trouvé quelques Critiques dans nôtre siécle & dans le précedent qui jugeant du genie & du goût de ces Anciens par celuy de leur temps n'ont pas fait difficulté de les soupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaisance pour leurs Ouvrages. Sur ces sortes de debut, ils les ont crûs susceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages sans nom dans la suite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamez de personne. Mais ces Critiques auroient eu des pensées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informez du caractére de leur esprit. On n'étoit pas encore entierement déchû de cette simplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les écrits des premiers âges; & cet usage pouvoit trouver son apologie dans la conduite même des Auteurs sacrez, comme il seroit aisé de vous le faire re-

marquer par les exemples de Salomon, d'Isaïe, de Jeremie, des petits Prophetes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la declaration de leurs noms & de leurs qualitez. 1. P. Ch.

Ce caractere d'ingenuité ne s'estoit point mal conservé dans le siecle où la Philosophie humaine sembloit avoir passé des Barbares ou des Orientaux chez les Grecs, je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponese, depuis les Prophetes jusqu'à Socrate. Les Philosophes vivoient encore alors sans affectation, ils parloient & écrivoient encore sans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron, que c'est le desir de vivre aprés la mort qui a porté les Philosophes posterieurs à mettre leur nom à la teste des livres même qu'ils composoient pour inspirer le mépris de la gloire, nous serions toûjours obligez de reconnoître dans l'expression de leur nom cette franchise qui ne se trouve pas dans l'expression de leurs sentimens. Tusc. lib. 1.

Cette pratique de commencer son Ouvrage par son nom independemment du titre est devenuë plus rare dans la suite, quoy qu'on en trouve encore des exemples dans les Grecs du bas Empire de Nicep. Callist. &c.

1. Part. Ch. 3. Constantinople. Il semble qu'elle ait été laissée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Instructions à leurs Enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens ; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir suspects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le siecle d'Alexandre ou celuy des Ptolemées. C'est peut-estre par la même raison que les Particuliers se sont maintenus encore dans cet usage pour les Lettres qu'ils adressoient à leurs amis, où ils ont toûjours esté en droit de mettre leur nom devant celuy de la personne à laquelle ils écrivoient à la teste de leurs Lettres sur tout dans les langues Grecque & Latine. On a toûjours esté si éloigné du soupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en se nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Superieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiere periode de son texte par son nom, est devenuë odieuse par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le temps de vieillir. C'est pour cela sans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fust cessée pour introduire celle de joindre leurs

noms aux titres de leurs livres. Il n'y a jusqu'ici point eu de pretexte de vanite, point d'usurpation de Plagiaires, point de suppositions d'Imposteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniere mode. 1. Part. Ch. 3.

Si le mépris de la gloire où la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la composition d'un livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette suppression n'a jamais passé pour un déguisement, & qu'ils ont mieux aimé ne se point faire connoître du tout, que de se faire connoître mal, ou d'une autre maniere qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injustice de supprimer les noms des vrais Auteurs pour y substituer les leurs & se saisir des fruits des travaux d'autruy; on ne peut pas dire qu'il soit question dans leur conduite du changement des noms de la maniere que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiser les veritables Autêurs, mais de les détruire ou d'empecher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à nôtre connoissance.

1. Part. Ch. 3.

Enfin si l'esprit de fourbe a inspiré aux Imposteurs la malice de supposer à d'autres leurs propres ouvrages, ou de les munir des noms specieux de quelques personnes connuës & autorisées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compositions ; ce n'a point été pour nous persuader que ces noms ne fussent pas ceux des vrais Auteurs des ouvrages qu'ils produisoient.

Aucune de ces trois especes, ny les Anonymes, ny les Plagiaires, ny les Imposteurs n'ont eu dessein d'abolir la mode de joindre le vray nom du veritable Auteur au titre de son ouvrage, quoy qu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veus dire les Anonymes, n'ont pas pretendu se proposer pour des exemples : s'ils ont fait faire une exception à la regle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres soit Plagiaires, soit Imposteurs n'ont eu en vûë que le plaisir secret de nous faire croire qu'ils avoient religieusement suivi cette mode de publier son nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient persuadé que les ouvrages qu'ils nous proposoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la teste.

Imposteurs. Mais s'il faut une
pour les Anonymes, je n'en
d'autre à donner qu'un homme
& de créance, un Auteur Ec-
ue qui a eu l'honneur d'être
ıg-temps confondu avec saint
pour son merite. Arnaud de
I (c'est le nom de cet Auteur)
avec le Public de la mode de
on nom à la tête de son Ouvra-
en blame point la coûtume par-
a trouve appuyée non seulement
sage inveteré de plusieurs sié-
is aussi sur la raison, en ce que
l'un Auteur à la tête de son Li-
que le Livre donne de la repu-
l'Auteur dont on void le nom;
e autre part le nom donne du
: du crédit au Livre lorsque
est déja conu; & qu'enfin le

1. Part. Ch. 3. humbles que le Public ſemble n'av
reçûës que ſur les titres de la mode
& de l'humilité de cet Auteur. Je v
que vous l'entendiez parler en ſa lan
afin que vous puiſſiez être vous-mêm
juge de ſa penſée. *In capite libri*
De operib. Christi Cardin. *quiſque auctorem ſe poſuit, ut & ſi*
Auctori, & ſtilo Auctor famularetur,
auctoritate altrinſecâ communis gl
muniretur. Hac virorum illuſtrium p
clara meruerunt ingenia, & per hac
vax eorum fama & gloria indelel
perſeverat. Nos verò qui vix intelligi
quæ ab eis dicta ſunt, ſenſu & eloquei
omnino iis impares, ſi quid aliqua
ſcribimus, indignum Titulo judicamu
fortè nobilis materia cujus explanat
ſtudium adhibemus, decoloratam ſe
tius quàm ornatam noſtrâ præſumti
queratur.

Il n'y a donc que les *Pſeudonymes*
ſoient venus de ſang froid dans la Re
blique des Lettres pour y troubler l'
dre établi dans la coutume de mettr
vrai nom d'un Auteur à la tête de
Livre. Nous appellons *Pſeudony*
ceux que vous trouverez quelquef
qualifiez ailleurs d'*Allonymes* ou d'*A*
teronymes, ou même de *Cryptonymes*
ſon la fantaiſie des Ecrivains qui ont

occasion d'en parler. Vous m'objecte- 1. Part.
rez sans doute que les *Plagiaires* & les Ch. 3.
Imposteurs à qui je viens de donner l'ex-
clusion semblent se trouver aussi com-
pris sous le nom de *Pseudonymes*; puis-
que les uns & les autres commettent de
la fausseté dans les noms des Livres.
Mais je vous répondray qu'entre Gens
de Lettres on est convenu depuis ces
derniers temps de restreindre le terme
generique de *Pseudonymes* à une seule
espece, & de ne plus donner ce nom
qu'à ceux qui n'imposent à personne, en
quoy les Pseudonymes sont distinguez
des *Imposteurs*; & qu'à ceux qui ne vo-
lent & ne pillent personne, ce qui fait
la difference des mêmes Pseudonymes
d'avec les *Plagiaires*.

L'espece des Pseudonymes de la ma-
niere que nous la comprenons, c'est
à dire, des Auteurs qui changent de nom
purement pour se déguiser semble être
la plus recente de toutes. Les Anony-
mes contre lesquels Tertullien a decla- Lib. 4.
mé, & dont Salvien de Marseille a vou- contr. Marcion.
lu prendre la protection peuvent faire c. 3.
remonter leur origine jusqu'à Moyse, & V. tom. 1.
se renforcer de l'exemple des Evange- des jug. des Sc.
listes. Les Plagiaires s'étoient déja ren- pag. 472.
dus formidables au siecle de Ptolemée 482.

1. Part. Ch. 3. Philadelphe : & les Imposteurs s'étoient déja multipliez dans le monde lors qu'on s'est apperçû de la fiction des Pseudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs masques outre celuy de *Cocchlax* avant le siécle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce temps-là jusqu'à celuy de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, un *Timothée*, & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclesiastiques a inventez pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espece de vertu sur la fin du VIII. siécle: les beaux esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animez à écrire par l'exemple & les liberalitez de Charlemagne, crûrent que rien n'estoit plus à leur bienseance. Chacun se travestit de gaïeté de cœur pour paroître en public : rarement vid-on monter quelqu'un sur le theatre sans son masque. Alcuin, les Prelats, le Prince luymême ne voulurent pas s'en dispenser : de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lors qu'on la vouloit envisager dans les Livres, aprés l'avoir considerée au natu-

rel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce caprice de l'imagination des Gens de plume joüa encore pendant quelque-temps sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entierement jusqu'au temps du Pape Paul second, sous lequel on le vid renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Sçavans de ce temps-là que ce Pape en conçût de la jalousie, & que ce changement de noms assez innocent en soy, & fort indifferent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHAPITRE IV.

L'usage de changer son nom devenu trop frequent dans les derniers temps. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissez. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolerez plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de

1. Part. Ch. 3.

Lettres qui avoient changé leur nom de son temps, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous pretexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa personne, purent bien dissiper l'union ou la societé qui avoit formé parmi eux une espece d'Academie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauverent de ses mains cette maniere de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie*. Quelques-uns s'étant refugiez en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne y porterent avec eux la fantaisie qu'ils avoient euë de se déguiser ou de tourner leur nom de leur langue vulgaire en celles des Sçavans, & ils la communiquerent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de temps dans toutes les Ecoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité, & elle a passé jusqu'à nôtre siécle avec tant de licence & d'impetuosité, que la *Metonomasie* a merité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la Republique des Lettres.

C'est peut-être par cette vûë que vous pourriez réüssir à sauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu sur les Commendes & les Abbez Commendataires a avancée à ce sujet. Je m'étonne, dit cet Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que « dans ce temps où l'on se plaît à emprunter des noms étrangers ou à s'en faire de « nouveaux, les plus sages ne se croient « pas mieux cachez que chez eux, & ne « paroissent jamais moins qu'avec leur « nom & leurs qualitez, tant l'on est fait « au déguisement !

I. Part. Ch. 4. Répons. au Livre intitulé l'Abbé Commendat. page 314.

Personne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de travestir les personnes, si elle étoit demeurée dans ses bornes anciennes. Elle avoit presque toûjours été renfermée dans la Poësie, & rarement l'avoit-on vû passer le theatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilege de se déguiser, & de déguiser les autres sans que personne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de désordres à craindre de leur part dans ces sortes de fictions, parce qu'on étoit persuadé qu'ils ne pretendoient abuser de la bonne foy de qui que ce fût, & qu'ils n'imposoient à personne. On a

1. Part. Ch. 4. toûjours été tellement preparé au déguisement lorsqu'il a été question de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une veritable tromperie, la liberté que ces sortes de Personnes se seroient donnée de découvrir la verité à nud, de representer les visages le masque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir associé les Auteurs de Romans à leur privilege. Les liaisons étroites & les rapports merveilleux qui se trouvent entre leur profession & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laissassent entrer en communication d'un droit dont l'usage leur est indispensable. La fiction des personnes ne leur est pas moins necessaire que celle des choses pour faire regner le Vray-semblable & le Merveilleux dans leurs compositions. Ceux même qui ont eu dessein de renfermer l'histoire des choses veritables dans leurs Romans, auroient infailliblement esté blamez du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs veritez.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilege

de changer les noms par voye de dé- 1. Part.
guisement jusqu'aux Auteurs satyriques. Ch. 4.
J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage legitime de la satyre, & qui ne s'en sont pas écartez; ceux qui se sont contentez d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plûtôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables; & ceux qui ont eu la discretion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toûjours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toûjours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms comme pour celle des choses. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procez pour avoir usurpé leur privilege, le Public n'a pas crû s'y devoir interesser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qu'il leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la maniere dont du Verdier de Vauprivas en a parlé, *Page 17. de la Præf. de sa Bibl.* qu'elle a inondé le siécle passé, & que la liberté qu'on luy a donnée de passer sans l'arrester a été cause qu'elle s'est

I. Part. Ch. 4. dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considerables dans nôtre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satyriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les actions & les discours de ces personnes ont presque toûjours esté jugez de nulle consequence dans la vie civile.

Mais soit que leur exemple ait fait esperer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particuliere que les hommes ont toûjours fait paroître pour la fiction & & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus esté question de scrupule & de reserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de profession parmi les Lettres où l'on ne voye des legions entieres de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

ils en ont usé de la sorte aux dépens de la verité, s'ils ont blessé les regles de la sincerité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom estant indifferent de luy-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lors qu'il estoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût a pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'estant certainement pas moins indifferent en soy que

1. Part. Ch. 5. le changement de nom, pourroit devenir aussi innocent & aussi honnête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sçû tirer une consequence plus juste que la plûpart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage si nous prétendions employer ses raisonnemons ou son autorité en faveur du changement des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins necessaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle est souvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du siécle passé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant esté accusé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus, & par Macrinus Niger pour avoir changé son nom d'Antonio Maria Conti, & ayant esté cité au criminel, soit par feinte, soit tout serieusement devant les Juges de Milan, entreprit de se défendre par un grand Plaidoyer La-

qui a passé par une des belles Pie- I. Part.
l'éloquence de son temps. Il avoit Ch. 5.
pris d'abord de se purger du crime
idu dont on chargeoit ce change-
par un detail des actions innocen-
sa vie. Cela ne tendoit, ce sem-
t'à porter les Juges à faire une ex-
n en sa faveur, ou à ne juger que
:. Mais il entreprit ensuite de
la chose par le droit, & de faire
l'il n'y a rien dans le changement
ms qui soit contraire ny à la
ine ou humaine, ni à la coûtu-
à l'usage ordinaire, sur tout des
: Lettres, ny enfin à l'honnesteté
bienséance.
ffet, il n'est plus difficile de faire
l'une chose est conforme à l'hon-
: & à la bienseance, lors qu'on a
é qu'elle ne blesse point la loy,
elle n'innove rien contre la coû-
Il est aisé de nous faire compren-
l'elle est innocente lors qu'elle
oint opposée à la droite raison,
'autorité legitime. La loy & la
ne se trouvent heureusement unies
a raison & l'autorité en faveur de
:é pour condamner ensemble tout
l y a de faux & de trompeur dans
tions & nos sentimens. De sorte

1. Part. Ch. 5. que de tous les changemens qui peu
arriver aux noms des Auteurs, il
aura d'innocens que ceux où la fourl
le déguisement n'ont point de part, p
vû que l'on veuille s'en tenir à la c
ture de la raison, & à l'équité de la

Les autres changemens n'ayant au
titres de justification qui puissent
meriter une entiere absolution, se
toûjours à la verité fort éloignez de
ticiper à la loüange qui n'est dûë qu
sincerité : mais au moins se trou
t-on disposé à les excuser & à les s
frir selon que le déguisement y par
moins important, & que les raisons
déguiser seront jugées plus receval

Il n'y a point de motif aussi speci
aussi juste, aussi honneste qu'il puisse
qui soit capable de leur meriter a
chose que le pardon; point de mode
point de prudence, point de nec
qui puisse en rectifier le fond jus
leur communiquer l'innocence, & jus
faire une veritable vertu de ce dég
ment. C'est en quoy consiste la pr
pale difference que nous devons éta
entre les Auteurs que nous appellon
nonymes, & les Pseudonymes dont
traitons. Un Auteur veut-il n'être
connu, veut-il tout serieusement

[illegible] caché ? Qu'il prenne le party de faire Anonyme : il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifferent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine maniere en se cachant de l'autre ; c'est se joüer de la bonne foy de son Lecteur & luy donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par consequent pécher doublement contre la sincerité du cœur.

1. Part. Ch. 5.

Il me semble que Monsieur Cujas n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lors qu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses *Adversaires*, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense de Monluc Evêque de Valence. « On ne sçait ce que c'est, dit-il, qu'un *Zacharie Furnester*. C'est quelqu'un sans doute qui s'est adopté luy-même pour passer sous un nouveau nom à une licence plus grande de dire des injures. C'est un masque que l'Ad-

Tom. 8. operum col. 1160. &c.

1. Part. Ch. 5. » versaire a pris pour faire impu
» ment ce qu'il n'auroit osé faire à
» couvert. Puisque ce n'est point
» nom qu'il a mis à sa piéce, je n
» crois pas obligé de mettre le mi
» ma réponse. Je n'ay pas jugé à
» pos d'opposer imposture à impo
» re, & j'ai mieux aimé ne me p
» donner de nom que de m'en dor
» un qui soit faux à l'imitation de
» Adversaire. C'est une étrange in
» cretion à un Auteur d'user de sup
» sition dans son nom s'il a quel
» chose de bon à debiter dans son
» vre. C'est le moyen de luy faire
» dre créance, & de faire douter
» Lecteur si la fiction regne m
» dans l'ouvrage que dans son titr
» dans le nom de son Auteur.
étoit le sentiment de M. Cujas
qu'il se possedoit, & qu'il avoit le
frais, parce qu'il avoit à combattr
Pseudonyme. Mais ceux qui sça
qu'il a eu luy-même recours aux mo
qu'il estimoit si criminels dans son
versaire, & qu'il s'est rendu à son
Pseudonyme sous le nom de Merca
pourroient se divertir des embarra
il se seroit jetté par ses raisonnem
s'il avoit trouvé dans Robert un h

me en humeur d'objecter au pretendu Mercator, ce qu'il avoit allegué contre le masque de Furnester. Part. 1 Chap. 5.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la representation d'un objet sous une image étrangere, est capable de flater nôtre esprit. Mais cela doit supposer qu'il n'en soit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une chose dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoissions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de soy-même ni à face découverte, ne surprenne quelquefois assez agreablement dans un habit emprunté, & sous un masque. Mais cette surprise ne peut dépendre que d'une prévention ou d'une connoissance anterieure au déguisement. En un mot on n'est point surpris tant qu'on est trompé ou qu'on est dans l'erreur, ce n'est en ces occasions que la découverte de la tromperie qui doit produire la surprise.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pseudonyme de quelque espece que soit son déguisement, dont la conduite puisse estre absolument innocente, quoiqu'elle soit souvent excusable. S'il y avoit une exception à la regle, elle seroit sans doute en faveur de ceux qui s'étant per-

Part. 1. Chap. 5

ſuadé de la neceſſité de mettre ſon n
à la teſte d'un livre, conformémei
l'eſprit d'un Concile Oecumenique
à la pratique de la pluſpart des Ancie
ont pris des termes appellatifs pour
nir la place de leurs propres noms. M
on peut dire qu'en ces rencontres ils
ſont plus veritablement Pſeudonym
& qu'ils n'impoſent point à ceux
qui ils ne veulent eſtre connus que f
generalement, & ſeulement par qu
que qualité qui leur eſt commune à
beaucoup d'autres perſonnes. Nous
vons une infinité de livres dont les A
teurs n'ont pas d'autres noms à l
teſte, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*A-
cademicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*,
Conſeiller, de *Docteur*, de *Gentil-ho
me*, d'*Officier*, de *Philoſophe*, de *Pre
ou de *Theologien*. Ces appellations
peuvent eſtre que tres-innocentes lo
qu'elles ſont veritables, quoiqu'el
ne contribuent pas beaucoup plus
faire connoître les Auteurs, que de fa
noms. Rien ne nous empêche d'éte
dre le meſme privilege ſur ceux q
peuvent paſſer pour des termes app
latifs de modeſtie, d'humilité, ou
quelque autre vertu que ce ſoit, t
que ſeroient les noms d'*Hamartoli*

d'*Idiota*, d'*Incognitus*, de *Peregrinus*, d'*Asceta*, de *Dacrianus*, de *Christodulus*, de *Pecheur Penitent*, de *Fidelis subditus*, de *Discipulus*, &c. On pourroit y ajoûter mesme ceux de *Philadelphe*, de *Timothée*, de *Christ. Sincerus*, de *Simplicius*, de *Verus*, de *Modestus*, &c. si la lecture des Ouvrages qui les portent persuadoit qu'il n'y a point de présomption dans l'usurpation de ces titres. Part. 1. Chap. 5.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toûjours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'autruy, me porte à ne considerer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinez à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposez ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices soit à la verité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse envelopez dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque protestant d'Angleterre, qui pretend qu'on ne peut quitter son nom de Baptesme, sans donner lieu de croire Montac. orig. Eccles. tom. 1. part. 1. pag. 102.

1. Part. Ch. 5. qu'on renonce à son Baptesme, de même qu'un Chrêtien ne peut quitter le nom de Chrêtien, qu'il ne soit censé avoir renoncé au Christianisme; Quelque raison qu'ait euë M. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas assez de veneration pour le nom qu'ils ont receu au Baptême: je ne consentirois pas legerement à la censure que ce dernier fait de la pratique de certains Convens où l'on fait changer le nom du Baptême au tems de la Profession Religieuse.

Je serois encore plus éloigné du sentiment de Thomasius & de Spizelius qui voulant bien confondre les Pseudonymes de la maniere que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Imposteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous capables d'un même crime sans discernement. En un mot je voudrois m'en raporter aux termes de la Loy, dont la sagesse & la moderation paroist nous tenir lieu de regle dans toutes les especes, & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

Thom. de plag. Lit. præfat. & Spizel infel. Literat. p. 451.

Cod. lib. 9. tit. 15

C'est suivant la maxime établie dans cette Loy, qu'Erasme a raisonné contre le Lutherien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de justifier ou d'excuse

tom. 9 oper. p. 1260.

la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens. 1. Part. Ch. 5.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a sçû se défendre contre Hotman, qui pretendoit luy faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom. Thuan. in vit. P. Mass.

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix seculieres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loy que nous venons d'alleguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Diocletien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrêtiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens tres-utiles à l'Etat. Cette Loy porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lors qu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiere fois : de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lors qu'il se fait

innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foy. Elle ajoûte qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soy-même, de changer de nom lors qu'il luy plaît, pourvu que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la consideration seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loy, leur corps n'étoit pas assez considerable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Privileges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siecles, que s'il s'en est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de pretendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loy, n'a point été faite pour eux, puis qu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur societé, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où

l'on ne doit point souffrir de domina- 1. Part.
tion ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y Ch. 6.
ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on luy donne de République.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assez connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiere que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particulieres nous presentent une infinité d'exemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Genealogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substituez aux Anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restituez par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiquez longtems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui s'y est glissé, a obligé nos Rois d'y remedier.

Les desordres survenus dans les Familles, & particulierement parmi la *Noblesse*, ont fait juger aisément qu'il ne suffisoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains luy avoient prescrites. C'est dans cette consideration qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée sur ce sujet par le Roy Henry II. à Amboise, le 26 de Mars

avant Pâques, de l'an 1555. selon la maniere de compter de ce têms-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la supposition des noms, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms, sans avoir obtenu des Lettres de dispense & permission, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme faussaires, & d'être exauthorez & privez de tout degré & privilege de Noblesse.* A juger du fonds de la chose par son écorce, il semble que cet Edit seroit venu pour vanger les personnes reduites en roture ou en servitude des personnes libres & qualifiées, à qui il paroît que l'Edit des Empereurs avoit laissé uniquement la liberté de changer de nom à l'exclusion des autres. Mais à l'examiner selon l'esprit & l'intention du Prince, on remarque aisément qu'encore que la défense de changer son nom ne tombe que sur la Noblesse, les autres n'en sont pas plus libres touchant la fraude & la supposition dans les noms, & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étroit pour les changemens qui sont indifferens.

3. Part Chap 4

art 9. de l'Ordonnance de 1555.

Nous connoissons diverses personnes, & particulierement des gens destinez par la Providence à être chefs de Fa-

mille, qui ont eu toute la soûmission necessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom.* Mais nous ne voions pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisez sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour luy. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diametralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par consequent mettre leur supposition à découvert contre leur intention.

Il est vray que parmi les *Boireaux*, les *Paulins*, les *Beauharnois*, & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvez gens de Lettres, & mis au rang des Autheurs; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fideles sujets parfaitement soûmis à la vo-

I. Part. Chap. 6. lonté du Roy ; & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foy sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croioient plus honneste ou plus avantageux, où enfin plus glorieux que celuy dont ils desiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette difference entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pseudonymes, que les premiers renoncent sincerement & pour toûjours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau sans qu'on puisse dire qu'ils en soient déguisez ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conservant toûjours leur nom ordinaire pour le reste du commerce de la vie, où il n'est point question de déguisement.

M. Men. præfat. ad Dion. Cathar. pag. 7. Un Jurisconsulte de ces derniers tems, touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois sur le changement des noms, & du desordre que

la licence de ce changement cause par- I. Part. Chap. 6.
mi les Lettres pour la connoissance
les Auteurs, n'a pû dissimuler son dé-
plaisir sur ce dernier point. Il n'est «
pas content que les mêmes Loix qui «
défendent la supposition de nom en «
general, n'ayent pas été étenduës à «
la supposition particuliere en matiere «
de livres, & même à la suppression «
du nom des Auteurs, qu'il n'estime «
pas beaucoup plus innocente que la sup- «
position.

Il faut avoüer que la plainte de nôtre Jurisconsulte n'est pas entierement injuste. Mais peut-estre auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loy semble avoir estimé méprisable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en general le changement des noms où il entre de la fraude & de la supposition. Peut-être aussi le desordre que les Pseudonymes ont causé dans le commerce les Lettres, n'étoit-il pas monté jusqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais si l'obligation que nos Rois ont imposée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pseudonymes que les Anonymes,

comme j'ay dessein de vous le voir dans le chapitre suivant : ne douterons plus que des plain cette nature ne soient inutiles, à n qu'elles ne tombent sur le peu de qu'on a toûjours eu d'executer ces I

En tout cas, ceux qui trouvent dire à la douceur des Loix civiles, l'indulgence des Puissances secu pour les Auteurs qui trompent l blic par leurs déguisemens, pou recevoir satisfaction du côté des sances spirituelles & des Loix I siastiques. Leur severité s'est éte également sur les Anonymes & les Pseudonymes, qui ont voulu ter le déguisement dans les ma de Religion ; & ceux qui com les Inquisiteurs & les Compil d'Indices pour une Puissance spirit pourront voir qu'ils ont tâché en ques rencontres de suppléer au c des Puissances seculieres, pour des qui n'étoient pas du ressort de le risdiction, & qui ne regardoient p matieres Ecclesiastiques.



Part. I. C. 7.

CHAPITRE VII.

changement ou la supposition des noms defenduë aux Auteurs des livres n particulier par les loix Ecclesiastiques & seculieres. Reglement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edits de nos Rois sur ce même sujet. Du peu d'execution de ces Edits & du Decret du Concile.

L semble que ce soit à l'industrie ou à l'artifice des Heretiques anciens, e nous sommes redevables des reglens que l'Eglise a esté obligée de faicontre la supposition & la suppression s noms des Auteurs dans les livres, si itefois on peut faire passer pour un ly reglement un simple projet, à l'ecution duquel on n'a jamais tenu la ain avec exactitude ni avec uniformi. Les Heretiques, qui avoient interest s'insinuer dans les esprits pour faire cevoir la nouveauté de leurs dogmes, oient besoin de surprendre la simplié des uns & d'éluder la bonne foy des tres. Ils ne pouvoient esperer d'en nir à bout en paroissant le visage dé-

couvert, & se montrant au Public tel
I. Part. C. 7. qu'ils estoient. C'est pourquoy ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires qui les Ecrivains ont mis en usage, lors qu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est à dire qu'ils ont supprimé leur nom à leur Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus estoit plus que suffisant pour fournir la matiere d'un Reglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre pour ôter cette ressource d'imposture aux Heretiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particulierement ceux qui dans leurs Ecrits Polemiques s'étoient avisez de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclesiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Heresies, le Concile de Trente en voulut faire un Reglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Reglement fut inferé dans le De-cret qui fut donné le treiziéme jour d'A-vril 1546. touchant l'édition & l'usage des livres saints. Il porte, que pour ar-rêter la passion demesurée que les Li-braires ont d'imprimer toutes sortes de livres indifferemment, sans se soucier d'en demander la permission aux Puis-sances, sans s'assujettir à mettre le ve-ritable nom de l'Auteur ou de l'Impri-meur: le Concile ordonne qu'il ne s'im-primera plus d'oresnavant aucun livre concernant la Religion ou les choses sa-crées, sans le nom de l'Auteur, sous peine d'anathéme & d'une amende pe-cuniaire, telle qu'elle a esté prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran sous Leon X.

I. Part. C. 7. Sess. 4.

Sess. 10.

Le Decret du Concile ne fut pas plu-tôt dressé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Theologie, dont les membres eurent quelque interest de fai-re voir que ce Decret ne devoit pas tom-ber sur eux, & que le Concile ne trou-veroit rien à reformer dans la discipli-ne qui se pratiquoit en France sur le nom des Auteurs dont on imprimoit les livres. Ces petits mouvemens n'a-

Part. I. C. VII. boutirent qu'à faire solliciter un Edit auprés du Roy Henry II. pour autoriser la pratique qui s'observoit sur ce point dans l'Université de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de son obéïssance, où elle n'étoit point encore en usage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, dattée du XI de Decembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun livre concernant l'Ecriture sainte, & autres matieres de Theologie, qui n'ait esté examiné & approuvé par la Faculté de Theologie de Paris, & d'en debiter aucuns *commentez & scholiez, que le nom & le surnom de celuy qui l'aura fait, ne soit exprimé & apposé au commencement du livre, & aussi celuy de l'Imprimeur avec l'Enseigne de son domicile.*

L'Edit de Chasteaubriant, donné par Art. 8. le même Prince le vingt-septiéme Juin & publié le troisiéme Septembre de l'an 1551. réïtere les mêmes défenses dans son article huitiéme, & ajoûte encore celle de supprimer l'année de l'impression, ou de la falsifier; ce qui est un genre de supposition qui accompagne assez ordinairement la supposition des

noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. Part. I. C. VII.
L'article suivant de la même Declara-
tion soumet à la peine duë aux Faussai- Art. 9.
res les Imprimeurs qui supposeront le
nom d'autruy : mais il paroît que l'ar-
ticle ne tombe pas sur les Auteurs, &
qu'il n'a esté fait que pour prevenir la
fourbe des Imprimeurs & Libraires qui
supposent les noms & les marques les
uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roy Charles IX. donna une nouvelle Declaration à Paris sur l'Edit de la Reformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année precedente. Cette Declaration, qui ne fut enregistrée au Parlement & publiée que le dix-septiéme Avril de l'an 1573. porte une défense *de déguiser le nom, ou le lieu auquel les livres seront imprimez.* Mais on peut remarquer à travers l'obscurité & l'équivoque des termes, que le sens de l'Ordonnance ne regarde que le déguisement du nom de l'Imprimeur. De sorte que si cette Ordonnance s'étend generalement à des Auteurs & à des Livres de toute profession & de tout sujet, sacré & profane ; les Pseudonymes qui n'ont pas porté leur déguisement sur l'Ecriture sainte, ou sur d'autres matie- Art. 10.

I. Part. 7. res de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune loy, tant Ecclesiastique, que seculiere, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roy Loüis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir esté faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Loüis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns livres, lettres, harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foy, des Mœurs, ou de quelque autre chose que ce soit, que premierement telle composition n'ait esté vuë & considerée par le Roy en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c..... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque livre, &c.* Elle estoit conçuë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les livres. Mais lors qu'il fut question de la pu-

ier & de l'enregiſtrer au Parlement, 1. Part.
e fut reſtreinte à ce qui concerne ſeu- Ch. 7.
ment *la Religion & les affaires de
tat*.

l ne manquoit rien à tous ces Edits
nos Rois pour eſtre mis en execu-
n, ſoit dans le fond, ſoit dans les
malitez dont ils devoient eſtre revê-
s. Le dernier même a eſté qualifié
Edit perpetuel & irrevocable par Loüis
III. qui l'avoit porté. Cependant
us ne voyons pas qu'on en ait jamais
eſſé l'execution pour le point qui re-
de l'obligation de mettre le nom &
ſurnom des Auteurs. Une pratique
ntraire ſouvent reïterée à la vuë &
par la connivence de ceux qui eſtoient
n droit de tenir la main à l'execution
es Edits, ſemble avoir formé une cou-
ume capable de leur eſtre oppoſée pour
e point. Cette coutume de ne point
nettre de noms d'Auteurs, ou d'en met-
re de ſuppoſez, eſt aujourd'huy toute
onſtante & toute notoire; elle peut
ſtre marquée par la ſuite de plus d'un
ecle, & prouvée par une infinité d'e-
emples dans tous les genres d'écrire.
n un mot, l'on ne trouvera pas au-
ourd'huy quatre perſonnes qui vouluſ-
ſent douter ſerieuſement que cette cou-

tume ait prescrit contre un point qui n'est dans le fond qu'un simple reglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas consenti, puis qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers regnes que des Privileges donnez à des livres sans nom, ou sous des noms qui sont visiblement feints & supposez, sans qu'on ait encore consideré cet usage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que personne le trouve mauvais.

Vous voyez, Monsieur, que la juste severité des Edits de nos Rois, qui a toujours subsisté touchant l'examen & l'approbation des livres, où la Religion & l'Etat peuvent estre interessez, n'a point formé d'obstacle à leur indulgence, qui a porté les interpretes de leur volonté à se relâcher pour le point qui regarde le nom & le surnom des Auteurs. Les Loix Ecclesiastiques, ou les Constitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, se trouvent presque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas esté beaucoup mieux executées.

Premierement, pour ce qui regarde

où l'on a esté en France sur ce I. Part. Ch. 7.
. suffit de vous dire que ce De-
a jamais esté reçu, & que les
ignies souveraines, qui represen-
e Roy, ont toujours eu grand
que les Decrets de ce Concile, qui
nt que de police & de discipline,
ussent pas reconnus ni executez
me tels au préjudice de la puissance
yale & des Libertez de l'Eglise Gal-
ne. On ne peut point nier que ce
cret n'ait esté allegué de temps en
nps en France par quelques particu-
ers contre des Ouvrages anonymes ou
seudonymes. Mais ces sortes d'allega-
tions n'ont esté considerées que comme
des ornemens de leur discours & de
simples témoignages de leur zele. L'on
a vû même quelques Prelats de l'Eglise
Gallicane recourir à l'autorité de ce De-
cret du Concile pour condamner des
livres dont ils n'étoient pas satisfaits
d'ailleurs : mais cette autorité ne se
trouve ordinairement alleguée que sous
les termes generaux de *Constitutions
canoniques*.

A dire le vray, nous ne voyons pas
que ce Decret ait jamais épouventé ni
détourné les Auteurs en France, qui ont
jugé à propos de ne se point donner de

I. Part. Ch. 7. nom, ou d'en ſuppoſer par fiction. Lors que l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Pleſſis Mornay, il prit un faux nom*, ſans que perſonne luy en ait jamais fait un crime, quoiqu'il ſe fût mis dans le cas ſpecifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

le 9 de Mars 1612. Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612 ſous la direction du Cardinal du Perron, fut aſſemblé uniquement pour condamner un livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur, & pour titre *de Eccleſiaſticâ & Politicâ Poteſtate*. Les Prelats aſſemblez diſent poſitivement que c'eſt un livre *ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, & ils le caracteriſent par cette marque & par ſon titre, afin qu'on n'y ſoit pas trompé en prenant un livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la ſuppreſſion du nom comme un défaut qui dût contribuer à ſa cenſure. le 24 de May 1612. Le Concile d'Aix en Provence aſſemblé la même année pour le même ſujet, n'a point oublié de marquer que le livre en queſtion avoit été imprimé l'an 1611 ſans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens : mais ce n'a été que pour indiquer aux Fideles de leur

ce un livre qu'ils avoient dessein damner sur d'autres chefs. I. Part. Ch. 7.

1615. l'Assemblée du Clergé fit andes instances auprés du Roy, le 7 de Juillet. la reception & la publication du cile de Trente en France, & luy nta pour cet effet une Requête si- de trois Cardinaux François, & inquante autres Prelats. Ces instan- ne firent pas grande impression les esprits, sur tout pour l'article i concerne le Decret du Concile ntre les Anonymes & les Pseudo- ymes. Les Prelats qui se trouverent à aris l'an 1631. au nombre de tren- te-quatre, ne jugerent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyerent le 10. de *Février* à tous les autres Prelats de l'Eglise Gallicane, touchant la con- damnation de quelques écrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635, & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les services que les Evê- ques croyoient avoir esté rendus à leur corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estime- rent point que la supposition de son

.. part ch. 4. nom, toute visible & toute incommod qu'elle étoit, dût former un obstacl aux témoignages qu'ils vouloient lu donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de re-chercher les exemples des bons & de méchans livres anonymes & pseudo-nymes qui ont esté approuvez & con-damnez en France, sans qu'on ait ja-mais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de luy & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter ex-prés. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privi-lege ou de quelqu'une des libertez de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir esté receu sans reserve, ne se sont pas di-stinguez de la France par cet endroit Les personnes les plus soûmises à l'au-torité de ce Concile, ont esté souven celles qui se sont soucié le moins de luy obeïr en ce point.

a 1554 Il n'y avoit que huit ans que le De-cret avoit esté donné par les Peres du Concile, lors qu'on vit paroître le pre

mie

mier de tous les ouvrages de la Compagnie de Jesus (aprés les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius aiant preferé ce que luy dictoit son humilité à ce que luy prescrivoit le Decret, ne crût pas devoir y mettre son nom. Cette suppression n'empêcha pas Saint Ignace son Superieur, de luy donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains luy en accorda le privilege sans l'obliger à declarer son nom. Le livre a été réimprimé fort souvent depuis ce temps-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particulierement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que le desir de luy rendre la justice qui étoit deuë à l'utilité & à l'excellence de l'ouvrage, qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions posterieures. I. Part. Ch 7.

Deux ans auparavant, c'est-à-dire six ans aprés le Decret du Concile, & cinq ans aprés l'Edit du Roy Henry II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on debita publiquement en 1552.

D

1. Part. Ch. 2.

Il fit encore imprimer à Londres un livre de Controverse l'an 155.. qui étoit celuy de sõ élevatiõ à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Vvitus.

le livre Pseudonyme d'Estienne G
ner Evêque Catholique d'Angl
contre les Protestans, & on le réi
ma deux ans aprés à Louvain, sa
la qualité de son Auteur qui étoit C
celier d'Angleterre depuis un an
été capable d'y faire remettre le
veritable de Gardiner, au lieu de
de Constantius qu'il avoit pris.

La plus-part des Missionnaires
gleterre Reguliers & Seculiers, u
de supposition dans leurs noms du
de la Reine Elizabeth, pour de
sons tres-legitimes qui sautent
yeux de tout le monde. Le Co
qui n'avoit pas pû ne les pas pr
en general, n'avoit pourtant pa
d'exception en faveur de ces pr
Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a poin
paroître plus de soûmission ou de
rence que les autres pour le Dec
Concile, lorsqu'il se déguisa so
faux nom de *Mattheus Tortus* c
le Roy de la Grand-Bretagne,
celuy d'*Adolphus Schulckenius*,
celuy de *Franc. Romulus*, &c.
en pourrons dire autant du Car
Pazmani Archevêque de Strigoni
a publié divers ouvrages de Reli

quelquefois sans son nom, & souvent sous des noms supposez ou empruntez. Pratique qui a été aussi observée sans scrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Ursins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prelats depuis le Concile de Trente. I. Part. Ch. 7.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes professions qui seroit infinie, on peut alleguer l'exemple des Ordres Religieux & des Societez Regulieres les plus celebres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite soûmission aux Ordonnances de l'Eglise. Combien voions-nous d'Anonymes, combien de Pseudonymes dans la Congregation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Reguliers, mais particulierement dans la Compagnie des Jesuites, parmi lesquels les Bibliothecaires de la même Compagnie ont déja découvert prés de 500 Anonymes, & prés de 200 Pseudonymes, sans conter ceux qui nous sont connus d'ailleurs, & ceux qu'il n'a pas encore été possible de découvrir?

Enfin nous ne pouvons mieux finir les exemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms

1. Part. Ch. 7. des Auteurs, que par celui du Pape A
xandre VII. Il eſt vray qu'il n'ét
encore que Nonce du S. Siege à Col
gne & à Munſter, lors qu'il écrivit co
tre la paix des Proteſtans ſous le no
ſuppoſé d'*Erneſtus de Euſebiis*. Mais s
avoit cru faire un crime de deſobéïr
Concile par ce déguiſement, il en a
roit demandé ſans doute l'abſoluti
avant que de ſe laiſſer élever ſur le ſai
Siege, & peut-être nous auroit-il do
né pendant ſon Pontificat une Bul
de Retractation, à l'imitation du Pa
Pie II. afin que l'exemple du faux E
neſtus de Euſebiis ne fût d'aucune co
ſequence contre l'autorité de l'Egliſe.

En effet, la pratique de ſupprim
ſon nom, ou de le changer à la teſte d
livres, ne pouvant eſtre qu'indifferer
te de ſoy, on peut juger que le Co
cile par ſa défenſe n'a pû la rendre cr
minelle que dans les circonſtances q
l'avoient obligé à porter ce Decret. C
circonſtances ne ſe trouvant point da
la conduite de tant d'hommes celebr
qui ont déguiſé ou ſupprimé leurs nom
ils n'étoient plus obligez à l'obſerv
tion de ce Reglement. Il eſt viſible q
la défenſe d'imprimer des livres Ano
nymes ou Pſeudonymes n'a eſté fai

Concile qu'à cause de l'abus qui 1. Part.
gliffé alors plus que jamais par- Ch. 7.
Auteurs, particulierement sur les
s de Religion. L'Europe estoit
e de gens que l'amour des nou-
s chatoüilloit : mais la deman-
r qu'ils avoient d'écrire ne se
nt pas accompagnée par tout de
té necessaire pour le faire, elle ne
t estre satisfaite que par l'adresse
apportoient à se cacher, en pu-
leurs Ecrits. Les uns se dégui-
dans l'esperance de l'impunité,
res dans la crainte de perdre les
qu'ils attendoient de la lecture de
Ouvrages, s'ils venoient à estre
us. Les Heretiques, les Indiffe-
les Libertins par cet artifice ten-
des pieges fort dangereux à la
ité des Catholiques.

n autre côté il y avoit dans l'E-
eaucoup de personnes de pieté,
nt en état de servir les Fidéles
ır plume, souhaitoient de ne se
s exposez à la tentation de la va-
& ne sçavoient pas d'autre moyen
e faire, que de supprimer leur
dans l'esperance de demeurer ca-
& de recevoir de Dieu plutôt que
mmes la paye de leur travail.

Part. h. 7. Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remedier aux desordres que causoient les premiers : mais ils ne trouverent pas de remede plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui se mêleroient d'écrire sur des matieres de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les Peres du Concile avoient assez de sagesse pour juger que l'inconvenient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celuy de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc generale pour les uns & pour les autres, puis qu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zele de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des livres défendus, cette défense auroit esté étenduë beaucoup au delà des bornes de la Religion. Mais on ne fut pas longtemps sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle ; & les Deputez de l'Inquisition pour les *Indices* des li-

[margin: rælim. ..d. sub om. Pii V.]

endus, ont esté des premiers I. Part. Ch. 7.
suite à reconnoître la necessi-
odifier le Decret, sur tout aprés
Pape Clement VIII. y eut bien
déroger par une Bulle en faveur
iteurs qui voudroient demeurer " Bull ad
sans fraude. On ne doit pas " cap. Ind.
mner, dit ce Pape ou ceux qui " libb.
esse les Instructions de son *Indi-* " proh.
son autorité, tous les livres qui " Clem.
ortent point le nom de leur Au- " VIII. &
, parce que l'on sçait que souvent " ad cap.
personnes doctes & saintes ont " Ind. Alex
olié de tres-bons livres sans y met- " VII.
leur nom, afin que l'Eglise en tirât "
fruit, & qu'eux évitassent la vaine "
loire. Et ainsi pour ce qui regarde les "
livres qui sont sans nom d'Auteur, les "
Deputez * n'ont mis au rang des con- "
damnez que ceux qui contiennent une " De l'In-
doctrine, ou manifestement mauvai- " dex qu'il
se, ou suspecte en la foy, ou per- " approu-
nicieuse aux mœurs. Mais c'est à cau- " ve.
se de la malice de ce tems que le "
Concile de Trente avoit ordonné "
que dans la suite on n'imprimeroit "
plus de livres sans nom d'Auteur. "
Que desormais donc, ajoûte ce Pa- "
pe, il ne s'imprime plus aucun li- "
vre qui ne porte le nom de l'Auteur, "

1 Part. Ch. 7. „ son surnom, & son pays. Que si l'on „ n'en sçait pas l'Auteur, ou que l'Evê„ que ou l'Inquisiteur juge pour quel„ que cause juste que l'on peut publier „ le livre en cachant le nom de celuy „ qui l'a fait, il faut au moins que l'on „ marque le nom de celuy qui l'aura „ examiné.

En France les Docteurs en Theolog. tiennent lieu des Inquisiteurs pour l'aprobatiō des livres.

Voila quelle a été à peu prés la fortune du Decret du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pseudonymes dans les Pays d'Inquisition. Il semble que l'on ait aprehendé de ne pouvoir pas assez tôt prévenir les inconveniens qui pouvoient naître de son execution, puisque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui suppriment leur nom, se trouvent même à la tête de l'*Indice* des livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dressé par ses ordres.

Les Inquisiteurs qui sont venus aprés, les Cardinaux députez & les Consulteurs de la Sacrée Congregation de l'*Indice* sont entrez dans les mêmes sentimens d'équité & de moderation. Ils ont eu soin de faire dresser une classe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigez ou

en tout ou en partie, aprés 1. Part.
nifié leur intention dans la Ch. 7.
iéme de leurs Instructions pré-
s. Ils témoignent être fort é-
le trouver à redire à la con-
ces judicieux Anonymes d'en-
teurs Catholiques, qui vivant
s Heretiques qu'ils avoient
'instruire, avoient jugé à pro-
upprimer leur nom, ou d'en
un autre qui ne leur seroit
ct, afin de travailler avec
uccez. Que n'auroient-ils pas
lispositions favorables où ils
l'égard de tous les autres A-
& Pseudonymes qui n'ont pas
a Controverse ny même les
atieres de Religion, s'il en
e question? Ils se sont con-
e ramasser dans la troisiéme
leurs *Indices*, ceux d'entre les
es dans les ouvrages desquels
trouvé autre chose à censurer
ppression du nom; & au re-
Pseudonymes, ils ont mêlé

. Part. Ch. 7. En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifferente & quelque fois fort inutile de sçavoir le nom d'un Auteur dont on lit l'ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avoüer de bonne foy que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la verité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & generalement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celuy à qui nous avons affaire, ou celuy qui nous parle dans son livre. Il arrive même assez souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans nôtre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celuy qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

Soc. esp. ad Vujeck. præf. pag. 9. A dire le vray, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est pas une veritable foiblesse. Mais

ie cette foiblesse nous est pref- I.
vitable, c'est que Dieu permet Ch. 7.
ne nous soit pas toûjours per-
e, ni même entierement inuti-
t que c'est peut-être dans cette
ie les Peres du Concile de Trente
u de la condescendance pour el-
.ns leur Decret contre les Ano-
:s & les Pseudonymes.

i j'avois à justifier le Concile en
oint contre Socin, Chemnitius &
autres Adversaires, je pourrois dire,
nme j'ay tâché de le faire voir ail-
irs, que le nom d'un Auteur sert as-
z souvent de préjugé pour son livre,
t que les personnes qui en sont pré-
enuës ont coûtume de faire tout d'un
coup le jugement d'un ouvrage sur l'i-
lée qu'elles ont déja de la personne.

Il n'y a point de Pseudonymes, point d'Anonymes qui puissent éluder cette fatalité. On ne peut presque se défendre de tourner ses inclinations ou le regler son estime sur la notion que l'on se forme de l'inconnu que l'on sçait ou que l'on devine être l'Auteur d'un ouvrage, & alors il semble que cette notion nous tienne lieu de son nom.

S'il arrive qu'on ne puisse pas connoître l'Auteur d'un livre qui porte un

Part. faux nom, ou qui n'en porte pas du
7. tout, cette ignorance est capable de produire dans les esprits deux effets assez differents selon la difference de leur disposition. Dans les personnes qui sont accoûtumées à juger d'un livre par son Auteur, elle produit cette indifference & ce froid qu'elles sentent pour tout ce dont elles ne sont pas prévenuës. Car nous voions bien des gens qui n'aiment gueres à lire un livre dont ils ne sçavent point par avance l'histoire, l'occasion & le sujet, & qui ne veulent point s'exposer au hazard d'être trompez & de perdre leur peine.

Dans ceux qui se sentent libres, & qui se trouvent assez dégagez de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiere & au sujet que traitte un livre; l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les suites peuvent être beaucoup plus dangereuses. C'est ce qui paroît particulierement dans les livres heretiques dont on a eu soin de cacher ou de déguiser les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

On peut juger au moins sur cette derniere consideration, si les Peres du

Concile de Trente avoient tort de vouloir que les Auteurs missent d'oresnavant leur nom à la tête de leurs ouvrages touchant la Religion. Pretendra-t'on qu'ils excedoient leurs pouvoirs en demandant cette espece de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent? I. Part. Ch. 7.

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrêmité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toûjours un mauvais préjugé contre les livres? N'est-on pas assez persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place? Voions au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.



2. Part. Ch. I.



SECONDE PARTIE.

Des motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en general.



Ouvenez-vous, Monsieur, que je vous ay fait considerer le changement des noms en general, comme une des choses indifferentes de ce monde; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifferent.

Si la raison nous porte à donner des

qui aient du raport à l'état pre- 2. Part.
es choses ou des personnes, on Ch. 1.
it pas dire qu'il soit contraire à
nême raison de changer ces noms,
e l'état de ces choses ou de ces
ines se trouve changé. Nous pou-
lonc conter au nombre des prin-
: motifs qui portent les hommes
iger de nom, les divers chan-
is qu'ils souffrent en eux-mêmes.
gent-ils de Religion, changent-
pays & de demeure, changent-
mploy & de condition, chan-
ls d'habitudes? Ce sont presque
: de raisons ou de pretextes pour
er de nom.

ais pour nous tenir renfermez
le ressort des Lettres, il suffira
is faire remarquer parmi les prin-
motifs qui ont porté les Au-
à changer de nom, l'*amour* de
quité prophane qui a excité plu-
de nos Modernes à prendre des
qui étoient de l'usage de l'an-
: Grece ou de l'ancienne Rome;
dence qui a fait chercher aux Au-
les moiens d'arriver à leurs fins
ître reconnus; la *crainte* des dis-
& des peines de la part des Ad-
res qui ont le credit & l'autorité

en main ; la *honte* que l'on a de pr duire ou de publier quelque chose c seroit indigne de son rang ou de profession ; & la confusion qui po roit revenir des Ecrits, du succez d quels on a quelque raison de se fier ; le *dessein* de sonder les esprits quelque chose qui pourroit paroi nouveau, & sujet à être bien ou r reçû ; la *fantaisie* de cacher la b sesse de sa naissance ou de son rar & celle de rehausser quelquefois sa q lité ; le *desir* d'ôter l'idée que po roit donner un nom qui ne seroit d'un son agreable ou d'une significat heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajoi la *modestie* de ceux qui ne se souci pas de paroître ni de recueillir fruits passagers de leurs travaux ; la *té* de ceux qui veulent laisser des n ques exterieures de leur changen de vie ; la *fourbe* & l'imposture p séduire les simples & les ignorans ne peuvent juger du fonds que pa surface ; la *vanité* qui donne quel fois le change à la modestie au l du mépris qu'on peut faire de la g re à laquelle les autres aspirent en vant ; la *médisance* ou l'envie de

...re avec impunité, & d'injurier à 2. Part. Ch. 2.
...aise; l'*impieté* & le libertinage
...esprit, dont le motif a beaucoup de
...port avec la crainte d'être découvert
... de s'attirer quelque tempête; enfin
... *mouvement* d'une pure gayeté de
...eur excitée par quelque rencontre,
... par un simple caprice de l'imagina-
...on.

...l ne faut pas douter que l'on ne puisse
...uver encore beaucoup d'autres mo-
...s qui ont porté les Auteurs Pseudo-
...mes au changement ou à la suppo-
...ion des noms. Mais il ne sera peut-
...re pas difficile de les raporter à quel-
...'un de ceux que je viens de vous al-
...guer.

CHAPITRE II.

Motif. L'*Amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quiter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.*

Orsque l'amour des Lettres se ré-
veilla dans l'Occident aprés plu-
urs siécles d'assoupissement, & que

I. Part. Ch. 2. serve encore dans ses livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Sçavans de nôtre siécle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son surnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Jul. Pompon. Sabinus*. D'autres ont si bien réüssi à se défaire de leurs surnoms & des noms de leur famille, qu'on ne sçait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obstinez à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie aussi-bien que dans leurs écrits. C'est ce qui a paru dans la personne de *Philippus Callimachus Experiens*, *Titus Alexander*, *Fabius Vigil*, *P. Apollonius Collatius*, *M. Anton. Coccejus Sabellicus*, dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un temps & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comedie,

tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* au xv. siécle, *Marcus Licinius* qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, *Quintus Januarius Fronto*, *Jul. Pomponius Dolabella*, *Atticus Secundus*, *Horatius Gentilis*, & d'autres beaux Esprits déguisez qui se sont fait connoître d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin. 2. Part. Ch. 2.

LES SECONDS sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Baptême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentez d'ajoûter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommez à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux celebres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Resende, qui vivoient au commencement du xvi siecle. Le premier s'est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus*. Il a preferé le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort frequent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans Vives l. 2. de caus. corr. art

1. Part Ch. 2. l'Andalousie. Dom Nic. Antonio pretend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs sçavans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Italie, & *que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains ou Payens, Grecs ou Gentils, que Chrêtiens ou disciples de J. C.* (pag. 106 tom. 1.) L'autre s'est apellé *Lucius Andreas Resendius* dans (pag. 65.) le même esprit, si nous en croions le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonore luy a fait permuter quelquefois le prénom de *Lucius* avec celuy d'*Angelus*, quoique celuy de *Lucius* luy ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

Nous en voions d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celuy de leur Baptême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniere espece, qui m'ait paru plus spirituel, & qui merite plus de consideration que Florent Chrêtien d'Orleans, autrefois Précepteur du Roy Henry le Grand & son Bibliothecaire

à Vendosme. Cét Auteur pour tâcher de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit apeller *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ses pere & mere; & celuy de *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Neanmoins on peut remarquer à son avantage que sa passion pour l'antiquité semble n'avoir eu rien de prophane, non-seulement parce qu'il a eu soin de conserver son surnom de *Christianus*, mais encore parce qu'il a pû se proposer, pour l'exemple des autres noms, un celebre Auteur de l'Antiquité Ecclesiastique. Car vous pouvez vous souvenir, Monsieur, que Tertullien s'apelloit aussi *Quintus Septimius Florens*. 2. Part. Ch. 2.

Au reste on peut dire que ce n'est pas sans quelque raison que l'on considere les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuse. Dés que les Grecs fugitifs de l'Empire de Constantinople leur ont ouvert les yeux, ils se sont regardez parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les successeurs legitimes & les heritiers les plus proches des anciens Romains. A dire

1. Part. Ch. 2. le vray, ceux qui connoissent un peu l'histoire des Lettres de ce tems-là, conviendront qu'il est plus ord naire de trouver des sçavans en Italie qu'ailleurs, sur tout des Humanistes qui aiant été nommez simplement *Antoine* au Baptême, se sont nommez dans la suite *Marc-Antoine*, & d'autres qui se sont donnez sans beaucoup de necessité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnaus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injustice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avoüe qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains, que de voir des prénoms pris des Payens, comme *Theseus*, *Jason*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquàtus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*,

Hor

s, *Manilius*, *Domitius*, *Ovi-* 2. part.
iberius, *Vespasianus*, *Trajanus*, Ch. 2.
, *Livius*, *&c.* Mais tous ces
sont devenus propres aux parti-
dés leur naissance ou leur bap-
& l'on en sera moins étonné, si
considere que de tous les peuples
Chrétienté, les Italiens sont peut-
les moins curieux de porter des
s de Saints, ou des noms qui soient
a usage commun dans le Christia-
ne.

D'autres ont jugé plus convenable de mettre leur nom d'Antiquité qu'a-tés le nom de leur baptême. Je me contente de vous en produire deux exemples, que je tire de deux Sçavans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus celebres & distinguez dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *Demochares* de Ressons au Diocese de Beauvais; l'autre est un Jurisconsulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant general de Clermont au même Diocese. Demochares & Charondas sont des noms Grecs qui ont esté portez autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la pluspart de ses livres. *Antonius Demochares Monchiacenus Ressonaeus*, & le second *Loüis Cha-*

2. Part. Ch. 2. *rondas le Caron* ; & pour peu qu'o
lût donner quelque chose à la co
re, on s'imagineroit peut-être q
mochares n'a esté pris que pour
ou *Des Mouchards*. senter le surnom *de Mouchy* à s
niere, & *Charondas* pour exprime
celuy de *Le Caron* à la sienne.

LES TROISIE'MES enfi
passeront sans doute pour les moi
nocens, sont ceux qui ont défigu
nom de baptême, pour luy ôter
du Christianisme & luy commu
celle du Paganisme par un chang
leger.

Pierre. C'est ainsi que Pierre de Vale
Petrus Valerii, a changé son n
Pietro, ou plutost *Pier*, en *Pi*
& son surnom de *Valerio* en *V*
nus ; comme si ayant esté adop
les Muses du mont Pierius, il
voulu retenir & tourner de la so
surnom de sa famille, comme il s
tiquoit dans l'adoption parmi le
ciens Romains. D'autres Auteu
nom de Pierre se sont appellez
jus par une legere alteration d
Latin *Petrus*, comme nous le r
quons dans Petrejus Thiara.
voyons aussi quelques Espagno
nom de Perez s'appeller en Latin

:omme il est arrivé à J. Perez de 2. Part.
le, que l'on ne connoist presque Ch. 2.
ar le nom de J. *Petrejus* Tole-

:tifice est encore plus grossier dans Jean.
qui portant le nom de *Jean*, ont
ıre de s'appeller en Latin *Joannes*,
qu'il est commun parmi les Chre-
, & ils luy ont preferé celuy de
, parce que c'est celuy d'une Di-
: Payenne. Nous voyons dans les
bas *Janus* Douza, pere & fils, *Ja-*
ernutius, *Janus* Gruterus, *Janus*
ıus, *Janus* Bodecher, *Janus* Rut-
ıs, *Janus* Hautenus, &c; en Fran-
nus Passeratius, *Janus* Ant. Bai-
Janus Morellus, &c; en Allema-
anus Guillelmius, *Janus* Chunra-
Janus Cornarius, *Janus* Antonia-
, *Janus* à Swola, *Janus* Dubra- *C'est Ieã Guinther d'Andernac, Medecin Allemand.*
Janus Pannonius, &c; en Ita-
nus Anysius, *Janus* Damiani, *Ja-*
'intius, *Janus* Theseus, *Janus* Vi-
, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Ja-*
'arrhasius, *Janus* Pagninus, auf-
on peut ajoûter *Janus* Lascaris
is sa transmigration de la Grece en
:. Mais de tous ces Amateurs de la
:ilité, celuy que je trouverois le
ıs excusable, est ce Parrhasius que Paul.

2. Part. Ch. 2. je viens de vous nommer parmi les Ita-
liens. Il s'appelloit de son vray nom en

Majorag. Orat. X. pag. 243

Latin *Joannes Paulus Parisius*, ou *de Parisiis*. Qu'a-t'il fait pour se travestir à la Payenne ? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son *prénom* à la Romaine, aprés en avoir retranché la premiere lettre ; du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom *de Parisiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Grece, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius*, quoique ç'ait esté inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisiis*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus*, qu'il rejettoit, estoit l'un de plus beaux noms de l'Antiquité Romaine : mais il vouloit peut-estre nous persuader en luy preferant celuy d'*Aulus*, qu'il faisoit gloire de considerer les faux Dieux du Paganisme comme ses nourriciers.

Aulus Diis alentibus natus.

Aprés vous avoir montré parmi les plus beaux noms de baptême défigurez

à la Payenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformez en *Pierius*, *Janus*, & *Aulus*, vous ne serez pas fâché que l'on vous fasse voir aussi le peu de respect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui est en veneration à toute la Chretienté. Vous sçavez qu'il n'est point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres personnes de Lettres, à qui ce nom est échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaison convenable à leur sexe. C'est ce qui en a porté plusieurs à le tourner en celuy de *Marius*, qui est un nom fort connu dans l'histoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius*, & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus, & dans divers autres Italiens, que le pretexte de la terminaison masculine a pû rendre excusables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annaus* *Annius* *Annus* *Ananus* &c.

2. Part. Ch. 2.

Marie.

Nous trouvons une autre maniere de changer le nom de *Marie*, qui est beaucoup plus bizarre & qui a beaucoup de

2. Part. Ch. 2. rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhasius au sujet du nom de Paul. C'est une chose assez commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celuy de leur pere; & il est fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des surnoms précedez de Philippes-Marie, Jean-Marie, Antoine Marie, Joseph Marie, &c.

Nous en connoissons à qui le nom de *Marie* n'a point paru assez digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celuy de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'est ce qui est arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*; & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'est fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui est le nom ordinaire sous lequel il est connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui semble avoir donné l'exemple de cette licence à Majoragius & à d'autres.

L'on void encore d'autres noms de baptême, tant des Apôtres & des hommes Apostoliques, que d'autres Saints de l'Eglise, qui ont esté corrompus ou alterez du moins pour la terminaison

les Sçavans, afin de leur donner un plus profane. C'est dans cette imaition, selon un Sçavant d'Espagne, n Auteur de Sicile, nommé *Lucas Marinis*, s'est fait appeller *Lucius rinaus Siculus*. Un autre, dont le om m'est échapé, a changé son iom de *Jacques* en celuy d'*Iacchus*, est l'un des noms d'une fameuse inité, & celuy d'un ancien Auteur : Pline avoit lû les Ouvrages. Un e fort connu dans le monde sça- : sous le surnom de Calderinus, s'ap- oit *Dominique* dans le commerce naire de la vie. Ce nom ne luy pa- pas assez beau, nonobstant le rap- t qu'il peut avoir avec la grande e des Chretiens, ou avec le Patriar- d'un Ordre Religieux de l'Eglise. hangea donc le nom de *Dominicus* eluy de *Domitius*, qui a l'air un plus Payen : de sorte que depuis ce ps-là nous appellons *Domitius Calnus*, celuy qui selon Paul Jove se imoit auparavant Dominicus de dariis. 2. Part. Ch. 2. L. c. Jacques. Domini-que.

ı Espagne les Iñigo, que nous pro- çons *Ignigo*, se sont appellez quel- ois *Enecus* en Latin, & plus ordi- ement *Ignatius*. C'est le nom d'un Ignace.

2. Part. Ch. 2. homme Apoſtolique & d'un i Martyr, que les Amateurs de l' quité Romaine auroient pû chan geremenent en celuy d'*Egnatius*. M y a apparence que le Cardinal de doza, vivant du temps de Ch Quint, n'a pas crû que le nom *gnatius* fût encore d'une Antiqu ſez profane pour luy. Il ſe fit ap *Inachus*, du nom du premier Ro gos, pere de la fameuſe Io, pl cien que la pluſpart des Di Payennes. Nous avons un livre d tences morales imprimées à B 1539. dédiées à cet Inachus de doza par Janus Anyſius.

Mais il eſt juſte de faire une tion pour les noms, qui étant n nes ou particuliers à de certains n'ont pas encore reçu d'éclat d qui les ont portez les premiers, tout qui n'ont pas encore hono Calendriers. Je me contenteray d alleguer en exemple le nom de T *guy*, que je crois particulier à nation, & qui a eſté porté par lebre Humaniſte de ces derniers (M. le Févre.) Je ne crois pas qu'on ait jamais faire grand ſcrupule ſur ce que ſion pour l'Antiquité Romaine

quitter ce nom pour celuy de *Ta-* Part. 2.
nil, qui ne luy ressemble pas mal, Ch. 2.
ui est connu depuis deux mille qua-
cens ans, pour avoir servi à nommer
mme du cinquiéme Roy de Rome.
s autres Auteurs du nom de Tanne-
, qui ont esté Normans pour la
part, se sont contentez de se nom-
Tanigius en Latin.
Mais tous ceux qui avoient eu des-
i de faire perdre entierement la me-
ire de leur nom de baptême aprés
oir changé ou corrompu, n'y ont
toujours réüssi. Quelques-uns de
x qui s'en sont apperçus, n'ont pû
défendre de le reprendre : mais pour
point échaper l'occasion de se met-
au rang des Gens de qualité, qui
rtent trois noms, selon le Poëte, ils *Tria nomina Nobiliorum.*
t aussi retenu celuy qu'ils luy avoient
stitué. C'est ainsi que Jean Ponta-
s, aprés s'estre donné le nom de *Jo-*
nus, qui paroissoit d'abord n'estre
'une legere alteration de celuy de
an, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné
Giovanni, semble avoir repris dans la
ite celuy de Jean, sans renoncer à celuy
Jovien, qui tire son origine du nom
Jupiter. De sorte que nous l'appellons
core communément *Joannes Jovianus*

2. Part. Ch. 2. *Pontanus*. J'y ajoûterois volontiers l'e-xemple d'un autre Italien celebre Philo-sophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans aprés ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se fai-re appeller *Leonicus* au lieu de *Nico-laüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalco-condyle, s'est fait appel-ler *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition. J'avouë aussi que ce Philosophe s'appelle encore de ses trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus*: mais je suis trompé si *Leonicus* n'étoit pas le nom de sa famille, parce qu'il avoit un frere sçavant comme luy, nom-mé Barth. Fuscus qui portoit aussi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus*.

Ex Pierio Valer. & Paul. Jovio.

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réüssi à supprimer leur nom de bap-tême, pour adopter des noms profa-nes de l'Antiquité. On pretend que ce fut à l'imitation de son Maître Ponta-nus, qu'il voulut se défaire du nom de

ques. Il se donna celuy d'*Actius Sin-* 2. Part.
us, auquel il ajoûta celuy de *Parthe-* Ch. 3.
nus, à cause de la ville de Naples.
st tout ce qu'il avoit pû faire pour
donner l'air d'un ancien Auteur.
anmoins il reprit ensuite le surnom
sa famille, & se fit appeller *Actius*
cerus Sannazarius Parthenopaeus.
is tous ses soins n'ont pas empêché
: le Public ne luy ait enfin rendu son
n de *Jacques.*

CHAPITRE III.

Motif. *La prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins, sans estre reconnus.*

I j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui t porté les Auteurs Pseudonymes à déguiser, & les Anonymes à supprier leurs noms, ce n'est pas que je üille prétendre que la Prudence en la aniere que l'entendent précisément : Philosophes, puisse devenir un mo-. Je ne comprens sous ce terme que vuës que peuvent avoir euës ces Au-

Part. h. 3.
teurs pour conduire ſûrement leur deſſein dans le ſecret, ſans examiner par quelle paſſion ils peuvent y avoir eſté pouſſez. Je conſidere ces veuës, ſans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de ſimples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient ſe ſervir pour arriver à la fin qu'ils ſe ſont propoſée.

On peut bien au reſte nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit eſtre le meilleur, & qui aprés ce diſcernement les a portez à ſe le preſcrire dans l'execution de leurs entrepriſes. Il vous ſera aiſé de voir dans le Recuëil hiſtorique de nos Pſeudonymes, que tous n'y ont pas réüſſi. Vous pourrez remarquer dans la pluſpart, que ce n'eſt pas le Genie qui leur a manqué, lors qu'il a eſté queſtion de trouver les expediens; vous trouverez même que l'Intelligence ne les a point abandonnez, lors qu'il a eſté beſoin de penetration pour le fond, & de dénouëment pour les difficultez. Mais vous reconnoîtrez dans ceux dont les vuës ont eſté ou fauſſes ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'eſt

mparfaite par le defaut de quel-
es parties qui étoient necessai- 2. Part. Ch. 3.
faire heureusement répondre
l'execution au commencement
.n qu'ils avoient formé de se
Aux uns vous auriez souhaité
Prévoyance, pour voir de plus
ours & les suites; aux autres
Circonspection pour mieux exa-
s circonstances; & à d'autres
Précaution pour considerer da-
les inconveniens qui pouvoient
: cette dissimulation.
ble que les Peres de l'Eglise
. dessein de nous proposer les Clem. Alex. &
stes, & particulierement l'A- ex eo Eu-
int Paul, comme des modeles seb. l. 6. hist. Ec-
mes, à qui on n'a pû trouver cles. c. 18
edire pour les vuës que l'on Hieron. de Script.
ir lors qu'on veut estre caché Ecclesiast.
idant Auteur Ils nous font ob- Chrysost. hom. 61.
ır tout qu'il n'y a eu rien à de- Tom. 5.
. Prudence de saint Paul, lors edit.
ıçut le dessein d'écrire aux He- Græc.
ans mettre son nom à la lettre

2. Part. Ch. 3.

bitudes, & quelques restes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loy & des observations Mosaïques. Il étoit difficile que plusieurs de ces nouveaux convertis ne fussent prévenus contre luy, non seulement parce qu'il avoit changé son nom, qui étoit Hebreu, en un nom qui étoit étranger, & par consequent Gentil, mais encore parce qu'il sembloit avoir abandonné le Judaïsme par une espece de prédilection pour les Gentils convertis, dont il se declaroit l'Apôtre plutôt que des Juifs. Le dessein de sa Lettre, qui merite plutôt le nom de juste Traité, étoit de faire voir que la Loy de Moyse, à laquelle les Juifs convertis paroissoient encore si fort attachez, ne justifie point par les sacrifices, comme il avoit montré dans l'Epître aux Galates, qu'elle ne justifie point par les ceremonies & par la Circoncision. Pour en rendre la lecture plus utile, & le succés plus certain, il prit toutes les mesures qui luy parurent necessaires, afin de ne rien gâter dans l'esprit de ceux qui étoient prévenus. Il supprima son nom, afin de ne point faire connoître, ou de laisser au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet

'n croit même qu'il porta son
ient jusqu'à vouloir changer le
naire dont il usoit dans ses au-
res, quoique ce soit le même
t d'esprit & le même fond de
. C'est ce que la Précaution luy
par rapport à luy-même. A l'é-
autres, on peut dire que ce fut
nspection qui le porta à suppri-
i le nom de ceux à qui il adres-
ettre; afin de ne les point ex-
'insulte de ceux des Juifs qui
t pas convertis, & qui l'avoient
utrefois sous le nom de Saul.
: ne peut estre que par un effet
'révoyance, que la chose fut
: jusqu'à sa fin selon les regles
Sagesse qui ne l'abandonnoit ja-
le sorte qu'il ne faut pas s'é-
i la Lettre eut tout l'effet qu'il
romis, sans en avoir laissé con-
'Auteur qu'à ceux à qui le cara-
esprit qui y regnoit, & le fond
ctrine qu'elle contenoit ne pou-
pas ne le pas découvrir, je
re, à ceux qui avoient sa confian-
leurs, & qui étoient aussi par-
nt instruits que luy de la diffe-
e la Loy de Moyse d'avec celle
s-Christ.

2. Part. Ch. 5.

2. Part. Ch. 3. Le changement du ſtile & la ſuppreſ-ſion du nom ont formé une eſpece de voile, qu'il a bien voulu jetter ſur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'eſt principalement ſur ceux de cette ſorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient eſté les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puiſque pluſieurs années aprés la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux même qui la trouvoient divine & digne de S. Paul n'ont pû d'ailleurs ſe reſoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à S. Luc, à S. Barnabé, à S. Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apoſtolique, que de la donner à cet Apôtre.

Sixt. Sen. l.4.p.321. Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Egliſe peu d'exemples que nous puiſſions joindre à celuy de ſaint Paul. Quelques Critiques ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort differentes de celles de cet Apôtre, lors qu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautez que les Heretiques avoient introduites dans l'Egliſe. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à ſe cacher, ſoient preſque les mê-

mes dans le genre des Pseudonymes, 2. Part.
au rang desquels il s'est rangé, qu'avoient esté ceux de saint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce sentiment jusqu'à s'imaginer que le nom supposé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit son Auteur à l'égard de cette vie passagere, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Heretiques & les autres Amateurs de nouveautez & de choses étrangeres par un titre qui qui leur fût agreable, & les pût porter à la lecture de son livre en flattant leur curiosité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës si loüables & si éloignées des Motifs que fournissent ordinairement les passions en ces rencontres. Mais si vous vous souvenez des raisons que je vous ay alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes sont preferables en matiere de sincerité aux Pseudonymes les plus innocens, vous jugerez aisément de la difference que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'est fait Pseudonyme, & la sagesse de saint Paul, qui s'est contenté du rang des Anonymes.

C'est à ces deux modeles differens de

2. Part. la Prudence chretienne dans l'
Ch. 3. té Ecclesiastique, que l'on peut
ter la plusspart des exemples c
avons d'une conduite approcha
mi plusieurs de nos Modernes
pris le parti de supprimer leur
ou d'en supposer de faux dans
tieres de controverse, pour mé
confiance des Heretiques que
treprenoit de faire revenir à l'I
ne seroit pas même trop diffici
duire à un semblable principe
qu'ont euës tant d'Auteurs Cat
Anonymes & Pseudonymes
prévoyance, dans la circonspe
dans les précautions dont ils
à l'égard des autres Catholique
sujets contestez entre eux.

Mais il semble que le besoin
te Prudence n'ait jamais plus
que dans la conduite de ceux
sont mêlez d'arbitrage en ma
Religion. Il a esté question de
cilier des partis opposez, sans
connoître des uns ni des autre
portance estoit de prévenir adro
tous les préjugez, & d'ôter
soupçons de partialité: & rien
roissoit plus propre à ces fins
demeurer inconnu aux uns &

es. Il s'agissoit de cacher la main qui 2. Part.
voit s'étendre également sur les uns Chap. 3.
sur les autres, & se faire sentir à
us sans estre apperçuë de personne.
e peu de succés de ces entreprises
ous a fait voir dans la pluspart de
s prétendus Arbitres, qu'il faut enco-
autre chose que de l'habileté pour
nduire des affaires de cette delicatesse.
n a pû remarquer par les démarches
un *Simplicius Christianus*, d'un *Since-
s Christianus*, & de divers autres
nciliateurs cachez des communions
rangeres, que la pluspart n'avoient
s prévû toutes les suites, ou qu'ils
avoient peut-être pas examiné toutes
s circonstances, ou enfin qu'ils ne s'é-
ient pas suffisamment précautionnez
ntre les obstacles.

Les Protestans de leur côté n'oublie-
nt pas de nous objecter que les *Con-
iateurs* Catholiques, qui avoient en-
epris d'accommoder les partis de Re-
gion, n'ont pas esté plus heureux dans
xecution de leurs desseins. Personne,
ront-ils, n'a paru plus prudent &
ieux précautionné que le prétendu *Ve-
nius Modestus Pacimontanus*, qui avoit
s qualitez necessaires à un Arbitre.
ependant aucun des partis qu'il tâcha

2. Part. Chap. 3. de contenter, ne se trouva sai luy. Mais les Protestans ne au moins disconvenir que les de Veranius Modestus n'ayent cieusement prises, puisque l'A s'étoit voulu rendre l'arbitre rends de la Religion sous ce leur est demeuré inconnu, mê temps aprés s'estre démis de sa sion; & que Calvin y fut tro même, lorsque voulant écrir Veranius Modestus, il crut av re à François Baudoüin, qu'i inconsiderément pour George der.

CHAPITRE IV

3. Motif. *La crainte de tom quelque disgrace, ou d'encour nes de la part des Adversair le credit & l'autorité en mai*

IL sera difficile que je v comprendre que la Crain

la Crainte n'étoit autre chose que *l'attente du mal*, comme on prétend 2. Part. Ch. 4.
Platon l'a voulu définir, jamais on Plat. de Leg.
us persuaderoit que c'est l'attente
mal qui fait changer ou supprimer
n d'un Auteur à la teste de son
C'est ce que vous concevrez en-
loins, si vous vous representez
rainte comme une *certaine dou-*
l'Ame venant de l'imagination Arist. de Rhet.
d'une affliction importante ou de
autre mal à venir, selon la dé-
qu'Aristote en a donnée.
version que nostre Ame se forme
uelque mal difficile à éviter;
uite d'un mal où nostre Ame se
te de tomber;
otion que l'imagination d'un mal
croid ne pouvoir éviter, forme
appetit que l'Ecole appelle iras-

l'Imagination qu'on a d'un mal
pproche, sont autant de défini-
differentes que les Philosophes
nnent de la Crainte. Mais il ne
as aisé de vous marquer parmi
nd nombre, celle qui pourroit
ir à ce mouvement qui se forme
me des Auteurs Pseudonymes,
nymes, lors qu'ils s'étudient à se

2. Part. Ch. 4. qui porte les hommes à se cach
se soustraire aux dangers dans
merce ordinaire de la societé l
elle peut servir aussi à justifier
teurs qui employent de se
moyens à leurs fins, pourvû qu
soient aussi honnêtes & aussi le
& que la Prudence ne soit jam
rée de cette crainte.

Je n'ay pas tort de demande
justification des Auteurs Pseud
que leurs fins soient honnêtes
times, parce qu'encore que les
soient presque les mêmes dan
qui la crainte d'estre découv
supposer des noms faux ou ét
nous ne laissons pas de remar
leurs fins sont souvent fort dif

Souvenez-vous, Monsieur,
de l'Eglise Catholique en A
sous le regne d'Edoüard VI.
culierement sous celuy de la R
zabeth. Les Missionnaires &
troversistes de l'Eglise Romai
roient certainement pas suivi l
de la Prudence, s'ils avoient
confiance dans la bonne vo
dans l'indulgence de ceux qui
alors les Maîtres du gouverner
plusspart jugerent fort sagemer

t peu de fruit à faire, s'ils mar- 2. Part.
nt dans les Missions la tête levée, Ch. 4.
s traitoient la controverse le visage
ivert. Ils conçurent qu'il y avoit
e de la temerité à exposer la liber-
la vie des personnes qui pouvoient
d'ailleurs un excellent usage de
liberté & de cette vie, en agissant
écrivant, soit pour maintenir les
oliques, à qui toute indiscretion
t esté pour lors tres-nuisible; soit
refuter les Heretiques, de qui il
tres-dangereux d'estre reconnu.
. fin de ces Ecrivains ne pouvoit
plus legitime ni plus honnête, &
n'avons que des éloges à donner
noyens qu'ils ont employez pour
cher sous des noms qui les met-
t à couvert des dangers, dans le
s qu'ils travailloient pour rendre
services utiles à l'Eglise. C'est donc
otif de la crainte, mais d'une crain-
licieuse dont la fin estoit tres-
me, qui a fait prendre à la plus-
des Anglois Catholiques de ces
s-là deux noms & deux surnoms,
les usages differens qu'ils en vou-
t faire, afin d'agir sûrement, tan-
vec les Catholiques, & tantôt avec
Heretiques.

F

2. Part. Ch. 4. Il ſemble qu'il n'y ait en
ſions que la fin que ſe pro
Auteurs cachez, de quelque
qu'ils ſoient, qui les diſtingu
tre eſprit, & qui nous fait
s'ils meritent noſtre approba
que nous ne les conſidererons
Motif de la Crainte qui les a
difficilement pourrons-nous n
dre de les regarder égalemen
ne les eſtimerons en qualité d
nymes, qu'autant que la préca
aura fait faire un bon uſag
crainte, & que la prudence
réüſſir l'induſtrie qu'ils auro
roître à ſe cacher.

Dans cette vuë je douterai
d'un Socinien a moins me
eſtime, que celle d'un Catho
qu'elle a eſté ſuivie du ſuccé
étoit promis. Si nous metto
fin qu'un Socinien Pſeudo
propoſée en ſe cachant dans
& qui ne peut eſtre que tres-
ſe dans ſon déguiſement, l
entrepris de défendre ſa Re
d'attaquer la noſtre: il n'y
rien dans le Motif de la Cra
fait cacher les Catholiques e
que l'on ne puiſſe attribuer

à un Socinien, qu'on suppose n'avoir pas esté en pays de liberté lors qu'il a pris la plume. 2. Part. Ch. 4.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de se voir membres de la veritable Eglise, ne peut empêcher qu'ils ne soient aussi susceptibles que le reste des hommes de toutes les Passions humaines en general, & particulierement de celle de la Crainte dont il s'agit icy, il n'est pas moins vray de dire que le malheur de tous ceux qui ne sont pas dans la vraye Eglise, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la passion de la Crainte, pour luy faire déguiser un Auteur avec succés.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'est effectivement trouvé plusieurs Auteurs déguisez de cette secte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque chose de ce que nous avons dit d'un Catholique Pseudonyme & déguisé en Angleterre, que nous ne puissions pas dire aussi de ce Socinien, à sa fin prés.

N'avons-nous pas sujet de dire qu'un Socinien dans cette disposition auroit peché contre les regles de la Prudence,

2. Part. Ch. 4. s'il avoit présumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerez que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien avisé & prévoyant a pû juger du peu de progrés qu'il y avoit à esperer, s'il entreprenoit de répandre ses opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de sa vie, ou pour le moins de celle de sa liberté ou de ses biens, dont il avoit besoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de son parti, dont la conservation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, poussé par le Motif de la Crainte de se perdre soy-même, ou de perdre son party entier, réüssit à se cacher sous de faux noms, pourrons-nous refuser au moins à sa crainte circonspecte & prévoyante les éloges qui sont dûs à toute action humaine qui aura esté conçuë avec esprit, & executée avec prudence? Pour moy, je ne trouve point cette conduite beaucoup moins loüable que celle de l'œconome infidéle de l'Evangile, qui nonobstant son iniquité & ses malversations n'a point
Luc. 16. 8.

d'attirer des loüanges de la bou- 2. Part.
du Sauveur du Monde pour sa pru- Ch. 4.
e & son industrie.

n peut en seureté se servir de la
ne regle pour mesurer l'estime que
peut faire de la pluspart des Ecri-
ns d'iniquité, qui ont pris le mas-
par la crainte d'estre découverts
s leurs mauvaises intentions. C'est
s ce rang que je voudrois mettre
Pseudonymes infortunez que nous
ns vû mourir en ces dernieres an-
s aprés s'estre couverts de divers
sques par la crainte des supplices
ils n'auroient pû éviter s'ils avoient
é reconnus pour les Auteurs des dé-
nses Apologetiques & de la justifica-
on de la Polygamie. J'y rangerois aussi
s Auteurs séditieux qui ont employé
urs talents pour écrire contre le gou-
rnement legitime de l'Etat auquel ils
oient soumis, & qui ont osé soulever
esprits par leur plume, pour tâcher
les porter à la revolte. Enfin j'y
mprendrois tous ceux qui se sont ha-
rdez à traiter des sujets odieux, &
i ont eu affaire en même temps à des
dversaires également puissans & vin-
catifs. Le nombre de ces derniers
st trouvé si grand jusqu'à present,

2. Part. Ch. 4. qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'é
soit vû quelques-uns à qui la crain
n'ait pas esté salutaire, pour n'avo
pas toujours esté soûtenuë par le jug
ment, & pour n'avoir pas esté condu
te jusqu'à la fin par la discretion ou
prudence necessaire à ces sortes de s
crets. C'est pourquoy il leur arrive so
vent d'expier sous un nom les faut
qu'ils ont faites sous un autre, comt
on a pû le remarquer en la person
des pretendus Alcinio Lupa & Ginil
cio Spironcini, qui se trouverent n'
voir qu'une teste à deux, lorsque
bourreau d'Avignon abatit celle
l'Auteur anonyme du Divorce cele
de dessus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de p
duire, ou de publier quelque chose
ne seroit pas digne du rang que i
tient dans le monde, ou de la Proj
sion qu'on exerce : & la confusion
pourroit revenir des Ecrits, du suc
desquels on a quelque raison de se déj*

LE Motif de la Honte qui em
che les Auteurs Pseudonymes

:re ſous leur nom, n'eſt pas beau- 2. Part.
noins ordinaire que celuy de la Ch. 5.
e, dont je viens de vous entrete-
On peut dire même qu'il y a du
rt de l'une à l'autre; & que ſi la
e eſt une veritable paſſion, com-
ous en devons eſtre convaincus
connoiſſance que nous avons des
; mouvemens de noſtre ame, elle
utre choſe que la crainte même,
une crainte déterminée, & bor-
la fuite de quelque infamie.

crainte ne ſuffit pas ſeule pour
:r la Honte; il faut qu'il y ait
e quelque mêlange de Douleur,
t une autre paſſion auſſi ſimple
a crainte. De ſorte que ſi nous
raiſon de conſiderer l'Impuden-
i eſt la paſſion oppoſée à la Hon-
mme un mouvement de l'Ame for-
u Plaiſir & de la Hardieſſe que
de faire les choſes deshonnêtes;
pouvons auſſi raiſonnablement
repreſenter la Honte comme une
n compoſée de la Douleur & de la
te de rien commettre contre le de-
ou la bienſeance, ou de tomber
le deshonneur que produiſent les
ns deshonnêtes.

uelle que puiſſe eſtre la fin des

2. Part. Ch. 5.

Auteurs qui suppriment ou qui cl
gent leur nom par le Motif de la H
te, il semble qu'il soit difficile de t
ver jamais ce Motif sans quelque l
nêteté qui luy tient ordinairement
de raison ou de fondement. La prei
re obligation, je dis plus, la princi
gloire d'un homme qui se mêle d'éc
est de se proposer une fin qui soi
moins utile à quelque chose, & qui
glorieuse à quelqu'un : s'il manque
ce point essentiel à son entreprise
semble qu'il ne reste plus de ressour
sa reputation que dans l'art de se
guiser pour éviter l'infamie.

Mais quoyqu'on puisse dire
lorsque la fin que se propose un
teur n'est ni utile ni honnête
Motif de la Honte, qui le porte à se
cher, ne peut manquer d'estre hon
en quelque sorte, ou du moins
pour luy : il est toujours fâcheux q
tel Auteur ne puisse éviter la comp
son qu'on peut faire de luy avec
fille qui s'abandonne, & de son
avec un bâtard qui a honte de sa
sance.

Il n'étoit point rare parmi les
ciens de voir des filles, même celle
condition libre & de famille honn

dre d'honneur volontairement, & 2. Part.
idonner au desordre de gayeté de Ch. 5.
Les Romains s'étant apperçûs de
: heure que cette licence ne pou-
avoir que de tres-pernicieuses sui-
& que ces débordemens ne pou-
t produire que des inondations &
ivages sur les mœurs du Peuple,
nt tâché d'y pourvoir par un regle-
de Police. Le dessein de renfer-
ette licence dans quelques bornes
ivoit fait ordonner que toute fille
mme qui auroit conçu le dessein de
honorer, & qui auroit resolu de se
e publique, seroit obligée d'aller
ire inscrire chez le Commissaire ou
le, & changeroit de nom. Nous
s un exemple de cette pratique dans
les Comedies de Plaute, qui fait
combien elle étoit ancienne. *Nam-* Pænul.
dit ce Poëte, *hodie earum mutaren-* Act 5.
omina, facerentque indignum genere Scen. 3.
um corpore. v. 20. 21.
ais pour mieux sentir la justesse de
comparaison, vous devez sçavoir
lors qu'il s'agissoit de faire une au-
gure parmi le monde dans les inter-
s de leurs honteuses habitudes, ou
enoncer entierement au commerce
ur infame métier, elles reprenoient

2. Part. Ch. 5. leur veritable nom, & rentroient, pour ainsi dire, dans leur famille & dans la suite genealogique de leurs Ancêtres qu'elles étoient censées avoir interrompuë. C'est ce qui fait que nous considerons aujourd'huy les noms de plusieurs femmes de l'Antiquité, tels que sont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anasyrtopolis*, *Pandosia*, *Leophoris*, *Maniocopus*, *Ilipus*, *&c.* rapportez par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, sous lesquels elles ont esté déguisées dans tout le temps de leur prostitution.

Les Auteurs de telle condition qu'ils puissent estre dans le monde, sont considerez comme autant de personnes libres dans la Republique des Lettres. Cette consideration doit les retenir dans la crainte de se deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veüillent bien se resoudre à prostituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette espece de Republique) auroit dû les obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas esté portez par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principa-

ment à deux especes ceux de ce genre 2. Part.
qui le motif de la Honte a fait chan- Ch. 5.
r de nom pour se déguiser. Les pre-
iers sont ceux qui voulant divertir les
tres de ce qui les divertissoit eux-
êmes en écrivant, n'ont osé publier
ırs bagatelles, leur fadaises & leurs
dineries sous leur nom par l'appre-
nsion de se deshonorer.

Les seconds sont ceux qui croyant
e leur Prose galante ou leurs vers
oureux pourroient estre de quelque
ilité dans le monde, ont eu honte de
ur laisser porter leur nom, de peur
estre reconnus pour leurs peres, & de
us laisser envisager ces productions
mme les fruits de leur passion dére-
ée.

Les uns & les autres ont eu interest
ne point paroître à la teste de ces sor-
s d'Ouvrages, tels qu'ils estoient ail-
ırs. Il leur estoit important pour la
nservation d'une reputation qui leur
oit necessaire dans leurs emplois de
évenir la pensée qu'on auroit euë
'ils eussent rien fait qui fût indigne
la profession qu'ils exerçoient, ou
rang qu'ils tenoient dans le monde.
Il n'étoit pas de la gravité d'un Con-
ller de Bretagne de paroître Auteur

2. Part Ch 5. des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les avoüer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de reserver son nom de Noël du Fail pour son *Recuëil d'Arrests*, pour son *Histoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de luy faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon *le Rabais du Caquet de Frippelippes, &c* : du sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot : du Musicien du Roy de Norvegue, & du gendre du Roy Alcofribas pour les Faceties des deux Fumées freres d'un Prelat Pair de France, dont l'un estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel.

Avant l'instit de celuy du S. Esprit.

Je ne puis attribuer aussi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces pieces ne paroissoient pas assez graves ni assez dignes de la Profession Monastique à leur Auteur Theophile Folengi

Moine de Saint Benoist; Les Bernies-ques de Blonchier, parce qu'il estoit question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome ; & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce-qu'encore que l'Auteur ne passast dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comedien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prestre & un Docteur en Theologie connu sous le nom de Lopé de Vega. 2. Part. Ch. 5.

Dans l'autre espece de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligez de se cacher, on peut loüer au moins la discretion des Religieux, des Prestres, & des autres Ministres Ecclesiastiques, qui n'ont pas eu le front de se declarer Auteurs des galanteries, ou des obsceni-tez qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnestes gens du siecle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalizé tous les Fideles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la prudence pour se

déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli. Si la même Honte avoit pû le porter à les supprimer entierement, il auroit épargné à sa reputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte ; ç'auroit encore esté toute autre chose pour son avantage si la même honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Mercy & Docteur en Theologie, qui a fait paroistre ses Comedies sous le nom de Tyrso de Molina. Voila quelques exemples tirez des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avoüer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatuez de l'amour du siecle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lors qu'il leur est arrivé de renoncer au siecle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore esté possible de trouver un exemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que

ſſe joindre à tant d'Italiens & d'Eſ- 2. Part.
ols, qui ont pris le parti de ſe tra- Ch. 5.
: en perſonnes ſeculieres pour voir
ître leurs écrits libertins ou licen-
, plûtoſt que de les ſupprimer ou
s pleurer ſous l'habit Religieux.
ſemble que les Seculiers d'Eſpa-
& d'Italie ayent voulu prendre le
tepied des Reguliers. Si la Honte
ıpêché ceux-cy de mettre leur nom
teſte de leurs Pieces profanes &
onneſtes; vous diriez que ce ſeroit
ıne Honte opposée, que ceux-là
s avoir fait trophée d'Ouvrages
ılanteries, d'obſcenitez & d'im-
:, publiez hautement ſous leurs
s noms, ayent fait difficulté de
paroître leurs livres de pieté ſous
nêmes noms. C'eſt ce qu'on a re-
ιué en la perſonne du Marquis
ſera, qui aprés s'eſtre amuſé à
ɔoſer des Pieces indignes de ſon
, & les avoir neanmoins publiées
ſon vray nom de Dom Jacinte de
ılpando, ſemble avoir eſté honteux
ıroiſtre Auteur d'une Vie de Sainte
ıbeth de Hongrie, qu'il fit impri-
ſous le nom de Fabio Clement.
ıur joindre quelque Italien à cet
gnol, je vous alleguerai l'exem-

I, Part. Ch. 5.

ple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la teste de ses Livres de pieté un nom aussi décrié qu'étoit le sien. C'est peut-estre la plus favorable des raisons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celuy de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphrase sur les Pseaumes de Penitence, & de quelques Vies des Saints.

Enfin il semble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroistre Auteurs, quoy qu'ils estiment & qu'ils cultivent souvent les Sciences avec autant de soin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la reputation d'estre le plus sçavant homme de son Empire, mépriser celle qu'il pouvoit esperer de la peine qu'il avoit prise de composer des livres, & emprunter les noms de ses Affranchis ou de ses domestiques pour les mettre à la teste de ses propres Ouvrages, au lieu du sien. Et dans le commencement de nostre siecle les Allemans nous ont vanté l'un des plus sçavans de leurs Princes, comme le modele même de la

science, mais d'une science qu'il n'a-voit pas prétendu adopter, ny par conséquent qualifier de son nom. Il auroit pû le faire avec justice pour la science du jeu des échets, & pour l'art des chiffres & des écritures secretes. Mais il semble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit sur ces sujets qui l'ait porté à déguiser son nom d'Auguste de Lunebourg ; quoy que, à dire vray, il ne paroisse rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui sont d'un grand usage dans la politique & l'administration des Etats, & qu'il n'y ait rien aussi de trop bas dans la connoissance des échets, qui ont souvent fait la matiere du *passe-temps* des Grands. 2. Part. Ch. 5.

Les exemples d'un grand nombre d'autres Princes sçavans qui n'ont pas eu cette délicatesse en écrivant, nous font assez connoître que tous n'ont pas crû se deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui sans se donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laissé de vouloir honorer les Ouvrages d'autruy de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour ? Cela n'est que

I. Part. Ch. 5. trop ſuffiſant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais eſté generale parmi les Princes. Et afin de nous perſuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais eſté particuliere, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur une infinité d'Ecrivaïns ſans rang ou de condition privée, en qui cette Honte a paſſé au moins pour une veritable indifference, ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette Honte, cette indifference & ce mépris dans une plus grande évidence, pluſieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la teſte de leurs Livres.

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaiſie de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſa condition: & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaiſie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le deſſein de cacher la baſſeſſe de leur naiſſance ou de leur condition, plutôt que pour ſe cacher

x-mêmes, ne ſoit l'effet de quelque 2. Part.
ſſion, comme les autres Motifs dont Ch. 6.
vient de parler. Je vous permets de
nner à cette nouvelle paſſion un nom
que vous le jugerez à propos, ſi vous
imez mieux la réduire à quelqu'une
celles que les Philoſophes appellent
ſſions mêlées. Pour n'en pas multi-
er le nombre ſans neceſſité, vous
urrez la prendre pour une ſimple é-
ılation, ou pour une eſpece de Hon-
ıpprochant de la qualité de celle dont
ı eſté queſtion dans le chapitre pre-
ſent, ou enfin pour un mêlange d'é-
ılation & de honte. Car on ne peut
s diſconvenir qu'un homme qui cher-
e les moyens de cacher ſa baſſeſſe,
ıit quelque apprehenſion de tomber,
plutôt de demeurer dans cette eſpe-
d'infamie qu'il s'imagine y eſtre at-
:hée, & cette crainte n'eſt qu'un effet
la Honte. D'un autre côté un hom-
: dans cette ſituation, ſenſible a la pei-
de n'avoir pas les avantages qu'il
nſidere dans ceux qu'il void au-deſſus
luy, ne deſeſpere pas de les pouvoir
querir en changeant de nom pour tâ-
er de s'élever ; & cette eſperance join-
à ſa peine ne peut qu'elle ne forme
tte eſpece d'Emulation qui ſe trouve

2. Part. Ch. 6. cours, c'est sans affectation qu'ils montrent presque toujours qu'ils sont hommes dans leurs desirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë Republique des Lettres : mais quand il est questión de se contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'est alors qu'ils sont tentez secretement de penser, comme le reste des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne sont pas moins imaginaires que leur Republique, qui passe pour une vraye chimere dans l'esprit des gens du monde.

A dire le vray, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de se tirer de la bassesse du rang où ils étoient selon le monde, fussent fort persuadez de la solidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la reputation qu'ils avoient d'estre gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confusion que la plusspart ont esté trompez dans l'esperance qu'ils avoient euë que le changement de leur

nom seroit suffisant pour couvrir l'ob- 2. Part.
scurité de leur naissance, ou pour leur Ch. 6.
attirer quelque consideration dans le monde.

Ces moyens ont esté assez inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme siecle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils estoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur premiere condition. Quelque consideration qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expedient, il n'a pû les garantir de la misere dans laquelle ils sont morts, exposez la plûpart à la risée & au mépris de ceux qui avoient esté témoins des efforts inutiles qu'ils avoïent faits pour se rehausser en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité est venuë chercher en France ceux qui ont voulu suivre ces Italiens dans de semblables fantaisies. Je n'en veux point d'autre exemple que celuy du fameux Guillaume Postel. Vous sçavez, Monsieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en basse Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que sa naissance, ni

2. Part. Ch. 6. rien preſque plus inconnu que ſes pa-
rens. L'indigence & les miſeres qui
l'environnerent dans ſon enfance &
dans ſa jeuneſſe, ne luy donnerent pas
la penſée de s'élever au deſſus de ſa con-
dition. Mais la Fortune ayant enfin fa-
voriſé l'induſtrie & les travaux de ſes
études, il ſe laiſſa enfler le cœur par
ces ſuccés, & ſe voyant aſſez riche
des penſions du Roy François I. & des
appointemens de ſa charge de Lecteur
du Roy, il ſongea aux moyens de s'an-
noblir. Il voulut d'abord ſe prévaloir
du nom de Poſtel, à cauſe de ſa reſ-
ſemblance avec celuy des Pôtels ou
Poſtels Gentilshommes d'ancienne ra-
ce en Normandie. Voyant peut-eſtre
que la choſe ne rcüſſiſſoit pas à ſon gré,
ſoit qu'il n'euſt pas le conſentement de
Meſſieurs Pôtels, ſoit que ſes compa-
triotes ou ſes amis ſe mocquaſſent de
La Cr. du Main. 483. luy, il ſe fit appeller *Dolerie* du nom
d'une Seigneurie qui appartenoit effe-
ctivement aux Pôtels, & qui étoit
d'ailleurs le lieu de ſa naiſſance, dé-
pendant de la Paroiſſe de Barenton au
Dioceſe d'Avranches. Il auroit mieux
fait d'employer ſes talens pour acque-
rir de la ſageſſe plutôt que de la no-
bleſſe. Mais ſa vanité devoit eſtre punie
de

de la peine des insensez, & ce fut par une espece d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose, se contenta de le faire renfermer.

Il n'estoit rien de plus commun parmi les gens de Lettres des siecles passez, que de prendre le nom de leur pays ; & sans la connoissance que nous avons du caractere dont le genie de Postel estoit marqué, nous n'aurions pas attribué à sa vanité où au desir de cacher sa bassesse, la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la temerité de quelques personnes de nostre temps, qui ont voulu rendre feu Monsieur de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autruy, je suis neanmoins persuadé qu'il n'estoit pas moins honnête homme qu'habile Mathematicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sçait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté char-

2. Part. Ch. 6. mante par quel accident il estoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit euë pour la Geometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lors qu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne, & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce merite.

Nous ne nous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siecle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi a-t-il esté blâmé avant nous par la Croix du Maine, de s'estre appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui estoit des plus basses & des plus obscures.

p. 340.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Sçavans de l'Eu-

ette pratique de cacher la bassesse 2 Part.
uissance; il semble qu'ils se soient Ch. 6.
z à faire revivre une des coutu-
e l'Antiquité Romaine en suppri-
le nom de leur famille pour pren-
luy de quelque maison plus no-
: plus ancienne. C'est au moins
texte que nous ont donné ceux
e eux qui ont esté obligez de se
lre du soupçon d'avoir changé de
par vanité.

uns se sont mis en teste de fein-
s chimeres d'adoption sur le mo-
des adoptions usitées parmi les
ins, & de persuader à la posteri-
'ils estoient veritablement entrez
les familles illustres dont ils a-
e pris les noms. Les autres ont
idu se proposer l'exemple des jeu-
omains qui briguoient les Char-
& qui en qualité d'aspirans pre- Majorag.
t les noms des familles Patricien- Orat. X.
our tâcher de se les rendre plus p. 144.
ables, pour y trouver des prote-
s, & pour s'insinuer plus agrea-
ent dans l'esprit du Peuple.

n'y avoit rien de plus illustre dans
a ville de la Romandiole que la
le des Flaminiens au commence-

ment du siecle passé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaisie de vouloir se faire considerer encore par un autre endroit que celuy des Lettres, dont la connoissance luy avoit déja acquis quelque reputation. Il se procura de l'accés auprés de Flaminius chef de l'illustre famille dont il s'agit par le moyen de ses enfans qu'il instruisoit, & sous pretexte de luy faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il se fit appeller Flaminius. De sorte qu'ayant supprimé entierement le prénom de Jean, & luy ayant substitué celuy d'Antoine qui estoit le surnom qu'il avoit receu de son Pere, il ne voulut plus estre connu que sous le nom d'*Antonius Flaminius*, & se fit toujours passer depuis pour une personne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien soûtenuë par son fils qui estant passé de Boulogne à Rome, aprés avoir changé son second nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ay fait remarquer ailleurs, s'est fait considerer dans cette grande ville sous le nom de *Marcus Antonius Fla-*

tius non seulement comme le rejetton, *mais* encore comme la gloire & l'ornement de cette illustre famille d'Imole. 2. Part. Ch. 6.

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaisie des Sçavans dans tout son jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne se rendoit pas moins recommandable par son erudition particuliere, & par ses livres, que par les services signalez que sa belle Imprimerie rendoit à la Republique des Lettres. La premiere demarche qu'il fit pour cacher la bassesse & l'obscurité de sa naissance fut de quitter le surnom de sa famille, qui par ce moyen nous est inconnu, pour prendre celuy du lieu de sa naissance. Il se fit donc appeller d'abord *Aldus de Bassano* qui est le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Venise assez prés de Padouë. Ce lieu ne luy paroissant pas assez illustre dans la suite, il en quitta le nom lors qu'il se fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il estoit veritablement né dans cette derniere ville qu'il adoptoit pour sa Patrie, il se fit nommer simplement *Aldus Romanus*, & il ne signoit point ses lettres autrement, jusqu'à ce que la fantaisie luy *Aldus Bassiano.*

retint toujours depuis, en le qual
Aldus Manutius Romanus. Enfin s'é
insinué dans la connoissance, puis
l'amitié d'Albert Pio Prince de C
il voulut s'incorporer à sa famille
dans cette vûë il prit la liberté
nommer *Aldus Pius Manutius Rom*
sans que le Prince ou aucun autre s'
posât. Mais ses enfans & ses peti
se sont contentez du nom de Ma
dont les vrays Manucci ne leur o
mais fait un procés.

Il faut avoüer neanmoins que l
tique de se donner des noms ill
pour cacher l'obscurité de sa nai
ou la bassesse de sa condition, n
pas universelle en Italie parmi le
de Lettres. Nous connoissons de
vans qui avoient réüssi à supprime
nom & la connoissance de leur
ction, en se donnant d'autres no

la personne de Barthelemy Fer- 2.Part.
us, Conseiller & Ministre de l'E- Ch. 6.
de Ferrare au siecle passé. Il n'estoit
de plus vil, rien de plus obscur
sa naissance, ni rien de plus mise-
e que sa premiere condition. Mais
eauté de son esprit & l'inclination
l témoigna pour l'étude, luy ayant
trouver les moyens d'apprendre les
es Lettres & le Droit, il parvint
faire connoître au Prince Hercule
ste Duc de Ferrare qui le fit son
etaire. Ce Prince le trouvant de
en plus à son gré, & voulant en Major.
ne temps le tirer de la pauvreté où ib.d. p.
stoit sans estre obligé de luy ouvrir 270.
ourse, luy fit épouser la fille d'un 271.
rchand de fer qui estoit tres-riche.
sorte que Barthelemy par recon-
ssance envers son beaupere, porta
ours depuis le surnom de Ferrinus
es la suppression entiere du sien,
r marquer plus particulierement
c'estoit la marchandise du fer qui
oit enrichi par sa femme, comme
oit la bonté du Prince qui l'avoit
obli par ses Charges. Ainsi le nom
Ferrini effaça en peu de temps par
éclat celuy des plus illustres famil-
de Ferrare.

. Part.
Ch. 7.

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le desir d'oster l'idée que pouroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assez agreable à l'oreille.*

IL ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas esté d'une signification assez heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assez agreable à l'oreille, est une veritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans examiner si cette passion est un desir meslé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considerer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des temps, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chez les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce soit l'un des points qui nous font preferer les Anciens aux Modernes,

que ceux-cy n'ont pas témoigné au- 2. Par
nt de force d'esprit que ceux-là con- Ch. 7
: les impressions que les noms peu-
nt faire lors qu'ils frapent l'imagi-
ation par ce qui se rencontre d'ex-
aordinaire ou de choquant dans leur
ons ou dans leur prononciation.

Il est certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-estre rien de moins raisonnable que les consequences que de certains Ridicules de ces derniers siecles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui se croyent presque tous plus éclairez que le reste des hommes semblent avoir esté moins persuadez que les autres de la bassesse & de la puerilité de ceux qui s'arrestent à ces badineries. Et il est assez surprenant que malgré la connoissance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroistre de l'usage & du goust des Anciens sur ce point, ils se soient rendus quelquefois plus sensibles que les autres à cette fausse délicatesse, jusqu'à vouloir changer leurs noms, & renoncer, pour ainsi dire, à leur famille, sous pretexte de vouloir oster ou détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on au-

2. Part. roit pû former de ces noms.
Ch. 7. Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partisans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens semblent avoir en ce point sur les Modernes à la simplicité & à l'innocence de leurs temps, ausquels il faut avoüer que l'ingenuité paroissoit plus grande que dans les siecles posterieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'imposition de certains noms qui servoient à marquer, je ne dis pas seulement les defauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faisoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conceu beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquietude pour se défaire de ces noms, ou pour les changer en une langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, soit qu'ils ayent crû la malice de leurs temps montée trop haut pour pouvoir s'élever au dessus, soit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la medisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui

pouvoit dépendre d'eux, pour oster à la malice ou à la raillerie toute occasion de se joüer de leurs noms. 2. Part. Ch. 7.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'estoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient. Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit estre de la nature de ceux dont les gens du siecle ont coutume de tirer vanité. Rien n'estoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom : cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il servoit de surnom, qui ait jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre. *Lurco* Gourmand.

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand*, ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui disne du matin, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celuy de *Dorat*, & en Latin *Auratus*,

Part. à cause de l'un de ses Ancêtres qui fut
h. 7. appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous represente, c'est que ce même Dorat qui paroissoit honteux & dégoûté du nom de *Disnemandi*, ne fit point difficulté de donner sa fille Madelaine Dorat à un autre Sçavant du nom de *Goulu*, qui marque encore quelque chose de moins honnête que celuy de *Disnemandi*, & qui ne vaut gueres mieux que le *Lurco* des Latins. Aprés ce qu'il avoit fait pour son nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eust point fait inserer dans le Contract de mariage pour sa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non seulement son gendre, mais encore ses petit-fils ayent conservé ce nom; & l'ayent rendu même immortel dans la posterité, sans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner assez mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même chose du nom de *Gurges*, & même de celuy de *Nepos* chez les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celuy de *Gurges* jusqu'à la mort, & l'on peut ajoûter qu'il le portera tant qu'on

lera de luy dans le monde. 2. Part. Ch. 7.
s'en faut beaucoup que le nom
iate blé soit aussi odieux parmi nous
celuy de *Gurges*, ou celuy de *Ne-*
qui laissent dans nostre esprit l'idée
a friponnerie & de la prodigalité
lus vicieuse, & qui semblent ne
quer autre chose qu'un homme
a mangé ou dissipé son bien dans
débauches. Cependant un de nos
dernes, & de ceux même qui ont
porté le plus de reputation pour la
ité & pour la doctrine, nommé
nçois *Oüate-blé* s'est rendu plus sen-
e au sens de ce nom qu'aucun des
ens Romains ne l'avoit paru pour
y de *Gurges*, ou celuy de *Nepos*.
avoit suivi l'exemple des Sçavans
on siecle qui pour oster au vulgaire
onnoissance de la signification de
s noms, avoient coutume de les
ner en Latin, il se feroit nommé
t-estre *Vasta-bladus*, ou de quelque
e maniere capable d'exprimer le
n de *Gaste-bled*, ou bien *Oüatebled*,
n les Picards qui disent *oüater* de
are pour *gaster*, comme *Oüespe* de
pa pour *Guespe*. Mais il a jugé à
pos d'en détruire tout le sens & tou-
'idée en se nommant *Vatablus*, qui

2. Part. Ch. 7. ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puiſſe paroître imité ou figuré ſur la Grecque, comme ſeroit *Vambulus*, ou ſur la Latine comme pourroit eſtre *Vaſtabilis*.

Les anciens portoient ſans ſcrupule les noms des Animaux, & de ceux même qui n'eſtoient ni de bon augure ny d'heureux ſymbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de ſon ſurnom. Chez nous un Auteur du ſiecle paſſé, nommé *Pierre Piau* honteux du ſien voulut le ſupprimer, ou du moins faire perdre l'idée de ſa ſignification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'eſt ce qui a donné lieu à la bevuë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, penſant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne ſeroit pas tombé ſi ce *Piau* s'eſtoit appellé *Piculus*, qui eſt le diminutif de Picus. Il eſtoit plus court & plus naturel de conſerver ſon ſurnom en ſa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de la Pie, qui a eſté ſage de ne déguiſer ſon ſurnom ni en Latin ni en François.

La Cr. du M. p. 414.

Voulez-vous que nous raprochions le

mponius Vitulus & le *Mamilius Vitu-* 2. Part.
de l'Antiquité Romaine auprés de Ch. 7.
ophile Viaud de nostre siecle ? Les
miers qui ont toujours conservé leur
nom, ne serviront dans ce parallele
pposition qu'à faire voir la mauvai-
délicatesse du second. Theophile ne
toit pas le surnom de *Veau*, & il
voit rien à craindre de l'idée que
ivoit donner la signification de celuy
Viaud, qui estoit déja devenuë ob-
re & presque inconnuë. Neanmoins
proximité de l'un à l'autre luy fai-
it apprehender d'estre souvent tra-
it en ridicule par des gens aussi peu
ieux que luy, & de se voir exposé à
raillerie & aux brocards des rieurs
sa sorte, il se porta à le supprimer
tierement, sans en ajoûter d'autre à
i nom de baptême. Vous voyez que
Poëte Theophile estoit fort éloigné
goût des Anciens, puisque la seule
ibre ou la proximité d'un nom qui
luy plaisoit pas, estoit capable de
y faire peur. Mais ce goût pour la
nplicité & pour l'indifference n'étoit
s encore perdu parmi nous au quator-
éme siecle, puisque nous avons au
ombre de nos Poëtes de ce temps-là
i homme de qualité nommé Guillau-

1. Part. Ch. 7. me *Veau*, qui n'a point jugé à propos de ſupprimer ou de changer ſon ſurnom.

On a porté à Rome ſans deshonneur les ſurnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, ſans que la crainte des inſultes ait fait ſonger ceux qui les portoient à les changer ou à les ſupprimer. Aujourd'huy s'il y a un honnête homme qui ait reçu un nom d'une ſemblable ſignification parmi ſes parens, il ſe trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article ſi prés du nom, qu'il ne paroiſſe faire qu'un ſeul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms ſervent à marquer autre choſe, & pour ôter tout ſujet d'y faire de ſottes alluſions.

Dans les dix & onziéme ſiecles il y avoit à Rome une famille conſiderable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'eſt à dire, Groïn de porc, ſans que perſonne s'aviſât de repreſenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde ſe ſoûtenoit encore alors dans une ombre de la ſimplicité ancienne, & il ſemble que les noms de la ſignification la moins heureuſe eſtoient encore en ſûreté contre la médiſance ou la riſée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Poſſevin met au nombre des Auteurs,

qui a esté sans doute le principal or- 2. Part. Ch. 7.
nent de cette famille, quitta le sur-
n de *Bocca-porci*, lors qu'il fut élevé
Pontificat. Mais il faut ignorer la
tique qui s'étoit introduite à Rome
ais quelque temps touchant le chan-
ent des noms lors qu'on devenoit
e, pour s'imaginer que ç'ait esté le
ble desir d'ôter l'idée du sens de ce
nom, qui auroit esté cause de sa sup-
ssion. Il suffit pour détruire cette
gination de faire remarquer qu'il
tta en même temps son nom de
tre, qui ne luy pouvoit estre qu'ho-
able d'ailleurs, pour prendre celuy
Sergius.

Decius Mus ne remplit pas un des
ndres endroits de l'histoire Romai-
& le surnom de *Mus* n'a jamais
de tache au nom de sa famille.
ux qui ont esté nommez *le Rat* par-
nous, n'ont peut-être pas jugé si
orablement de ce nom. Les uns par
onction de l'article se sont fait ap-
ler *Lerat*, & les autres par l'addi-
n d'une lettre *Lesrat*. Mais au sujet La Roq. de la Lôtiere pag. 96. des noms.
ces derniers je ne prétens pas m'op-
ser à l'autorité de ceux qui rejettent
témoignage d'un Auteur de nostre
nps, qui soutient que Messieurs de

2. Part. Ch. 7. Lesrat celebres Magistrats dans An
& dans Rennes au siecle passé &
celui-cy, ont eu recours à cet arti
pour changer & déguiser leur surr

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* r
point esté rejettez des anciens Rom:
Annior. &c. & ils ont esté employez pour la di
ction des branches de quelques fa
les qui sont encore aujourd'huy
connuës dans l'histoire. Parmi nos
dernes il semble que les Gens de
tres sur tous les autres ayent fait
culté de porter en langue vulgair
noms de même nature. Nous voyo
Jerôme le Bouc, qui a déguisé en
un surnom qui ne luy plaisoit pas
langue maternelle, & qui s'est fai
Bock en Allem. peller *Hieron. Tragus.* Nous avor
aussi quelques Chevreaux & que
Chevreüils, qui ont employé le
de *Capreolus* pour changer leurs
noms en une langue que le vul
n'entend pas. Mais nous avons d'ail
d'autres exemples d'Auteurs de n
nom, qui n'ont pas eu la même
blesse, quoi qu'ils ayent écrit en L
& nous pouvons nous contenter
leguer celuy de Simon le Bouc,
seiller à Valenciennes, pour tou
autres.

mi les Romains nous voyons des 2. Part.
ınes arrivées aux premieres Char- Ch. 7.
: la Republique ou de l'Empire
es noms de *Taurus*, de *Caballus*, Corn.
nus, & d'*Asina* même, nonob- Scipio.
la difference du sexe, sans qu'il Asina
ru que ces personnes fussent des-
:ées par ces sortes de noms. Dans
:rniers temps on a remarqué par-
ɔus des familles du nom de *Poul-*
& de Cheval. Les Sçavans qui se
trouvez de la premiere, n'ont pas
ḙ le surnom qu'ils avoient reçu de
peres. Les uns ont changé le nom
ullain en *Paulin*. Lat. *Paullinus*,
stoit fort connu & fort honorable
l'Empire & dans l'Eglise. Les au-
ont travesti *Poullain* en *Pavillon*
l'artifice de l'anagramme. Mais
la famille du nom de *Cheval*, au
de recourir à l'industrie de quel-
Sçavans qui auroient pû tourner
om en quelque langue étrangere,
.e déguiser de quelque autre ma-
: que ce fust, elle s'est addressée
Puissances, & elle a obtenu des
:res du Prince, portant pouvoir de
ıanger, ou de le supprimer entiere-
ıt, pour en prendre un autre. Ce
:lle a fait avec succés.

2. Part. Ch. 7. Les Anciens portoient avec pl
nom de *Brutus*, qui eſt l'expreſſic
me de la folie ; celuy de *Bellutus*
marque la reſſemblance de la beſ
même celuy de *Beſtia*, qui eſtoit a
à l'une des familles de la Maiſc
Calpurniens : au lieu que s'il ſe t
parmi nous un nommé *la Beſte*
Bete, il devient honteux de ſon
dés que la ſcience le rend un pe
rieux de gloire. Nous en connc
parmi nos Auteurs, qui non
tens de vouloir détourner la ſigi
tion de ce mot en ſe donnant le
Latin de *Labitus*, ont pris auſſi
berté de ſe nommer en François
Bite, croyant que le changemer
ne ſeule lettre ſeroit capable d'ôi
dée que nous avons du nom de l
te. C'eſt par un ſemblable artific
quantité d'honnêtes gens de noſtr
en ces derniers temps ſont ve
bout de ſe faire appeller *Pallare*
tu, *Bodin*, *Collin*, *Ponſſe-motte*
ſans avoir fait autre choſe que r
cher, ou ajoûter, ou ſeulement
ger une ſimple lettre.

Les Anciens avoient quelquefc
noms pris des profeſſions & de
tiers les plus bas & les plus vils.

bulcus estoit attaché à la famille 2. Part.
niens, celuy de *Fullo* estoit pour Ch. 7.
ustiens. On ne parloit point dans
milles de les changer ou de les
mer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a
ce me semble, qui soit plus hu-
it que celuy de *Bubulcus* : nean-
un Sçavant du siecle passé a ju-
ropos de le supprimer, en se fai-
ppeller *Turnebus*, & en François
be, jusqu'à ce qu'ayant découvert
oble & assez ancienne famille de
andie du nom de *Tournebû*, il s'est
donné ce nom pour le commer-
nostre langue, & l'a fait passer à
fans & à sa posterité. Nous avions
ant luy, & même parmi les gens
ttres, des *Le Bouvier* & des *Le*
er, qui n'avoient point paru si dif-
.

ous pouvons continuer la même
ion à l'avantage de quelques Sça-
du nom de *Porquier* & de *Porcher*,
n'ont pas cru devoir changer,
ue leur conduite semble blâmer la
délicatesse d'un moderne, qui a
du détourner l'idée de ce nom en
rnant d'une maniere étrangere, &
ppellant *Choerobosque*.
l'égard du nom de *Foullon*, qui

2. Part. Ch. 7. n'a rien de trop avilissant, nous
noissons un Auteur contemporai
Turnebe, qui a mieux aimé s'app
Gnapheus à la Grecque, que de pre
des Latins le nom de *Fullo*, parce
ce dernier ne paroissoit pas assez ét
ger pour faire perdre l'idée du sen
ce nom au vulgaire. Nous pouvon
re la même chose de ceux d'*Hama*
gus, de *Lithodomus*, d'*Artopaeus*
autres noms de métier que les Aut
ont emprunté des Grecs.

Celuy de *Bourreau* sert à marque
personnes d'une profession plus od
se à la verité, & il ne s'est pas
contré d'homme de bon sens qui ai
trouver mauvais qu'une famille ho
te & considerée dans la Tourain
pris le parti de le changer en celu
Boireau, qui a esté porté depuis
quelques Auteurs. Il ne se peut rie
leguer de plus propre pour la justi
tion de ce changement, que l'appr
tion des Puissances legitimes & l'a
rité des Lettres patentes du Prince

té ; & qui plus est, nous connoissons 1. Part.
Moderne qui n'a point esté honteux Chap. 7.
: faire appeller dans le monde &
; ses livres *Hector Capycius Latro.* *Ist Neapolit.*
es Anciens ne faisoient aucune dif-
.té de porter des noms qui mar-
ient les defauts du corps. Rien n'est
; commun parmi eux que les sur-
ıs de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus* ; de
vus, de *Fronto* ; de *Naso*, *Silus*, *Si-*
; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pætus* ;
Labeo, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus* ; de
sus, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucosus*,
. Parmi les Modernes un sçavant
ppelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Tê-*
Grosse-teste, *&c* ? aussi-tôt vous le
rez transformé en *Strabo*, en *Scævo-*
en *Cephalus*, en *Capito*, &c. autant
honte pour un nom de famille que
amour pour l'Antiquité. Ne croyons
ırtant pas que tous nos Modernes se
ent laissez aller à un semblable ca-
ce. Nous en avons connu de nostre
ıps, à qui le bon goût & la droite
son ont fait retenir les surnoms de
Bossu, de *le Camus*, de *Fronteau*, de
stu, *&c.* qu'ils avoient de leurs peres,
oi qu'ils sçussent assez de Grec & de
tin pour y trouver des noms équiva-
ıs aux leurs.

2. Part. Ch. 7. Enfin un Conful Romain, fans fe soucier de fçavoir fi le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre furnom que celuy de *Juncus*, pour diftinguer fa famille d'avec les autres familles de la Maifon des Emiliens. Dans ces derniers temps un grave Miniftre, un Theologien Reformé, nonobftant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans fa Religion, femble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, qu'il avoit reçu de fon pere avec les premieres teintures de la Foy Catholique. Lors qu'il fe défit de ces impreffions, il voulut auffi changer de nom, & fe garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de fe faire reconnoître par ceux qui auroient fçu un peu de Latin; mais il fe donna celuy de *Junius*, qu'il fçavoit eftre celuy d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entierement oublié fon nom, lors qu'il publia fon prétendu Curopalate, dont il ne fçavoit pas même le nom, fous le mafque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre chofe que du jonc en langue Hebraïque.

Æmilius Juncus.

ou Du Jon.

Georgii Codin.

On ne doit pas au refte attribuer à aucune défenfe qu'il y eût à Rome de

changer

r de nom cette attache scrupu- 2. Part. Ch. 7.
ue les anciens Romains témoi-
t pour conserver leurs noms de
, tels qu'ils fussent. Il estoit li-
chaque particulier d'en user com-
uy plaisoit. Mais ils ne croyoient
e l'usage de cette liberté pût se
r sans ingratitude envers leurs
, ou du moins sans quelque indif-
e vicieuse pour le nom & la gloi-
eur famille. C'est ce qui paroît
palement par la fermeté que té-
a Ciceron pour retenir son nom,
u'il fut sollicité de le changer.
que témoigne que ce fut dans le
de son élevation aux Charges de
publique, que ses amis luy firent
ce sur ce point, ne jugeant pas
n nom, qui ne marquoit qu'une
de legume, fût capable de ré-
e aux honneurs qu'il avoit à soû-
Il ajoûte que Ciceron leur répon-
une maniere fort éloignée de leur
e, & que par un mouvement de
mption, qui convenoit assez à un
ambitieux de sa sorte, il leur pro-
e rendre ce nom de Ciceron, qui
paroissoit si bas & si obscur, plus
& plus éclatant que *celuy des*
es, des Catules, &c.

H

2. Part. Ch. 7. Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiecle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſez conforme à l'eſprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur eſtoit le celebre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chimeres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilege prétendu de la Fierte de S. Romain contre le Chapitre de Roüen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiſcretion de le joüer, ou de luy inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire „ en ces termes : Si mon nom luy dé„ plaît, dit-il, je n'ay pas déliberé de „ le changer à ſa fantaiſie, l'ayant reçu „ de mes Predeceſſeurs, auſquels je ne „ voudrois pas faire cette injure. Je di„ rai ſeulement qu'il a eſté celebré en „ ce Royaume par pluſieurs grands Per„ ſonnages qui l'ont porté depuis plus „ de deux ſiecles.

Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.



IAPITRE VIII.

, Le dessein de sonder les esprits ielque chose qui pourroit paroî- iveau, où dont le succés seroit iin.

x qui connoissent le caractere la Défiance, peuvent entrer 1 coup dans la pensée que j'ay ésignant ce septiéme Motif de er ou de déguiser son nom par n de sonder les esprits sur ce rroit paroître nouveau dans un 'on rend public, ou qui pour- suivi d'un succés douteux. On e que c'est une Défiance dont irds sont doubles. Elle ne se pas de s'arrêter sur la capaci- forces d'un Auteur, elle re- icore les dispositions fâcheuses rables d'un Lecteur.

uteur qui se défie de ses pro- :ces, sans songer aux disposi- un Lecteur, n'a de la hardiesse ju'à un certain degré. Il faut ait pour se resoudre au milieu pprehensions, à exposer son Ou-

3. Part. Ch. 8. vrage au jugement public, mais i
a point assez pour vouloir courir er
sonne le même hazard que celuy
fait tenter à son livre. Celuy qui
défie que de la disposition des Lect
n'a point lieu d'un autre côté d'es
grand secours de sa présomption.
te la connoissance qu'il peut avo
sa propre suffisance n'est point ca
de luy tenir lieu de caution en
rencontre.

C'est pourquoy de quelque côté
se tourne cette defiance, elle peut
considerée comme un trait de sag
lors qu'elle porte un Auteur à se
tre dans la précaution de retirer d
livre son nom & les autres mai
qui pourroient servir à caracteri
personne.

Il y a deux manieres de se dér
au Public dans le motif de sonde
esprits des autres, & de laisser
ses écrits au jour sans s'y exposer
même. La premiere, est celle de c
derer son propre Ouvrage comme
luy d'un étranger qui nous seroi
connu, de se mesler sous le ma
dans la foule des censeurs pour co
faire l'indifferent, & de se mettr
devoir de se juger soy-même avec

liberté qui ne soit point gesnée ni sus- 2. Part. Ch. 8.
pecte d'affectation.

L'autre est celle de ne se point montrer sous quelque apparence que ce soit mais de se tenir caché, pour ainsi dire, derriere son Ouvrage, afin d'estre toujours en état d'écouter les jugemens differens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'est selon la premiere de ces maximes que Saint Gregoire de Nazianze se mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Aprés avoir composé son Livre de la Foy, il témoigna estre en peine de sçavoir les jugemens qu'on en devoit faire. Mais Præf. a lib. de Fid. il s'imagina qu'il s'en feroit peu de sinceres, sur tout parmi les ennemis de la Foy qu'il combattoit, & parmi ses amis particuliers, à qui ses interests pourroient estre plus sensibles que ceux de l'Eglise & du Public, s'il laissoit son nom à la teste de son Ouvrage. Afin de laisser une liberté entiere aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de se dépoüiller d'abord de la proprieté de son Livre, & de l'envoyer à un de ses amis, à qui seul il devoit confier le secret de cette affaire, pour le publier sans faire connoistre le

2. Part. Ch. 8. nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des personnes éclairées & prudentes, parce qu'estimant le jugement de ces personnes infiniment plus que celuy des autres, il estoit d'autant plus important de leur dérober la connoissance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit estre plus libre & plus desinteressé. Vous comprenez aisément que cet expedient ne pouvoit manquer de réüssir à S. Gregoire, & qu'il luy donna les moyens d'affecter autant d'indifference & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit souhaiter.

La seconde maniere de sonder les esprits sans se faire connoistre, ne peut estre mieux representée que par l'exemple du celebre Apellés, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour se couvrir que son Ouvrage même, & qui se cacha derriere son tableau pour entendre de prés les sentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner sans estre obligé de paroistre.

Cet exemple plut si fort au P. Scheiner Jesuite & Mathematicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an

1612. ſous le nom d'*Apelles poſt tabulam.* Son deſſein eſtoit d'expoſer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du ſoleil, & de quelques aſtres nouveaux, ou plûtôt de petites Lunes à Ingolſtad l'an 1611. Comme il doutoit du ſuccés de la choſe, ou du moins de la maniere dont elle pourroit eſtre receuë, à cauſe que la nouveauté ſemble avoir toujours quelque choſe de choquant & d'odieux, il eut la précaution de ſe cacher pour ſonder les eſprits avec plus de ſeureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apelles à demi : ayant entendu les jugemens que pluſieurs Ignorans & quelques Sçavans porterent de ſon Ouvrage, il ne daigna point ſe remuer pour les premiers, mais il voulut bien ſe découvrir pour ſatisfaire les derniers, & ſur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut diſputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du ſoleil & les Satelites de Jupiter.

2. Part. Ch. 8.

Au reſte, on ne peut nier que le motif de ſe cacher pour ſonder la penſée de ceux dont on recherche les ſentimens, ne ſoit l'un des plus honneſtes

2 Part. Ch. 8. & des plus loüables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'experience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoistre.

L'on sçait qu'il n'y a gueres de préjugé qui soit plus fort sur nostre esprit que celuy qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise reputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifference. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considerations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de nostre propre raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remedier à cet inconvenient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la verité ou à la solidité des choses qui y sont traitées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver

:e à la judicieuſe précaution des 2. Part.
rs qui ſuppriment ou déguiſent Chap. 8.
nom à la teſte de leurs Ouvrages
qu'ils jugent que ſa connoiſſance
apable de nuire à la liberté des ju-
ens qu'on doit faire de leurs Ou-
ges.

CHAPITRE IX.

Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroiſtre par leurs Livres, qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui negligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la veritable Modeſtie a coutume de produire dans l'eſprit des Auteurs, ne manquent gueres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui eſt recherché avec tant d'empreſſement & d'avidité par les idolâtres de la reputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modeſtes que ceux qui ont ſupprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous ſerions obligez de reconnoître que la Modeſtie ſeroit l'une des quali-

2. Part. Ch. 9. tez les plus rares de celles qui peuve[nt] ſe rencontrer dans les Ecrivains. Il fau[t] pour l'honneur de la profeſſion des Au[teurs] reconnoître que la déclaration in[genuë] de ſon nom à la teſte d'un li[vre] n'eſt pas toujours un obſtacle [à] cette belle vertu. On peut dire mêm[e] qu'il ſe trouve quelquefois plus de vé[ritable] Modeſtie dans un Auteur qu[i] n'auroit point la préſomption de croi[re] que la gloire viendroit le cherch[er] au ſeul bruit de ſon nom, que dans ce[luy] qui feroit ſemblant d'apprehend[er] un pareil inconvenient s'il déclaro[it] ſon nom.

Il y a pourtant cette difference en[tre] deux Auteurs dont l'un exprime [&] l'autre ſupprime ſon nom; que le pr[e]mier ne peut échaper à la gloire qu['il] prétendroit fuïr, parce qu'elle s'attac[he] à ſon nom; au lieu que l'autre trou[ve] toujours moyen de ſe ſauver à la fa[veur] de ſon obſcurité, & qu'il pe[ut] faire tomber cette gloire à terre, [ou] du moins la détourner de luy tant qu['il] demeure inconnu, & qu'il ne luy do[n]ne point de priſe.

Mais pour ne vous entretenir que [de] ceux de la derniere eſpece, il faut vo[us] faire remarquer que cette Modeſtie q[ui]

les porte à se cacher par la suppression ou le déguisement de leur nom peut estre considerée de deux manieres selon la diversité des vûës ou de la fin que les particuliers ont coutume de se proposer dans ce Motif. On peut la considerer comme une vertu Chrétienne, ou simplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modestie humaine & morale cette vertu que nous considerons comme une espece de moderation pour les sentimens de l'esprit, comme il y a une autre moderation qui regarde la direction des sens du corps, & comme une qualité qui tient une espece de milieu entre l'Ambition & la mauvaise Honte que les Grecs appelloient *Dysopie*. 2. Part Ch. 9

La Modestie Chrétienne est une vertu qu'il est assez difficile de separer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes extremitez à fuïr qui sont l'orgueil & la bassesse; elle a la même affectation à craindre, & la même profanation à éviter. Elle doit estre ménagée à peu prés de la même maniere, & dispensée avec la même discretion, & pour me servir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même

. Part. Ch. 9.
poids, & sur la même mesure. S'il y avoit quelque difference à mettre, je crois qu'on pourroit la faire consister en ce que l Humilité établit ordinairement son siege dans le cœur de l'homme, selon les maximes de nos Maîtres en spiritualité ; au lieu que la Modestie dont il est question, semble resider principalement dans l'esprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modestie rentre dans la même notion de l'Humilité, puis qu'elle n'est autre chose que cette *Pauvreté d'esprit* tant vantée, & tant recommandée dans nostre Religion ; à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'assigner les premiers rangs de la Beatitude.

On peut assurer même que cette Modestie ou Pauvreté d'esprit libre & volontaire merite d'autant mieux la qualité d'humilité, qu'elle semble estre encore plus contraire que l'humilité simple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'exerce particulierement dans l'esprit comme dans le poste le plus commode & dans le centre naturel de sa domination. C'est une humilité qui doit estre d'autant plus grande qu'elle se forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voila peut-estre l'idée la plus avantageuse que l'on puisse se former de la Modestie, lors qu'elle est veritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui méprisent sincerement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui negligent serieusement de recueillir les fruits passagers & perissables de leurs travaux. C'est de cette Modestie & de cette humilité qu'on a pretendu loüer Moyse & la plusspart des autres Ecrivains sacrez tant de l'ancien que du nouveau Testament, qui se sont rendus Anonymes, afin de laisser à *Dieu* toute la gloire de leur travail. 2. Part. Ch. 9.

Il faut avoüer que les exemples de cette conduite sont devenus assez rares depuis la mort de S. Jean l'Evangeliste; & quoy qu'on puisse attribuer cette rareté à diverses autres occasions que les Auteurs Ecclesiastiques ont euës de faire usage de leur Modestie & de leur humilité, il est vraisemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus souvent pris le parti de supprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'apprehender que les Heretiques n'abussassent de leur

exemple, comme il est arrivé à ceux
2. Part. Ch. 9. qui ont mis cet artifice en usage pour surprendre les Fidelles.

De tous les exemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celuy de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jesus Christ. On peut dire que la modestie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à present de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire merite d'estre mise au rang des plus petits sujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Benedictins & les Chanoines Reguliers se sont déclarée à cette occasion est une des plus longues & des plus memorables qu'on ait encore vûës dans la Republique des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finisse sitost ; & quoy que la situation des esprits de part & d'autre paroisse assez tranquille, il est visible que ce calme est plûtôt l'effet d'une simple treve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modestie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains

:urs talens ; & que de l'autre ils
:nt traité que des ſujets neceſſai-
ɔu utiles pour l'inſtruction du Pu-
ou des Particuliers. Je mets en ce
tous les Ouvrages generalement
tendent à conſerver ou à exciter
ıarité & toutes les vertus avec leurs
ndances, tels que ſont les Ouvra-
que nous appellons *Paranetiques*,
:ernant les Exhortations ou Inſtru-
ıs à la fuite du mal & à la pra-
: du bien ; *Aſcetiques* ou livres
tuels pour les exercices de pieté ;
ſtiques, ou Livres de Meditations
le Prieres. Je mettrois auſſi dans
ıême rang tous les écrits Anony-
faits pour l'explication, l'éclair-
ment ou la défenſe des Veritez
ologiques, ſi nous ne ſçavions que
:rainte & d'autres paſſions ont ſou-

2. Part. Ch. 9. cy ne se montrent au Public en au
maniere que ce soit : de sorte que
réüssissent à demeurer parfaitemen
connus, comme on le doit suppose
rendent inutiles les éloges & la re
noissance de ceux qui profitent de
livres. C'est en quoy ils font éclater
Modestie, tandis qu'ils ont soin d
cher tout le reste. Ceux-là se mon
au Public d'une maniere different
celle qui leur est naturelle ; en quoy
ne peut pas dire que consiste la M
stie, à moins qu'on ne veüille la
fondre avec le déguisement & la fi
cherie. S'il est glorieux parmi les l
mes d'avoir quelque nom dans le r
de, celuy qui méprise cette espec
gloire, semble estre l'homme qu
veut point porter de nom, plutôt
l'homme qui s'en donne un faux : p
que ce dernier n'évite pas la gloire
s'attache à ce faux nom, lors qu'e
est attirée par le merite de son ouv

Il en faut excepter neanmoin
noms qui semblent n'estre faits que
l'humiliation & le mépris. Rien
plus propre à conserver la Mo
que ces sortes de noms, parce
n'est rien dont la veritable Mo
s'accommode mieux que l'humili

mépris : & l'on peut dire que l'hu- 2. Part.
tion dans ce cas-là est au Pseudo- Ch. 9.
: ce que l'obscurité est à l'Anony-
n'étant pas beaucoup plus avanta-
à un homme d'estre mal connu,
de n'estre point du tout connu.
elle des noms faits pour l'humi-
n & le mépris ceux qui pourroient
de la nature de celuy d'*Idiota*, qui
vi long-temps à cacher Raimond
ani ; & de *Dacrianus* ou de *Pleu-*
emprunté par Louis de Blois, dit
us. On ne fera point difficulté de
orter l'invention de ces noms à la
estie ou à l'humilité ingenieuse de
eux celebres Abbez, lors qu'on fe-
flexion sur la pieté qui a paru dans
actions, & qui éclate encore dans
Ouvrages.

'est un usage qui n'estoit point in-
u aux Chretiens de l'Asie & de la
e du moyen âge, comme il paroît
e nom d'*Hamartole*, ou Pecheur,
i'est autre que George Syncelle, de
ious avons la Chronique, & par
y de *Tapinus*, & en Latin de *Mi-*
s, qui sert à déguiser saint Jean
Damascene, si toutefois l'on peut dire
nos Critiques ne se trompent pas,
d soûtiennent que c'est le nom

Le nom de Tapinus a esté pris aussi par un Patriarche de CP. nommé Jean.

I. Part. Ch. 9. ordinaire que ce Saint prenoit, lorſque ſa modeſtie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage.

Labb. Nova Bibl. MSS. pag 388. & 387.

Le nombre des modeſtes Pſeudonymes ſeroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui ſe ſont déguiſez ſeulement ſous des noms d'humiliation. Avoüons qu'il s'eſt trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de Dieu & l'utilité de ſon Egliſe, ont eſté portez à écrire par le motif d'une veritable Modeſtie, ſur tout lors qu'ils ne ſe ſont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion comme pourroient eſtre ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Natanaël Nezeckim*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de ſainte Foy*, d'*Eugenius*, d'*Euſebius*, d'*Athanaſius Vincentius*, & de divers autres qui ſemblent renfermer l'idée de quelques ſentimens un peu trop avantageux, que les Pſeudonymes auroient voulu témoigner pour eux-mêmes en ſe cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruiſent point la Modeſtie de ces ſortes d'Auteurs, quoy qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je ſuis

adé que les noms qui ne marquent 2. Part
chose que l'amour de la retraite, Ch. 9.
vertu, de la paix, de la verité, &c.
point fait d'obstacle à la Modestie
ceux qui les ont employez, quoi-
'abus que plusieurs ont fait des
de *Philarete* & de *Philalethe* sem-
s avoir rendus autant suspects de
mption par raport à la vertu & à
ité, que l'est devenu celuy de *Phi-*
be par rapport à la sagesse, non-
nt la Modestie de ceux qui l'a-
it pris d'abord au lieu de celui de
us, aprés qu'il fut devenu suspect
nité.

n un mot je croy que la Modestie
ienne n'a eu rien à souffrir sous la
part des noms que nous considerons
ne simplement *Appellatifs*, lors
n n'y remarque rien de contraire
verité; ni par consequent sous ceux
paroissent conformes à la profession
Chretien & au caractere du Chri-
isme, tels que pourroient estre un
plicius, un *Peregrinus*, un *Anasta-*
, un *Renatus Christianus*, un *Phila-*
he, un *Phileremе*, un *Eremicola*, un
natophraste, un *Christodule*, & mê-
un *Theophile*, si son Ouvrage traite
Amour de Dieu; & un *Timothée*,

2. Part. Ch 9. s'il parle de la crainte de Dieu, o
travaille visiblement pour l'honne
Dieu.

Car on peut dire que c'est prin
lement par cette consideration qu'ı
lebre Auteur Ecclesiastique du cin
me siecle a persuadé au Public, ¿
particulier à un Evêque de France
mé Salonius, qu'il n'avoit esté pc
prendre le nom de *Timothée*, qu
un motif de Modestie chretienne.
Auteur, qui est connu dans toute
glise sous le nom de Salvien de
seille, ayant esté découvert & rec
par Salonius, qui avoit esté aut
son disciple, pour le veritable A
des quatre livres qui couroient le
de sous le titre de *Timothei libri
tuor ad Ecclesiam Catholicam tot
diffusam, &c.* & qui taxoient p
palement l'avarice des Ecclesias
de son temps, se trouva obligé d
pondre de sa dissimulation à ce P
& de remedier à quelques scrupule

soit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Imposteurs, pour avoir supposé faussement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien luy répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'ouvrage, ni pour la personne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il seroit aisé de juger par la nouveauté de la matiere & par d'autres caracteres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du temps present (c'est à dire l'état de l'Eglise du cinquiéme siecle) & qu'ainsi on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, sans l'accuser en même temps d'avoir perdu le jugement. Il ajoûte que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la supposition que son Auteur auroit voulu imposer à l'Apôtre Timothée : mais que si on luy fait justice, on reconnoîtra qu'il a esté tres-éloigné de cette pensée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puisse raisonnablement soupçonner d'avoir esté imputé à cet Apôtre.

Il est bon neanmoins de remarquer en passant, que Salvien a répondu en

2. Part. Ch. 9. cette occasion un peu trop affirmativement en faveur de la justice qu'il esperoit de la Posterité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du discernement de ses Lecteurs, parce que malgré la justesse de son raisonnement on n'a point laissé dans la suite des temps d'attribuer son ouvrage à Timothée Evêque d'Ephese, disciple & cooperateur de saint Paul Gesner. Sixt.Sen. Possev. dans le ministere de l'Evangile. Mais il n'est pas juste de rendre Salvien responsable de la bêtise d'autruy.

S'il a réüssi à faire voir qu'il n'y avoit point d'imposture dans la supposition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raisonné sur l'inutilité des questions que Salonius luy faisoit touchant ce nom ; parce, dit-il, qu'en matiere de livres on doit moins s'interesser au nom de son Auteur, qu'au sujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raisonnement ne l'a point empêché de satisfaire d'ailleurs la complaisance qu'il avoit pour Salonius, qu'il consideroit comme son fils parce qu'il avoit esté son Maître, & comme son Pere parce qu'il luy estoit inferieur depuis que ce disciple estoit devenu Evêque. Il voulut

donc répondre à deux questions qu'il 2. Part.
luy avoit faites, 1. pourquoy il s'étoit Ch. 9.
donné un nom étranger, 2. pourquoy
il avoit choisi celuy de Timothée plutôt
qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vuë avoit esté premierement d'obeïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & perissable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire celeste; & de ne pas briguer sottement auprés des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la relation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veüille bien comparer celuy-là à la main droite, & ceux-cy à la gauche, afin d'insinuer que les livres estant les largesses & les veritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lors qu'il dit: *Que vôtre main gauche ne sçache point ce que fait vôtre main droite, afin que vôtre aumône se fasse en secret: & vôtre Pere, qui voit ce qui se passe en secret, vous en rendra luy-même la recompense.*

Cette consideration seule estoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il

neant, non point par un ſe
d'humilité, mais par l'évidenc
verité. C'eſt pourquoy voulan
dans l'eſprit des autres pour tel
connoiſſoit en luy-même, il s'eſ
ſtenu de mettre le nom d'une p
qu'il voyoit ſi mépriſable, à
d'un Ouvrage fait pour la gl
Dieu, de peur que ſa baſſeſſe
neant ne diminuaſſent quelqu
de l'autorité d'un Ecrit, qui co
d'ailleurs une doctrine fort ſaine
utile, ſelon la perverſité de ce
là, où il remarque que l'on eſt
heureuſement accoutumé à ne p
paroles & les écrits qu'au poid
perſonne qui en eſtoit l'Aut
parle ſi mal du goût de ſon ſiecl

s'arrêtoit moins à ses discours qu'à sa personne. Il estoit donc question, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoissance de cet Auteur, pour ne point détourner son attention de dessus les choses dont il souhaitoit de l'instruire, & pour ne point laisser avilir le prix de son ouvrage par le peu de consideration que meritoit son Auteur. C'est la raison qu'il donne à Salonius de la suppression & du déguisement de son nom. 2. Part. Ch. 9.

Il répond ensuite à l'autre question, de sçavoir pourquoy il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiere de toutes les causes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiere question. Comme c'est à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la suppression de son veritable nom ; c'est à la crainte d'offenser Dieu qu'il souhaite qu'on attribuë la supposition de celuy de Timothée : parce, dit-il, qu'il avoit toujours esté environné de diverses apprehensions en composant son ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiere qu'il traitoit ou de la fin qu'il se proposoit. Outre que la moindre ombre du mensonge

2. Part Ch. 9. luy ayant toujours fait peur, il auroit crû pecher contre la sincerité, & contre la verité même, s'il avoit substitué à son vrai nom un autre nom qui ne luy eût pas esté convenable, & que par consequent il se seroit exposé au danger de perdre les fruits de son travail. C'est ce qui arrive souvent aux Pseudonymes, à qui le motif de la Modestie chretienne a sçû inspirer de se cacher à la maniere des Anonymes, mais qui pour vouloir passer outre ont tout gâté en se donnant de faux noms, & en alterant ainsi leur humilité par une apparence d'imposture.

Salvien n'avoit, ce semble, rien à craindre de ce côté-là, puisque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la teste de son ouvrage, ne devoit marquer autre chose qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui est une disposition dans laquelle tout homme, & particulierement un Chretien, se doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* signifie aussi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il se sert encore de cet avantage, afin d'entrer en parallele avec saint Luc, ou (pour parler d'une maniere plus conforme à sa modestie)

a de ſuivre l'exemple de cet Evange- 2. Part. Ch. 9.
:. Saint Luc n'a point fait difficul
de feindre un nom à la perſonne
ui il adreſſe ſon Evangile & ſes A-
;, & il l'appelle *Theophile*, voulant
quer qu'il écrivoit pour tout hom-
qui auroit l'amour de Dieu. Sal-
1 détourne un peu cette penſée pour
s perſuader que l'Evangeliſte crai-
nt qu'on ne s'imaginât qu'il auroit
eſſé ſes deux ouvrages à un homme,
avoit adreſſé à l'Amour de Dieu
me par un mouvement de reconnoiſ-
ce, comme à celuy qui avoit remué
ngue & gouverné ſa plume. Il veut
l en ſoit à peu prés de même du pré-
lu Timothée dont il eſt queſtion.
t, dit-il, l'*honneur de Dieu*, que
Auteur s'eſt propoſé dans ſes écrits,
me Saint Luc s'eſt propoſé l'*Amour
Dieu* dans les ſiens. On ne doit donc
trouver mauvais qu'il feigne que
: l'*Honneur de Dieu* même qui eſt
iteur de ſon ouvrage ſous le nom
Timothée, de même que c'eſt à l'A-
ır de Dieu que Saint Luc adreſſe
écrits ſous celuy de Theophile.
'oila, Monſieur, le raiſonnement
n Pere de l'Egliſe qui faiſoit hon-
ır à ſon ſiecle & à ſon pays. On

2. Part. Ch. 6. pourra juger par son exemple q
modestie n'est pas toujours inco
tible avec la supposition des noms
un Auteur déguisé. Je me suis co
té d'expliquer sa pensée sans m
jettir à le suivre pas à pas. M
respect qui est dû à un Auteur
poids me porte à vous represente
ses propres termes pour vous do
lieu de vous satisfaire par vous-m
en le traduisant à la lettre.

Quaeris à me, dit-il à Solonius
libellis nuper à quodam hujus tem
homine ad Ecclesiam factis, Tim
nomen inscriptum sit? Addis pra
quod nisi rationem vocabuli evid
expressero, dum nominatur Timothei
ter Apocrypha sint fortasse reput
Ago gratias atque habeo, quod d
ita judicas, ut pertinere hoc aestim
fidei meae curam, ne quid Ecclesi
operis vacillare permittam; scilicet
res summae salubritatis non sit mi
pretii per opinionis incertum. Suf
itaque ad excludendam penitus Ap
phi stili suspicionem etiam hoc solum
terat, quod superius indicavi libros
terica disputationis esse, & à praes
temporis homine divinarum rerum st
atque amore conscriptos. Carent

pocryphi suspicione, qui agnoscuntur 2. Part.
mothei Apostoli non fuisse. Sed requi- Ch. 9.
forsitan aliquis, quis ille auctor sit,
Apostolus non est? & utrum suum li-
lis ipsis, an alienum nomen inscrip-
it? Verum est, potest hoc quidem quæ-
Et certe quæritur, si inquisitio valet
fructum aliquem pervenire. Cæterum
infructuosa est, quid necesse est ut la-
et curiositas? in omni enim volumine
fectus magis quæritur lectionis quam
men Auctoris. Et ideo si profectus est
lectione, & habet quisquis ille est quod
est instruere lecturos, quid ei cum vo-
bulo quod juvare non potest curiosos?
.... Tria sunt quæ in libellis istis
quibus loquimur quæri possunt. Cur is
scripsit, ad Ecclesiam scripserit; &
um alieno nomine, & an suo? Si non
, cur alieno? Et si alieno, cur Ti-
hei potissimum nomen quod scribere-
elegerit? Aprés avoir satisfait à la
miere de ces questions, il continuë
ces termes. *Nunc illud dicimus quod*
ndum est, scilicet, cur in titulo li-
orum non sit nomen Auctoris? Cujus
licet una sit causa maxima, multa
men, ut reor, esse potuerunt. Ac pri-
illa veniens à mandato Dei, quo præ-
mur vitare omnibus modis terrestris

unde nos jubemur bona opera ...
secretò ; quia nulla sit major fidei
tio, quam quæ conscientiam vitat
num Deo teste contenta. Nesciat e
inquit Salvator, manus tua sinistr
faciat dextera tua, & pater tuus c
det in absconso reddet tibi. *E*
scriptori illi ad subtrahendum è
nomen suum atque celandum suffice
tantummodo causa potuit, ut quod
norem Domini sui fecerat, divinæ
conscientiæ reservaret & res comm
bilior Deo fieret, quæ famam pub
devitasset.

Sed tamen quod confitendum est
cipuum illud fuit, quia scriptor il
legimus, humilis est in oculis suis,
lis sibi, exiguum se penitus atque
mum putans, & hoc quod maju
mira fide, non officio humilitatis a
nta, sed judicii simplicis veritate

sunt. Omnia enim amodò dicta tanti 2. Part.
æstimantur quantus est ipse qui dixit. Si- Ch. 9.
quidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac penè tam nulla, ut qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fierent per nomen auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuò reversuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati præstitit ut alienum, sic timori atque cautela ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Part. 2. Ch. 9.

Positus itaque in hoc ambigua opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistæ sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam scriptor hic, de quo loquimur usus est argumento atque consilio. Conscius enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro Honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia rectè ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.

CHAPITRE X.

9. Motif. *La pieté de ceux qui veulent laisser des marques exterieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL semble qu'entre la modestie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Pieté dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre difference que celle du genre à l'espece, sur tout lors qu'on la considere telle qu'elle a esté representée dans la conduite de Salvien.

La Modestie se contente souvent de déterminer les Auteurs à se cacher simplement : mais lors qu'elle les porte à se cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque chose à sa gloire, ou à l'avantage de son Eglise, il me semble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Pieté ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Pieté rentre dans la notion generale de la charité, & reconnoître avec quelques pieux Pseudonymes qu'on peut se déguiser par charité, afin de servir les Fidelles avec plus de facilité ou

Part. de ſeureté ſelon la diverſité des occa-
. 10. ſions.

Mais lors qu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut diſtribuer des largeſſes ſpirituelles, le motif de la Pieté, dont on ſe ſent animé, ne doit plus eſtre diſtingué de celuy de la Modeſtie Chrétienne. Si c'eſt uniquement pour empêcher que la connoiſſance de la perſonne ne forme quelque préjugé contre l'ouvrage, & que cette prévention ne faſſe perdre le fruit qu'on en eſpere, on peut rapporter ce motif à celuy de la Prudence, ou à celuy de la Crainte dont il a eſté parlé ailleurs.

Il y a une autre eſpece de Pieté que nous avons coutume d'appeller Devotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent ſouvent fait changer de nom aux gens de Lettres. C'eſt ce qui eſt arrivé particulierement à ceux qui eſtant déja dans un âge avancé lors qu'ils ont receu le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occaſion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'eſt auſſi ce qui arrive encore tous les jours à la Profeſſion de la Vie Religieuſe dans une grande

ꝛtie des Monasteres de l'un & l'au- 2. P.
: sexe. C'est ce qui arrivoit autrefois Ch.
ns l'Eglise à plusieurs de ceux que
ɔn élevoit à l'Episcopat, & qui sem-
le estre réduit présentement à la pra-
ique qui s'observe au sujet des Sou-
verains Pontifes à Rome.

Quoy que la plûpart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques exterieures du changement de leur interieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puis qu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vray de dire que le Motif de Pieté qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celuy des premiers.

C'est une consideration suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet : quoy que Monsieur Naudé ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, &

les Religieux qui écrivent ſous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguiſez, en leur attribuant ſans diſcernement le mot de Seneque, *Perſonam malunt quam faciem.* C'eſt un ſentiment qu'on peut mettre au nombre de ſes Paradoxes.

1. Part. Ch. 10.

Maſc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Impoſture pour ſeduire les ſimples qui ne peuvent juger du fonds que par la ſurface, & pour abuſer de la bonne foy des autres.*

IL y a peu d'Auteurs Pſeudonymes qu'on ne puiſſe accuſer de ſuppoſition & de fauſſeté ; mais on ne peut pas dire de tous ſans diſtinction qu'ils ſoient coupables de menſonge & que ils ayent eſté animez de l'eſprit de Fourbe & d'Impoſture dans la ſuppoſition des noms qu'ils ont pris. C'eſt ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu deſſein de ſeduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguiſement pour abuſer de la bonne foy & des autres diſpoſitions de ceux

qu'ils ont entrepris d'inſtruire. 2. Part. Ch. 11.

Il n'y a donc gueres que l'intention de ces Auteurs qui puiſſe nous regler dans la diſtinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'exterieur aſſez ſemblable ; ce ſont à peu prés les mêmes manieres de ſe traveſtir, c'eſt le même tour de déguiſement, particulierement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimeriques que perſonne ne puiſſe revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autruy, afin de ſe faire paſſer pour ceux même qui ont porté ces noms avec reputation. Mais leurs vûës ſont entierement oppoſées, & cette oppoſition vient de la difference de leur fin & de leur objet.

Ceux qui ſe ſervent des noms d'autruy pour impoſer au Public, & ſur tout pour debiter des opinions pernicieuſes & des diſcours empoiſonnez ſous les noms des perſonnes de merite & de credit ne reſſemblent point mal aux Eſprits des tenebres, aux aſſociez du Pere du menſonge, qui ſe traveſtiſſent quelquefois en Anges de lumiere, ou en Hommes de Pieté ou de ſçavoir, pour nous ſéduire. Mais ceux qui n'en

usent de la sorte que pour faire le bien que l'on pourroit esperer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent estre comparez aux Esprits de lumiere qui se transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commissions celestes, & pour nous faire du bien en prenant des mesures plus proportionnées à nostre nature ou à nostre portée.

Vous ne m'accuserez pas, Monsieur, d'estre le premier qui ait consideré les Anges travestis en hommes comme les modeles de nos Pseudonymes, qui prenent la forme d'autruy dans de bonnes intentions. C'est une pensée qui est tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marseille il y a plusieurs siecles. Cet Auteur pour se mettre à couvert du blâme d'avoir supposé un faux nom à l'un de ses ouvrages, & pour montrer aussi que ce n'est pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arrester quand on lit son livre, allegue l'exemple de l'Ange Raphaël dont il est parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange non content de s'estre donné une apparence humaine comme les autres Ministres du Seigneur, avoit encore pris un nom supposé non pas de

chimere & de fiction, mais celuy d'u- 2. Part. Ch. 11.
ne personne connuë & estimée parmi
ceux à qui il vouloit rendre service
sous ce masque. Tobie le pere eut la
la curiosité de demander à l'Ange de
quelle famille il estoit, de quelle Tribu,
& par une suite ordinaire, quel estoit
son nom? Raphaël luy répondit: *Est-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire vostre Fils, ou le Mercenaire luy-même que vous cherchez?* *Genus quaeris Mercenarii, an ipsum Mercenarium?*

Vous voyez déja, Monsieur, que cette belle réponse peut servir d'exemple pour celles que les Pseudonymes sont quelquefois obligez de faire lors qu'on leur demande leur vray nom, comme si c'estoit de la connoissance de ce nom que dépendist le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie, *pour ne vous point donner d'inquietude, je vous dirai que je suis* Azarias *fils du grand Ananias. Ha!* luy répondit Tobie, *vous estes d'une race illustre, Mais je vous prie de ne vous point fâcher si j'ay desiré de connoistre vostre race.* Tob. 5.

Les Ecrivains qui entreprennent de nous instruire & de nous conduire à quelque connoissance utile & honnête,

2. Part. Ch. 11. peuvent passer pour les guides de nostre esprit dans les démarches qu'ils luy font faire, comme Raphaël l'estoit de la personne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent regler leurs intentions sur ce modele, ou qui peuvent entrer dans des vûës aussi loüables en se déguisant, ne tomberont pas dans le soupçon de la Fourberie ou de l'imposture. Le parallele que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris veritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il estoit cet *Azarias* en estant vraymont l'image; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Testament que l'Ange de Dieu qui s'apparoissoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Personnes justes, prenoit luy-même le nom de Dieu, à cause qu'il representoit sa personne; & dans l'usage ordinaire de la vie que les statuës & les tableaux portent le nom des personnes qui y sont representées. Il en est à peu prés de même de nos Pseudonymes cachez sous les noms d'autruy, sur tout lors qu'ils representent fidellement dans

leurs écrits les ſentimens & l'eſprit de ceux dont ils prennent les noms. C'eſt ainſi que l'on peut ſauver la reputation de Vigile de Tapſe qui a pris le nom de *S. Athanaſe* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Miniſtre Zuinglien qui a pris le même nom de *S. Athanaſe* pour dreſſer un piege aux Fidelles de l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que nous excuſerions Eraſme d'avoir pris le maſque de S. *Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'eſtoit point démenti dans certaines circonſtances qui ont bleſſé le vrayſemblable dans ſon écrit, faute de prendre garde aux lieux & aux temps: quoy qu'il ſoit toujours vray de dire que ces exemples ſont d'une conſequence dangereuſe, ſur tout dans les choſes qui concernent la Religion ou l'intereſt public. Car lors qu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une choſe indifferente d'elle-même, il ſemble qu'on ne doive pas s'intereſſer avec tant de chaleur à pourſuivre le crime d'impoſture dans un Auteur qui n'auroit ſuppoſé ſon ouvrage à quelqu'Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour

2. Part. peuvent passer pour les guides de
Ch. 11. stre esprit dans les démarches qu'ils
font faire, comme Raphaël l'estoi
la personne du jeune Tobie. Et c
d'entre eux qui peuvent regler leurs
tentions sur ce modele, ou qui peu
entrer dans des vûës aussi loüables
se déguisant, ne tomberont pas d
le soupçon de la Fourberie ou de l'
posture. Le parallele que l'on peut
re de leur conduite avec celle de l'
ge, donnera encore plus d'évidenc
plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris ve
blement la forme d'Azarias fils
grand Ananias, il pouvoit dire
estoit cet *Azarias* en estant vrayn
l'image; de même que nous vo
dans les Livres de l'ancien Testan
que l'Ange de Dieu qui s'apparoi
à Jacob, aux autres Patriarches &
Personnes justes, prenoit luy-mêm
nom de Dieu, à cause qu'il repre
toit sa personne; & dans l'usage o
naire de la vie que les statuës & le
bleaux portent le nom des perso
qui y sont representées. Il en est à
prés de même de nos Pseudonymes
chez sous les noms d'autruy, sur
lors qu'ils representent fidellement

leurs écrits les sentimens & l'esprit de ceux dont ils prennent les noms. C'est ainsi que l'on peut sauver la reputation de Vigile de Tapse qui a pris le nom de *S. Athanase* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Ministre Zuinglien qui a pris le même nom de *S. Athanase* pour dresser un piege aux Fidelles de l'Eglise Romaine. C'est ainsi que nous excuserions Erasme d'avoir pris le masque de S. *Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'estoit point démenti dans certaines circonstances qui ont blessé le vraysemblable dans son écrit, faute de prendre garde aux lieux & aux temps : quoy qu'il soit toujours vray de dire que ces exemples sont d'une consequence dangereuse, sur tout dans les choses qui concernent la Religion ou l'interest public. Car lors qu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une chose indifferente d'elle-même, il semble qu'on ne doive pas s'interesser avec tant de chaleur à poursuivre le crime d'imposture dans un Auteur qui n'auroit supposé son ouvrage à quelqu'Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour

2. Part. Ch. 11. exercer son stile ou pour tâcher de l'imiter & de prendre son esprit. C'est peut-estre le tour qu'on pourroit prendre pour excuser Sigonius d'avoir supposé un de ses Traitez à Ciceron.

On peut ajoûter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniere figurée, lors qu'il a dit qu'il estoit *Azarias fils du grand Ananias* : de sorte que ces noms doivent estre pris plûtôt comme des signes qui expriment certains Mysteres, que selon leur signification propre dans laquelle ils semblent designer deux personnes d'une famille fort connuë dans leur nation. *Azarias* veut dire secours de Dieu : *Ananias*, ou plutost, selon le Texte original, *Hananeel* signifie, grace & don de Dieu. Ainsi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer simplement l'assistance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lors que les Auteurs qui se cachent prennent des noms étrangers qui ont esté propres à des personnes celebres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point passer pour une usurpation frauduleuse. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Theophiles, des Eusebes, &c. devenus celebre dans l'ancienne Eglise, on peut

assurer neanmoins que les Ecrivains qui ont pris de semblables noms, sur tout dans ces derniers siecles, n'ont presque tous songé qu'au sens litteral de ces mots, pour marquer tantost la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantost la Paix de l'Eglise & de l'Etat : quelquefois l'Amour de Dieu, & quelquefois la Pieté. 2. Part. Ch. 11.

Voila, ce me semble, ce qu'on peut alleguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modeles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges reprouvez. *On ne doit pas s'étonner*, dit S. Paul, *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST, *puisque Satan même se transforme en Ange de lumiere. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la verité* (2 ad Cor. c. 11 v. 13. 14. 15.)

Les grands noms des Patriarches & des Prophetes, ceux des Apôtres &

2. Part. Ch. 11. des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siecles qui les ont suivis la memoire des personnes, dont l'autorité n'a pû estre que d'un tres-grand poids, parce que la verité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davantage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pouroient impunément substituer leurs erreurs & leurs rêveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a esté remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Heretiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques specieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matieres de Religion. Si elle a esté d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les veritez n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge, pour juger que plus les

veritez sont de consequence, plus il fait d'effort pour leur substituer la fausseté en la couvrant de leur apparence. 2. Part. Ch. 11.

Mais on peut dire qu'en fait de supposition d'ouvrages, jamais l'Imposture n'a eu d'occasion plus favorable pour supplanter la Verité, que celle de la renaissance des Lettres, qui s'est faite dans les derniers siecles. Il s'agissoit de faire revivre les illustres Morts de l'Antiquité, & de deterrer leurs ouvrages que la Barbarie avoit tenus ensevelis. Les Imposteurs ne manquerent pas de profiter de la passion que le Public témoignoit pour voir ressusciter ces morts par le benefice de l'Imprimerie. Les uns se mirent en teste, qu'aprés les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squeletes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont crû qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-

2. Part. Ch. 11. mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoy je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscitez*, dont nous voyons des histoires assez étranges dans les Relations qu'on nous a données en ces derniers siecles de la Grece & des Isles de l'Archipel. On veut nous persuader que ces Brucolaques ne sont autre chose que des demons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoûte que ces demons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par des violences qui vont souvent jusqu'au meurtre des vivans. On pretend enfin qu'il n'y a point de remede plus sûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire

Relat. de l'Isle de S. Irene, ou Therasie ch. 15. par Fr. Richard.

que ce que nous estimons estre fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espece d'Imposteurs, qui ont crû que sous les noms specieux des Auteurs veritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance. 2. Part. Ch. 11.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lors qu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire, à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*

12. Motif. *La Médisance, ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*

13. Motif. *L'Impieté & le Libertinage.*

14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'Il y a de la difference entre la gloire d'estre Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont touchez que de la premiere, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant Motif de vanité.

2. Part. Ch. 12. la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orguëil fait à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'est la Vanité qui contrepese ordinairement les foiblesses des Auteurs qui exposent leurs ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lors qu'ils font paroître leur nom & leurs qualitez, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent necessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance secrete, lors qu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'estre cachez. Et il faut avoüer que cette espece de gloire toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & a ses douceurs particulieres, puisque le raffinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Instruct. sur l'hist. dans la Preface. Un Auteur de ces derniers temps n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui pretendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malseante, principalement dans un siecle aussi-

aussi éclairé & aussi critique qu'est le nostre, où il semble qu'on s'humilie dés qu'on se declare Auteur. Mais ce n'est pas dans nostre siecle qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun par leur rang, lors qu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inferieurs, pour publier des ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajoûter à leur gloire. 2. Part.

§. II. & III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'ètre découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impieté, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractere, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusques au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils estoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne sçaurois appeller autrement qu'un Mouvement

2. Part. Ch. 11. d'une pure Gayeté de cœur. Souvent il est excité par un ſimple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à ſe cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'au plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flatter leur propre eſprit en le repreſentant ſous une eſpece étrangere, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'eſprit des autres par ſoy-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le maſque & dans un habit emprunté.

Fin de la ſeconde Partie.

3. Part. Ch. I.

DU DEGUISEMENT des Auteurs dans le changement des noms.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les manieres differentes dont les Auteurs ont usé dans ce changement.

CHAPITRE I.

1. Maniere. *Changer son nom de famille en celuy de quelque lieu, 1. en celuy du pays natal; 2. en celuy du lieu de la demeure; 4. en celuy d'un fief ou seigneurie; 4. en celuy du lieu du benefice qu'on possede.*

§. I. QUoy qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plûpart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celuy du lieu de leur naissance : il faut avoüer neanmoins que ce changement a esté

3. Part. Ch. 1. l'une des plus grandes ſources des erreurs où l'on eſt tombé touchant la connoiſſance des Auteurs. La raiſon qu'on en peut apporter vient du grand uſage de cette pratique répandu parmy preſque toutes les nations civiliſées. Avant l'établiſſement des ſurnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la diſtinction des perſonnes, & ſur tout des Auteurs d'un même nom, que le ſurnom du pays de leur naiſſance. Mais il eſt arrivé que ce qui devoit ſervir à diſtinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir eſté de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal à propos, lors qu'on leur a fait porter tantoſt le nom de leur pays, & tantôt celuy de leur famille.

Celuy du pays eſt tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellez de celuy de leur famille, peuvent paſſer pour des pieges, qui ſont quelquefois inévitables, même à ceux qui ſe croyent connoiſſeurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerſon*, *L. Aretin*, *Volaterran*, *Rhodigin*, *Politien*: mais ils ne connoîtront peut-être pas

Saccus, *Charlier*, *Brunus*, *Massaeus*, *Richier*, *Bassus*, parce que Saccus a pris le nom de son village, qui est *Platine*, comme Charlier celuy de *Gerson*, & les autres de la même maniere.

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Carolostad*, *Chastillon*, ou *Castiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, seront long-temps en danger de passer pour des Auteurs differens de *Maria Comes*, ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas White*, d'*André Badenstein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rousselet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Personne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu assez de soin pour supprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infideles ou Mahometans ne donnent pas moins d'exercice aux connoisseurs par la pratique d'un semblable usage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoît sous les noms d'*Alcasvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font assez juger que c'est aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en sont redevables, aussi-bien que de leur naiss-

3. Part. Ch. 1. ſance : mais lors qu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed*, le ſecond *Muhammed Abu-Naſr* ou *Abunaſra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir* ; on ne ſe ſouvient pas toujours d'Alcaſvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'exemple du Rabin *Alphes* que la memoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même categorie. On ſçait que le R. Iſaac ne porte ce nom qu'à cauſe de la ville de Fez en Mauritanie dont il eſtoit natif.

Les embarras que produit cette diverſité de ſurnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrays noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoiſſons plus que par celuy de leur pays. Il ſemble qu'on ſoit en ſeureté contre l'erreur lors qu'on ſçait qu'on n'eſt point en danger de trouver marquez de deux noms differens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabr. Byel*, *le Card. Cuſan*, *Ambr. Calepin*, *Ant. de Nebriſſe*, *And Alciat*. *J. Cardan*, *J. Sleidan*, *P. Mar-*

sius, *Seb. Minturne*, *M. A. Muret*, *G. Cassander*, & tant d'autres qui se presentent en foule, mais seulement sous le nom du lieu de leur naissance, aprés avoir entierement supprimé celuy de leur famille. 3. Par Ch. 1

Mais cet usage qui n'a rien que de tres-indifferent en soy, n'a pas laissé de donner lieu au déguisement de plusieurs de nos Pseudonymes. Ceux qui n'ont esté connus que sous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de se cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette espece n'estant propre à personne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'est ce qui a donné occasion à tant de masques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Parisius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*. de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, sous lesquels divers Auteurs sont demeurez couverts estant connus sous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays sont d'un usage commun à plusieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont

1. Part. Ch. 1. employez, ayent esté moins suspects de déguisement que ceux qui y ont cherché de la singularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'estoit appellé simplement *Scotus*; si le Pere Van Teylingen s'estoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient sans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'est appellé *Lusininus*, & l'autre *Amstelius*, la curiosité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette maniere d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui se sont appellez du nom des lieux où ils faisoient leur demeure ordinaire n'ont peut-estre jamais songé à mettre le trouble dans la Republique des Lettres. Mais on peut dire que sans leur participation, & peut-estre même contre leur intention, il s'est trouvé quelquefois du desordre & de la confusion dans la maniere de les faire connoître au Public, sur tout lors qu'ils ont esté surnommez differemment, tantost du lieu de leur naissance, & tantôt de celuy de leur demeure. C'est un inconvenient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occasion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadareus*; Gadare estoit le lieu de sa naissance & Rhode celuy de son sejour. Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs differens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Theophile Evêque d'Antioche, *Alexandrin* par Suidas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénoüement de ces difficultez est qu'Apollonius estoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque temps à Alexandrie, & qu'il s'estoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhetorique, & acquit le droit de Bourgeoisie. Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'estoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en deffendre, lors qu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs differens? J'ajouterai encore l'exemple de Denis le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur s'appelle indifferemment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Diony-*

3. Part. Ch. 1.

Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.

Lib. 3 ad Autolyc. post Just. M. opera

Voss. de Histor. Græc. l. 1 c. 16. p. 101.

3. Part. Ch. 1. *sius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas esté trompé, ce qu'il en a dit a esté capable d'en tromper d'autres, lors qu'il a écrit de ce Denis & d'Apollonius, qu'ils Lib. 16. Geogr. estoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laissoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* est appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athenes estoit le lieu de sa [redacted] naissance.

Les Auteurs & particulierement les Sophistes qui sembloient estre plus susceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient receu d'abord du lieu de leur naissance pour prendre celuy de quelque ville celebre dans la pensée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur reputa- Excerpta per Constantin. Porphyr. de vitiis & virtut. p. 422. edition. Vales. tion. C'est pourquoy Nicolas de Damas prétendoit se faire un merite de la modestie qu'il avoit euë de ne pas prendre un nom d'une ville plus illustre qu'estoit celle de sa naissance. Il se moquoit des Sophistes de son temps qui achetoient le droit de pouvoir se nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cause de l'obscurité de leur patrie. Il ajoûte dans ce qui nous reste de ses Ouvrages que quelques-uns avoient porté la

folie & la vanité jusqu'à composer des Livres entiers pour persuader au Public qu'ils n'estoient point du lieu où on les avoit vu naistre, mais de quelqu'une des premieres & des plus anciennes villes de la Grece; & il ne met point de difference entre ceux qui renoncent leur patrie pour son peu de nom, & ceux qui ont honte d'avouër leurs parens pour leur pauvreté. Aussi voyons-nous que Joseph l'Historien des Juifs vouloit faire un crime à son Adversaire Apion le Grammairien de ce qu'estant d'Oasis en Egypte, il se faisoit nommer *Alexandrin* du lieu de sa demeure comme s'il eût voulu abjurer sa patrie & sa parenté.

3 Part. Ch. 1.

Lib. 2. contra Apion.

Voss. de de Hist. Gr. l. 2. c. 7. Ionf. de Phil. Hist. l. 1. c. 2.

Les Auteurs de moyen âge n'ont pas esté plus scrupuleux sur cette pratique; & personne ne s'est encore avisé de les taxer de vanité, ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette pensée ni de *S. Antoine de Pade ou Padouë*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de plusieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Personnages à se rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Ulissiponensis*, &

3. Part. Ch. 1. *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs differens de S. Ant. de Pade & de V. de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie,

§. III. La maniere de se nommer du nom des Terres que l'on possede n'étoit point connuë aux Anciens. C'est un usage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les siecles posterieurs. Depuis on a vû de simples acquisitions, de simples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la joüissance ou les pretentions de la Terre. Les Auteurs ne se sont pas distinguez du reste des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour se conformer à l'usage de la Nation, ont toujours eu soin de mettre à la teste de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui servoient à les faire connoistre dans le monde. Mais plusieurs pour s'estre contenté de mettre en d'autres rencontres le nom seul de leur famille, ou pour n'avoir pas toûjours été uniformes dans la maniere d'énoncer les deux noms ensemble, ont donné lieu à diverses méprises, sur tout parmi les étrangers, qui ont esté obligez de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une

onnoissance suffisante de nos usages, ont pris le nom moins connu pour celuy qui servoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'est ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers on trouve par exemple comme deux Auteurs differens l'un de l'autre, *Monsieur du Plessis*, & *Philippus Mornaus*; *Monsieur de Meziriac*, & *Claudius Gaspar Bachetus*; *Monsieur des Bordes*, & *Josias Mercerus*; *Monsieur de Boisrobert*, & *Franciscus Metellus*; *Monsieur de la la Chambre*, & *Marinus Cureus*; *Monsieur du Cange*, & *Carolus Fresnaus*; & grand nombre d'autres noms, dont la duplicité est un piege pour les étrangers, quoy que les Auteurs qui les ont portez n'ayent jamais songé à se cacher ou à surprendre les autres. Quelques-uns de nos François quoy que plus accoutumez à cet usage, n'ont pas laissé de se trouver quelquefois la duppe de cette diversité. Ils n'ont pas sçû tous que Monsieur de *Champ-Gobert*, & que M. de *Savoye* fussent les mêmes que deux de Messieurs *Pithou*; que M. de *Chant-d'oiseau* fust l'un de Messieurs de *Sainte Marthe*; que le sieur *des Essarts* fust le même que le sieur *Herberay*; que le sieur *du Fossé* fust le même que

1. Part. Ch. I.

Draud. & aliis.

Nic. & P.

Iac.

3. Part. Ch. 1.

Robert Estienne le jeune; que l*
de Bessy fust le même que M
nicle; que le sieur *du Saussay*
sieur *de l'Etoile*; que le sieur *de*
peliniere fust le sieur *Voysin*. E
avons vû en ces dernieres ann
verses personnes qui ont fait di
de vouloir confondre M. *de S.*
avec M. *Tristan* (Jean); M. *de*
lin avec M. *des Marets* (Jean);
Gomberville avec M. *le Roy* (M
M. d'*Andilly* avec M. *Arnaud*
bert); M. *Despreaux* avec M.
(Nicolas), &c. parce qu'eff
ment il s'est trouvé d'autres Tr
d'autres des Marêts, d'autres le
d'autres Arnauds & d'autres Bc
qu'eux qui ont vêcu en même
dans la Republique des Lettres.

Nos Auteurs déguisez ont crû p
profiter de la liberté où l'on est d
dre de ces noms de fief ou de Seig
pour se cacher, principalemen
qu'ils n'estoient connus dans le
que sous le nom de leur famille
ainsi que le Jurisconsulte Fr. H
s'est appellé Fr. *Villierius*, qu
son fils se soit appellé depuis *de V*
sans déguisement. C'est ainsi qu'o
Henry Estienne caché sous le n

de Griere; Noël du Fail ſous ce- 3. Part.
ı Sieur *de la Heriſſaye*; Guillau- Ch. 1.
: la Taiſſonniere ſous celuy du
Chanein de la Tour des Moles;
'riſtan de S. Amant ſous celuy du
Crapin; M. le Roy ſous celuy du
le *la Tour*; M. Thomas ſous ce-
ı ſieur *de la Motte*, &c.
IV. Enfin l'on peut conter par-
s noms de lieux ou de pays ſubſti-
i ceux de la famille ceux que les Au-
ont retenus du lieu de leurs Bene-
Mais ces noms loin de contribuer
her ces Auteurs, ſemblent n'avoir
ris que pour les faire connoiſtre
e avec plus d'éclat que n'auroient
eux de leur famille, ſur tout lors
eux-cy ſe ſont trouvez de moindre
n que ceux des Evêchez ou des Ab-
conſiderables.
ais parce qu'il n'en eſt pas des
fices comme des Fiefs & des
es hereditaires, il ſera toûjours
indre que ceux des Prelats, des
z & des Prieurs qui n'ont pas
in de joindre le nom de leur fa-
à celuy de leur Benefice, ne
ent occaſion à quelque deſordre
le diſcernement des Auteurs. C'eſt
u'il ſera plus difficile d'éviter

3. Part. à l'égard des Benefices qui ont e
Ch. 1. sedez par plus d'un homme de
de l'espece de ceux qui se mett
rang des Auteurs.

Il en pourroit aussi arriver pr
lement chez les Etrangers, tant
permutation que par la pluralité
Benefices. Car enfin les étrang
ne sçauront pas l'Histoire Ecclesi
de France en ces derniers tem
devineront peut-estre pas que
Puy, M. d'*Evreux*, & M. *Ma*
Tour ne sont qu'un seul Auteu
M. *de Grasse*, M. *de Vence*,
Godeau n'en sont pas trois; ne
que M. *de Coûserans*, M. *de T*
& M. *de Marca* qui est mort Ar
que de Paris. Ils ne seront pas c
de sçavoir que M. *de Thiron* n'es
que Philippes des Portes Abbé d
autres lieux differens de Thiron.
M. l'Abbé *de Villeloin*, on n'
pas fort en danger de le diviser
M. l'Abbé de Marolles : mais
connoissons des gens qui ont crû
foy de la diversité des noms que
bé d'*Aubignac* estoit different de l
Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de
bé de Morgues, le sieur *Melrose*
meux Caramuel, le sieur de *S.*

Hugues Feüillet, &c. Ces Au- 3. Part. Ch. 1.
ous auroient garantis de cet em-
s'ils ne s'estoient fait appeller que
il nom. Conrad de Lichtenau a
s de 300. ans inconnu parmi les
e Lettres, quoy qu'il ait passé
tout ce temps pour un des Hi-
s d'Allemagne les plus connus
nom de l'Abbé d'*Ursperg*. Per- Aversperg. Abb. de Premontré Diocese d'Ausb.
ne l'a coupé en deux, parce que
ne n'avoit oüy parler de *Conrad*
htenau. Mais d'un autre costé
us ab Eleemosyna, qui d'Arche-
de Tarente estoit devenu Moine
rvaux sous S. Bernard, puis Ab-
l'Aumône au Diocese de Char-
esté confondu long temps avec Aujourd'huy le petit Citeaux.
us ab Eleemosinâ Abbé de Bon-
erance aux Paysbas de l'Ordre
montré, parce qu'il n'a point
autre nom qui fust propre à le
ner d'avec celuy-cy.
s ces inconveniens ne nous em-
ont pas de reconnoistre que les
pris du lieu des Benefices que
ssede, n'ont jamais été commodes
déguiser les Auteurs, sur tout
'ils sont assez considerables pour
quelque rang de distinction.
oins lors que ces lieux sont ob-

3. Part. Ch. 2. ſcurs ou ſans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour ſe cacher en ſupprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raiſon M. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de ſe mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi M. Simon, ſi ſes Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre choſe que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à M. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniere. *Prendre le nom d'autruy pour ſe déguiſer, ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte. Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé. Emprunter des noms heureux, des noms de credit & d'autorité. Prêter ſon nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL ſemble que les noms d'autruy, qui ſervent à cacher les Ecrivains, ne doivent point paſſer pour des maſques d'Auteurs, lors qu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils ſont encore vivans, ou pour faire tort à leur memoi-

re, s'ils ſont morts. Je parle ſuivant la penſée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de maſque avec la derniere rigueur, & qui pretendent que l'uſage des maſques n'a eſté inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la reputation des autres. Mais depuis que l'uſage en eſt devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter ſon viſage & ſon nom pour des ſujets legitimes, lors qu'il n'y va point du préjudice de la verité, ou de la charité, ou même de la bienſéance.

3. Part. Ch. 2.

Sirm. Antirrh. 2. p. 4.

§. II. Un Auteur déguiſé ſous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour M. Aubert, s'eſt beaucoup échauffé à nous perſuader qu'il eſt moins permis de prendre le nom d'Autruy pour ſe cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à perſonne. On ne peut nier qu'il n'ait eu raiſon de ſoûtenir qu'un Auteur n'eſt pas moins maſqué ſous un nom emprunté & fait pour un autre, que ſous un nom forgé à plaiſir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'eſt par un zele outré qu'il a pretendu blâmer cette pratique dans ſes Adverſaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait pouſſé ſa Rheto-

Orthod. part. 1. p. 504.

3. Part. rique trop loin, lors qu'il a fait
Ch. 2. ner ses Antitheses contre eux à l'
tage de ceux qui en ont usé autr
pour se déguiser. *Hoc enim*, d
inter vos & alios interest, quod a
larvæ inanes & emortuæ sunt: vest
vunt & spirant. Aliæ ludicram
quam veritatis imaginem habent:
homines ipsos in larvas vertunt,
fallendum ipsâ quodammodo veritat
tuntur.

Si cet Auteur a prétendu blâme
te pratique sans distinction des
tifs & sans examen des raisons, i
jetté luy-même dans le tort où il a
lu faire tomber ses Adversaires. I
voit considerer qu'il y a souvent e
raisons tres-honnêtes & tres-legi
d'emprunter les noms d'autruy.

Combien a-t-on vû de Parties p
tement instruites de leur procés,
le talent d'écrire, dresser leurs M
res & leurs Factums, & les publie
le nom de leurs Avocats? S'est-o
mais avisé d'y trouver à redire? E

ns de ces illustres Convertis les 3. Part.
de leur retour à l'Eglise, les Ex- Ch. 2.
ns de leur foy, ou les Relations
s conversions ?
nbien d'occasions s'est-il trouvé
lles les Défenseurs de la verité,
ne bonne cause, auroient couru
le la liberté, ou de la vie mê-
ls n'avoient eu recours à cet arti-
nocent ? Je ne veux alleguer à
elius que l'exemple de Nicolas
eldt, retenu dans les prisons d'An-
e pour la Foy Catholique. Il luy
it coûté la vie, s'il avoit fait
ner son livre sur les lieux ; & il
auroit presque pas esté possible
cher l'Auteur, quand il se seroit
Anonyme. Il ne se seroit pas
moins suspect en feignant un
u'on n'eût pû attribuer à per-
Mais ayant trouvé moyen d'en-
son ouvrage à son ami Alanus
, qui estoit en exil hors de l'An-
e, il le pria de le faire imprimer
n nom dans un pays Catholi-
fin que le nom de Copus, qui
connu en Angleterre, pût dé-
r le soupçon de sa personne. Ce
réüssit.
nera-t-on des Auteurs qui vou-

3. Part. lant laisser voir le jour à des ouvra
Ch. 2. qui n'ont pas de rapport à leur pro
sion, ont emprunté les noms des p
sonnes qui estoient de la profession;
tout lors qu'on avoit leur conse
ment, & qu'il s'agissoit de leur f
honneur? S'est-il trouvé rien de
innocent que la conduite de deux M
gistrats illustres, qui ont mis le n
d'un Jardinier à un livre du jardin
qu'ils avoient fait durant leurs rec
tions?

Mais s'il falloit justifier cet usage
les exemples de ceux qui ont pri
nom d'autruy avec des raisons le
mes, on peut dire que leur nombr
leur poids seroit capable d'acca
ceux de l'opinion contraire. Nou
leur alleguerions pas l'exemple de
cob, qui prit le nom d'Esaü en une
casion qui estoit la plus important
sa vie pour recevoir la benediction
ternelle: parce qu'ils nous repli
roient sur l'heure, que Jacob n'a
pas pris le consentement de son f
& que cet exemple seroit inutile à
tre sujet. Mais que pourroient-ils
poser aux exemples d'une infinité d
teurs anciens & modernes, Seculier
Reguliers, & en particulier à ceux

PP. Jesuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confreres, de leurs parens, ou de leurs amis à la teste de leurs Ouvrages, sans que ceux-cy ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autruy, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la reputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiere de la chose qui luy est supposée;

Lors qu'on n'employe le nom de quelque personne de merite ou de reputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de representer ses sentimens;

Lors qu'on n'a point eu d'autre intention que de donner à son ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures;

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à pro-

curer plus de credit & d'autorité
3. Part. Ch. 2. ouvrage, ſans abuſer d'ailleurs
nom qu'on emprunte, ni de l'a
d'un Lecteur : on peut dire que l
poſition d'un nom d'Autruy n'a ri
plus criminel que la fiction d'un
qui n'appartiendroit à perſonne.

C'eſt par quelqu'une de ces co
rations que j'ay crû devoir ôter du
bre des Impoſteurs divers Auteu
guiſez ſous les noms des Anciens
le Recuëil des Pſeudonymes ; lors
m'a paru que leur conduite n'avo
eſté tout à fait ſerieuſe ſous ces
rences trompeuſes, & que leur d
n'avoit pas eſté d'impoſer juſqu'à
aux eſprits des Lecteurs qu'ils voul
tenir dans la ſuſpenſion.

Les égards que j'ay eus pour l
rite d'un celebre Mathematicien d
jours, m'ont porté à le conſidere
le nom d'*Ariſtarchus Samius*, de l
me maniere que nous enviſageons
tres Mathematiciens de ces dernier
cles ſous les noms d'*Apollonius G*
d'*Eratoſthenes Batavus*, &c. qu
noſtre Mathematicien eût dû à leu
tation appeller ſon Ariſtarque, G
plutôt que *Samius*, pour aller au-d
de l'impoſture.

Il eſt encore moins difficile de juſtifier un Auteur moderne qui nous a voulu repreſenter la Morale de Gerſon ſous le nom de *Joann. Charlierius*. Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerſon méme, il ſuffit qu'il n'en ait pas emprunté le temps ni les autres circonſtances qui auroient pû ſervir à le faire confondre avec le vray Gerſon. 3. Part. Ch. 2.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* ſecond du nom, qui ſort actuellement de la preſſe. Il n'y a point d'apparence que ſon Auteur ait voulu ſuppoſer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme ſiecle, les choſes qu'il a écrites contre un Adverſaire qui pourra vivre, Dieu aidant, pluſieurs années dans le dix-huitiéme ſiecle. Il ſuffira, pour nous faire demeurer dans cette penſée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand, ni en Latin : mais que ſon original eſt en une langue que le vieux Reuchlin ne ſçavoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt eſt entré parmi les conſiderations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus eſtre ſurpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des tranſactions avec l'Amour de la gloire. Il n'eſt point Prêter ſon nom pour de l'argent.

3. Part. Ch. 2. sans exemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur, ayent négocié avec les veritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les personnes qui sont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent usé au moins avec plus de conscience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les ouvrages d'Autruy, & de les payer en injures. C'est en quoy je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ay oüi desirer il y a quelques années qu'il luy fust permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Un Auteur qui se dépoüille volontairement de la proprieté de son Ouvrage en vendant sa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lors qu'il en reçoit l'argent : & je ne doute pas que plusieurs de nos Ecrivains mal-aisez ne donnassent souvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient souvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propositions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçu 100. piastres de *Ferrante Imperato* pour donner à celuy-cy la permission

de mettre son nom à l'Histoire naturelle qu'il avoit composée touchant les metaux, les mineraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100. piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit estre de bonne foy par sa convention. Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achetent les Ouvrages Mss. des Auteurs aprés leur mort, afin de les publier sous leur nom, aprés avoir transigé de la reputation des defunts avec leurs heritiers. Il n'en est pas toûjours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne marque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur defunt n'a point d'autres amis que des heritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupez que de la veuë de leurs propres interests, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoistre jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour. 3. Part. Ch. 2.

Mais toute irreguliere que paroit la passion de porter la qualité d'Auteur

3. Part. Ch. 2. en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autruy, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soûtient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lors qu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractere réüssissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assez genereuses pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame aussi haute qu'estoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir achepter même le nom d'Autruy.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait, c'est une double misere qui ne manque pas d'être souvent sifléepar ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop miserable lors qu'ils n'y donnent que du temps. Mais recevoir de l'argent pour paroistre Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'est une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font consister le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autruy. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur sans passer par aucun degré,

pourvû qu'il ait un nom qu'il puisse prester, & une main pour recevoir de l'argent. 3. Part. Ch. 2.

Monsieur Chapelain qui estoit Parisien, de l'Academie Françoise, & qui portoit la qualité de Conseiller du Roy en ses Conseils, n'estoit asseurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit besoin ni du travail ni de la bourse d'autruy pour s'établir dans la reputation que son merite personnel luy avoit acquise. Cependant il eut un jour la confusion de se voir tenté sur ce sujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de luy prester son nom pour une Piece de Theatre de sa composition, ajoûtant qu'*en récompense il luy presteroit sa bourse.* Hist. de l'Acad. Franç. p. 117.

Monsieur d'Ablancourt dans le temps qu'il estoit du nombre des Catholiques en usa aussi genereusement, & peut-estre plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ses amis qui s'estoit trouvé dans le besoin aprés être sorti de son Couvent. La necessité d'assister cet amy le surprit dans un temps où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourse à luy offrir, il luy dit à peu prés ce que Saint Pierre dit au Pauvre qui luy demanda l'aumône; & Le P. du Bosc. Cordel. Prædic.

3. Part. Ch. 2. il s'avisa de luy donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'amy pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Monsieur d'Ablancourt. Mais celuy-cy poussa la generosité jusqu'au bout, en permettant à son amy d'y mettre son nom, afin qu'il pust avoir encore l'honneur du Livre avec le profit.

CHAPITRE III.

Suite de la maniere de prendre le nom d'Autruy pour se déguiser. Usage de cette maniere entre les Parens, les Alliez, & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des relations particulieres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celuy de leurs Femmes.*

4. *Des Maistres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques ; & des Domestiques qui prennent celuy de leurs Maistres.* 3. Part. Ch. 3.

5. *Des Maistres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers ; & des Ecoliers qui prennent celuy de leurs Maistres.*

LEs Relations particulieres qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de societé qui font dépendre les hommes les uns des autres, meritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait parmi ces Relations, & celuy qui se fait avec des Estrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lors qu'il a esté question de publier quelque ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'experience

3. Part. Ch 3. des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lors qu'il veut publier quelque ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considerations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premieres Charges de la Cour d'Espagne sous le Roy Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ses *Relations Genealogiques* de son illustre Maison & de ses alliances.

En 1655. à Madrid in folio.

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le merite dés qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prétexte, lors qu'elle a eu occasion de faire rejetter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & sçavans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur reputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui pour s'estre

hâtez de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvez en danger de perdre la recompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-cy ont pû devenir suspects avec quelque vraisemblance. 3 Part. Ch. 3.

J'espere vous en produire quelques exemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prepare pour l'Esté prochain touchant les enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits. Vous y verrez un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recuëil historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit de l'original d'un Doge de Genes. Il a esté imprimé depuis.

Vous y trouverez aussi l'Astronome André Argoli, accusé sans raison d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion sous le nom de son fils, sous prétexte qu'il n'auroit pas esté de la bienseance d'un Mathematicien de paroître Poëte & Auteur d'un ouvrage de jeunesse à son âge.

Enfin je vous y feray remarquer que M. Descartes ayant vû le Trai é des Coniques, fait par le jeune M. Pascal,

3. Part. Chp. 3. se moqua de ceux qui voulurent luy persuader que c'estoit l'ouvrage d'un enfant de seize ans, parce que le jeune Pascal estoit fils d'un pere sçavant dans les Mathematiques; & qu'il aima mieux soupçonner M. Pascal le pere d'avoir voulu faire passer cet ouvrage sous le nom de son fils, que de croire une chose, qui bien que veritable, ne paroissoit pas vraisemblable.

Prendre le nom du frere.

§. II. Les freres n'ont pas esté plus scrupuleux que les peres dans l'usage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avoüer que la liberté qu'ils ont prise à ce sujet, peut estre une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns sur les autres. Mais il semble que cette liberté n'ait pas dû dispenser celuy qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'estoit pas le veritable Auteur de l'ouvrage. C'est ce qui a esté pratiqué d'assez bonne foy par Christophle Besoldus Jurisconsulte Allemand, lors qu'il a prêté son nom aux Memoires de son frere; & par un Canoniste Espagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis son nom à un Traité d'Astronomie composé par son frere. Mais nous ne pourrons nous em-

pècher de considerer les freres qui n'ont pas eu la même sincerité comme de veritables Plagiaires, si nous avons lieu de douter que les freres ayent sur le bien des freres le même droit que les enfans sur celuy de leurs peres.

3. Part. Ch. 3. Voyez l'exemple d'Octavius d'Isa.

Il y a une maniere d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle semble avoir plus de fondement sur les maximes de la modestie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'usage beaucoup plus grand parmi les Reguliers que parmy les Seculiers, parce que l'état de ceux-cy ne les obligeant pas à des égards semblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a esté libre de produire sous leur propre nom ce que les autres auroient eu scrupule de faire par respect pour leur profession. Il s'en est trouvé même plusieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une recompense vaine & passagere au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'est ce qui m'a paru particulierement dans la conduite de divers Jesuites de l'Espagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jesui-

3. Part. Ch. 3. te d'Aragon n'a point eu d'autre vuë lors qu'il a publié sous le nom de son frere *Laurent*, qui estoit dans le monde, la Guide spirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jesuite de la même Province, pour ce qu'il a publié sous le nom de son frere *François* touchant la vie de quelques Peres de sa Compagnie, & sur l'état miserable de la Maison d'Autriche : & d'un autre Jesuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de son frere *Blaise de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Histoire & l'Office de sainte Elizabeth Reine de Portugal. Voila les traits de la modestie de ces Espagnols ; mais le Pere Baltasar Gracian en a donné un de sa prudence, lors qu'il a pris le nom de son frere *Laurent*, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes.

Ce n'est pas le sentiment de M. Amelot.

Cette pratique n'est gueres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les exemples des Jesuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Bisciola, &c. c'est à dire, des fre-

res qu'ils avoient laissez dans le monde 3 Part. en le quittant. ch. 3.

Mais hors les considerations que nous avons marquées, il faut avoüer que le zele pour la reputation de son frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la memoire aprés la mort du frere. Les Auteurs de qui les generations sont toutes spirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loy du Deuteronome, qui or- C. 25. v. 5 donne d'épouser sa belle-sœur lors qu'elle est devenuë veuve sans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'est à dire, qu'il soit reputé pour son fils.

Il s'est trouvé dans la Republique des Lettres des freres d'une autre espece, & qui pour mieux se déguiser ont employé la fraternité au sens du Christianisme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent se traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui sous ce pretexte n'ont pas laissé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le surnom même de leurs adversaires pour réüssir plus sûrement dans le dessein de se déguiser. C'est ainsi qu'un Jesuite d'Allemagne

3. Part. Ch. 3. s'eſt appellé *Cunradus Andreæ, Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'eſt dit le frere, fût un Proteſtant ; & qu'un autre Jeſuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gaſparis frater*, quoique Gaſpar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jeſuites.

Enfin l'on a remarqué des ſœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laiſſer voir le jour à leurs ouvrages, ſoit pour favoriſer leur propre modeſtie, ſoit pour tâcher par une veritable diſſimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le ſexe des femmes, que dans le noſtre. Neanmoins les exemples en ſont ſi rares, que je n'en ay pas encore trouvé que je puiſſe joindre à celuy de Mademoiſelle de Scudery, qui a fait l'honneur à M. ſon frere de laiſſer paroiſtre quelques Romans ſous ſon nom.

Prendre le nom de ſon mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avoüer que depuis qu'on a laiſſé introduire dans le monde l'uſage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui ſont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réüſſir à vouloir ſe déguiſer ſous ces noms. Mais celles même qui en ont uſé avec

la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu soin de prévenir une espece de confusion qu'elles ont causée dans la Republique des Lettres, lors qu'elles ont commencé à paroître dés le temps qu'elles n'estoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoiselle Deschamps, de Mademoiselle Seguier, de Mademoiselle de Clermont, de Mademoiselle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connû dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diversité des noms a esté un sujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne songeoient point à déveloper la naissance des Demoiselles d'avec le mariage des Dames. 3. Part. Ch. 3.

Il a plû aux Dames sçavantes d'augmenter encore la confusion & l'embarras, lors qu'elles ont jugé à propos de passer à de secondes nopces. Mais on ne doit pas leur faire l'injustice de les accuser de ne s'estre remariées que pour tromper les connoisseurs en changeant de nom. C'est une malice dont on n'a jamais dû soupçonner celles du caractere de Mademoiselle des Jardins, qui

3. Part. Ch. 3. aprés s'estre lassée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celuy de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce sexe, qui aura porté successivement le joug de sept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoy répondre à ceux qui luy feroient des questions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais si cet Auteur a composé des ouvrages dans tous les intervalles de ces catastrophes, on peut dire qu'il s'est exposé au danger de se voir couper en autant d'Auteurs differens, qu'il a pris de noms; ou de laisser prendre les sept noms qui luy seront échus depuis ses premieres nopces pour autant de masques servant à déguiser le nom de sa famille, qu'on luy avoit vû porter avant le premier des sept engagemens.

Neanmoins la conduite des femmes sçavantes, toute embarrassante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celuy de leur mary, ne doit point passer pour un déguisement, à moins qu'elles n'ayent vêcu dans les lieux & dans les temps où les femmes, nonobstant la societé conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit

avoir esté la celebre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous lisons les vers en plusieurs endroits de la Pharsale sous le nom de son mary. C'est une opinion qui paroist n'avoir de fondement que sur la reputation qu'elle avoit d'aider son mari dans ses vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ses Poësies, & particulierement sa Pharsale aprés sa mort. 1. Part. Ch. 3.

Cette conduite ne paroistra pas si surprenante que celle des femmes qui se sont déguisées sous les noms des hommes étrangers, & sur tout des Dames seculieres qui ont emprunté celuy des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illustre Comtesse d'Aranda en Espagne, lors qu'elle engagea un Ex-provincial des Augustins du Royaume d'Aragon à luy prester son nom pour le mettre à la teste de ses Ouvrages. Luisia d. Padilla. Petr. Henr. Pastor.

Mais il n'est rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroistre Auteurs; & sans ce qu'on a publié des complaisances de M. Colletet pour sa Claudine qui se picquoit de faire des vers, nous pourrions nous persuader que la chose seroit encore sans exemple.

§. IV. Les Princes & les autres Per-

3. Part. Ch. 3. Prendre le nom des domestiques ou des Maîtres.

sonnes qui se sont trouvées sur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toûjours crû que les Sciences & la Profession des Lettres fussent à leur bienseance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre experience, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas eu le loisir, ni souvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de se couvrir du nom de leurs Domestiques pour publier leurs ouvrages, sur tout lors qu'ils y estoient personnellement interessez. C'est ainsi que l'Empereur Adrien en a usé à l'égard de l'un de ses Affranchis, nommé *Phlegon*, que l'on pretend n'avoir esté en reputation d'Auteur que par le travail de son Maître. C'est peut-être de la même maniere que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal à propos pour Gobelinus Persona, a prêté son nom au Pape Pie II. son Maître pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat.

On sçait assez maintenant que *Matthæus Tortus* estoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy*

estoit l'Aumônier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntez par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des ouvrages de controverse. Monsieur Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin. 3. Part. Ch. 3.

On veut que le sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Sçavans, n'ait esté autre que le serviteur de M. Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes : & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est consideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisez dans l'histoire de M. de Thou, n'estoit que le domestique du fils du President de Thou, quoique cet ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy. Frere du Conseiller de la premiere.

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Sçavans. C'a esté quelquefois sans la participation des Maîtres, que leurs ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Secretaires. En un mot il semble que cet usa-

3 Part. Ch. 3.

Apud Thomasium ex Pomponio & aliis pag. 187.

ge ait donné lieu à des vols domestiques. C'est de ce nom que quelques Auteurs modernes ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Secretaire d'Appius Claudius du temps de la Republique Romaine, quoique la chose soit contestée entre les Critiques, & que plusieurs estiment que les dignitez de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit son nom, estoient plutôt la recompense de son travail, que de son vol. On ne s'interessera pas tant à la reputation de *Pierre Belon* Manseau, valet du sçavant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas icy des Plagiaires, il n'est point à propos d'entrer dans la discussion de l'affaire de ces voleurs domestiques.

Aprés tout, il est beaucoup moins rare de voir les Domestiques écrire sous le nom de leurs Maîtres, & particulierement ceux qui ont fait la fonction de Secretaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiere de déguisement, puisque c'est un usage generalement établi & reçu du Public dans toutes sortes de temps. On est assez persuadé que les Princes sur tout, & les personnes publiques n'ont

contribué souvent que de leur consentement & de leur autorité aux ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roy des Ostrogots n'a trompé personne en employant la plume de Cassiodore ; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le stile de Pierre des Vignes. 3. Part. Ch. 3.

Ce n'estoit point par un esprit de dissimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit sous luy & par son ordre : & l'on peut dire que lorsque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit sous le nom du Pape *Leon X.* il esperoit de la fidelité de son stile qu'il feroit toujours assez reconnoître celuy à qui estoient dûs les fruits & la gloire de son travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Episcopales ne laissoient pas le loisir d'écrire, s'est contenté de donner son nom au Botero, en luy abandonnant le reste.

Il faut neanmoins excepter les Maîtres qui ont esté en reputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il est vray que *Charlemagne*, qu'*Alfonse* Roy de Castille, que *Henry VIII.* Roy d'Angleterre ayent employé la plume

3.e Part. Ch. de leurs domeſtiques pour des ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en uſer de la ſorte, n'ôte pas cet air de déguiſement qui s'eſt trouvé dans la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les veritables Auteurs.

Prendre le nom de ſon Ecolier, ou le ſien Maître.

§. V. La liberté que les Maîtres ont preſque toujours priſe de couvrir leurs compoſitions du nom de leurs Ecoliers, eſt une des moins ſurprenantes d'entre les manieres de ſe déguiſer ſous le nom d'autruy. Ils ont tant d'occaſions d'en uſer ainſi ſans déguiſement, qu'il eſt aſſez difficile de les trouver veritablement déguiſez ſous le maſque de leurs diſciples; ſur tout lors qu'il n'eſt queſtion que de pieces de College, faites pour réduire en pratique les regles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On eſt tout accoutumé à confondre la part du Maître avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on eſt bien moins porté à donner une piece à l'Ecolier ſeul, quand elle eſt mauvaiſe, qu'à l'adjuger toute entiere au Maître, quand elle eſt bonne.

Mais le déguiſement dont les Maîtres ſont capables à l'égard du Public,

regarde principalement les ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lors qu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit. 3. Part. Ch. 3.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvez engagez à la défense de leurs personnes ou de leurs propres Ecrits, persuadez qu'on en auroit meilleure opinion de leur desinteressement, & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zele que les disciples ont témoigné de tout temps pour l'honneur de leurs Maîtres C'est dans cette veuë que Gisbert Voet fut accusé par M. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimegue prêta son nom à son Maître Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chappelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celuy de son Ecolier *Loüis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du College des Jesuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont esté portez par l'af-

3. Part. Ch. 3. fection qu'ils avoient pour leurs disciples, soient qu'ils ayent esté curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas esté inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienseance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragedies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces pieces. C'est ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Demonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit esté son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le celebre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre : & l'on a crû que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, estoit l'ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais

Mais de tous les Maîtres affectionnez à leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent esté plus zelez que Charles Sigonius pour leur acquerir de la reputation par la voye des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Crassinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippes d'Autriche, second du nom, Roy d'Espagne sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Senat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epîtres de Ciceron sous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'ouvrages composez par Sigonius: & Crassini, Mainoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski estoient autant d'Ecoliers de ce bon Maître. 3. Part. Ch. 3.

Mais pour prendre le change des Maîtres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maîtres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de

3. Part. Ch. 3. Nicomedie avoit pris le nom de son Maître *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On sçait ce qu'ont fait les Ecoliers du celebre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zelez disciples ont recueïlli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melancthon s'est donnée pour faire vivre la memoire de son Maître *Jean Carion*. Il semble qu'il n'y ait gueres que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion aprés les soins qu'il avoit pris de le refaire entierement.

CHAPITRE IV.

3. Maniere. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Ayeux. Usage des Auteurs parmi les peuples de differens lieux.*

LEs gens de Lettres, qui ont crû que pour mieux se maintenir dans la reputation de Sçavans, ils devoient

affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la maniere de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiez dans ces derniers siecles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une exactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on pretendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formez à la Grecque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient estre ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans, ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immediatement, ou non, quelque inflexions & quelque terminaison qu'il ait plû à ceux qui les ont portez de leur donner dans leur langue.

3. Part. Ch. 3.

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques; les anciens Romains avec leurs terminaisons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison*, & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais aprés

Genit. *v.g.* Plato Aristonis.

Gentil.

la commun dans ces sortes de
Ce qu'ils appelloient *Prénoms*
vint inutile pour les distinguer da
parenté. Les surnoms qui avoient
à discerner les familles d'une
Maison, vinrent à se confondre
noms propres même des Maisons,
que communs à plusieurs familles
rent à se perdre & à se dissiper,
moins à se disperser dans des race
trangers, d'Affranchis, ou de Cl

Dans les siecles suivans., & su
du temps des Empereurs Chretien
fut plus curieux de noms *Patronym*
mais le zele qu'on témoignoit p
porter plusieurs à la fois, sans en
ger la terminaison ni l'inflexion
na lieu à de nouveaux embarras
uns se sont contentez de celui du
& de celuy du grand-pere, comm
Fulgence Evêque de Ruspe, d
nom propre estoit Fabius, & qu
pelloit *Claudius* du nom de son
& *Gordianus* de celuy de son
pere. Les autres ont porté cel
l'oncle paternel & du grand-pe
ternel, comme le jeune Symmac

Not. Sirm. ad Sidon. pag. 8.

du celebre Symmaque, dont nous avons les ouvrages. Il s'appelloit Quintus, du nom qui luy estoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de son oncle, & *Memmius* de celuy de son grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignez, mais il est trop tard dans nostre siecle de vouloir démêler ces differences, dont on a perdu la connoissance de bonne heure. 3. Part. Ch. 4.

Depuis le temps de ces Anciens il ne s'est peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'employ des noms *Patronymiques* en si grand usage que les Arabes. On peut dire au moins d'une tres-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous sont beaucoup plus connus sous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que sous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui sont si souvent dans la bouche & dans les écrits de nos Scholastiques Peripateticiens, ne sont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre chose que le fils de *Sina*, mais dont le nom estoit Abo Ali Al Sheich Al Räïs ; le second

3. Part. Ch. 4. ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de son vray nom Abu'l'Walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, sous lequel on nous cite souvent un Auteur assez celebre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Musa, estoit celuy de son grand-pere: & ainsi de plusieurs autres *Patronymiques*, à la connoissance desquels on s'interesse peu parmy nous, hors ceux qui font profession d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoisseurs par leurs noms *Patronymiques*, lors qu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en differentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'est fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyse *Aben-Chabib*, ou Chaviv, n'a point porté ce surnom *Patronymique* par la même raison que les Rabins Jacob *Aben Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, *&c.* Il estoit fils du R. Shem-Tobh, & Chabib n'estoit que l'un de ses Ayeux assez éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyse ben Maimon, est un *Patronymique* formé à

la Grecque par les Auteurs modernes 3. Part.
qui ont écrit en Latin ou en langues Ch. 4.
vulgaires de l'Eglise Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens semblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'usage d'une autre espece de *Patronymiques*, si le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'est rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom de la mere, & quelquefois celuy de l'ayeule avec celuy de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lors qu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la maniere de les employer. Dans un ouvrage l'on verra une file de noms, comme *Joseph Pellizer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*; & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendesius*. Cette diversité

3. Part. Ch. 4. n'eſt-elle pas un piege capable de prendre les plus clair-voyans ? Ceux même qui en ont uſé plus ſimplement, & qui ne ſe ſont donné qu'un ſurnom à la fois, ont eſté ſoupçonnez d'avoir voulu nous tromper en gardant leur ſimplicité, lors qu'ils ont changé de nom. C'eſt pour cela que Pierre *Guevarra*, qui s'eſt appellé ainſi du nom de ſa mere dans quelques ouvrages, s'eſt fait mettre au rang des Auteurs déguiſez, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celuy de ſon pere.

Au reſte il n'eſt pas fort extraordinaire que les enfans en Eſpagne portent le ſurnom de leurs meres, à l'excluſion même de celuy de leurs peres. C'eſt un uſage que nous trouvons pareillement établi en Italie : & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti*, ou *Comes*, qui eſtoit celuy de ſa mere, peut ſuffire pour nous en laiſſer un exemple. Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu uſer de ſingularité dans cette pratique, puis qu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'uſage public introduit dans diverſes Nations. Dés le temps d'Herodote les

Lyciens estoient tout accoûtumez à souffrir que leurs enfans portassent le nom de leurs meres. Et pour ne nous point tant écarter de nostre temps, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celuy de leurs Meres, ils ont pû trouver des exemples infinis de cet usage dans nos Histoires Genealogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont esté les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celuy de leurs femmes.

3. Part. Ch. 4.

Lib. Clio

la Louviere orig. n. des N. ch. 3 *Fusé.*

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on sçait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de nostre siecle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoyqu'il portast aussi quelquefois le nom de son pére Balthasar Schedius.

Alexander Philippi.

Ptolemæus Lagi.

Le Grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a esté jusqu'icy de prendre le nom de Baptême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme

3. Part. Ch. 4. on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs. Ainsi ces Auteurs au lieu de porter le surnom du Pere ou de la Famille, ont esté contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Constantini*; Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoy il ne s'est trouvé de confusion, que lors que ces mêmes Auteurs se sont avisez de reprendre le surnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui est arrivé au sujet de deux Magistrats celebres, Presidens du Conseil souverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il estoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *Prénom* de son grand-pere, dont son pere s'estoit fait un surnom, mit le *Prénom* de son Pere en cas oblique pour luy servir de surnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens semblent avoir usé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *Prénom* du Pere en surnom, ils se sont fait du surnom du Pere un *Prénom*, & un

surnom pour eux mêmes, comme il paroist dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alessio Alessii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui sont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lors qu'il a esté question de s'exprimer en Latin, ils se sont contentez de la terminaison des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appelant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait aussi la plupart des Flamans que j'ay nommez, *Adrianius*, *Nicolaius*, *Guilelmius*, &c. 3. Part. Ch. 4.

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & se sont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, &c. pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reservons à parler dans le Recueil des Auteurs déguisez de ceux d'entre ces derniers qui ont pretendu user de déguisement sous ces noms.



3. Part. Ch. 5. monde, il n'y avoit point d'equivoque à craindre pour ceux de leur temps. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas esté Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont esté considerez comme des *Appellatifs* embarassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignitez, les Employs, ou les rangs marquez par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en seureté les employer sans craindre d'en estre trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la pluspart des Auteurs cachez qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roy en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumosnier du Roy*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Medecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'estat, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*,

Nobile Francés; *Gentilhomme François*; 3. Part. Ch. 5.
Eques Polonus; *Seigneur de la Cour*;
Dame de qualité; *Dame penitente*;
Bourgeois de Paris; *Fidelis Subditus*;
Fidelis Servus; &c.

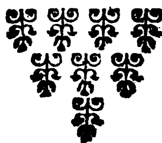
D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui sont des noms communs à des Nations entieres, & par consequent incapables de trahir ceux qui se les sont appropriez.

Mais il n'y a point *Appellatifs* que les Auteurs déguisez ayent plus frequemment emploiez à la teste de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de Profession.

La Librairie est remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiez que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Jurisconsulte*, de *Medecin*, de *Philosophe*, de *Theologien*; par celuy d'*Historiographe*, de *Poëte*; par celuy d'*Ecolier*, de *Studiosus*, de *Professeur*, de *Lecteur*; par celuy de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Ecclesiastique*, de *Predicateur*; par celuy d'*Academicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toûjours dire un membre de quelque Academie de beaux Esprits, mais quelquefois un simple Suppost de l'Uni-

3. Part. Ch. 5. versité, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers temps.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formez sur les dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celuy d'*Amicus*, *Irresolutus*, l'*Aggirato*, *Philomatus*, *Instabilis*, *lo Smarrito*, & la pluspart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Academies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieurs de nos Ecrivains Galants se sont donnez au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné*, l'*Esperant-mieux*: l'*Amant sans party*: le *Traverseur des voyes perilleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ay pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisez.



CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautez ou de Societez; tels que sont ceux de Colleges, d'Academies, de Facultez, de Corps ou Assemblées, de Maisons Regulieres, & mesme d'associations feintes ou passageres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societez se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautez ou de quelque Societé que ce puisse estre ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assez persuadé qu'une Communauté entiere dont on voit le nom à la teste d'un Livre, a dû selon l'usage ordinaire, n'emploier le ministere que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Secretaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un costé la gloire de son travail (quand il

3. Part. Ch. 6. en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des perils du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautez où l'on se soucie le moins d'avoüer les Particuliers qui en prennent le nom, sont ordinairement les Colleges, les Universitez & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interests du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foy pour l'utilité de leurs Colleges, on doit presumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colleges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniere espece n'ont pas tous reüssi à demeurer cachez sous les noms de leurs Colleges, & plusieurs se sont vûs obligez de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dés qu'ils ont esté découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium An-*

glicanum est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Personius* Jesuite, qui l'avoit composé au nom du College establi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire sçavoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Coloniense Coll.* d'*Augustanum Coll.* de *Constantiense Coll.* de *Molsheimensis Academia*, de *Crosense Coll.* de *Monachiense Coll.* d'*Eystettense Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornense Gymnasium*, de *Pragense Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonense Coll.* de *Salamanticense Coll.* de *Braidensis Academia* à Milan, &c. est du au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Bisselius, au P. Coccius, au P. Casimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion; au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Cressol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous esté Jesuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le Pere de la Mere de Dieu, qui estoit de l'Ordre des Carmes. 3. Part. Ch. 6.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours esté sans embarras

3. Part. Ch. 6.

& sans confusion, sur tout lors qu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolstadiense Collegium* veut dire Georg. Stengelius, à la teste d'une piece; mais il veut dire Albert Curtzius, à la teste d'une autre, & il signifie Joann. Bisselius en une autre occasion. *Cracoviense Coll.* est tantost Paul Kuhn, & tantost Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Coll.* est dû non seulement au P. Cosme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jesuites Portugais. Ce que nous avons sous celuy de *Complutense Coll.* a esté travaillé non seulement par un Carme François, nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, sçavoir Michel de la Trinité, & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'estoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Pieces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particulieres de Colleges, & sur tout de celle des Rhetoriciens de divers endroits, on peut dire que les Recherches en seroient infinies, & la peine assez inutile.

Il eſt auſſi fort ordinaire à des Facultez entieres d'une Univerſité, de preſter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où ſe trouvent ces noms, doivent eſtre d'un poids d'autant plus grand, que la circonſpection & les meſures qu'on a couſtume d'y prendre, ſont plus exactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Theologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Doüay, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dreſſé n'en ait que tres peu par luy-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Doüay n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre ſemblent avoir quelque choſe de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiez ſous le nom & de l'aveu de leurs Facultez. Les Theologiens des Facultez Proteſtantes n'en ont pas uſé autrement, lors qu'il a eſté queſtion de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'eſt ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Urſin, de Jacques d'André, de Juſte Fewrborne & de quelques autres heterodoxes, qui

3. Part. Ch. 6.

1. Part. Ch. 6. ont écrit sous le nom commun de *Theologiens de Heidelberg, de Wirtemberg, de Hesse-Darmstad, &c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont gueres écrit que sous les noms communs de *Theologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*, *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces exemples, la trouveront dans celuy d'un sçavant de nos jours qui vient de se cacher sous le nom des *Theologiens de Hollande*, pour écrire contre l'histoire critique du vieux Testament. Il luy auroit esté assez inutile de recourir à l'autorité de ses confreres rassemblez en corps, dans une affaire où le Public ne devoit exiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultez des autres sciences n'ont pas esté moins en usage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a presté le sien à des personnes même qui n'estoient pas du corps ni du pays. Celle de Medecine en Italie a laissé prendre celuy de *Schola Salernitana* à Jean de Milan, celuy de *Colle-*

gium Bononiense à Ulisse Aldrovando, &c. 3. Part. Ch. 6.

Mais lorsque des Societez entieres ont travaillé en commun à quelque ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Societez qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres soient veritablement déguisez sous le nom qui est commun à toute la Societé, & qui en ce cas-là leur appartient plus legitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'ouvrage. Cela regarde particulierement les Academies libres & volontaires, où l'on ne s'associe que pour travailler ensemble, ou pour se communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'est une verité si commune, qu'il me paroît superflu d'alleguer en témoignage les exemples de l'Academie de la Crusca pour son Vocabulaire, & de l'Academie Françoise pour la censure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prepare.

Les Communautez Regulieres servent aussi assez souvent de voile aux Religieux particuliers qui se dépoüillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'est ainsi que sous le nom de *Relig. Benedict. de la Congreg. de S. Maur* nous voyons

3. Part. Ch. 6. paroître de jour en jour divers ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congregation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautez Regulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'estoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Religieuse. C'est ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maisons de Paris, sous le nom desquels M. de Sacy a publié la vie de D. Barthelemy des Martyrs. Mais on ne dira pas la même chose des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Cassien Auteur du cinquiéme siecle, puisque Cassien ne leur demanda point permission de publier sous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Societez generales, je veux dire les Assemblées Ecclesiastiques & Politiques, hors des tems même ausquels elles se tiennent actuellement, autorisent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom aprés qu'ils en ont merité l'approbation.

Le Corps Ecclesiastique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; M. de Marca l'a employé pour quelque composition qu'il avoit faite au nom des

Prelats

Prelats du Royaume : tantôt par celuy de *Clergé de l'Eglise Gallicane*, qui est celuy que M. Godeau a mis à la teste d'une piece d'éloquence. Mais si je vous faisois remarquer un Auteur qui s'est couvert du nom pompeux *des Eglises de France*, vous porteriez peut-être vos conjectures sur quelque Prelat illustre de nôtre communion, si je ne vous avertissois en même temps que c'est Calvin qui a pris ce nom. 3. Part. Ch. 6.

Il en arrive autant à des corps politiques & à des Assemblées d'Etat. Un Aggæus Albada s'est caché plus d'une fois sous le nom du *Cercle de Bourgogne*, Dominique Baudius sous celuy des *Etats des Provinces Belgiques* ; sans parler de divers Pensionnaires & Syndics de Villes, de Republiques, & d'autres Communautez, dont les fonctions ne regardent pas proprement le dessein que nous avons de ne traiter icy que des Auteurs cachez.

Il se fait quelquefois des Societez, que nous pouvons appeller *Passageres*, parce qu'elles ne subsistent qu'autant que durent les assemblées ou les déliberations qui s'y font. Mais il est arrivé quelquefois que ces Societez n'ont esté qu'imaginaires, & qu'elles ont esté

3. Part. Ch. 6. feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celuy d'un seul. C'est ainsi qu'un Auteur de ce siecle ayant esté repris, puis arrêté par les Inquisiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la sainte Vierge, crut que sa Requeste au Pape seroit reçuë plus favorablement, si elle luy estoit presentée au nom de toute la nation des Basques.

Natio Cantabrica.

Enfin il y a des Corps qui ne faisant pas de societé particuliere, & qui ne pouvant pas tenir d'assemblées réelles, ne laissent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus : comme si on vouloit persuader au Public que ces Corps auroient voulu déposer leurs interests entre leurs mains. C'est ainsi que depuis le temps de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiez au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les P*auvres* ont eu aussi leurs Avocats particuliers, qui ont dressé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, sans estre jamais convenus ensemble pour en déliberer & sans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fideles du Royaume, qui se

ſont nouvellement réünis au corps de l'Egliſe Catholique, viennent de voir plus d'une Réponſe faite comme de leur part à leurs anciens Miniſtres par quelques Evêques & par quelques Abbez ſous leur nom general de *Nouveaux Convertis*. 3. Part. Ch. 6.

Voila, Monſieur, beaucoup de manieres differentes de ſe couvrir du nom commun des Societez, lorſque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroître ſous leur nom particulier. Vous ne trouverez pas à la teſte des livres d'autres noms de Communautez, ſoit dans l'Egliſe comme ceux des *Confréries*, ſoit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puiſſiez réduire à quelqu'une de ces manieres. Mais il eſt bon de vous faire remarquer qu'il s'eſt auſſi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute oppoſée qu'elle paroît à ſon égard, ne laiſſe pas d'eſtre auſſi commode pour les tenir cachez. C'eſt celle des Societez qui prennent le nom de quelque Particulier à la teſte d'un ouvrage composé conjointement ou ſéparément par pluſieurs perſonnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des perſonnes qu'aprés leur

mort, ſoit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'ouvrage, ſoit parce qu'elles ont eſté d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'eſt ce que nous avons vû pratiqué au ſujet des cinq livres des Pſeaumes qui portent encore aujourd'huy le titre de *Pſeautier de David*, quoy qu'il y ait beaucoup de Pſeaumes faits par d'autres Auteurs. Dans noſtre ſiecle nous avons vû des ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit eſté General de ſa Congregation, parce que les autres Auteurs eſtoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient eſté que de ſimples Particuliers de la Congregation. Quelquefois les Aſſociez ſe contentent de prendre un nom qui paroiſſe étranger aux uns & aux autres, ſoit qu'il paroiſſe emprunté de quelqu'un, ou qu'il ſoit feint, comme Grotius l'a crû au ſujet d'*Aurelius*, & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, *&c.* Tantôt les Aſſociez forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils ſont convenus que l'un des Aſſociez mettroit

son nom renversé dans une anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset*. 3. Part. Ch. 7.

CHAPITRE VII.

6. Maniere. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se déguiser dans leurs ouvrages.*

§. I. J'Ay esté long-temps sans vouloir me persuader qu'il y eust eu des Auteurs déguisez qui se fussent avisez de recourir à l'exemple des soldats pour se donner des noms de guerre. Mais ayant consulté un Auteur de nos jours sur les raisons qu'il avoit eües de se faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *La Lueur*, pour se déguiser dans quelques-uns de ses ouvrages : je n'ay pas eu lieu d'en douter davantage aprés qu'il m'eut répondu que c'estoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit sous les Ministeres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des pieces volantes & des opuscules du du temps. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui se sont

appellez *la Riviere*, *la Fontaine*, *la Tour*, *la Tourelle*, *la Montagne*, *la Vallée*, *la Fleur*, *la Verdure*, *la Forest*, *Maître Tyburce*, *Trasybule*, *Holoferne*, *Nicanor*, *Passavant*, *du Pescher*, *&c.* ne seroient peut-être que de simples noms de guerre.

Nos Pseudonymes ne se vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les soldats de la Grece ne leur ont pas fait l'exemple ; & quoique nous ne lisions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profession des armes, nous ne voyons pas qu'ils se soient mis en peine d'user de la liberté qu'on pourroit leur avoir laissée sur ce point.

Les soldats Romains sont encore plus éloignez de pouvoir leur servir de modele. Loin d'avoir esté dans l'usage de changer leurs noms lors qu'ils se faisoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligez de representer leurs vrais noms sans déguisement, & de les faire graver, même sur leurs boucliers, afin qu'ils pussent estre reconnus & notez, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la soldatesque moderne qui puisse leur avoir inspiré cette émulation : & lorsque nos Pseudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a

rien que de loüable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en est dû aux goujats & aux soldats de la derniere condition, puis qu'il n'y a gueres que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'avisent de changer de nom. 3. Part. Ch. 7.

Il semble qu'il y ait quelque distinction à faire en faveur des Religieux Pseudonymes, qui ont affecté de se travestir en Cavaliers à la teste de leurs ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous persuade qu'il y a eu quelque chose de plus noble & de plus relevé dans leur déguisement, lors qu'au lieu de prendre des noms serviles & destinez pour la lie des soldats, ils se sont qualifiez Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a estimez ni plus braves, ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne se sont déguisez sous des noms de cavaliers, ou d'autres personnes seculieres, que pour publier des choses qui leur paroissoient n'avoir pas assez de conformité avec la sainteté de leur Profession.

Un Religieux Espagnol de nostre siecle n'ayant pû obtenir de son esprit

que ses Comedies fussent entierement supprimées, a fait au moins quelque chose pour sauver l'honneur de sa robe, lors que sa prudence luy a inspiré le dessein de prendre le nom d'un Avanturier. C'est ce que vous pourrez remarquer en la personne d'un Religieux de Nostre-Dame de la Mercy, quand il sera question de vous montrer dans nôtre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrez aussi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de soldats; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celuy d'un *Almirante* ou Amiral de Castille.

Les Religieux Italiens n'ont pas esté moins discrets que les Espagnols dans les occasions de même nature. On sçait combien de postures Cavalieres a prises le celebre Pere Aprosio Genois de l'Ordre des Augustins, en se travestissant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profession, pour ne point laisser perdre ses galanteries, & ne point s'exposer en même temps à la correction de ses Superieurs, s'est caché sous le masque du sieur *Micheli* seculier.

Il s'est trouvé neanmoins des Religieux, lesquels aprés avoir fait des Ou-

vrages qui n'avoient rien que de ſerieux 3. Part.
& d'honneſte, n'ont pas fait difficulté Ch. 7.
de les publier ſous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'auray occaſion dans la ſuite du Recueil de nos Pſeudonymes de vous produire des Capucins ſous le maſque du ſieur *de Saint Marcel*, ſous celuy du ſieur *de la Motte*, &c. & de vous repreſenter encore d'autres Religieux ſous celuy de *Gentilhomme Provençal*, *de Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de juſtifier cette conduite tant que l'on ſera obligé d'approuver celle des Miſſionnaires Reguliers qui ſe déguiſent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reſte de leur exterieur pour vivre en ſeureté dans les lieux où regnent l'Hereſie ou l'Infidelité.



3. Part.
Ch. 8.

CHAPITRE VIII.

7. Maniere. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprenent de parler.*

Naud. la Roq.

L'Usage des noms de surcroist que le vulgaire appelle *Sobriquets*, est plus ancien que l'ont crû quelques Auteurs modernes. C'est au moins ce que ne pourront nier ceux qui souffriront que l'on renferme sous ces termes les épithetes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caracteriser les personnes. Ces épithetes se donnoient souvent par rapport à quelque qualité de l'ame, de l'esprit, ou du corps, & plus souvent au sujet de quelque defaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoy que ces dernieres considerations en ayent fourni aussi un grand nombre. De simples actions ou des rencontres particulieres ont esté souvent d'ailleurs les sources

d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance. 3. Part. Ch. 8.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employez pour déguiser les Auteurs. Ce n'a esté que dans la suite des temps qu'on s'est avisé de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou aneantis par cette suppression. De sorte que de noms surnumeraires qu'ils estoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas neanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir sceu former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont ont crû qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner, en épargnant leur nom. Pour marquer leur difference d'avec les masques que les Auteurs déguisez ont pris pour eux-mêmes, j'ai crû qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont esté couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont soufferts même que contre leur gré,

3. Part. & qu'en un mot ils ne ſe ſont trouvez
Ch. 8. ainſi maſquez que dans les écrits d'autruy.

Ces maſques paſſifs ne ſont pas en ſi petit nombre qu'on n'en puiſſe trouver aſſez pour remplir pluſieurs claſſes & pour eſtre diviſez en pluſieurs eſpeces.

Les uns ſont formez ſur les noms mêmes des Auteurs, ſoit par de ſimples alluſions, ſoit par des Anagrammes. C'eſt ainſi que Caſaubon ſemble avoir voulu déguiſer le fameux Scioppius tantoſt ſous le nom de *Scorpius*, & tantoſt ſous celuy de *Scoppius* dans quelques-unes de ſes Lettres à ſes amis. Ces deux maſques reſſembloient ſi bien au viſage de ſon Adverſaire, qu'ils paroiſſoient faits plûtoſt pour l'offenſer que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoy il n'eſt pas incroyable que Caſaubon qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniſte, ne ſe ſoit propoſé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiez à changer ainſi les noms des Auteurs pour marquer les caracteres de leurs eſprits par des alluſions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient eſté ſubſtituez à ceux de Labienus, d'A-

lexinus, de Timæus, &c. 3. Part. Ch. 8.

M. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'estoit pas des moins ingenieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus*, auquel il ne donne d'épithetes que celles qui peuvent se dériver ἀπὸ τῦ κόπρυ, dans toutes les pages Excr. où il allegue cet Auteur. Si M. de Saumaise en avoit esté le maistre, nous n'aurions jamais sceu que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réüssi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attaché à son nom plûtost qu'à celuy de Cyprianus. Le sobriquet de *Copianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Erasm. pr. in Hier. op. Evesque de Carthage, lors que ceux-cy par une allusion semblable au nom de ce Saint, l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus*.

Le Coprianus de M. de Saumaise ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joseph Scaliger, à qui M. de Saumaise a merité d'estre comparé pour

3. Part Ch. 8. plus d'une raiſon. Mais pour ſortir promptement de ce parallele d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit deſigner ſous le nom de *Stercorarius* un Aſtronome ou Chronogiſte de Blois nommé Temporarius. Il eſt vray que ces deux noms ne ſe rapportent l'un à l'autre que par la terminaiſon; mais l'alluſion de Scaliger retomboit ſur le mauvais Sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la ville de Blois.

M. de Saumaiſe en ſçavoit bien d'autres que Scaliger en ces matieres. Il ne faut pour en eſtre perſuadé, que ſe ſouvenir de ſon *Cercopetavius*, qu'il avoit figuré ſur le modele de *Cercopithecus* (Singe à queuë.) pour tâcher de deshonorer un Auteur celebre caché ſous le nom de Kercoëtius. Cela me fait ſonger au genie des Heretiques du ſeiziéme ſiecle, où les plus zelez Reformateurs croyoient qu'il eſtoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Egliſe pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanaſius* ont eu l'impudence de forger *Sathanaſius*; qui ont changé *Ambroſius* en *Ombroſus*, &c. (Vid. apud Fr. Fevard. & Gilb. Genebr.)

Les Proteſtans ne manqueront peut-être pas de relever cette reflexion, &

de nous objecter qu'il n'est pas necessaire d'être heretique pour former des masques injurieux à son Adversaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raison, si nous considerons ce qu'a écrit André Alciat Jurisconsulte Milanois sous le titre Latin d'Apologetique contre *Ranciscus Olidus*, qui est une allusion ingenieuse, mais fort desobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoissons beaucoup mieux sous son nom ordinaire de Sabinus. Un Italien de nos jours, homme de merite que je ne vous nommeray que lors qu'il sera question de le loüer, & qui certainement ne paroist pas moins éloigné de l'heresie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoser M. Gronovius le jeune en *Grunnovius* : & il s'est mocqué de tous les égards qui pouvoient estre dûs au merite de ce docte Hollandois, qui n'est pas moindre que le sien en matiere des Sciences humaines. On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facetieux avoient faites sur le nom du Pedant Montmaur ou Mommor, lorsqu'il l'ont déguisé les uns sous le masque de *Gomor*, les autres sous celuy de *Cormorins*, & d'au-

3. Part. Ch. 8.

Jasithei Apolog. &c.

3. Part. Ch. 2. tres ſous celuy de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuſes tiennent auſſi quelquefois lieu de maſques propres à déguiſer ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius lorſqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilege*, qui fait une anagramme tres parfaite de ſon nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'eſtant pas injurieuſes peuvent paſſer neanmoins pour des maſques paſſifs, lors qu'on les jette ſur le viſage de celuy dont on veut épargner le nôm ſans luy en demander ſon conſentement. C'eſt ainſi que le Juriſſulte Baudoin appelloit ſon ancien ami Calvin *Lucanius* par des conſiderations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il eſtoit obligé d'écrire contre luy. Hotman a déguiſé pareillement le même Calvin ſous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fuſt mal avec luy, mais parce qu'il eſtoit dangereux d'eſtre ſurpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prelature de Geneve.

Adverſus Joſeph. Sacrilegum.

Une autre eſpece de Maſque paſſif, eſt celle des Synonymes ou des noms approchant de la ſignification du nom que l'on veut cacher. C'eſt ainſi que

Meursius a voulu déguiser *Petrus Scriverius* sous le nom de *Rupex Signatorius*, pour luy marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il luy avoit donné. On y peut rapporter aussi les autres synonymes, que les Auteurs ont substituez aux noms propres de leurs Amis, lors qu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'est ce que Vossius le Pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient sur les Affaires de la Religion en Hollande. Il eust pû choisir le nom de *Magnus* pour representer celuy de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les soupçons, en cas que ses Lettres fussent interceptées par la faction des Gomaristes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celuy de *Celsus*. 3. Part. Ch. 8.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espece, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celuy de *Polyphemus Borussius*, qu'Oecolampade a receu d'Erasme ; & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Bro-*

3. Part. Ch. 8. *téus* dont Nicolas Perrot & Ange Sabin ont esté couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celuy de *Zoilus Ardelio*, dont parle Erythræus, si l'Auteur ne s'estoit donné luy-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*; de *David*, & d'autres Anciens d'une reputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polemiques ont encore inventé une autre espece de masques injurieux pour leurs Adversaires, lors qu'ils leur ont appliqué des noms employez autrefois pour caracteriser des gens de mauvaise reputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'estoit point son intention, lors qu'il appelloit *Borborite* un celebre Ministre, dont il vouloit épargner le nom. Monsieur D. V. ayant à écrire contre un celebre

Docteur de ſon temps, avoit entrepris 3. Part.
de ne le faire connoître que ſous le Chap.8
maſque d'*Eraniſte*, dans le deſſein de nous faire tranſporter ſur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eraniſtes*. Sur le modelle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu traveſtir un Poëte An- nommé
glois mais Catholique dans une Co- Dryde.
medie ſous le nom de *Bays*, à cauſe des expreſſions enflées & des caracteres extravagans qu'il luy attribuoit, & ſous celuy de *Drawcanſir*, à cauſe de quelque prétenduë fanfaronnade; ſur ce modelle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a pretendu deshonorer Monſieur l'Evêque d'Oxford ſous les Samuel
mêmes maſques de *Bays* & de *Draw-* Parker.
canſir, dans l'eſperance que ſon Lecteur pourroit ſe le repreſenter ſous les mêmes caracteres.



CHAPITRE IX.

8. Maniere. *Prendre des noms tirez du fonds de son Sujet, ou formez sur la matiere que l'on traitte, sur les intentions que l'on a en la traittant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniere dont on a entrepris de la traitter.*

PArmi les manieres differentes de se déguiser, vous n'en remarquerez pas qui aient esté de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matiere même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines & des plus ingenieuses, ce qui suffit pour nous faire comprendre pourquoy elle a esté tant recherchée par les Pseudonymes qui ont affecté de paroître spirituels. Un Controversiste Allemand de la Compagnie de Jesus ayant à traitter de la Foy ancienne de l'Eglise Romaine contre les Protestans, s'est caché sous le nom de *Romanus Altglaub*, & il suffit de remarquer qu'Altglaub chez les Allemans veut dire *la Foy ancienne*, pour

Le P. Aschendorff.

deviner la raison qui a fait prendre ce surnom au pretendu Romanus. Vous ne verrez point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout nostre Recueil, qui n'ait eu intention de persuader à son Lecteur, que c'est l'amour de la verité qui luy a fait prendre la plume. Vous n'en excepterez pas même M. de Saumaise, qui ne s'est appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laisse à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. Il s'en est trouvé qui ont mieux aimé prendre ces sortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'exposer leurs intentions à n'estre pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainsi un Danois assez connu dans nostre siecle s'est appellé *Blottesandaus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, plustost que *Nudiverius* : & dans nostre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il pensoit du Prædestinatus.

3. Part. ...

Chrys. Eggenfeld. VVilh Goes.

Borrichius.

Nous pourrons sans temerité faire un jugement semblable de l'intention de ceux qui se sont déguisez sous le nom d'*Irenée*, soit qu'ils aient voulu

3. Part. Ch. 9. traitter de la paix de l'Eglise ou de l'Estat, soit qu'ils aient voulu insinuer qu'ils n'estoient animez que de l'esprit de paix en écrivant. Se sont-ils meslez de donner de bons conseils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Ireneus Eubulus*. Ont-ils voulu nous persuader qu'ils desiroient la paix? Ils se sont appellez l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus*, l'autre à la Romaine *Desiderius Pacius*. Il s'en est vû qui n'ayant à traitter que de la tréve de quelque guerre, n'ont pas laissé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus*. D'autres ne s'estant pas soucié d'exprimer leurs dispositions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celuy de *Pacidius*, ou de *Pacificus* pris des Latins : & un des Ecrivains de nostre Pays, quoy qu'il ne fust pas Moine, n'a point fait difficulté de se nommer *Dom Pacifique d'Avranches*. En Allemagne le Sieur Oldenburger s'est donné le surnom de *Friedberg*, pour faire connoître en sa Langue qu'il en estoit redevable à la matiere de son Ecrit sur la paix de Munster. Et Cassander s'estant engagé de travailler à la paix de l'Eglise, & à la reconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux

Herman nus Conringius.

If. Wolmar. G. Saldenus.

Dom. Baudius.

Jacq. Godefroy. Chr. Herdesian.

Des Deserts.

Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas 3. Part
manqué de s'appeller aussi Friedberg, Ch. 9.
s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'estre entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit sur la Predestination & la Grace, le Pere Courtot s'est déguisé sous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toûjours dans les termes qui luy estoient prescrits par la Grace ou meriter que la Grace demeurast en luy. Le Pere Bagot s'est appellé *Thomas Augustin*, pour persuader ses Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de saint Thomas, & de saint Augustin dans son Livre de la Défense de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'est nommé *Flore de sainte Foy*, parce qu'il jugeoit ses Maximes sur la Grace tres-propres à rendre nostre Foy florissante. Enfin, le Sieur Sinnigh se croyant parfaitement couvert des armes de saint Paul, & inaccessible aux traits de ses adversaires comme un herisson, s'est donné le nom de *Paulus Erynachus*, dans sa Triade des Peres sur la Grace.

Dans d'autres matieres de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom

3. Part. de *Christianus Thanatophrastus*, tiré du
Ch. 9. fonds de la matiere qu'il a traittée dans son Livre de la mort d'un vray Chrestien: Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entreprises de la Cour Romaine, sous pretexte de parler pour la liberté Evangelique; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description de son rétablissement, comme s'il avoit voulu paroître ressuscité. Et l'Abbé de saint Germain ayant à décrire ou plustost à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le non de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même

même Auteur voulant montrer com- 3. part.
bien il estoit ferme & entier contre le Chap.9
Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrestien*, dans un autre Ouvrage fait en faveur de cette Reine.

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la teste de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est luy que vous trouverez appellé du nom de *Julius de Monte* dans nostre Recueil. Monsieur Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne luy convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celuy-là. On peut rapporter aux matieres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revétir du caractere Républicain des deux celebres Brutus, qui se sont soulevez l'un contre les Tarquins, & l'autre contre Cesar. A propos dequoy vous sçaurez aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même

O

3. part. Ch. 9.

Cellius Lubie MDCXI.

caractere dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la teste de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous, & peut-estre ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'assujettir à representer ici les sujets differens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matiere. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'exemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la teste de ses Entretiens sur les Sciences secretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traitter des réveries de certains Cabalistes. Le Pere Schonsleder Jesuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautez, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traitté en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fievre, & qui s'ap-

pelle autrement Quinquina, contre ceux qui revoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conygius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé. Un Conseiller de la ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'est déguisé sous le nom de *Magirus* ou de Cuisinier, pour traitter de la Cuisine. Dans le genre Erotique Monsieur Porcheres Laugier s'est caché sous le nom d'*Erandre*, pour publier ses Lettres galantes : & Franç. Colonna s'est appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans son Hypnerotomachie au sujet d'une Demoiselle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination. Enfin il s'est trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'est fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage estoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettrisez* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piece commençant par la Lettre P, il n'auroit rien gasté de son œconomie, s'il s'estoit appellé *Petrus Placentinus*, qui estoit son nom, mais il luy prefera celuy de *Porcius*.

3. part. Ch. 9.

Κόνις ὑγιής

De la maniere de censurer un Adversaire sont venus les noms d'*Epiti-*

3. part. Chap. 9 *mus*, de *Censor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur; & le troisiéme a esté employé dans un sujet plus serieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres manieres de traitter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prevenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezeckius*, croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingenuité d'un vray Israëlite dans l'ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a crû nous surprendre par une affectation de simplicité, lors qu'il a pris le nom de *Joan. Simplicius*: & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soûpire aprés sa patrie celeste dans l'exil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Pere-*

grinus, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet exil commun ; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lors qu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*. 3. part. Ch. 10.

CHAPITRE X.

9. Maniere. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*

10. Maniere. *Prendre des noms formez sur les Titres des Livres : Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniere. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antitheses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniere. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. LOrs que les Auteurs ostent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composez, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que

3 part. Ch. 10 le principal Perſonnage ſoit pris pour le nom de l'Auteur, qui ſe trouve en ce cas-là dans le ſort des Auteurs Pſeudonymes. Il arrive même aſſez ſouvent que tous les Perſonnages ſoient pris pour l'Auteur qui les produit lors qu'il leur donne des caracteres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conceuë de celuy qu'on croit avoir composé le Dialogue.

Si les caracteres ſont ménagez differemment, & s'ils ſont partagez de ſorte qu'on en mette les Perſonnages dans une contrarieté de ſentimens, pour ſoûtenir une diſpute juſqu'à la fin du Dialogue, on peut ſans s'expoſer au danger de ſe tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue ſous le maſque du Pe ſonnage que l'on rend victorieux dans la diſpute.

Ces noms de Perſonnages qui s'entreparlent dans les Dialogues ſe forment aſſez indifferemment, ſuivant le caprice de ceux qui les introduiſent.

Au temps de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de ſon ſiecle ni de ſon Pays pour les emprunter. C'eſt une pratique qui s'obſervoit encore aſſez volontiers du temps de Politien, d'E-

rasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ny de travestir les Personnages; & M. Huet a renouvellé avec succés dans ces derniers temps cette double maniere de prendre des entreparleurs de son siecle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toûjours soin de se nommer pour se mettre en estat de répondre par luy-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages.

3. Part. Ch. 10.

De interpretatione

Ceux qui dans la suite des temps ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affécté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirez au moins de personnes mortes depuis long-temps, de crainte qu'il ne se trouvast quelqu'un qui pust s'interesser à leur réputation. Mais la plûpart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soiét étudiez à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractere des personnages qu'ils vouloient representer comme les Irenées, les Philalethes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapa-

3. Part. Ch. 10. bles d'aucun ſens convenable au ſujet ; comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui reſſemblent de ſi prés à des noms d'hommes, que ſi les Auteurs n'ont ſoin d'exprimer leur nom propre à ces ſortes d'ouvrages, ils s'expoſent à porter le nom de leur livre & de paſſer pour des Auteurs Pſeudonymes. C'eſt ainſi que Barclay ſe trouve appellé *Euphormion*, quoique ſon intention euſt eſté d'abord de n'en faire que le nom & le titre de ſon livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ſes ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Thewrdanck* qui eſt celuy d'un livre que ce Prince a fait de ſes propres aventures. Les étrangers appellent *Amadæus* ou *Amadiſius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre compoſé au temps des diſciples des Apoſtres fait encore aujourd'huy porter le nom de *Pœmen* ou de *Paſtor* à Hermas ſon Auteur.

Il eſt moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent ſervi de ſurnoms à leurs Auteurs, lors qu'il a eſté queſtion de les diſtinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholaſtique s'appelle Jean *Clima-*

que du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant luy, Clement Alexandrin a esté surnommé *Stromateus* de son ouvrage des tapisseries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du temps d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion* du nom d'une Tragedie d'Eurypide qu'il s'estoit attribué comme s'il en avoit esté l'Auteur. Dans les temps posterieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirez des Peres Grecs, a esté appellé dans la suite *Antonius Melissa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Archiibrenius* qu'il avoit donné à son ouvrage en vers sur les desordres & les miseres de ce monde. Guntherus quoy qu'Allemand est appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Sarisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanitez des gens de Cour. Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il avoit intitulez, Fleurs des Histoires, porte le nom Latin de *Flori-*

3. Part. Ch. 10.

Selon Suidas.

Part. 3 Ch. 10. *legus* qui ne revient pas mal au surnom Grec de Melissa dont nous venons de parler. Marbodæus pour son Traité des pierres précieuses, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thom. Apiarius*, à cause de son livre des Abeilles, où il se propose la forme d'une conduite Chrétienne pour toute sorte d'états sur le modele de l'œconomie des Abeilles. Durand Ev. de Mande est surnommé le *Speculateur* à cause du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à son livre; & le nom de *Conciliator* est retourné à Pierre d'Albano qui ne l'avoit destiné que pour son livre des differens entre les Philosophes & les Medecins. Enfin le penchant y est si grand, que l'Auteur du Micrologue sur les Observations Ecclesiastiques estant demeuré entierement inconnu, on a mieux aimé luy forger un *Prénom* que de ne luy pas donner le surnom de Micrologue qui fait le titre de son livre: de sorte que *Joannes Micrologus* est un nom purement chimerique d'un Auteur qui est encore caché au Jugement des critiques.

Mais la conduite que l'on garde au sujet d'un Grammairien de Constanti-

tinople nommé Estienne de Byzance doit faire connoistre que cette licence a besoin de bornes. L'ouvrage qui est cause que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit esté intitulé *des Villes* ni par son Auteur, ni par son Abbreviateur Hermolaus. L'erreur des Critiques posterieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'ouvrage qu'Estienne avoit intitulé ἐθνικά. Et l'on ne peut que loüer la discretion de Messieurs de l'Academie Françoise, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne soit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Estienne des Villes* en nostre Langue.

3. Part. Ch. 10.

Nouv. de la R. des Let. 684 Juillet. p. 482.

§. III. L'Antiphrase & l'Antithese ont esté aussi de quelque usage aux Auteurs déguisez, principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adversaire. La plus simple des manieres de se cacher sous des noms *Anti-phrastiques*, est celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de son Adversaire. C'est ainsi que Gentillet a esté appellé *Anti-Machiavel* & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoy que plusieurs de ces noms semblent avoir

esté faits d'abord pour servir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient se faire Anonymes. C'est au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont composé les Satyres d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garasse*, &c. Une autre maniere plus figurée, est celle de se former un faux nom pour estre opposé à celuy de l'Adversaire. Un Conseiller de Barcelonne nommé Vilosa, du temps que M. de Marca estoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le sieur Marti Jurisconsulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la teste de son Livre. Mais il y a plus d'industrie dans le prétendu *Nicodemo Macro seniore*, qui a écrit contre *Nicolo Crasso juniore*. Passez le nom de *Nicodemo* qui n'est que le synonyme de *Nicolo*, vous voyez que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne sont point opposez à ceux de *Crasso* & de *Juniore*. L'antithese est encore plus belle dans le prétendu *Anastasius à Valle Quietis* par opposition au prétendu *Constantius à Monte Laboris*. Quelques-uns estiment aussi qu'il y a quelque air d'Antithese dans le nom de *Bernardus Stubrockius* opposé à celuy de *Wilhelmus Wendrockius*. En-

ſin lors qu'on a vû un celebre Theologien écrire ſous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Theologien celebre qui s'eſtoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'euſt eu intention de marquer par cette Antitheſe la maniere dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de ſe rendre victorieux par une maniere oppoſée. 3. Part. Ch. 10.

§. IV. L'employ des Synonymes eſt encore une maniere fort connuë aux Auteurs Pſeudonymes lors qu'ils veulent ſe déguiſer. La liberté qu'ils ont eue de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, ſemble en avoir diſpenſé la plûpart d'une exactitude trop ſcrupuleuſe : & l'on peut dire que peu d'entr'eux ſe ſont ſouciez de repreſenter préciſément le ſens de leur nom dans leur échange. L'illuſtre Dame Venitienne ſi connuë par ſon nom de Modeſta Pozzo, ſe trouve déguiſée ſous celuy de *Moderata Fonte*, qui ſans changer de Langue, ne laiſſe pas de rendre à peu prês le ſens de *Modeſte du Puis*. Le ſieur Nicolas Villani a trouvé auſſi de quoy ſe traveſtir par Synonymes ſans recourir à une autre Langue, lors qu'il s'eſt appellé *Vin-*

3. Part. Ch. 10. *cenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celuy de Foreze ne represente pas mal celuy de Villani, c'est-à-dire de Paysan ou de Villageois. De même en nostre Langue le Pere Binet a crû que le nom synonyme de *René* seroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La pluspart des autres masques synonymes ne vous paroîtront gueres plus exactement appliquez : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius, ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni plusieurs autres de ce même genre. C'est ce qui vous fera peut-estre juger que les Synonymes parfaits ne se rencontrent souvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues assez riches pour fournir plusieurs noms d'une même signification sans aucune alteration du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenteray d'alleguer l'exemple du jeune Socin, dont le nom estoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celuy de *Felix*, & quelquefois en celuy de *Prosper*, sans

En Alemand *Brentius* s'est appelé *Eg-ster*.

Ou *Fabricius* pour *Ferrarius*.

ſortir des termes de la Langue Latine. 3 Part. Ch. 11.
Ajoûtez y l'exemple de Melanchton qui a ſçû trouver le ſynonyme de *Melangæus* pour ſe déguiſer ſans quitter la Langue Grecque.

On peut compter auſſi parmi les vrais ſynonymes certains noms Geographiques, lors qu'ils marquent préciſement le même pays, tels que ſont ceux de la Geographie ancienne ſubſtituez à ceux de la moderne. C'eſt ainſi que Greg. Hungarus s'eſt déguiſé ſous le nom de *Pannonius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniere. *Changer ſon nom d'une Langue en une autre contre un nom de ſignification ſemblable ou approchante. Noms tournez du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournez du Vulgaire en Grec. Noms tournez du Vulgaire en Latin. Noms tournez en Langues vulgaires. Reflexion ſur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en noſtre Langue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les eſpeces d'Ecrivains qui ſe trouvent dans la Republi-

que des Lettres, les Auteurs déguisez sont peut-estre les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'icy contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours esté libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plû pour se dépaïser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantost le surnom de *Sadéel*, & tantost celuy de *Zamariel*. D'autres qui avoient receu au Baptême des noms pris des Hebreux, les ont changez en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celuy d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celuy de Jacob en celuy de *Luctatius*; sans parler de tous ceux qui

ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à nostre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoy nous pourrions rapporter quelques exemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*. 3. part. Ch. II.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportez tous de la même maniere. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un temps, & pour quelques ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurast hors le cas du livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnez pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont esté plûtost attachez à la persone qu'à aucun ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiere espece sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que M. de Gom-

3. Part. berville n'a point pretendu retenir ce
Ch. 11. nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans nostre recueil. Tels sont aussi *Alopecius*, & *Baßarius*, pour dire Vossius; *Agathius* pour Bonacci; *Asterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Cisseus* pour Schilsem ou du Lierre; *Dermasius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythraus* pour Vittorio de' Rossi; *Hephaestion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour SchWartz; *Melanchton* pour Chambrun; *Melangaus* pour le vray Melanchton; *Oxyerus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour General des Feuïllans; *Myon* pour Musculus ou Meusel; *Selenus* pour Monnerus, & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employez pour déguiser les personnes en de certaines occasions & pour un certain temps.

Mais on peut dire que le déguisement n'est entré qu'à demi dans l'autre espece de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de se cacher sous ces nouveaux noms,&de vouloir demeurer incõnus au

Public, ont eu intention de supprimer 3. Part. entierement le nom qu'ils avoient receu Ch. 11. de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette derniere espece sont *Acakia* au lieu de celuy de Sans-malice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Medecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopaus* au lieu de Backer & de Broibacker; *Batrachus* pour Froschius; *Capnion* pour Reuchlin, quoy que ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion; *Chytraus* au lieu de Rock-Hase; *Cycnaus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Eutrachelus* au lieu de Goethals; *Gnaphaus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin; *Ischyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithocomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melancthon* au

3. Part. Ch. 11. lieu de Schwartzerdt ; *Melander* au lieu de Schwartzman ; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus ; *Naogeorgius* au lieu de Kirchmayer ; *Nicandre* au lieu de Victoria Espagnol qui a esté pris par ses propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec ; *Oecolampadius* au lieu de Hauszschein ; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin ; *Oporinus* au lieu de Herbst ; *Palaonydorus* au lieu de Oude-Watter ; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre signification transformé en Eutrachelus ; *Pelargus* au lieu de Storck ; *Peristerus* au lieu de Taub ; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois ; *Pylander* au lieu de Thorman ; *Siderocrates* au lieu de Eisen Menger ; *Strabo* au lieu de Borgne ; *Tragus* au lieu de Bock ; *Xylander* au lieu de Holtzman ; & grand nombre d'autres que je reserveray dans une liste separée aprés le Recueil des vrais Pseudonymes, parce que je n'ay pas crû que ceux de cette derniere espece tirez tant des Grecs que des Latins fussent essentiellement de nostre sujet. Vous avez pû remarquer, Monsieur, que la plûpart de ces Auteurs *transnommez*, pour me servir du terme Latin de Suetone, ont esté ou Allemands ou Flamans ; &

l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procés aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allegue pour la défense des Allemans & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'exemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celuy du Philosophe *Porphyre* & celuy de l'Heresiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en sa langue, qui estoit la Syriaque, parce qu'il estoit Phenicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittast ce beau nom pour celuy de Porphyre, qui est Grec, quoy qu'on eût pû luy objecter que celuy de Basile dans la même langue auroit encore esté plus propre & plus approchant de celuy de Malch pour la signification. Pelage, qui estoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays Morgan, qui marquoit la mer en langage Breton de ce temps-là. Mais ayant à vivre dans les Provinces les plus flo-

rissantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il se fit appeller Pelagius, sans que personne y trouvast à redire. Cependant on peut assurer que Malch & Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur temps, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à nostre égard.

Mais nonobstant la permission que les Allemans semblent avoir obtenuë pour nous representer leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienseance d'user de cette permission. Il s'en est trouvé à qui le bon sens a fait juger que tout ce qui est permis, n'est pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la personne de Frischlin, dont il nous a donné la Vie. Frischlin pouvoit se faire appeller *Hygianus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le sens de son nom Allemand. Il a pourtant resisté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plûpart des gens de Lettres de son pays. Il faisoit gloire de prouver à toute la posterité qu'il avoit esté d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit estre qu'injurieux à ses

parens, ſur tout lors qu'on eſt d'une famille diſtinguée. Je veux vous repreſenter icy une partie des vers qu'ils a faits ſur ce ſujet contre ceux qui par une alluſion injurieuſe à ſon nom, l'appelloient Froſchlin pour Friſchlin.

3. Part. Ch. II.

Friſchlino mihi non Froſchlino nomen avitum eſt:
Hoc me Teutonici ſanguinis eſſe probat.
Cecropiâ dices HYGIÆNUM *voce, latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen eſt nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani ſtemmatis eſſe probem.
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militia jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, ſigniferique Ducum.....

Froſch. Rana.

Il avoit raiſon. Perſonne n'auroit deviné qu'un *Hygianus* ou un *Vegetius* de ces derniers ſiecles fût deſcendu en droite ligne de tant de perſonnages qui avoient eu les premiers emplois à la cour, dans les armées & dans le conſeil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêteray pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui

ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, est incomparablement plus grand que celuy des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en seroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliotheques d'Auteurs, qu'on ne puisse s'en convaincre par soy-même. De sorte que ceux qui ont prétendu se déguiser sous des noms Latins, ne sont presque plus reconnoissables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguisement. A peine découvre-t-on un *Flavianus*, pour dire Blondel; un *Vulturius*, pour dire Gerard; un *Tubero*, pour dire la Motte; un *Turpio*, pour dire Socin; un *Ocella*, pour dire le Vayer; un *Tenebrio*, pour dire Schott; un *Victorius Rusticus*, pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius*, pour dire Kuhlman; un *Felinus*, pour dire Bucer; un *Candidus*, pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas considerer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le sont pas.

J'ajoûteray aux manieres de tourner son nom en des langues de Sçavans, c'est à dire, en Hebreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner aussi en une langue

langue vulgaire. C'est une maniere qui doit paroître vicieuse à toute personne intelligente : aussi n'est-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui se trouvent changez de nom en cette sorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner selon la langue en laquelle ils écrivoient. Aprés cette declaration l'on ne m'accusera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de nostre langue pour des Auteurs qui n'auroient souffert au plus qu'une terminaison Françoise ; & dont la plûpart, s'ils revenoient au monde, ne se reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lors qu'on les appelleroit par ces sortes de noms.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la teste de leurs Traductions Françoises deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, soit en langue maternelle, soit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'est inconnu à aucun de ceux qui peuvent se vanter d'avoir étudié en Droit. C'estoit un Jurisconsulte Milanois, vivant du temps de Frederic Bar-

3. Part Ch. 11. berousse, qui a traitté des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajoûté d'aspiration, nos Ecrivains du siecle passé ne se seroient peut-estre pas avisez de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François: mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte a prétendu lever l'équivoque en ces termes: *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice risarcimento.* Je veux que cette reflexion ne soit qu'un raffinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal à propos, que de vouloir aprés sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit luy estre propre, en un nom tout different & qui luy sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en nostre langue, est un Medecin Portugais du dernier siecle. Il s'appelloit *Garsias de Orta*: mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une version de son Traité des Simples qui naissent dans les Indes,

Picinelli nel Milanese Aten. a cart. 433.

ayant ignoré jusqu'au nom de son Auteur, qu'il croyoit estre *De Horto*, nous l'a representé sous celuy de *Garsia du Jardin*; en quoy il n'auroit pas dû estre approuvé, quand même il ne se seroit pas trompé dans le fond. 3. Part. Ch. 11.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniere. Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui se donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoissons sous le nom de Valerianus Magnus, dont le vray nom estoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raison d'appeller *André l'Heureux* en nostre langue un Jesuite de Candie, sous pretexte qu'il se nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les stations de sa vie, ni dans ses Ecrits, qui le rende reconnoissable sous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrensis, paroîtront sans doute plus recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au

3. Par. Ch. 11. Latin. Mais enfin avoüons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à nostre fantaisie, sous pretexte qu'ils se sont donnez eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'est une pensée qui m'est venuë presque toutes les fois que j'ay vû citer sous le nom de *Rochefort* un saint & celebre Casuiste du treiziéme siecle, nommé Raimond de Pennaforti. C'estoit un Catalan, troisiéme General des Dominicains, Penitencier du Pape Gregoire IX. Son vray nom estoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De sorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui est le nom que Raimond s'est donné luy-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en nostre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en sa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutost Torre-chemada, que par le nom du Cardinal *De la Tour brûlée*, ont crû sans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait passer son nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecrema-*

ta. Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en est pas de même, puisque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrûlée ne peut pas estre venu de luy. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs Ecrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccolnogo*, ou *De Ricolugar*. C'est tout ce que le Public a pû faire, que de passer au Pere Petau le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius*, pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne seront pas plus favorables au nom de la *Tourbrûlée*, qui en qualité de nom propre n'est pas même capable de rappeller celuy d'*à Turrecremata* dans la memoire de plusieurs François. Aprés cette reflexion je vous laisse à penser ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers temps, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous eussions dû connoître sous ce nom. Il est vray que Campanella ayant eu à passer les dernieres années de sa vie en France, auroit pû se donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens ha-

3. Part. Ch. 11.

Rat. Temp.

P. Col. Du Val, &c.

3. Part. Ch. 11. bituez parmi nous : mais il n'a point soufert d'autre changement que celuy de la terminaison, & il en a esté quitte pour se voir appellé *Campanelle*.

Permettez-moy, Monsieur, de vous retenir encore un moment sur cette maniere de tourner les noms des Etrangers en nostre langue; pour vous faire voir par deux exemples tout recens que cette bizarrerie arrive souvent aux plus habiles gens. Un sçavant homme (que je vous nommeray une autre fois, lors qu'il se presentera une occasion de suivre son sentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous est assez connu sous le nom de M. David, & l'autre sous celuy de Lupus. Le sçavant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoy qu'il écrive en François, & que M. l'Abbé David, dont j'honore le merite, & qui n'a jamais écrit qu'en nostre langue, ne se soit jamais appellé autrement que David. Nous luy passerons volontiers son *Davidius* : mais en même temps pourquoy appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en nostre langue celuy qui ne s'est jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a

Tom. 6. B.V. pag. 159.

Le même Auteur p. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius*, énonçant

jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup?* S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'estoit fait connoître que sous ce nom dans ses premieres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, si pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *P. Loup*. Mais pour ne surprendre personne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tous le monde *M. David* & *le P. Lupus*.

3. Part. Ch. 11. en François celuy qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celuy qui n'a écrit qu'en François

Le second exemple de bizarrerie que je vous ay promis est celuy d'un autre Sçavant de different caractere. Ayant eu à parler de Turrianus, dont je vous ay déja entretenu, il l'appelle dans une même page tantost *De la Torre*, & tantost *De la Tour*, en luy donnant par tout la qualité de celebre Jesuite, quoy qu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allegue. Il continuë dans la suite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, sans nous avertir s'il a eu dessein d'en faire trois Auteurs.

Pref. part. 2. p. 152. 153. 155. 168. &c.

2. Part. Ch. 12. Les Allemans & les Italiens n'ont pas esté plus exemps de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegistus Niger* Jurisconsulte Italien un Auteur Allemand sous le nom de *Kopwisch der Schwartz*; & les seconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melanchthon Theologien Allemand, un Auteur Italien sous le nom de *Terrampi.*

Decxerr. 153.

CHAPITRE XII.

Suite de la maniere de changer les noms d'une langue en une autre sans changer de signification. *Difference entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* TRANSNOMMER *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la*

langue en laquelle ils écrivent leur histoire. Que l'exemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hebreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes. 3. Part. Ch. 12.

QUoique je ne voulusses pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui se sont *transnommez* d'une langue à l'autre, lors qu'ils n'ont pas eu besoin de se cacher, & qu'ils n'ont pas songé à se déguiser : je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs censeurs, lorsque leurs changemens n'ont point causé de confusion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à personne. Où est, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'estre appellez l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c? Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celuy de *Preudhomme* ou de *Bienne*, pourvû que ces noms supprimez ne paroissent nulle part pour mettre le trouble dans la connoissance que nous avõs de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois sur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera citez nulle part que sous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

3. Part. Ch. 12. Au contraire, les choses estant une fois établies & generalement reçuës sur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gâter dans l'art de connoître les Auteurs, si l'on entreprenoit de faire revivre des noms supprimez, qui peuvent passer à leur égard pour entierement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, si l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoissons pas, pour Xylander que nous connoissons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schlossers* pour Serrarius; *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacrobosco; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-scissa; *Bruggs* pour Pontanus; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Media-villa; *Gerard* pour Erasme; *Spies-hammer* pour Cuspinianus; *Hahn pol* pour Cornarius; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'est donc retombé que sur eux-mêmes, pour avoir abusé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choses indifferentes. Mais il n'en est pas de même des Historiens, qui semblent estre les dépositaires des noms des personnes dont ils ont à parler, & qui ne sont pas moins obligez

de garantir ces noms, que les choses mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puisse aujourd'huy nous persuader que ces Historiens, sur tout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû travestir & masquer, pour ainsi dire, les personnes qui ont porté des noms propres dont le sens estoit capable d'estre rendu en une autre langue. On aura beau nous alleguer l'uniformité que ces Historiens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laisser entrer de locutions étrangeres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pû même estre gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux observée en se contentant de donner à chaque nom propre la terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient leur histoire; c'est qu'il s'est trouvé tres-souvent que les noms que ces Historiens ont substituez à ceux qu'ils ont supprimez, estoient & plus obscurs & moins connus. Ce qui est pecher autant contre le sens commun, que contre l'esprit & l'institut de l'Histoire.

Pour vous en donner quelques exemples tirez des Historiens, même du premier ordre, je vous citeray l'*Interam-*

nas de M. de Thou. N'est-il pas vray, Monsieur, que vous connoissez fort bien le nom d'*Entragues*, & même celuy d'*Entraigues* en nostre langue; & que vous ne connoissez celuy d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'employ qu'en fait M. de Thou, vous est donc plus obscur & moins connu que celuy d'*Entragues*. Je pourrois vous alleguer encore son *Acromontanus*, son *Alterivus*, son *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'est pas toujours égal à luy-même. C'est ce qui vous paroîtra dans son *Quercetanus*, dans son *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chez luy veut dire en un endroit *De la Chesnaye*, & en un autre il veut dire *Du Chesne*. Ce n'est pas tout, un autre *De la Chesnaye* s'appelle chez luy *Quercaus*; un autre *Du Chesne* s'appelle encore *Quercaus*; & ailleurs, mais toujours chez luy-même, *Quercaus* signifie encore *Des Chesnays*. Pour son *Quadrigarius*, j'ay lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Historien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de

Quadrigarius à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du temps de Loüis X I. M. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Carterius*, sans qu'on voye le sujet de cette difference. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il estoit déja retenu pour Alain *Chartier*.

3. Part. Ch. 12. Mornac appelle aussi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier. p. 38.

Je sçay que les Historiens Modernes & les autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Historiens. Mais je doute que la maniere dont en ont usé ces Anciens, doive servir d'exemple à nos Modernes. Je sçay que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins certains noms propres des Persans, des Syriens, des Egyptiens. Mais il paroît que la plûpart de ces noms estoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une difference si considerable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entierement l'état de l'exemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avoüer qu'on a tou-

Grot. ad cap. 11. Genes. p. 20. Huetii Demonstr. pag. 130. Theol. de Holland. p. 430.

3. Part jours eu plus d'égard pour les noms des
Ch. 11. Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Q. Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignitez, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification estoit utile à quelque chose, ont esté assez scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discretion de mettre dans leurs Histoires les noms propres avec la signification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner : s'ils avoient dit, par exemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id est, *Gracchus*; *Du Bois*, id est, *Silvius*; *La Perriere*, id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite dequoy faire cesser les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriser de l'exemple des Evangelistes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changez par J. C. même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Le *Jay* pour le *Geay*.

Ce que je viens d'avancer sur la reserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir eüe pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si general, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celuy d'Isaac en *Gelos*, celuy d'Edom (que portoit Esaü) en *Erythrus*. Mais cela estoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor : & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais esté suivie ou approuvée par aucun Grec Chrestien. Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'exemple d'un Rabin, qui ayant pris un Abregé assez mauvais de l'Histoire sainte pour un ouvrage veritable de Philon Juif, en publia la traduction Hebraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue estoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un exemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

3. Part. Ch. 12.

Euseb. de Præpar. Evang. lib. 9.

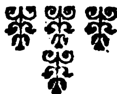
R. Azarias.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la

3. part. conduite de Moyse, c'est à dire, du pre-
Ch. 12. mier des Historiens. J'avoüe que nos Modernes n'ont pas de modele plus parfait à se proposer, mais ils ne doivent pas se vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyse ait tourné en Hebreu les noms propres des Personnes qui avoient vêcu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changez en des noms d'une signification semblable. Mais il n'y avoit pas de confusion à craindre de ce changement dans la supposition que la premiere langue du monde estoit entierement éteinte du temps de Moyse. Tous ces noms propres que Moyse a changez de la langue primitive en Hebreu se sont trouvez tellement supprimez, que personne n'en a oüy parler depuis, & que les noms changez par Moyse ont esté considerez comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en est pas de même de nos Modernes ; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue florissante Ils ont fait tout le contraire de Moyse, qui a fait passer les noms d'une langue morte en une langue qui estoit vivante & vulgaire de son temps;

Grot. ut supr. Huet. prop. 4.

au lieu que nos Modernes qui ont écrit 3. Part. Ch: 12.
en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'estre demeurez supprimez aprés ce changement, subsistent encore & subsisteront plus long-temps que les noms Latins par la propagation des familles. Moyse a fait en sorte qu'il ne nous est point resté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnez d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathusala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de supprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croisettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Mansionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changez sera toujours fort contraire à celle des noms que Moyse a introduits, puisque ceux-cy vivront autant que l'Ecriture sainte, & que ceux-là sont déja censez estre peris dans l'esprit de ceux qui pourront se passer de ces Histoires modernes.



3. Part. Ch. 13. jours tres-ſimples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il ſe trouve même des occaſions où l'on ne doit point faire difficulté de leur paſſer le changement de la Lettre que nous appellons *charactériſtique* ou *figurative*, pourvû que l'alteration que ce changement peut cauſer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne faſſe pas de changement eſſentiel au nom original.

C'eſt ce qui a eſté pratiqué par les Hiſtoriens & les autres Ecrivains de tous les temps dans preſque toutes ſortes de Langues. Il nous reſtera des monumens de cette honneſte liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Pheniciens, des Perſans, & des Africains conſervez en leur entier autant qu'il a eſté poſſible, mais terminez par une inflexion Grecque ou Latine. Ceſar en a uſé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques auſquels il a tâché de donner des Terminaiſons convenables, ſi bien que la plûpart des noms en *ich* ſe trouvent terminez en *ix* plûtoſt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus

Ambioricus luy paroissoient un peu trop éloignez des originaux. Un aussi religieux conservateur des noms propres qu'étoit Cesar, ne doit pas estre legerement accusé d'infidelité sous pretexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'huy l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il seroit vray que les copistes n'auroient pas corrompu chez luy *Arionistus* en *Ariovistus*, & que l'étymologie de ce nom seroit *Ehrnuest*, on ne peut que loüer Cesar de l'avoir fléchi si doucement : & il faut croire que c'est par une demangeaison familiere aux Critiques que quelques-uns veulent reformer son *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'huy le Duc Henry en nostre Langue.

3. Part. Ch. 15.

Vvilh. Schickar. tom. 1. ad calc.

Les Historiens qui ont paru depuis ont usé de la même liberté sans opposition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Esclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre chose à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait corrompre l'orthographe des noms à plusieurs d'entre eux.

Il ne seroit donc pas juste que nos

3. Part. Ch. 13. Modernes si bien fondez en exemples & appuyez d'une tradition si longue, fussent privez du droit de donner les terminaisons de la Langue en laquelle ils écrivent aux noms des Langues étrangeres. Mais d'un autre costé il est juste de ne point étendre ce droit au de là de ses bornes naturelles.

On ne peut pas contester à la Langue Françoise l'avantage d'estre l'une des Langues les plus commodes en terminaisons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares que l'on ne puisse terminer selon ses manieres tant masculines, que feminines qui luy sont particulieres, sans jamais changer ou détruire une *caracteristique*: & lors qu'aprés avoir consulté ce que le sens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque chose qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laisser les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonspection pour la plûpart des noms Hebreux. Elle en a eu aussi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pausanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Ctesias Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaison Grecque, comme *Apriés*,

Xerxes, &c. en *is*, comme *Panyasis*, *Anacharsis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos*, *Minos*; en *ys*, comme *Dictys*, & en d'autres terminaisons dont il est aisé à chacun de se faire un détail, sans avoir entrepris de mettre en usage les prononciations de *Bie*, *Pausanie Suide*, &c. Le scupule est allé si loin que plusieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaison feminine en nostre Langue, sans changer même l'orthographe de la terminaison Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné*.

3. Part. Ch. 2.

Autre Auteur est Manethon.

Nostre Langue n'est pas moins circonspecte envers les terminaisons Latines, soit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Crassus*, *Cornelius*, *Germanicus* qu'elle n'a point tournez par *Ennie*, *Duille*, *Crasse*, *Corneille*, *Germanique*; soit des noms Grecs ou Barbares terminez à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Croesus*, *Darius*, *&c.* qu'elle n'a point tournez en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Crese*, *Darie*, *&c.* Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laiss-

Latinam rationem sequi placet, quò usque patitur decor, praesertim si auctoritatem consuetudo non superet. Quintil. Inst. Lib. 1. cap. 9.

3. Part. Ch. 13. se même en leur entier. beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is* comme *Cerealis*; & tous ceux en *ox*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'exemples.

C'est une reserve qu'il sera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Espagnole. Mais il n'en faut pas chercher de vestige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animez du même esprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de flechir, ou de reduire à leurs manieres les noms des Francs, c'est-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'est ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'estoient contentez d'ajoûter leurs terminaisons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les considerer plûtost comme des noms corrompus, que comme des noms simplement terminez à la Grecque.

v.g Charilaus pour Carolus. &c.

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même pensée, non pas des Latins anciens, mais des *Latinistes* modernes, parmi lesquels on a vû une demangeaison presque semblable se communiquer comme une

une maladie contagieuse, dont il semble qu'on ne soit pas encore bien gueri de nostre temps? Encore aurions-nous quelque pretexte pour excuser leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaisie par quelque regle à laquelle on pust se tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir si souvent un usage par un autre. 3. Part. Ch. 13.

La terminaison en A dans quelque Langue vulgaire que ce soit devroit être la moins embarassante, puis qu'elle est semblable à une terminaison que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conservé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella*, *Caligula*, *Fenestella*, *Caracalla*, *&c.* il estoit juste que nos Latinistes conservassent aussi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'est ce qu'ils ont fait assez volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obstacle. Mais s'ils ont eu des raisons suffisantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius*, pourquoy n'ont-ils pas esté uniformes? & pourquoy En A.

3. Part. Ch. 13. ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona est appellé par les uns *Donaus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais M. de Thou l'appelle *Donavus* luy qui tourne assez souvent en *a* simplement les noms Allemands terminez en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaisons en ARD & en ART, le même Historien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainsi avec celles qui sont en ARS ou en AR, en leur faisant perdre leur *caracteristique* quidevoit servir à leur distinction. *Louchard*, *Passart*, &c *Luscarius*, *Passarius*, &c. Un seul *Mollarius* chez luy sert à trois personnes nommées differemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perduës d'extraction si elles n'étoient connuës que dans l'histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé nostre *ch*, me fait souvenir de sa maniere de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vray que M. de Thou n'a point fait per-

dre la *caracteristique* au nom de Choart comme aux autres : mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il luy donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celuy de leur langue, qui est *Schwartz*.

3. Part. Ch. 13.

Niger. Le Noir.

AS

Les noms vulgaires en AS se latinisent assez ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius*. Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais ; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaise : nous aurions pû nous y accoutumer sans l'inconstance de nos Latinistes. Mais lorsque nous penserons traduire *Gallasius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de M. de Thou nous soûtenir que c'est un autre homme appellé *des Gaillards* ; & que c'est aussi un nommé des *Galars*, selon la Croix du Maine ; quoique Nic. Gallasius Ministre de Geneve au siecle passé s'appelle communément en nostre langue N. *de Gallas*. M. de Launoy appelle M. Varillas *Varillaüs* : mais

Quoique Boulaise se nomme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Protasis* & *Protasius*.

3. Part. Ch. 13. les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viassius*; & M. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette regle en s'apellāt *Cujacius*, comme M. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais M. de Thou s'est mis au-dessus de la regle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU

Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, M. de Thou a jugé àpropos d'appeller l'une *Gallius*, l'autre *Govinus*. Pour augmenter encore nostre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer le sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour designer un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le sieur de *Palluau* chez le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mary.

Gallius. Gau & Gallé.

Govinus. Gau & Gouyn.

Les noms en AULD ou *aud*, en AULT

ou *aut* ne nous feront pas de difficultez tant qu'ils ne feront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à M. de Thou, lors qu'il tourne le nom de *Foucauld* par celuy de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dés le temps des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siecle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû aneantir le nom de sa famille, s'il en avoit esté le seul ornement, ou si elle n'avoit esté connuë d'ailleurs. L'inégalité de M. de Thou peut estre embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault* : mais lors qu'il change ce même nom en *Bressa-*

3. Part. Ch. 13. AUD. AUT.

3. Part. Ch. 13. *lius*, il nous porte mal à propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoise. C'est encore pis pour nous, lors qu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matiere de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les auttes Auteurs n'ont pas tous esté plus reguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appellé *Cenalis*; Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'est appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon, mais Avocat du Roy à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celuy de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se sont exposez à estre confondus avec les *Beroaldes* d'Italie.

AY. Les noms en AY se tournent indifferemment en *aus* & en *aius*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoise. *Aius* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoy

qu'il faille quelquefois deviner pour ren- 3. Part.
contrer juste, comme lors qu'on trouve Ch. 13.
Caïus, pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Æus* estant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même feminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirez que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayez raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui sont les mêmes : mais à quoy veut-on nous déterminer, lors qu'aprés nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantost *du Coudray*, & tantost *de la Coudre*, on nous propose encore dans un même corps d'histoire tantost *Corileus*, tantost *Corilanus* & *Corilensis*, pour marquer aussi *du Coudray* & *de la Coudre*?

Nostre terminaison en *E*, toute simple qu'elle est, ne laisse pas de souffrir beaucoup de la part de nos Latinistes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus souvent en *æus*; d'Argentré, d'Ur- E'.

3. Part. Ch. 13. ſé; *Argentraus*, *Urſaus*; & même *Caritaus*, pour dire De la Charité. Cela paroît aſſez tolerable. Budé y a pourtant eſté pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conſerver ſon nom à ſa famille, il ſe trouve aujourd'huy nommé *Budée* par la plûpart du monde ſur le modele de ſon *Budaus*. Mais M. de Thou a fait voir encore en cette occaſion, que l'uniformité n'eſtoit point ſa regle. *L'aidé* dans ſon hiſtoire eſt *Ladus*, *Taboüé* eſt *Taboëtius*, *André* (en ſurnom) eſt *Andréanus*, qui veut dire auſſi chez luy *Andrieu* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de luy qu'une même terminaiſon dans le mot *Albinius*, qui ſemble n'eſtre pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaiſon des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaiſon Latine. Bobineau, Chantreau, Godeau &c. n'ont point paru flexibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont ſi bien accoûtumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que pluſieurs croyent avoir rai-

ſon de les appeller en François *Raguel* 3. Part
& *Tiraquel*. C'eſt ce que leurs Deſcen- Chap. 13
dans ſont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot effeminé de *Budée*. Peut-eſtre que le Medecin Moreau ſe ſeroit fait appeller auſſi *Morellus* plutoſt que *Moraus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la poſterité, & de ſe voir hors de ſa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne ſçay ſi ç'a eſté par un motif ſemblable que M. de Thou a donné à Paſtoureau & à Charbonneau les noms de *Paſtoreus* & de *Carboneus*, plutoſt que ceux de Paſtorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Paſtorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puiſqu'un nommé Paſtorel s'appelle auſſi chez luy *Paſtoreus* ſans diſtinction. S'il avoit eſté auſſi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau*, il l'auroit peut-eſtre appellé *Paſtoralis*, comme ce Jouvenneau s'eſt nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas ſe confondre avec *Juvenel* des Urſins, à qui on vouloit laiſſer le nom de *Juvenellus*. Cette terminaiſon en *alis* pour des noms en *eau* n'eſtoit pas tout à fait inconnuë à M. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour mar-

3. Part. Ch. 13. quer *Capreau*. Chez luy *Capralis* veut dire encore *Chevreau*, ou plutost le sieur de Chevreaux, qui se trouve appellé aussi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le sieur de Capres, & le nommé Cabral, sont pareillement appellez *Capralis*, & le sieur de Cabrol *Capreolus* dans la même histoire, qui peut passer ainsi pour une pepiniere perpetuelle de confusion. M. de Thou ne se seroit pas laissé facilement épuiser en terminaisons Latines pour les noms en *eau*. Si le P Fronteau de sainte Geneviéve, qui s'est nommé *Fronto* plutost que *Frontellus* ou *Frontaus*, a crû estre l'inventeur de la terminaison Latine en *o* pour la Françoise en *eau*, j'apprehende que ce sçavant homme ne se soit trompé pour cette fois, puisque long-temps avant luy M. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau. Souvenez-vous toujours, Monsieur, que ce n'est pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à M. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Fortéus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau est tantost *Moncellus*, & tantost *Monceanus*, tandis que les autres Latinistes disent *Moncaus* & *Moncejus*. S'il appelle Du

ou *Carpeau*.

primitif pour *diminutif*

Item. De Monceaux plur.

Cluſeau *Cluſellus*, il appelle Clauſel auſſi *Cluſellus* : mais pourquoy appelle-t-il des Cluſeaux *Cluſius* ? *Freſëus Freſellerius* veut dire chez luy Freſeau de la Freſeliere, mais le ſecond mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celuy de *Freſellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné luy-même Brodeau par *Brodæus* (aprés pluſieurs Latiniſtes) Dareau par *Daræus*, Couronneau par *Coronæus*, &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le temps même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouſſis, nommé Gabriel du Preau, ſe faiſoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne auſſi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau, mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoi qu'il ait peut-eſtre ſongé à nous oſter Blondel de la penſée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non ſeulement les noms de Le Roux, Roſſo, Ruffo, Ruffi, mais auſſi celuy de *Rouſſeau*, il ait forgé encore celuy de *Ruſillus* pour dire *du Rouſſeau*. Mais je ne ſuis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinaire-

3. Part. Ch. 13.

& Daneau par *Danæus*.

nom d'homme.

3. Part. Ch. 13. ment avec luy-même, ne soit pas souvent d'accord avec d'autres sur la terminaison en *eau*. Voulez-vous sçavoir comme les bons Auteurs traduisent Boisseau & Belleau? M. de Thou dit *Bocellus*, & M. Gassendi *Buxeus* pour exprimer Boisseau: M. de Thou dit *Bellaqueus*, & M. de sainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau. Mais je trouve M. de Launoy plus agreable encore que les autres Latinistes, lors qu'il appelle M. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la teste des Lettres Latines qu'il luy a écrites. M. de Thou n'a point affecté tant de genie que M. de Launoy, lors qu'il s'est contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'est pas au reste par ignorance du Latin que M. de Launoy n'a pas appellé M. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait M. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait M. de sainte Marthe. Ce n'est pas même par ignorance de la terminaison en *aus*, qu'il ne l'a pas appellé *Bœlaus* ou *Bulæus*, luy qui n'a pas oublié d'appeller M. Phelipeau de la Brosse *Phelippaus Brossa*, M. Fauveau *Fauvaus*, M. Gattineau *Gattinaus*.

Coëffeteau par les uns, *Coiffetaus* par les autres, *Cuffetellus*.

La diversité des terminaisons Latines

pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De ſorte que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part de leurs cenſeurs, s'ils avoient apporté pour tourner tous les autres noms autant de ſimplicité qu'il en paroiſt dans la maniere dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Juſtel, Gaffarel, &c. Mais il ſeroit à ſouhaiter que M. de Thou eût eu deux mots differens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne ſçay ſi c'eſt par raiſon ou par caprice que le Juriſconſulte Forcadel s'eſt fait appeller *Forcatulus*, qui eſt d'un degré moins diminutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel, ou de Bovelles, qui vivoit il y a prés de 200. ans, je croy qu'il a préferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cauſe qu'il eſtoit plus Latin.

3. Part. Ch. 13. EL.

Noſtre terminaiſon en EU & EUX eſt une des moins traitables, quand il s'agit de ſe laiſſer latiniſer. C'eſt ce qui paroiſt par l'exercice qu'elle a donné au ſeul M. de Thou, dont les variations ſont toutes plus geſnées l'une que l'autre. De Brimeu eſt chez luy *Brimæus*, de Piſſeleu eſt *Piſſeleus*. Maigneu ou de Magneux eſt tantoſt *Maininus*, & tantoſt

EU.

3. Part. Ch. 13. *Minutius*; de Brigneux est en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Schuletus* Sculeu, & *Cantalupus* signifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raison, ne laisse pas de causer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantalupius* la difference qui se trouve entre plusieurs personnes du nom de Canteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si M. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans son histoire, nous avons quelque sujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puis que la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de sa famille, se trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chasseneu ou plûtost de Chasseneuz Avocat du Roy à Autun s'est donné le nom de *Cassaneus* autrement *Chassanaeus*: mais ce nom Latin est devenu équivoque depuis qu'il a été pris aussi pour un autre Jurisconsulte François nommé de la Chassagne.

EUIL. A l'égard de nostre terminaison en EUÏL, nous sommes assez accoutumez à la voir changer en *olius* par nos Latinistes, & rien ne nous fait hesiter quand il s'agit de remettre en nostre Langue

Monantholius, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. M. de Thou appelle le sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gaste l'uniformité lors qu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celuy que l'on a donné dans les pays étrangers au celebre Cartesien M. de la Forge. M. de Thou a tourné encore assez naturellement du Breuïl par *Brolius*, comme avoit fait avant luy Charles du Moulin & quelques autres. Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, & l'on trouve que du Brueïl selon luy est encore *Brüelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celuy de *Büellius* pour dire de Beuïl, quoy que l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & Boglio soient également connus en Italie. Mais comme M. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminez en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallust retourner en *eüil* tous les noms qu'il a terminez en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chez luy ne veut dire autre chose que Rouge-oreille.

3. Part. Ch. 13.

Wilhelm. Brolius G. du Breuil Avoc.

Les noms terminez en EUR ne sont pas tous latinisez de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui vien- EUR.

3. Part. Ch. 13. nent des verbes, ſe tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chez M. de Thou; le Tourneur *Tornator* chez le même Auteur. Mais Jean le Tourneur eſtant venu s'habituer à Paris du temps de Charles VII. pour ſuivre la coutume des gens de Lettres de ſon ſiecle, aima mieux s'appeller *Verſoris* que *Verſor*. Le nom de Verſoris eſt demeuré tellement attaché à ſes deſcendans dans toute ſa poſterité qui a eſté nombreuſe, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y eſt trouvé entierement éteint. Le Laboureur n'eſt pas moins un nom verbal que les précedens. Neanmoins un Auteur de noſtre temps pour qui j'ay d'ailleurs beaucoup de conſideration, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Monſieur le Laboureur Prévoſt de l'Iſle-Barbe qu'il nomme même en une autre occaſion *Agricola* d'une maniere plus éloignée, mais plus Latine. Nic. le Sueur & les autres du même nom devoient ce ſemble prendre plûtoſt le nom de *Sudator* que de celuy de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sudor*. Neanmoins *Sudorius* ſemble avoir receu une eſpece de paſſedroit parmi ceux qui ne con-

Le Peſcheur *Piſcator*.

damnent pas indifferemment toutes ſortes de noms latiniſez, & on le souffre preſque auſſi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne ſont point verbaux ſe tournent ordinairement en *orius* comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que pluſieurs expriment auſſi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait M. de Thou. Le même Auteur dit *Vaßorius* pour marquer le Vaſſeur; mais M. de Launoy écrit *Vaſſeurius* dans la penſée de s'éloigner moins de l'original. M. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaiſon pour ces ſortes de noms, comme il paroiſt par le nom de *Balerus* pour ſignifier le Baleur.

3. Part. Ch. 13.

Comme le Tanneur *Tanneurius*.

La terminaiſon des noms en IER a eſté ſans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latiniſtes, tant qu'il n'a eſté queſtion que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur induſtrie ne leur ayant pû rien fournir qui fuſt capable de faire ſentir les differences de cette terminaiſon au feminin de noſtre Langue, ils n'ont pû éviter le deſordre qu'ils ont cauſé en tant d'autres occaſions. Ils n'ont pû fournir que le

IER. IERE. ERIE.

5. Part. nom de *Pererius* pour marquer ceux de
Ch. 13. *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur sert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Castellerius* pour *Chastelier*, *du Chastelier*, & *de la Casteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms differens, pour marquer tantost *Potier*, & tantost *la Poterie*, comme *Cevallerius* signifie chez eux tantost *Chevalier*, & tantost *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier*, & quelquefois *de Grangeres*. M. de Thou avec toute sa fecondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, *&c.* mais en récompense de sa disette il a trois noms differens pour marquer celuy de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius*, & *Campodenarius*. Le nom de *Furnarius* chez luy sert aussi à marquer les nommez *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux*, & *Fornari*; comme il employe celuy de *Castellarius* pour signifier *de Castelard* aussi bien que *Chastelier*. Mais cet Auteur ne s'est pas toûjours contenté de la terminaison en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* est appellé dans son

Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qu'il ait employé *Castaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarasse son Lecteur lors qu'il se sert aussi du nom de *Castaneus* pour signifier le sieur *de la Chastaigneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom *de Pasquier* n'a pas toûjours esté terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommez eux-mêmes *Paschasius*; celuy qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion & l'Avocat General de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à M. de Thou pour marquer le sieur *de* Pasquieres ou *de* P*asquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lors qu'elle est employée pour marquer les noms François terminez en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, *&c.* signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*.

Pour ce qui regarde nostre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire — IEU. IEUX.

qu'il n'y en a gueres de plus indomptable, ni de moins propre à ſubir le joug de la Langue Latine. Mais les Latiniſtes ont crû pouvoir les réduire premierement en retranchant les articles, comme ils ont fait à la plûpart des autres, puis en reſtreignant la terminaiſon Françoiſe dans des bornes ſi ſerrées, que les noms Latins ſemblent eſtre racourcis des noms François. Mais quelque inveterée que ſoit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle preſcrive jamais ſur les droits de noſtre Langue, & que nos Latiniſtes puiſſent gagner leur cauſe contre leurs Adverſaires devant l'Academie Françoiſe. *Roſſius*, ſelon eux, veut dire *Roſſieu*, & même *de Roſſieux* : mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plûtoſt *Roſſi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut ſignifier en noſtre Langue *de la Roſſe* & *le Roux* ? C'eſt M. de Thou, me direz-vous, qui a dit *Roſſius* pour marquer *Roſſieu* & *de Roſſieux* ? Et moy je vous répons que c'eſt M. de Thou qui dit *Roſſius* pour ſignifier *Roſſi*, *de i Roſſi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on euſt oüi parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'eſtoit en uſage que pour Denis le

Chartreux. *Breſſius* veut dire à la veri- 3. Part.
té, tantoſt *Breſſieu*, & tantoſt *de Breſ-* Ch. 13.
ſieux, comme *Boeſſius* veut dire de Boiſ-
ſieu, & *Barbeſius* de Barb*eſieux* : mais voudrions-nous qu'ils ne ſignifiaſſent pas auſſi *de Breſſe*, *de Boiſſy*, & *des Barbes?* Je ne comprens pas aiſément pourquoy Marvieu eſt *Marvius* chez M. de Thou, & que Marcieu n'eſt pas *Marcius*, mais *Marciellus* ; pourquoy *Pœſius* veut dire de Puyſieux, & *Cuziëus* de Cuyſieux; pourquoy *Mereus* & *Villeus* plûtoſt que Merius & Villius pour dire de Merieu & Villieu; pourquoy *Griaus* de Grieux, *Sarriaus* Sarrieu, luy qui dit *Diſemius* Diſimieu, au lieu de *Diſimiaus*, comme a fait M. Chorier depuis ce temps-là, dans le deſſein de faire un peu mieux ſentir la terminaiſon Françoiſe. Il faut croire que c'eſt par un ſemblable motif que M. Jurieu eſt appellé tout communément *Juriœus* par les Latiniſtes d'aujourd'huy. Ils ont raiſon au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que s'ils s'en rapportent à M. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toûjours M. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le ſieur d'Argenlieu, & qui repreſente le ſieur de Beaulieu par le nom de *Bel-*

3. Part. Ch. 13.

lilocus, qui ne me paroît gueres plus recevable que le *Ricolocius* de quelques Modernes pour dire le Cardi[illegible]e Richelieu. A propos de quoy je [illegible] puis m'empêcher de rire de la maniere grotesque dont Vossius ou ses garans ont voulu latiniser le surnom de Geoffroy de *Beaulieu* Historien du Roy S. Louïs. Ces Messieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui est une corruption venuë apparemment de la maniere vicieuse dont les Etrangers tâchent d'exprimer nostre *l* moüillée avec nostre terminaison en *ieu*. Ce qu'il y a de divertissant pour ceux qui connoissent Geoffroy de Beaulieu, est que Vossius & les autres voyant la difference qui se trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort differens, sans s'aviser de mettre en question de sçavoir si l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou si Geoffroy de Beaulieu estoit un troisiéme Auteur different de ces deux masques d'Auteurs. M. de Thou n'est pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui sont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludaus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu.

De Hist. Latin.

Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, 3. Part. Ch. 15.
soit que le nom Hebreu de Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette considération pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu.

Nous avons une terminaison en IEU qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroist justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irreguliers en même temps ceux de *Tardaus* & de *Tardiaus* employez dans la même signification.

La terminaison en IS n'a point tant donné d'exercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur estoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent pas mieux entr'eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. IS.

3. Part. Ch. 13. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans M. de Thou doit ſignifier S. Pris, ou plûtoſt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plûtoſt que de S. Genis & du Fargis, quoy qu'ils ſignifient l'un & l'autre dans M. de Thou? Beauxamis que Poſſevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & M. de Thou *Bellamicus*, ſe trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaiſon Latine. G. de Lorris ou de Lauris eſt appellé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au XIV. ſiecle eſt appellé *Laureus* par M. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux perſonnes qui ont porté le nom de Patris, Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chez le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons ſi nous penſons tourner tous les *Florus* de M. de Thou par *Floris*, & tous ſes *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris ſignifie encore dans ſon Hiſtoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur : de même que *Lilius* veut dire auſſi Lilio, & Gigli en Italie, de Giglies; & même Leſlé ou Leſley en Angleterre.

M. Patris ou Patrix de noſtre ſiecle eſt appellé *Patriſius* par quelques Latiniſtes.

Les



OIR.

Les noms propres en OIR sont si rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'industrie de nos Latinistes y ait trouvé si peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les varietez de M. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

OIS.

Les noms en OIS sont beaucoup plus frequens dans l'usage de la societé humaine. Vous diriez que nos Latinistes se seroient attachez particulierement à les tourner en *osius* sur les exemples de *Blosius*, de *Chamosius*, de *Ragosius* &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminez en *esius* est d'une si grande étenduë, qu'elle pourroit passer pour la regle. *Curtesius*, *Valesius*, *Citesius*, *Gallesius*, *Burghesius*, *&c.* s'offrent en foule pour en fournir les exemples sur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latinistes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie : du premier nom nous trouvons des *Bosius*, des *Boisius* & des *Boscus*, sans parler des *Silvius* ; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Medecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poisius* trop

Part. 3 Ch. 13. barbare pour la politesse de sa litterature, puis qu'il a mieux aimé se nommer *Piso* à la Romaine. Je veux finir nos terminaisons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alsinois*, dont j'auray occasion de parler dans le recueil de nos Pseudonymes. Muret, M. de Thou, & la plûpart des Latinistes du siecle passé n'ont pas hesité à luy faire porter le nom d'*Alsinoüs*, parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniste.

10 N. Nostre terminaison en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων*, & celle des Latins en *o*. De sorte qu'il n'y a pas de noms en nostre Langue qui paroissent plus propres à estre latinisez. On peut considerer ces sortes de noms de deux manieres, & en faire deux classes differentes, dont la premiere est celle des noms en *on* sans l'article du genitif, l'autre de ceux qui sont précedez de cet article. A l'égard de ceux de la premiere classe j'ose me persuader que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'estoient contentez de les tourner simplement en *o*. On sçait que le Parquet de nos Rois n'a esté ouvert jusqu'à present qu'à des Magistrats, qui ont dû joindre la belle

litterature,& ce qui s'appelle l'érudition, 3. Part.
aux autres qualitez que demande la Ma- Ch. 13.
giſtrature. On ſçait par conſequent que Meſſieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roy, ont eu des noms ſujets à eſtre latiniſez par les gens de Lettres, & ſur tout ceux qui tiennent parmi les Sçavans un rang auſſi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique M. Marion ait eſté appellé *Marionus* par M. de Thou, & *Marionius* par le ſieur de Mornac; quoique M. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un conſentement qui eſt devenu preſque univerſel, quoi qu'enfin Meſſieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latiniſtes: je ſuis aſſuré que noſtre veneration pour ces grands Magiſtrats n'auroit ſouffert aucune atteinte par les noms ſimples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne ſont pas moins auguſtes, ni peut-eſtre beaucoup moins Romains que les noms Conſulaires de *Scipio*, *Piſo*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

Sur cette regle on ne fera point difficulté de juger les autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puiſque le nom du

3. Part. Ch. 13. President Briſſon eſt de ce nombre, j'eſtime qu'on n'a pas eu entierement mauvaiſe raiſon de vouloir proſcrire celuy de *Briſſonius*, qu'il s'eſtoit donné luy-même, & de luy ſubſtituer celuy de *Briſſo*, comme a fait Loyſel dans ſon épitaphe, & quelques autres qui eſtoient en ce point du ſentiment de Joſeph Scaliger, & qui avoient eſtimé Savaron de s'eſtre nommé ſimplement *Savaro*. Mais la bienſeance n'a obligé perſonne à cette regle plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui ſont ſans doute deux ornemens remarquables de la Republique des Lettres. Leur ſurnom n'avoit pas d'article, & cette conſideration devoit les porter (ſur tout l'ancien des deux qui n'eſtoit que le fils d'un Forgeron) à ſe diſtinguer, même en Latin, de la Maiſon Royale des Princes de Bourbon ; & à prendre dans cette vuë le nom de *Burbo*, plutoſt que celuy de *Borbonius*. On peut dire qu'un Juriſconſulte Breton, mais Profeſſeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en uſa avec plus de connoiſſance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il eſtoit contemporain, puis qu'il ne s'eſt jamais fait appeller autrement que *Baro*

n Latin. En quoy il auroit esté bon u'il eût esté suivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vêcu dans nostre ecle, & qui a pris le nom de *Baro-ius* sans necessité. Ce n'est pas au reste ıns autorité que je dis que les deux Ni-ɔlas Bourbon pouvoient prendre au ıoins par modestie le nom de *Burbo*, z laisser par respect celuy de *Bo bo ius* : puisque M. de Thou a usé d'une récaution assez semblable au sujet un nommé Boüillon, qu'il appelle *ullo*, pour le distinguer sans doute de ux de la maison de Boüillon, pour squels il a reservé le nom de *Bullio-us* à cause de l'article du Genitif. On ne ra point que M. de Thou n'a pas songé nous faire sentir la difference que cet ticle doit mettre dans les noms pro-es latinisez, si l'on veut prendre gar-: que pour exprimer Gouyon de Mati-ıon, il a dit en deux terminaisons dif-rentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut oüer d'ailleurs que cet Historien ne est pas trouvé plus conforme à luy-ême dans la terminaison en *on*, que ns les autres. Il n'a point oublié sa re-e dans les noms de Calignon, Mal-n, Piron & les autres qui n'ont pas articles, & qu'il a tournez par *Cali-*

3. Part. Ch. 15.

Ou quelque nom venant de βορβορος, bourbe.

3. Part. Ch. 13. *gno*, *Masso*, *Piro*, &c. mais il ne s'en est pas souvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes personnes se trouvent nominées chez luy *Calignonus*, *Massonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû luy passer la terminaison *onus* pour les noms sans article, & *onius* pour les autres, s'il s'estoit fixement arresté à cette distinction : mais on jugera qu'il ne s'est pas voulu contraindre sur ce point, lorsqu'on lira dans son histoire non seulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & d'Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon, comme *Castellio* & *Castellionaus* indifferemment pour *De Chatillon* (outre son *Castellio* pour Du Chastel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* signifie encore chez luy d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour signifier *De Carbonne*, comme je crois que par une suite de la même irregularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Messieurs *Carbon*. M. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaisons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui est d'ailleurs un

On entend toujours l'article du Genitif.

Le sieur de Beaucaire s'est appellé lui-même *Peguillio* à la teste de son Histoire.

des plus équivoques, luy sert aussi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laisse pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chez luy est tantost *Leontius*, & tantost *Leonius*, selon qu'il se trouve prévenu par la pensée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron est *Burrus*; Truchon, *Truchius*. Les autres Latinistes n'ont pas esté beaucoup plus reguliers que M. de Thou. De Benjon, qui estoit un Breton enseignant à la Rochelle puis à Genéve, s'est fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui estoit un Berruyer enseignant à Heydelberg puis à Leyde, s'est donné le nom de *Junius*, qu'on sçait estre équivoque pour plusieurs autres noms, comme sont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. Mais je ne veux pas finir mes reflexions sur les noms en *on*, sans vous faire remarquer, Monsieur, que vostre nom même n'a pas esté à l'épreuve du caprice des Latinistes. L'article dont il est precedé, sembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Sçavans: mais ce nom a paru trop long & trop embarrassant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avoüer que

3. Part. Ch. 13.

D'autre estiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*. Ainsi cela ne regarderoit plus cette terminaison.

3. Part. Ch. 13. ce nom n'exprime point mal la terminaison, quoi qu'il ne fasse point sentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoissoient pas vostre nom, non plus que les *Arrestographes* & autres Copistes de Palais, qui écrivent en François, de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonaus* & *Lamoignius* dans divers ouvrages de vers & de prose Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique tres-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaison de vostre nom, n'a pas laissé de l'emporter sur tous les autres depuis prés de cent cinquante ans. Les Sçavans l'ayant trouvé plus commode que les autres, l'ont tellement autorisé, que nous pouvons maintenant mettre la chose au nombre de ces erreurs invetérées qu'on est obligé de suivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrester ni détourner.

Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*

OU. Nostre terminaison en OU se trouve aussi fort diversifiée par les Latinistes. Il semble qu'elle soit tournée d'une maniere assez simple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme M. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou,

Anassovius pour Anassou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaison. Mais parce que plusieurs de ces noms en *ou* dans nostre langue estoient originairement terminez par une *l* simple, comme *choû*, *coû*, *moû*, *foû*, *soû*, ou par une *l* moüillée, comme *genoû*, *fenoû*, *verroû*, &c. nos Latinistes ont crû sans doute qu'il seroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette espece par *olius*. C'est ainsi que M. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou : & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'est peut-estre pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit signifier De Verneüil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas osé prendre sans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode sur les deux mots de *Podium Fagi*. Il est vray qu'un nommé du Fou est appellé chez luy *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja esté mis en usage avant luy, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du*

3. Part. Ch. 13.

choul, col. mol. &c. genoüil, fenoüil. &c.

Podifagius ne seroit pas plus dur que *Pedifolius*.

3. Part. Ch. 15. *Fen*, & *Du Fau*, selon les differentes dialectes, dont on appelle en diverses Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communement *Hestre*. M. de Thou a peut-estre mieux rencontré, lors qu'il a appellé *Folius* le sieur de Foüillou, parce qu'il paroist y avoir mieux suivi l'étymologie. Cette inclination que M. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminez en *ou*, donne quelque sujet de s'étonner qu'il ne se soit pas appellé luy-même *Tholius*, ou du moins *Tollius*, plutost que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joseph Scaliger, son ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il est vray qu'il luy avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeste des noms propres latinisez que M. de Beauval a inseré dans son Histoire des ouvrages des Sçavans. Mais pour excuser M. de Thou, il est à presumer qu'il n'estoit plus libre de reformer *Thuanus*, lors qu'il commença à écrire, parce que ce nom estoit déja reçu parmi les Sçavans par la tolerance de son pere & de ses oncles. La même raison nous fait juger qu'il n'auroit

De θόλος.

Novemb. 1687. art. 5.

pas mieux réüssi à vouloir rendre plus regulier le nom Latin de ses amis Messieurs Pithou, parceque Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus*. Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que M. de Thou ne se soit donnée sur la terminaison des autres noms en *ou*, qu'il a diversifiée en autant de manieres qu'il luy a plû. Chez luy Romegou est *Romegus*, Rommerou est *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioüs*, Babou par *Baboüs* : mais *Ciboüs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irregulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il se trouve diversement exprimé, tantost par *Monjoius*, tantost par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius* : mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*. 3. part. Ch. 13.

Nos terminaisons en OUE, en OUR, en OURT & en OUX ne sont pas toujours faciles à déveloper, quand il s'agit de les débarrasser des artifices de nos Latinistes. Le sieur de la Nouë est appellé par les uns *Noaus*, par les au- Ouë. Our. Ourt. Oux.

Part. h. 13. tres *Lanovius*, & par d'autres *Lanna*. M. de Thou, qui est du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le sieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* se terminent ordinairement en *orius*, & plus communement encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour, M. de Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieusement encore Echauffour par *Caldofurnius*.

ourt de rme, Se- art. Ceux en COURT (qui est une terminaison Geographique) devroient estre tournez en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caracteristique*, qui leur est venuë du mot latin *cors* ou *cortis*, ou plutost *cohors*. Ainsi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt &c. ont eu raison de se faire appeller dans leurs ouvrages latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais M. de Thou, sans s'assujettir à ces minuties, dit *Betencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius* pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer son histoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms sans *caracteristique*, & il dit *Altacurianus*, *Bessancurianus* pour signifier de Hautcourt, de Bessancourt.



La terminaiſon en *oux*, quoiqu'aſſez peu d'uſage, ne laiſſe pas de ſouffrir auſſi quelques variations de la part des Latiniſtes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celuy de *Legulphus*. M. de Thou dit *Ventoſius* pour exprimer De Ventoux; & il ſe ſert tantoſt de *Pideus*, & tantoſt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux. 3. Part. Ch. 13.

Enfin toute ſimple que paroit la terminaiſon des noms propres en Y, & toute facile qu'elle eſt à ſe laiſſer latiniſer, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les manieres dont les Latiniſtes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont uſé envers les autres. On auroit pû s'accoûtumer aux deux terminaiſons en *ius* & en *iacus*, comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaiſons trop équivoques pour s'y fier, lors qu'on les a appliquées à divers noms de differente analogie. Le nom de *Gruchius* ſemble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit ſur les Antiquitez Romaines: mais M. de Thou, qui luy donne ce nom de *Gruchius* comme le reſte des Latiniſtes, s'en ſert auſſi pour Y.

3. part. Ch. 13. designer un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chez luy, signifie aussi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Bussius*, de Bussy & de Bus. De même *Campaniacus* dans M. de Thou veut dire tantost de Champigny, & tantost de Champagnac; *Attiniacus* icy d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diversité d'expressions pour un seul nom en Y a donné aussi matiere à beaucoup de confusion dans la connoissance des vrais noms. M. Hardy, par exemple, est appellé *Hardiæus* par Messieurs Gassendi & Colomiez; *Hardius* par Vossius, & *Ardisius* par M. Sarrau. Il n'est pas extraordinaire que chacun suive sa fantaisie en appellant comme il luy plaist un homme dont il luy est libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruise pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en pretendant les établir tous à la fois : mais si M. Gassendi ou M. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms differens à M. Hardy en le nommant tantost Hardiæus, tantost Hardius, & tantost Ardisius, ils ne seroient pas moins extraordinaires ni

plus excusables que M. de Thou, qui a donné au sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Buhius*, *Bujus* & *Buxetus* en differens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom estoit Davy, s'estoit appellé assez regulierement Jac. *Davius* dans ses premiers Ecrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle estoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelques autres étrangers qui n'ont pas crû devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le desordre en le nommant *Davidius*, De sorte que ce surnom ayant esté pris par d'autres pour un nom de baptême, & la corruption s'estant mise en même temps dans celuy de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimerique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'auray lieu de vous parler parmy les noms corrompus d'Auteurs.

3. Part. Ch. 13.

Vous voyez, Monsieur, dans quels déreglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans

des manieres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaiſon Latine à une terminaiſon Françoiſe, de telle ſorte que l'une puſt nous regler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont cauſé ne ſeroit peut-eſtre pas ſans remede, & nous devinerions au moins par la terminaiſon Latine la terminaiſon Françoiſe que l'on devroit donner au nom qu'il ſeroit queſtion de remettre en François. Mais vous trouverez encore beaucoup plus de deſordres & de confuſion de ce coſté-là que de l'autre.

La ſeule terminaiſon en *ÆUS* envelope indifferemment les noms de noſtre Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *eu*, en *ey*; en *in* en *on*, en *ou* ſans parler de l'e muët final, ou de noſtre terminaiſon feminine, qui ſe trouvant diverſifiée en pluſieurs manieres fort agreables parmi nous, a ſouffert ſeule preſque autant d'inflexions Latines en *æus* que toutes les terminaiſons maſculines que nous avons rapportées.

Outre beaucoup de conſonnes finales, Merovæus, Chlodovæus, Ducæus, c, ic, ic, & autres.

La terminaiſon en ANUS n'eſt gueres moins équivoque, quoy qu'elle ne ſoit pas d'une ſi grande étenduë. Il faut avoüer qu'*anus* eſt fort naturel pour les noms de noſtre Langue terminez en *an* & en *ain*. Voyez cependant l'embarras



où M. de Thou nous jette quelquefois 3. part. Ch. 13.
par l'usage qu'il fait de cette terminaison Latine, lors qu'il employe par exemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ses noms latinisez qui meritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Câtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano &c.* Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger, en consequence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommez *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel & Capello*, quoy qu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a point plus de seureté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plûpart des Auteurs en *ois* aimoient à se tourner en *esius*. Sur cette regle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois* ? Nous ferons-nous une

3. Part. Ch. 13. regle generale de la terminaison en *erius*? Si nous suivions la raison qui nous l'ordonne, nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bœtallerius* pour dire du Boistaillé; *Cugnerius* pour de la Coignée: En un mot, nous ne le pardonnerions pas même à M. de Roberval pour s'être fait appeller *Personerius*, luy qui s'appelloit *Personne* du nom de son pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer son nom de Personne en celuy *de la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latinistes qui nous ont ainsi défiguré les noms propres des langues vulgaires. Qu'auröt-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguisé, mais détruit tous nos pluriers? En effet quelle marque de distinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il signifie simplement *de la Roque* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas aussi souvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *de la Vallée*? *Prunæus* signifie *des Pruneaux*, & *des Prunes* aussi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emars

c Aymar ; *Amorius* d'Amours & l'A- 3. Part.
mour ; il n'eſt pas juſqu'au nom de *Gro-* Ch. 15.
ius qui ſignifie dans M. de Thou le ſieur
es Crottes auſſi bien que le ſieur de
Groot. Comment ſçavons-nous qu'*Al-
arius* marque plûtoſt des Autels que de
'Autel ; & que *Prateolus* veut dire plû-
oſt du Preau que des Preaux ? puiſque
Pratus ſignifie des Prez & du Pré auſſi
ien que *Pratenſis*.

De toutes les objections que les La-
iniſtes peuvent faire pour leur juſtifi-
ation, je n'en trouve de plauſible que
celle qui nous peut venir de la part de
ceux qui ſont obligez de compoſer en La-
tin. On ne peut nier que la conſtruction
le la Langue Latine ne demande que
l'on réduiſe les noms propres ſous la re-
gle des autres noms ; & il n'eſt pas poſ-
ſible de faire ſentir la difference des cas
obliques dans un nom propre de Lan-
gue vulgaire qu'on laiſſe ſans infle-
xion.

L'objection eſt tres-raiſonnable, &
s'il ne s'agiſſoit que de noms propres
qui peuvent ſe conſerver en leur entier
avec une ſimple terminaiſon, comme
Sirmond*us*, Rapin*us*, il y auroit de
l'injuſtice à condamner des noms qui
s'accommodent ſi facilement à la regle

3. part. Ch. 13. de la latinité par le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Baptême ou quelque Appellatif déclinable avant le surnom qui par ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contens.

v. g. *Princeps, Dux, Comes, Cardinalis, Præses, &c.*

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *præpositif* comme est celuy des Grecs ὁ, ἡ, τό. Un article de cette espece pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indeclinables selon tous les cas de la Langue Latine : & dés que l'usage l'auroit établi, l'on n'en seroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ὁ du Preau ; τοῦ de la Nouë, τοῦ du Preau ; τῷ de la Nouë, τῷ du Preau ; τὸν de la Nouë, τὸν du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre sexe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins ; τῆς le Fevre, τῆς des Jardins, &c.



CHAPITRE XIV.

De l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisez. Embarras causez par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

LEs Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques desordres aussi bien que les terminaisons, lors qu'on a voulu latiniser les noms qui en estoient precedez. On sçait de quelle importance est l'usage de ces articles, sur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la possession, je veux dire le genitif des Grammairiens, comme est dans nostre Langue celuy que nous exprimons par *de*, *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une idée de qualité & de distinction dans le monde, de sorte que nous connoissons encore aujourd'huy diverses personnes qui dans la pensée de rehausser celuy qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajoûter un article du genitif à leur nom. Il s'est trouvé même des gens assez scrupuleux, qui touchez de cette passion

Val. Corn.

. part n'ont osé prendre cette liberté sans l'au-
ch.14. torité ou la permission du Prince. Nous
. Andr. voyons que *Jean Loir* Commissaire Ge-
e la Roq neral de l'Artillerie & de la Marine du
rig. des Ponant, obtint en l'an 1596. des Let-
oms p. tres patentes du Roy Henry IV. dattées
185. du mois d'Avril, portant permission d'ajoûter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Loüis xiij accorda la même faveur au sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de May de l'an 1613. pour *de Vic*.

Nous pourrons accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assez inutile dans un nom latinisé, tel que seroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roy, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Laboureur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoy que masculin, parce que c'est proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du genitif de quelque genre & de quelque nombre qu'il soit, les Latinistes ne peuvent pas se vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lors qu'ils ont

entrepris de le supprimer, on peut dire qu'ils ont soulevé contre eux la plûpart des interessez; & lors qu'ils ont tâché de l'exprimer, ils se sont presque toûjours rendus ridicules. 3. Part. Ch. 14.

Il est certain que la suppression de l'article du genitif n'est pas favorable à la conservation ou à la distinction des familles. Si les personnes qui portent encore aujourd'huy les noms *de la Mouche, de la Monnoye, de la Ruë, &c.* estoient curieuses de faire remonter leur genealogie jusques au temps de la ligue, elles devroient sçavoir mauvais gré à M. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Musca, Moneta, Ruta, &c.* Mais les plaintes des particuliers qui n'ont que peu de nom, seroient de petite consequence auprés de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illustre Historien, qui par ses manieres de latiniser les noms propres a confondu une infinité de familles considerables avec d'autres moins considerables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. M. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoy qu'inveterée & déja fort établie de son temps je ne sçay quoy de bizarre qu'il ne pouvoit goûter.

3. part. Ch. 14. Encore qu'il paruſt prendre peu de part à tout ce que les Latiniſtes auroient voulu entreprendre ſur ſon nom, il ne laiſſa point de témoigner à quelqu'un de ſes amis qu'il n'eſtoit pas trop content du nom de *Carteſius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniſtes François luy donnoient.

Let. tom 1. p. 587

La perte de l'article *des* jointe à une terminaiſon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raiſons que vous avez pû remarquer dans le Chapitre précedent, luy faiſoit prendre *Carteſius* pour un vray maſque ſous lequel on le faiſoit paroître déguiſé. Neanmoins tout ſon raiſonnement ne l'a pû rendre aſſez fort pour reſiſter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & ſe laiſſant dans la ſuite entraîner à la multitude pour ne pas affecter de ſingularité, il conſentit qu'on l'appellât *Carteſius* dans les écrits Latins, ſous pretexte que *Deſ-Cartes* comme indeclinable, ou *Deſcartés* decliné par *Deſcartis* auroit eſté trop rude en Latin. C'eſt dommage que M. Deſ-Cartes n'avoit pas lû l'Hiſtoire Latine de M. de Thou, il auroit peut-eſtre adopté le nom latiniſé de *Deſcarteus*, dont cet Hiſtorien s'eſt ſervi pour marquer une perſonne du nom de Deſ-Cartes, voyant que l'article y eſt exprimé

Tom. 2. p. 284.

Naudé l'appelle *Deſcardius*, qui eſt encor pis Judic de Niph. &c.

exprimé avec une terminaiſon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille. M. Deſcartes auroit encore eu plus ſujet de ſe plaindre de la perte de l'article de ſon nom, ſi le Latin de *Carteſius* avoit renfermé quelque équivoque en ſignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en noſtre Langue. C'eſt en quoi conſiſte principalement la confuſion que l'on reproche aux Latiniſtes qui employent ſouvent un même mot pour marquer pluſieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Boſius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraſſent en ce qu'ils ſignifient tantoſt ſimplement Bois & Bos, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantoſt *du* Bois & *de* Boiſſy, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere*, ſans porter aucune marque de diſtinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deſſus les gens de lettres qui ont eux-mêmes ſupprimé l'article de leur nom, ſi l'on ſonge qu'ils ont uſé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû ſe faire par cette pratique a eſté tres-volontaire.

3. part Ch. 14

Ramus de la Ramée.

Ceux qui ſe declarent contre la ſuppreſſion des articles dans les noms lati-

nisez ne conviennent pas entre eux de
3. Part. Ch. 14. la maniere dont ils voudroient qu'on
l'exprimast. Les uns semblent favoriser
l'expression de l'article au genitif;
les autres se contentent qu'on l'exprime
au nominatif quand il est au feminin,
sans y faire sentir la marque du genitif.
M. du Cange qui aime mieux suspendre
son jugement que de condamner ce
qu'il ne peut approuver, estime qu'il
vaut toûjours mieux exprimer l'article
Præf. Gloss. Lat. p. 15. dans les noms latinisez que de le laisser
perir. Il croit que cette maniere d'agir
toute barbare qu'elle paroist aux Grammairiens
Latins, est neanmoins conforme
à la maxime de Quintilien qui
veut que l'on garde toûjours la bienseance,
& que l'on se sauve des inconveniens
qui sont inévitables selon luy
par la suppression des articles. Il demande
même quelque chose de plus pour
la sureté des noms latinisez. Car il est
d'avis qu'on oblige les Latinistes à marquer
les deux lettres capitales, celle de
l'article, & celle du nom par deux caracteres
de *majuscules*, & que l'on écrive
par exemple *Du-Closius*, *La-Bardaus*,
au lieu de *Duclosius*, *Labardaus*,
&c. pour signifier du Clos, de la Barde,
&c. Il faut avoüer que cette pratique

ne seroit pas conforme aux maximes de 3. Part
l'orthographe latine ; mais enfin la cho- Ch. 14
se n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des exemples. Le Docteur André du Val est appellé dans plusieurs écrits latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du-Vallius* est venu celuy de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est gueres moins dur à l'oreille que celuy de *Des-Cartistes* que M. Clerselier vouloit introduire pour celuy de Cartesiens. M. du Cange luy-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en latin par quelques étrangers qui écrivent *Du-Cangius*. Mais quoy qu'il en coûte si peu, je n'ay pas assez bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de M. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précedez, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. M. de Thou, diront-ils, n'auroit pas esté mieux receu du Public en écrivant *De-Speüs, De-Potius, Du-Peracus, De-Loinius, De-Ganaius, De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeüs* pour si-

3. Part. Ch. 14. gnifier *De Scepeaux* en noſtre Langue ; *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloïnius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert ,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *Des Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raiſonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque choſe dans cette pratique de M. de Thou qui ne merite pas entierement l'approbation du Public, c'eſt principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoy dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuïl,& dire en un autre *Bruëllius* & *Brolius* pour deſigner le même nom ? pourquoy dire avec pluſieurs autres Latiniſtes *Demontiosius* pour dire de Mont-joſieu, & dire ailleurs tout ſeul *Montjosius ?* Pourquoy enfin dire *Depreus* pour des Prez (luy qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratensis*) & dire encore ailleurs *Depreüs* au lieu de *Dupreüs* pour ſignifier du Pré ?

Les Auteurs même en qui tout ſemble devoir eſtre toleré, tant qu'ils ne font d'entrepriſes que ſur eux-mêmes où ſur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire paſſer l'expreſſion de l'article.Il a fallu que le temps intervinſt avec l'autorité dans la perſonne de Jean

de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacq. du *Port*, de Guil. & Jean Bapt. du *Val*, de Jacq. du *Pont*, de Pierre des B*ans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbanus*, *Dacherius*. Et l'on sçait qu'André du Chesne Historiographe de France aprês s'estre fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'estoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celuy de *Duchesnius* qu'il luy vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellast *Chesnius* ou *Chesneus* : ce qui a porté le Pere Labbe à luy donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque.

3. Part. Ch. 14.

Lab. bibl. p. 5.

Gloss. lat. Præf. n. 15.

Mais lors que les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irregularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-estre rendu

3. Part. ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais
Ch. 14. à droit ou à tort, on luy a passé le nom de Demochares, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celuy de Demetrius qui a esté pris assez ingenieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon nostre maniere de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas la rudesse ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puis qu'il ne pouvoit ignorer l'usage introduit par plusieurs de ses compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur langue avec leurs noms latinisez, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander*-*Burchius*, &c. ce qui est arrivé aussi quelquefois aux articles de la Langue

Eſpagnole,commedans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas. 3. Part. Ch. 14.

L'autre maniere de joindre l'article avec les noms latiniſez, regarde particulierement l'article feminin, & la difference de cette expreſſion d'avec celle de l'article maſculin, conſiſte au retranchement de la marque du genitif, comme *Lalandaus*, *Labeſſaus*, pour dire de la Lande, de la Beſſée. Le ſieur de la Nouë eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noaus* par le retranchement de l'article entier : mais il eſt nommé *Lanovius* par M. de Thou, chez qui un nommé le ſieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs*. Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le ſieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le ſieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chez luy eſt un terme équivoque, parce qu'il luy fait ſignifier, tantoſt de la Lane & tantoſt Lallain : mais aprés avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer M. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe retracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celuy

Lanovius ſignifie encore DeLanoï dans d'autres Auteurs.

3. part. Ch. 14. de *Vernia*. En effet, si tout le monde estoit du goust du Pere de la Cerda Jesuite Espagnol, l'on ne délibereroit pas si long-temps sur la proscription des articles des Langues vulgaires dans les noms latinisez. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel estoit son sentiment sur cet usage, prenant occasion de se plaindre du Pere d'Abram Jesuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Laceda*. On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda soit injuste, mais on peut raisonnablement douter qu'il ait eu raison de soûtenir que le Pere Abram devoit l'appeller en latin *Cerda Cerda*, &c. puis que la suppression de l'article n'en vaut pas mieux que l'expression. Je suis persuadé que le Pere Abram a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda, lors qu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il luy donne beaucoup plus souvent que celuy de *Lacerda*) parce que la terminaison marquant une espece de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait sentir l'article du genitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du* Duc Jesuite celébre de France, & Henry *de* Roy fameux Cartesien d'Utrecht se sont nommez par des adjectifs *Ducæus*, *Regius*

Joh. Lud de la Cer. p. 497. Adversf. sacr.

Nicol. Abram not. ad Virgil. passim.

pour ne pas laisser perir dans nostre esprit la force de l'article qui estoit au genitif dans leur nom. C'est ce que j'ay crû pouvoir remarquer icy dautant plus à propos, que plusieurs se sont donné la liberté de changer ces articles en nostre langue, & de les remettre au nominatif en disant Fronton *le* Duc, Henry *le* Roy. M. Des-Cartes luy-même qui connoissoit si particulierement ce M. Regius le second de tous ses Disciples qui ait enseigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la teste des lettres qu'il luy a écrites en nostre Langue : mais pour oster tout lieu de douter de la chose, il suffit de consulter la souscription des lettres de M. Regius qui signe toûjours *H. de Roy*. On peut remarquer même au sujet des autres Sçavans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'usage de Latinistes ne leur a pas permis de prendre l'Appellatif latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus*, &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommez le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c.

Loüis Roy, Lauren le Duc Nic l'vêque.

3. Part. Ch. 14. Mais lors que les Latinistes au lieu de se tourner en latin pur, se sont contentez d'une terminaison latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toûjours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainsi le sieur l'*Aumônier* se trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemosinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; l'*Abbé*, *Labbaeus*, au lieu d'*Abbas*; l'Agneau, *Lagnaeus*, au lieu d'*Agnus*, ou *Agnellus*; L'*Echassier*, *Lechasserius* au lieu de *Grallator*; l'Oysel, *Loyselius* au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de lettres de la famille des Loysels, on n'en ait vû quelques-uns qui se sont donné le nom Latin d'*Avis*.

CHAPITRE XV.

14. Maniere. *Changer le* Prénom *que que nous appellons le nom de* Baptême, *sans toucher au surnom. De la transposition du* Prénom *&* du surnom.

NOus rentrons enfin dans les termes du déguisement des Ecrivains dont nous avions esté obligez de nous écarter

au sujet des noms latinisez ; & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celuy du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la vexation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection, & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Baptême & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion. 3. Part Ch. 1

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les manieres de se déguiser, puis que nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plûpart de ces Auteurs n'ont esté déguisez que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point esté obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent esté quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le

Part. Ch. 15 Frere, entre l'oncle & le neveu, entre le cousin & le cousin où pouvoit être l'Auteur déguisé.

Cette maniere de déguisement a paru jusqu'icy d'un usage beaucoup plus frequent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il semble que l'invention en soit deuë, principalement aux Reguliers qui se sont avisez d'emprunter le *Prénom* de leurs freres, ou des autres parens qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant pour publier des ouvrages dont ils ne souhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Reguliers une autre maniere de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toûjours attribuer au déguisement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & surnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chez les Feüillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il est libre de conserver le nom de sa famille. Ceux de cette derniere espece qui n'ont embrassé la profession Religieuse qu'aprés avoir déja paru dans le siecle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarassé les connoisseurs, lors

qu'aprés avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté dans le siecle, & sous lequel ils avoient déja composé quelques ouvrages, ils en ont publié de nouveaux sous le *Prénom* qu'ils avoient receu dans le cloître. Les exemples n'en sont pas si frequens que des autres Religieux qui ont changé de surnom, & écrit diversement sous l'un & sous l'autre. Le nombre en est pourtant trop grand pour pouvoir estre icy alleguez en témoignage. Vous trouverez bon que je vous les reserve dans un Recueil à part de *Prénoms* changez qui suivra le Recueil general des Auteurs déguisez, avec un autre Recueïl de Religieux qui ont changé leur surnom avec leur *Prénom*. 3. Part. Ch. 15.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit assez souvent celuy du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'estat Religieux. Le Lutherien Prætorius ayant vécu assez long-temps dans la Saxe tant à Wittemberg, qu'à Magdebourg sous le *Prénom* de Gotteschalc se crut obligé de le changer pour se mettre à couvert de la mauvaise volonté de ses Adversaires, & prit celuy d'*Abdias* pour pouvoir vivre en seureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniste de Beau-

lieu s'appelloit Eustorge estant dans la
3. Part. Communion de l'Eglise Catholique &
Ch. 15. faisant les fonctions de Prestre à l'Autel, & de Musicien au Chœur: mais depuis qu'il se fut fait Huguenot, & qu'il se fut retiré à Geneve, il se fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnust pour ce qu'il avoit esté auparavant. Le Deiste Acosta Portugais qui se tua de son Pistolet il y a environ 40. ans, portoit
Vers l'an 1646. le *Prénom* de Gabriel estant Chrétien & Beneficier dans son pays : mais il le quitta pour prendre celuy d'*Uriel* aprés s'estre fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliste, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturalisme en matiere de Religion.

On peut rejetter aussi sur le changement d'état & de demeure celuy que divers Sçavans ont fait de leur *Prénom* dans la vûë de se rendre plus recommandables, ou par un simple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le temps qu'il avoit esté à Boulogne : mais dés qu'il fut passé à Rome il se quitta pour prendre celuy de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le surnom d'Antonius pendant son sejour en Italie & en Sicile, se fit appeller en Espagne où il alla ensuite s'habi-

tuer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait souvenir de Jean Cauvin, qui est devenu le Pere des Calvinistes dans la suite des temps, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'est fait appeller par un caprice de jeune Humaniste *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoy qu'il ait repris depuis son prénom de *Joannes* avec le surnom de *Calvinus*. 3. Part. Ch. 15.

On ne peut gueres attribuer qu'à cette passion pour l'Antiquité profane la fantaisie que plusieurs Sçavans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'estoit quelque nom de Saint ou de Chretien reçu au baptême ou à la confirmation, pour prendre quelque nom d'usage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'est nommé *Pierius Valerianus*, & à son imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'est fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il estoit d'Orleans. Je ne repeteray pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs sur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petreius*, &c. qui semblent n'estre que des alterations faites à la Payenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Sçavans de ces derniers siecles. Mais

3. Part. Ch. 15. j'ajoûteray en faveur de Papyre Masson que si le Public l'a excusé d'avoir changé son *prénom* de Jean en celuy de *Papyrius*, ç'a esté sur la protestation qu'il luy a faite de n'avoir songé en cela qu'à se distinguer de son frere Jean Masson, & de n'avoir pas eu intention de supprimer le *prénom* de Jean, mais seulement de luy associer celuy de Papyre.

Il y a parmi les Sçavans d'autres manieres de changer son *prénom*, qui semblent estre plus ingenieuses & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle est celle de le renverser par une anagramme, comme a fait un Jesuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'est appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lors qu'il a esté question de publier des Poësies Italiennes. Telle est encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lors qu'on agit sans préjudice de l'interest ou de l'honneur de qui que ce soit, & lors qu'on conserve son surnom pour se faire reconnoître. C'est ce qu'a fait Gaucher de sainte Marthe, qui s'est appellé *Scevole*.

La transposition du *prénom* & du surnom semble avoir esté aussi de quelque usage parmi les Auteurs Pseudonymes pour servir à leur déguisement. Nous

en trouvons un exemple assez recent en la personne d'un Theologien de nos jours connu sous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la teste de ses ouvrages de pieté, c'est à dire qu'il a mis la lettre capitale de son surnom en forme de *prénom* qu'il laisse à deviner, & qu'il s'est fait un surnom de son *prénom* de Mathieu. Ce n'est pas que nous n'ayons des exemples assez anciens de la Transposition des *Prénoms* parmi les Auteurs, & nous disons encore tous les jours dans nos conversations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro* au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne seroit pas juste d'attribuer ces transpositions à ces anciens Auteurs, puisque selon la remarque du P. Sirmond c'est un abus dont la source ne remonte pas au-delà de Politien. Au reste, ce qui paroît si rare parmi nous, & qui semble n'avoir esté pratiqué parmi les Auteurs que par déguisement ou par abus, est d'un usage fort autorisé & tout commun parmi divers peuples, comme les Esclavons, les Hongrois, les Transsilvains. Leurs histoires nous fournissent des exẽples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean

3. Part. Ch. 15.

pag. 10. Not. ad Sidon.

Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il est arrivé aussi fort souvent dans les Pays-bas, que des personnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de surnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en son premier état, & qui se sont fait un surnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* estoit fils d'Everard, *Everardus Nicolaï* estoit petit fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en est de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianssen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Cornelissen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniere. *De la Pluralité des surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il est question de les citer.*

LA pluralité des noms n'est pas moins propre à déguiser un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantost d'un nom, tantost d'un autre, n'estant pas également con-

nu ſous l'un & l'autre. Cette diverſité a ſouvent fait prendre une même perſonne pour deux Auteurs differens: & pluſieurs des connoiſſeurs qui ne s'y ſont pas trompez, n'ont pas laiſſé de prendre le nom moins connu dont ils ſe ſont ſervi, pour le maſque de celuy ſous lequel ils eſtoient plus communément connu du vulgaire. Le nom de la famille n'eſtoit pas toujours le plus connu dans un Auteur; c'eſtoit quelquefois celuy du lieu de ſa naiſſance, de la demeure du Benefice, de la Seigneurie, quelquefois auſſi celuy de la dignité ou de l'office qu'on exerçoit, & quelquefois celuy de quelque qualité ou défaut du corps. 3. Part. Ch. 16.

Pluſieurs citent Robertus *Arboricenſis* ſans ſçavoir que c'eſt R. Cenault dit Cenalis, & qu'Arboricenſis ne marque autre choſe que la ville d'Avranches, dont cet Auteur eſtoit Evêque. Guill. *Alvernus* ou *Arvernus* a eſté pris quelquefois pour un autre que celuy que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns pretendent avoir eſté nommé *Divus* du nom de ſa famille. Le nom d'*Armachanus* eſt devenu embarraſſant dans ces derniers temps. Juſqu'au tems d'Uſſerius & d'Iſaac Voſſius

quante ans le nom d'Armac
té tout court a signifié tan
rius Arch. Protest. d'Armagh
tost le prétendu Patricius i. e.
au sujet de son Mars Gallicu
Ecrits de plusieurs de leurs Ac

Henry Brabantin, *Guillaum*
beck, & *Thomas de Cantimpré*
sieurs noms & plusieurs surn
même Auteur, qui a donné
cette diversité à se faire coup
Auteurs differens par ceux qu
pez. Qui ne croiroit qu'H
Castellioneus ou *Castillionæus* e
teur different de Jerôme Car
est-ce qui voyant à la teste de
ouvrages Italiens *Girolamo d*
& de quelques Traductions
Jerom of Ferrari, s'imagine
que ces ouvrages sont du fa

vila ou *Abulensis*, qui n'est autre qu'Alphonse Tostat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diversement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeschi?* de Jacques de *Janua*, ou *Jannensis* i. e. de Genes, qui est le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine?* de Jean de Rochester, qui est plus souvent cité sous le nom latin de la ville Episcopale *Roffensis*, que sous celuy de sa famille, qui estoit Fisher? Pour augmenter nostre embarras il s'est trouvé depuis luy un autre *Joannes Roffensis*, dont le vray nom estoit Mountaguë. 3. Part. Ch. 16.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal Verulam simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues qui distinguent mal à propos Nicolas Durand d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantost sous le surnom de leur famille, &

Ce qui est arrivé aussi au Catalogue des Auteurs du Glossaire Latinit.

de condition ont fait aussi tom
plus clairvoyans dans l'erreur
conténte d'alleguer pour exem
trus B*ibliothecarius* , *Petrus D*
Petrus Cassinensis & P*etrus* (
qui ne font qu'un Auteur qui a
bord Moine & Bibliothecaire d
Cassin , puis Diacre de l'Eglise
Cette multitude de surnoms d
l'a fait prendre tantost pour qua
tost pour trois , & tantost po
Auteurs differens. Le même sur
Diaconus separé de celuy de W
dus , a fait croire à quelques
que Paul Diacre de l'Eglise d'
& Paul Warnefride ou Winfr
teur de l'Histoire des Lombards,
differens. Il en a esté souvent de
à l'égard des noms de Professio
me *Grammaticus* , *Scholasticus*, &

listinguer les Maisons, les Familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'estant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le desordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes qui se sont donnez plusieurs noms suivant la coûtume des personnes qualifiées de ces temps-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms sous lesquels nous connoissons aujourd'huy la plûpart de ces Auteurs principalement ceux des 4. & 5. siecles ne sont pas toûjours les vrays noms sous lesquels ils estoient connus de leur temps. Celuy que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plûpart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur representant l'idée d'un Auteur tout different de Macrobe. On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de de vray-semblance, & écrivent *Macrob. Ambr. Aur. Theodosius*. Mais tous ge-

3. Part. Ch. 16.

Avienus praef. Fab.. Boetius, &c.

3. Part. Ch. 16. neralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coûtume de ces temps-là, qui vouloit qu'on mist toûjours le nom propre à la fin, pratique qui estoit opposée à celle du temps de la Republique.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vray qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'huy les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que Prudence même; & cette supposition nous fait croire qu'*Amœnus* estant placé le dernier, devoit estre le nom propre de Prudence, à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir long-temps divisé en deux Auteurs differens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de Re Rustica*, & qui estoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celuy qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'O- Orig. lib. 17. c. 1.

rateur

rateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjonctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort different de Columella, qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celuy d'*Æmilianus*. 3e Part Ch. 16

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'estoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont crû mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithete, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoûtumez à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Sçavans de ces derniers siecles, qui pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose appeller puerile, n'ont voulu citer Cassiodore que sous le nom de *Senator*. Ces Sçavans que nous n'osons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toûjours soigneux de ne pas se laisser confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos manieres triviales de citer les Auteurs, se gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils alleguent sçavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chez

Nous avons eu peu d'Auteurs
mes de cette maniere parmi les
nes; au moins s'en est-il vû tre
nous ayent embarrassez par la
de leurs surnoms, & qui ayen
cetieux en ce point, comme l
Paracelse qui se trouve appellé
fois *Philippus Aureolus* simp
quelquefois *Phil. Bombastius*,
fois *Phil. Theophrastus*, &
encore autrement. Ce qui a d
au Comte de Gabalis de se d
luy & de ses six noms, qui esto
lippus Aureolus Theophrast
bastius Paracelsus ab Hohen
Espagnols modernes, sur tou
de qualité, ou ceux qui aimen
renité, ne meritent pas moin
d'Auteurs *Polyonymes*, que ces
dont nous avons parlé. S'ils est

que lors qu'ils se contentent tantost de l'un, tantost de l'autre. 3. Part. Ch. 17.

CHAPITRE XVII.

16. Maniere. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*

17. Maniere. *Renfermer son nom dans une Acrostiche.*

18. Maniere. *L'envelopper dans une devise en forme d'Anagramme. Des devises que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL semble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour se déguiser n'a paru nulle part plus ingenieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au sentiment de quelques Sçavans. Ceux qui ont préferé cette maniere de déguisement à celles que nous avons rapportées, peuvent se vanter d'avoir quelque avantage sur les autres Pseudonymes qui se sont forgez de faux noms, ou qui ont supposé ceux d'autruy. Car on ne peut pas absolument les convaincre d'avoir supprimé

lettres ; & lors qu'ils sont las d
rer cachez, ou qu'ils ont inte
découvrir, ils n'ont pas beso
moins ny de preuves étrangere
les autres Pseudonymes pour e
bout.

Il faut avoüer que l'*Anagram*
ou l'art des Anagrammes n'e
l'invention de nos Pseudonym
toit d'usage parmi les Grecs ;
ce qui avoit rendu le Poëte Ly
agreable à Ptolemée Philadel
à sa sœur Arsinoé qu'il diverti
cet amusement. On prétend mê
n'estoit pas inconnu à Homere
qu'on l'a pû remarquer par que
lusions. Il est devenu d'un goû
plus universel depuis la décad
l'Empire & des deux Langues
tes, sur tout parmi les Versif

Eryc. Putean. p. 18. &c.

d'envelopper nos Pseudonymes dans la censure que les Personnes de bon goût ont portée du mauvais usage que divers Poëtes & Humanistes ont fait de ces subtilitez. On peut assurer pour leur justification qu'ils n'ont point de part à ce que ces sortes de subtilitez peuvent avoir de faux, de puerile, de ridicule & de superstitieux, puis qu'ils ne les ont employées que pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils n'ont pas voulu se faire connoître, sans prétendre y renfermer d'autres mysteres. 3. Part Ch. 17.

Les plus simples des Anagrammes que les Auteurs Pseudonymes ayent faites pour se déguiser, sont celles où il ne se trouve que la transposition & le dérangement d'une seule lettre. Ainsi les noms de *Cirellius*, de *Farbius*, d'*Acilly*, d'*Arminis*, &c. sont des anagrammes tres-simples, qui sans causer grand trouble n'ont pas laissé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jesuite, le Chevallier *de Cailly*, le sieur *de Marinis* Genois, &c.

Autant qu'il est facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'est, pour ainsi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant est-il difficile de developper ceux qui ont embarassé leur nom dans des

3. Part. Ch. 17. anagrammes imparfaites. Il faut estre plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer sur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Manoano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont aussi qui ne sont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut süer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Cesare Leone Fruscadino*; & *Gio Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui sont plus agreables, du moins parce qu'elles sont plus courtes, & forment des noms qui ne paroissent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'est appellé *Bernardinus*, celle du Pere *Fisher* qui s'est nommé *Perseus*; celle de M. de Saumaise qui a tourné *Salmasius* en *Messalinus*. J'y adjoûterois celle du Pere Gerberon comme aussi imparfaite qu'aucune autre, si le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Mais à *Massa'ia* est une Anagr. parfaite pour à *Salmasia*.

Les Anagrammes parfaites sont cer-

tainement plus estimables, sur tout lors qu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans estre surpris ou arresté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par nostre Recueil qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites. 3. Part. Ch. 17.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vrayment latins, & qui ne sont anagrammes veritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espece qui me reviennent maintenant dans la memoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits latins de con-

. Part. troverse, mais qu'il faut retourner en
Ch. 17. François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom : & celle du Theologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano*.

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniere de se faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letsac* par retrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajoûter *Itenev Ichanom Itnegluf*, qui n'est qu'une retrogradation du nom de Fra Fulgentio Servite au genitif, pour dire *FulgentI Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournez de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes retrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme

Donaes Indinau, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi*, pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élegance, ou le bouleversement des lettres quoique fait au hazard, ne laisse pas d'estre mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien. 3. Part Ch. 17

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisez n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs au lieu d'anagrammatiser leur propre nom, se sont couverts de la peau retournée de leur Adversaire, pour leur faire insulte. C'est ainsi que le fameux Pere Aprosio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui estoit de la ville de Matera, prit le nom de *Masoto Galistoni da Terama*, qui est l'anagramme de son Adversaire, dont le nom estoit *Tomaso Stigliano da Matera*. C'est une malice dont quelques personnes, quoi-

3. Part. Ch. 17. que sans fondement, avoient long-temps auparavant soupçonné les Ministres de Genéve, dans la pensée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarscius*, pour joüer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. 11. Il en est presque de l'Acrostiche comme de l'Anagramme par rapport à l'usage que les Auteurs en ont fait pour se déguiser. Il semble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conserver, & il faut avoüer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'est rien auprés de celuy des autres qui s'en sont servi pour ne point laisser perir leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Posterité. C'est ainsi qu'Epicharmus, au rapport de Diogene Laërce, avoit coutume de mettre à la teste de chaque section ou chapitre dans la plûpart de ses Ecrits les lettres de son nom, afin de laisser par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits estoient de luy. Les argumens des Comedies de Plaute renferment par des Acrostiches les noms ou les titres de ces Comedies. On sçait que *Philostorge* a affecté de commencer les douze livres de son histoire par les douze lettres de

ſon nom, qu'il pretendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccleſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſterité, lorſque non content d'avoir commencé la premiere phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniere de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la teſte de chaque livre de ſon ouvrage. L'Empereur Baſile n'eſtoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorſque dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot. 3. Part. Ch. 17.

Publilius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne luy auroit pas valu le retour de ſon exil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincere de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux &

3. Part. Ch. 17. Comme Cæsarius de Heisterbach & Roger Bacon, &c.

quelques Ecrivains seculiers des siecles posterieurs, de renfermer leurs noms dans des Acrostiches, plutost que de les mettre à la teste de leurs livres.

Il faut avoüer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des manieres de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lors qu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vray, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considere comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considerions comme des Auteurs veritablement déguisez par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baif a mise à la teste de sa Traduction Françoise de l'Electre de Sophocle, est une espece de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premieres lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autre Ecrivains François, qui n'ayant pas declaré leur nom à la teste de leurs livres, se sont contentez d'y

mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acrostiche. C'est ainsi que ceux qui seroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le secret de restituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'estoient donnez de faux noms au commencement de leurs ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acrostiche, lors qu'ils n'avoient pas resolu de demeurer toujours cachez & d'imposer long-temps au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la vie de saint Fructueux, fit imprimer avec cet ouvrage des vers Acrostiches de son nom, composez par un de ses amis. Un autre Religieux Italien nommé Francesco Colonna s'estant déguisé sous le nom de *Poliphile* au commencement de son livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du songe, n'a pas eu honte de comprendre son nom & son dessein dans les premieres lettres des chapitres de son livre, qui estant assemblées composent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acrostiche qui ruine toutes les belles mora-

3. Part. Ch. 17.

Bibl. Hisp. t. 2. p. 2.

Naud. Add. à l'hist de L. XI. p. 74.

I. Part. Ch. 17. litez que divers Humanistes ont tâché de tirer sur la spiritualité pretenduë de cet ouvrage, dans la pensée que l'Auteur s'estoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile*.

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acrostiche pour exprimer leur nom dans leurs ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appellée ordinairement *Scotichronicon*. (qui finit en 1360.) Il y a trois vers Latins à la teste de cet ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte :

Incipies Opus Hoc Adonaï ; Nomine Nostri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est à dire JOHANNES DE FORDUN.

§. III. La Devise a esté jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu serieusement demeurer cachez, que ni l'Acrostiche, ni l'Ana-

gramme même. Il est vray que plusieurs se sont donnez des Devises qui ne sont proprement que des Anagrammes de leur nom : mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assez éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir esté particulierement au goust des Sociniens. *Veri promus custos* est une Devise & une Anagramme tout à la fois ? Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Morscovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus* ; *Sapis puriùs cum zelo* ; *Pacis es ostium* ; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises Anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c. 3. Part. Ch. 17.

Les Sociniens n'ont pas esté seuls dans cette curiosité. Le President d'Espagnet, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantost sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantost sous celle de *Spes mea est in Agno*. Pierre du Val Evêque de Seez en a fait autant de son nom, dont les Anagrammes de *Vray Prelude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des

3. Part Ch. 17.

Devises, comme *Cher Repos* qui cache le surnom de M. Porcheres; *Spes mea durat*, qui comprend le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assez ingenieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius*; *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom du *Joannes Hemelarius*, celebre Medailliste, a esté presque inutile jusqu'icy pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de son livre anonyme, où tres-peu de gens l'ont apperçuë.

S. Leschus Patron de la Pologne.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en allegueray deux Grecques qui m'ont paru des plus ingenieuses; sçavoir οὐθὲν ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρὲς ὀρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignez, lors qu'ils n'ont point mis dans leurs li-

vres d'autres marques pour se faire re- connoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangelique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit mise à cet ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mesmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne & Françoise, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moy mesme je suis Pierre*, ou par transposition, *Moy je suis Pierre de Mesmes*. Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer au commencement de ce siecle en fit une Latine sur son nom vulgaire, sçavoir *Floridus castis Aris addictus, ab incestis Haris alienus*. Elle est un peu longue pour meriter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquitez Liturgiques imprimées en trois Tomes in VIII. à Doüay en 1605.

3. part. Ch. 17.

Au reste il y a peu de Sçavans qui ne se soient donné quelque Devise par-

3. Part. Ch. 17. ticuliere, vraye ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur, ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit tres-penibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Sçavans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniere. *Designer son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formez de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachez.*

LEs Auteurs déguisez n'ont point mal profité de l'exemple qui nous

a esté laissé par les Anciens touchant l'usage de n'exprimer les mots que par des notes litterales ou par les lettres capitales des mêmes mots. Cette maniere de déguisement est certainement l'une des plus embarrassantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviser pour se découvrir en se cachant ; & quoi qu'elle soit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'ose dire que le nombre de ceux à qui j'ay tâché de lever le masque soit fort grand, par rapport à la multitude des autres. 3. Part. Ch. 18.

Quelque petit que puisse paroître le nombre de ceux que j'ay ramassez, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueïl assez considerable, que je pourray joindre à ceux qui suivront celuy de nos Pseudonymes. Je suis persuadé que c'est toujours servir le Public, de la maniere qu'il a esté servi par Valerius Probus, par Magnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orsati, qui ont fait de semblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrez & abregez par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne se faire connoître que par ces marques, n'ont pas suivi tous la même methode.

Ceux qui ont cherché la maniere la plus simple, se sont contentez d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de baptême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire sçavoir. C'est ce que nous pourrons voir dans nostre Recueil sous les lettres uniques de D.... de F... de M... de S... &c. qui designent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom* & leur surnom; ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C.D. Carlo Dati, E G. Edoüart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H.G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues: ou enfin lorsque le surnom est precedé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B.D.S. Benoist de Spinosa, L.V.B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article feminin de nostre langue est souvent cause de quatre lettres, comme

F. D. L. T. François de la Treille, 3. Part. Ch. 18.
M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoûtent leurs qualitez, leur profession ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à se faire reconnoître par ce moyen, comme A.G.E.D.G. Antoine Godeau Evêque de Grace, D. H. P. E. M. Denis Henrion Professeur en Mathematiques, J. C. A. A. P.E. J. Jean Cusson Avocat au Parlement & Imprimeur. P.A.E.A.P. & P.A.V.D.M. *Pet. Allix Eccl. Anglicanæ Pastor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Minister*. D'autres pour éviter cette longue file de lettres, se sont contentez de celle de leur surnom avec celle de leur profession, comme le feu Pere René Rapin, qui a signé quelques-uns de ses ouvrages par les lettres R. J. c'est à dire, Rapin Jesuite; ce qui a esté pratiqué aussi par d'autres Auteurs de la même Compagnie sous les lettres de V. J. de B. J. &c. qui sont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, suivant la même methode.

Mais rien ne paroît plus embarrassant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*; de *Sieur*, de *Monsieur*, de

3. Part. Ch. 18. *Maistre, &c.* lors que les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne sçait souvent si P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. si R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Personius. Les mêmes lettres P. T. signifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus, *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomsonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C.R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regul. Sacræ Theologiæ Professor Academiæ Parisiensis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* se trouvent joints ensemble avant le nom P. F. F. F. F. signifie *Padre Fra* Francesco Fulvio Frugoni : souvent celuy de *Reverend* ne quitte pas celuy de *Pere*, comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Basseanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux se trouvent rassemblez en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le surnom ; & en quatre L. R. P. F. lors que l'article y est mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le surnom ainsi précedez ne soient encore suivis de plusieurs autres capitales, qui mar-

la profession, le rang, les emplois du cloître. Part. … Ch. …

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Appellatifs qui sont embarassantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotson*. Il en est souvent de même des Appellatifs honorifiques de *sieur*, comme L. S. R. *le sieur* Robert fameux Cuisinier ou Traitteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le sieur* Pierre Jurieu, Predicateur & Professeur en Theologie à Roterdam; *de Monsieur*, comme M. L. M. D. B. Monsieur le Marquis de Beauvau, M. L. R. A. D. H. Monsieur le Roy Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maistre Charles Sorel; de *Messire*, comme M. A. G. E. D. V. Messire Ant. Godeau Evêq. de Vence, M. P. C. Messer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au sujet des Auteurs de l'autre sexe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiselle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princesse de Conty (*Louïse Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, La Mere de la Visitation Religieuse de Saint Thomas. L.

Dans premie… edition Metz.

3. Part. Ch. 18. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere.*) Les mêmes lettres marquent aussi des noms d'Hommes sans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premieres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmasius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxoniensis, i. e. feu M. Parker Evêq. d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premieres lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius ; L. *Cr.* Ludovicus Cressolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus ; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain.) Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premieres lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'est appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers temps pour Bartholomæus Mortarius ; quoy qu'un

qu'un Sçavant estime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un autre Dominicain de même temps nommé Benedictus Morandus. C'est dans la categorie des surnoms aux trois premieres lettres que M. le Chevalier d'*Her*... a voulu ranger le sien dans ces dernieres années. S'il demeure caché aussi long-temps que B. Mor.., il faut esperer que nos arriere - neveux pourront le découvrir au dix-neuviéme siecle; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractere de ceux dont il est parlé au mois de Juin 1683. du Merc. G. il luy reste encore beaucoup de nazardes & de censures à essuyer, uniquement pour ne vouloir pas se faire connoître, & pour ne pas ajoûter ce qui manque à son surnom de trois lettres.

3. part. Ch. 18. Sand. not ad Voss. de Hist L. p. 328.

Item t. 2 des lettr. nouv. contre Maimbourg. p 763. 764.

D'autres Auteurs pour demeurer plus surement cachez sous les capitales de leurs noms, & pour mieux joüer l'industrie des connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la premiere, & celle du *Prénom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixson, &c. D'autres enfin se sont avisez de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui

3. part. Ch. 18. ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroist que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier. Et j'ay crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le merite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois consonnes maîtresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'estant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert. Il s'en est vû d'autres qui par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms estoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en

En 1686

a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux sciences. Mais personne parmi nous ne doit se vanter d'avoir esté plus ingenieux que les Auteurs Juifs, & sur tout les Rabins dans l'art de se former un nom de plusieurs capitales. Les uns se sont contentez de joindre les lettres initiales sans autre raffinement, comme אאע *Aa* ou *Aagh*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע seulement pour dire Aben Ezra; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Jose Hagalili, c'est-à-dire Eliezer fils de Jose Galiléen. 3. Part. Ch. 18.

Les autres y ont ajoûté la qualité de Rabin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbreviation, comme רח *Rach*, c'est-à-dire Rabin Chasdai; רדק *Radak*, c'est à dire, Rabin David Kimhi; רג *Rag* est tantost le Rabin Gamaliel, & tantost le Rabin Gersom; רל *Ral* tantost le Rabin Levi, tantôt Resch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag* i. e. Rabbi Levi Ben Gersom, ou le Rabbin Levi fils de Gersom. רמך *Ramach*, le Rabin Moyse Cohen ou le *Prestre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyse Ben Maimon qui s'appelle aussi d'un nom Patronymique

3. Part. Ch. 18. Maimonide ; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyse Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רם tout seul marque aussi plusieurs autres Rabins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Rasba* signifie le Rabin Salomon fils d'Adrath ; רשבג *Rasbag* le Rabin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & son frere רת *Rasbam* & *Rat* le Rab. Samuel fils de Meir & le Rab. Tam enfans de la fille de Rasci. רשבי Rasbi veut dire le Rabin Simeon fils de Jochai ; רשט *Rasçbat* Rab. Sem Tob ou Sehem Tof ; רשי *Rasci*, Rab. Salomon Isaaki que plusieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout seul designe divers autres Rabins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres y ont encore voulu ajoûter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monsieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainsi le nom abregé de הראש *Haraash* ou *Harasch* veut dire Monsieur le Rabin Asher ou Ascher ; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monsieur le Rabin Abraham Bar Dior ou fils de Dior ; הראם *Haram* signifie le sage Rabin Elie Misrahi (ou de l'Orient) . Il en est de mê-

me de הרן *Haran*, de הרף ou הראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rab. Nissim, le R. Isaac Phés ou Isaac Alphes, i. e. de la ville de Fez, & de plusieurs autres noms de même espece. 3. Part. Ch. 18.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premieres lettres de leur nom, n'est pas aussi sans exemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous rapporter celuy d'Onkelos fameux Paraphraste Chald. du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plûtôt *Onak*, qui n'est que la premiere moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traitté des Abbreviations des mots dans la langue Hebraique, a remarqué que non seulement les lettres initiales, mais même les finales des noms estoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé : & il ajoûte que cette maniere de designer les noms par la queuë est d'assez grand usage parmi les Cabalistes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent esté fort curieux de cette pratique, & je n'ay encore pû découvrir

3. Part. Ch. 18. que Guillaume Cambden l'un des plus celebres Auteurs des Isles Britanniques qui se soit avisé de marquer son nom & son surnom par M. N. qui sont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles bien que litterales, ne sont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle est principalement la lettre N. à qui l'on fait signifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de seureté que s'il estoit entierement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traittez ou dissertations, de lettres détachées, & d'autres écrits volans & fugitifs, tantost sous le nom de N. adressez à N. tantost sous celuy de N.N. & souvent sous celuy de Monsieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette notte ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir se joüer de la curiosité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre chose que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'est ainsi que M. Mauger Avocat du Roy, & Medecin à Beauvais, a fait imprimer une dissertation sur une diéte ou *inedie* de plusieurs

mois ſous les lettres D. Q. ne voulant 3. Part.
dire autre choſe ſinon, *Devinez Qui?* Ch. 19.
Enfin il s'en eſt vû qui non contens de prendre des lettres qui ne ſignifioient rien dans leur eſprit, ſe ſont attachez à en choiſir qui fuſſent capables de nous empêcher de ſonger à eux pas leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'eſt ce qu'a fait Monſieur Amelot de la Houſſaye lors qu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant ſa Traduction Françoiſe du *Squitinio della Liberta Veneta*, comme je l'ay appris de ſa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Maniere. *Allonger ſon nom pour le déguiſer: & de l'uſage d'allonger ſon nom ſans déguiſement.*

21. Maniere. *Abbreger ſon nom pour le déguiſer, & de l'uſage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne ſont pas profeſſion des Lettres.*

IL faut avoüer que la maniere d'allonger & de raccourcir ſon nom n'eſt pas de l'invention de nos Auteurs Pſeudonymes. Nous la pouvons neanmoins

Part. ch. 19. considerer comme une de leurs manieres de se déguiser sur l'exemple de quelques Modernes qui ont cherché à se cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de son nom en luy donnant de l'augmentation, il faut si peu de chose pour broüiller nos idées, & une seule lettre de trop ou de trop peu est si capable de nous déranger, qu'il est aisé à un Auteur de se déguiser en ajoûtant quelque chose à son nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajoûter par artifice deux pieds à sa taille pour marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui connoissoient Antoine *Vasquez*, furent surpris lors qu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé estoit d'ailleurs de grand usage parmi eux pour marquer d'autres personnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaisons geographiques selon la diversité des Provinces semble estre devenuë si commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu dessein de se déguiser, seroit neanmoins assez mal déguisé par ce moyen. Nous ne pou-

vons pas douter que M. Simon n'ait eu intention de se déguiser lors qu'il s'est donné le nom de *Simonville* à la teste de l'un de ses ouvrages. Cependant ceux qui songent que ce fameux Ecrivain est de Normandie, ne le trouveront peut-estre pas plus déguisé sous ce nom allongé que le seroit un Picard de même nom sous celuy de *Simoncourt*, un Breton sous celuy de *Kersimon*, un Auvergnac ou un Limousin sous celuy de *Simoniac*, un Dauphinois sous celuy de *Simonieu*, un Allemand sous celuy de *Simonstadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu se faire connoître le visage entierement découvert, il auroit sans doute pris le parti de se nommer M. *Simon de Simonville* sur plusieurs exemples de diverses familles remarquables de Normandie, tels que sont les Estouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normands de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre maniere d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit esté formé sur le surnom même de leur famille, la Mes-

. Part. Ch. 19. nardiere p. e, la Renaudiere, la Fresliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formez sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesnard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit crû que l'Auteur des voyages d'Athenes, de Candie, & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit sans raison ne devoir estre connu que sous le nom de M. *Guillet*. L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une maniere differente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantost l'un, tantost l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere de Thaumas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'aujourd'huy que les noms allongez sont considerez comme des noms de noblesse, marquant quelque gran-

r. Ath. ne & nouv. p. 34.

deur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit designée par les primitifs de ces noms allongez. On sçait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit esté gueux & miserable, il ne s'estoit appellé que Simon, mais s'estant vû gros Seigneur aprés une riche succession qu'il avoit recueillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il pretendoit que luy faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'estoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer.

3. Part. Ch. 19.

§. II. En effet il semble que l'abbreviation ou la diminution des noms n'estoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est gueres different de celuy des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul. Ce n'est qu'au mépris pour les uns, & à la familiarité ou privauté carressante envers les autres, qu'il faut attribuer la pluspart des noms propres que les Grecs se donnoient la liberté de raccourcir à leur sujet. *Demas* n'est qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemido-

Casaub. in Athenæum. Voss. l. 4. Inst. Orat. pag. 9. &c.

3. Part. Ch. 19. rus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excés, pour pretendre que *Cephas* n'est qu'un abregé de *Cephalus*. C'est ce qui a esté avancé à l'occasion de saint Pierre, comme du Chef de l'Eglise visible de J. C. par quelques Peres qui ont crû pouvoir oster ce nom aux Syriens, comme celuy de Pasque aux Hebreux, en le faisant venir ἀπὸ τοῦ πάχειν.

Baron. ad an. 51. Opt. Mil. Greg. Naz.

Ce Simon, dont nous venons de parler sur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de pretendre que le nom de Simon n'estoit qu'un abregé de celuy de Simonide, pourvû que l'on considere ce nom comme un mot purement Grec, sans faire reflexion au Simon des Hebreux. Il sçavoit que l'on avoit affecté presque de tout temps de ne donner que des noms d'une ou de deux syllabes aux esclaves & aux autres personnes viles, & que les noms de quatre ou cinq syllabes n'étoient que pour les personnes de qualité. C'est pourquoy, dit Lucien, de *dissyllabe* qu'il avoit esté pendant la bassesse & la misere de sa premiere condition, il devint *tetrasyllabe* aprés le changement de sa fortune.

πᾶς δοῦλος δισύλλαβος τοῖς ὀνόμασιν ... μονοσύλλαβος.

Eustathius l'Interprete d'Homere, qui convient aussi que *Simon* n'est qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié, comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourcissemens aux manieres de carresser les enfans & les autres personnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'est un usage qui a toujours esté assez répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celuy de nostre pays, on peut se contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Estephanette ou Estiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babel* & autres noms corrompus par tendresse.

3 Part. Ch. 19. In Odyss. 20. Eustath. Allat. de Symeonib. pag. 105.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pseudonymes ayent eu recours à ces sortes d'abbreviations pour se déguiser. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtscalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire estoit *Schragmullerus*, on ne s'apperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de se dérober à sa connoissance. Ce n'est pas la crainte de se voir avilis ou considerez comme les esclaves & les roturiers de la lie du peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguisement,

3. Part. Ch. 9. puis qu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on raccourcissoit aussi son nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'est ce qui a donné lieu à Martial de se divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit se faire appeller *Cinna*, pour se rehausser aprés s'estre vû riche & faisant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit esté auparavant. Voici les vers de ce Poëte :

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non est hic, rogo, Cinna barbarismus?
Tu si Furius antè dictus esses,
Fur ista ratione dicereris.

Mais de la maniere d'abreger le nom & le surnom & de les joindre ensemble, il resulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguisement des Auteurs Pseudonymes. La chose est arrivée à un sçavant Prelat du siecle passé, qui n'étoit déja point mal déguisé sous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom supposé qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbreviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette maniere de composer un nom abregré de plusieurs est assez commune

J. du Tillet Evêque de Meaux.

d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait esté introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvez parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Culanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composez abregez de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoi qu'il s'en voye aussi qui sont composez de plusieurs mots sans abbreviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces manieres de les abreger, ou même de la maniere de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimeriques qui n'ont jamais esté. Diverses especes de cette corruption d'où sont nez tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant souffert tant d'alterations de differentes especes, on ne doit pas estre surpris que

Part. la corruption s'y soit mise. Les permu-
I. c. tations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adoucissemens de prononciation, les abbreviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des livres, les Bibliotheques, les Recuëils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les livres de l'*Index* sont chargez de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la necessité inévitable où sont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancez. De là est venuë l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les veritables, dont la multitude n'est déja que trop onereuse au Public.

Je ne pretens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes, dont nous avons corrompu

presque tous les noms, pour les rendre plus flexibles au tour de la langue Latine, & les accommoder à nostre prononciation, quoique cette corruption ne soit venuë à l'égard de plusieurs que de l'ignorance de leur langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû se reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenns*, *Apomasares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliez en prenant ceux que nous avons nommez de la sorte pour des Auteurs differens de ceux que les personnes les plus intelligentes appellent de leur veritable nom. 3. Part. Ch. 20.

Je ne crois pas y devoir aussi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les langues Grecque ou Latine. Tels sont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert*, qui sont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne se ressemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou precieux. De même *Amalaricus* *Almaricus* *Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *A-* Schard. Sand. Voss. Lambec. Visch.

art. 20. *malarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient se rapporter à une même racine *Imerrich*, i. e. toujours riche, à son aise. De même *Arnoldus Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*; *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Ernhold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rorbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osbernus*, *Nortbertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, i. e. d'une sagesse aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemans latinisez, qui ne soient plus ou moins corrompus de la même maniere. Un seul Auteur peut avoir esté nommé par corruption *Herbertus*, *Heribertus*, *Herbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui se trouve aussi transposé en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-estre *Ratbertus*, qui est le plus prés de la racine *Ratwerd*. Il est à croire qu'on a divisé quelquefois un Auteur en plusieurs sur l'expression differente d'un même nom, comme de

Gilbertus, Gislebertus, Gisbertus, Guibertus, Wibertus, Vigbertus, Engelbertus, Guillebertus, &c. comme de *Gaufredus, Gaufridus, Galfridus, Goffridus, Godefridus, Gothofredus, Odofredus, Gotfridus, Geofridus, Alfredus, Walafridus, Winfridus, Wilfridus*, &c. qui paroissent n'estre qu'un seul nom corrompu en diverses façons. 3. Part Ch. 20

Les corruptions des noms & surnoms venus des Grecs & des Latins sont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur sous les noms de *Saus* & de *Perseus*, on en a triplé un autre sous ceux de *Simachus, Symmachus, & Lysimachus*. *Amblius* & *Jamblichus*, *Melesagoras* & *Amelesagoras* sont multipliez par la même voye d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant esté mutilez par la fin sont devenus differens de *Clitodemus Xenocrates*, &c. Les Modernes ont esté doublez aussi quelquefois sur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekius*, *Butius*, &c. ne sont que des noms tronquez & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Espenceus*, *Dudithius*, &c. *Agellius* est une autre maniere de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la contestation qui s'est élevée entre les Critiques sur ce nom, n'a jamais

3. Part. Ch. 20. eu pour but de faire deux Auteurs differens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuses faites aux noms des vrais Auteurs ont aussi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoi qu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'est point different de *Rhianus*; *Adelphius* de Dellius; *Clavonius* de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius; *Sudines* de Suidas, *Othocus Fraxinensis* d'Othon de Frisinge, & plusieurs autres Auteurs chimeriques de cette espece, dont il vaut mieux reserver le dénombrement pour un Recueïl à part.

La corruption s'est glissée aussi dans plusieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangeres : de sorte que ces Auteurs dépaïsez ont esté pris souvent pour d'autres qu'ils n'estoient dans leur païs. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux especes d'auteurs de cette sorte, dont l'un est appellé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas esté long-temps la duppe, & l'on a reconnu sans peine que l'un & l'autre n'étoient point differens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du

Lamb. comm. Vind. Bibl.

ἀκίνοος Θ. ἀκῖνος.

nom de *Thomas* joint au surnom d'*Aquinas*. Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. sous pretexte de les accommoder à leurs terminaisons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont aussi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimeriques, comme *Sempronius*, qui est venu de Sophronius. Les Juifs ont aussi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour les réduire à leur maniere. C'est ce qui a fait croire que leur *Jesopito* ישופיטו estoit different de l'Esope des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'exterieur d'un Auteur Anglois, n'est pas different de Goldast Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld* semble avoir esté corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breüil*, le sieur *Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier. Osorius*, de G. *de Beaulieu*. 3. Part. Ch. 20

On ne peut dire de quelle fecondité ont esté les fautes des Copistes en ma-

3. Part. Ch. 20. tiere d'Orthographe, & celles même des ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyssenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccans* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Sosipater qui qui n'est autre que Charisius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Armenien ; un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Presles, & plusieurs autres, dont j'espere avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans me permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à M. Soulier Auteur Catholique, lors qu'il a pretendu l'accuser de fourbe en supposant un Auteur chimerique sous le nom de *Daret* à la place de celuy qu'il devoit appeller *Durel*. Il est visible que la corruption de ce nom ne s'est formée que sous la presse, & ceux qui sçavent les manieres negligées de l'écriture, ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* sur le manuscrit d'un Auteur.

Tom. 2. de l'Esp. de M A. p. 239. 240. 241. 242.

Des termes appellatifs ſoit de quali- 3. part.
tez, ſoit de pays, qui n'eſtoient pas des Ch. 20.
noms d'Auteurs eſtant en leur entier ont paſſé de puis pour tels par voye de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur ſous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui ſuffiroit ſeul pour en faire foy. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte eſt une traduction du fameux livre de la ſageſſe des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une paſſion demeſurée. Il a eſté tourné d'Indien en Perſan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin : mais il eſt faux que l'Auteur du livre ni même le Traducteur Arabe ait eſté appellé *Lelus Demnus*. L'erreur eſt venuë de ce que le livre eſtant anonyme a pris les noms de deux entreparleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne ſont que des Appellatifs pour le nom propre & le ſurnom d'un homme ; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roy ou de Prince couronné, & *Dimné* par celuy de Philoſophe ou de curieux. Des Appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont eſté pareillement cor-

3. Part. Ch. 20. rompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du temps de Ptolemée Philometor estoit de Gnide & s'appelloit par maniere de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet Appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimerique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatareides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus* qui a trompé jusques icy tant de Sçavans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Gregoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la teste de quelques Mss. de Chroniques tirées de Gregoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a esté pris par quelques personnes pour un

Auteur

Auteur Grec qui avoit interpreté les loix: mais ce non ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilius* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les ordonnances des Empereurs, & ce nom a esté forgé sur celuy des Basiliques. C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, i. e. souvenir, oubli, qui composent la devise du sieur des Essars que cet Auteur a mise à la teste de sa Traduction Françoise de l'Amadis. Le sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a esté cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous representer autre chose qu'une production ou un amas de pen-

3. Part. Ch. 20.

Viridarium.

I. Part. Ch. 20. ſées conceuës dans un Jardin où l'on a coûtume de mediter & de diſcourir en ſe promenant. *Franciſcus Layette Campanus* eſt encore une chimere d'Auteur aſſez burleſque. Ce nouvel Auteur eſt de l'invention du Pere Macedo, qui ſe l'eſt imaginé ſur ce qu'il a vû dans Meſſieurs de Sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'eſt fait encore en noſtre ſiecle un autre miracle de même eſpece dans la metamorphoſe d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien ſous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plûtoſt *Pietro del Paragone*, corruption legere de *Pietra del Paragone* qui eſt le titre d'un des ouvrages de Politique que nous avons ſous le nom du Boccalini. *Dom Gratia Theotiſtes* ou *Theotiſta* au gen. eſt encore un Auteur plus ridiculement forgé ſur le titre d'un livre composé au neuviéme ſiecle par un Moine de Wizenburg en Alſace nommé Otfrid. Le titre de l'ouvrage qui eſt en cinq livres commence ainſi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiſcé *conſcriptus*, c'eſt-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudeſque ou vulgaire de ce temps-là. Ce qui ſuf-

Lamb. Thomas. Voſſ. &c.

fit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiste*. L'Auteur que l'on a produit sous le nom d'*Urbanus Pestonensis* n'a jamais esté au monde. C'est une corruption pure de *Pastanus* & de *Vibonensis*, qui sont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ses Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Historien, dont parle S. Jerôme dans ses fourrures de la Chroniqne d'Eusebe, a esté forgé sur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove*. La foy des manuscrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimeriques, c'est-à-dire des noms de choses transformez par leurs copistes en noms d'Auteurs de l'espece d'un *Promtuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous esperons que les Sçavans Critiques auront le credit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de restituer leurs noms aux titres des livres anonymes, à la teste desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo scacchorum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quel-

3. Part. Ch. 20.

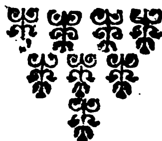
Scalig. Animad. ad Euseb

Feller. Sander. Bib. MSS. Mir, &c.

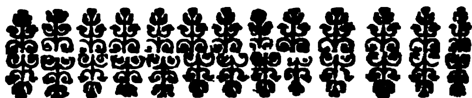
3. Part. Ch. 20.
quefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de Propertius *non ita : Martialis Coquus* est venu de Martialis *quoque*.

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ay pas crû la devoir compter parmi les vrayes manieres de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plûtost le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette consideration seroit fort inutile à ceux qui pretendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres manieres de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres manieres qui ne sont pas sans dessein : & elle peut avoir des consequences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a esté sans doute sans motif, sans dessein, & par une pure ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoy que peu éloigné

de ſon original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout ſuperſtitieux & tout impie qu'il a eſté ſe trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Heretiques dont on condamne la perſonne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toûjours leur perſonne. C'eſt un inconvenient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*: mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs. 3. Part Ch. 20



Part. h. I.



QUATRIEME PARTIE

DES INCONVENIENS que le changement de nom dans les Auteurs a causez dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort qui peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. Dans les matieres de Religion.

RIen ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclesiastiques & Seculieres contre les faux noms, que les inconveniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matieres qui de-

mandent d'estre traittées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toûjours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance & ses empressemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'insinuer des dogmes & des opinions étrangeres dans l'esprit de ses enfans ; malgré le zele qu'elle a toûjours témoigné pour les écarter en rendant leur nom suspect parmi les Fidelles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconveniens qu'elle en apprehendoit. Un nom rendu suspect n'embarasse pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de dissimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a esté le détour ordinaire par où les Adversaires de l'Eglise sont revenus contre elle, soit qu'ils se couvrissent du nom de quelque personne qui luy estoit agreable, ou qui ne luy pouvoit estre suspecte, soit qu'ils prissent quelque nom qui luy estoit entierement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de sentinelle. Ceux qui sçavent un peu la conduite que ses ennemis ont gardée en ces occasions, à les prendre

4. Part. Ch. 1.

Part. II. depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élevez contre elle en ces derniers siecles sous pretexte de reformation, ne demanderont pas de quelle espece sont les inconveniens causez par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au temps des nouveaux Reformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconveniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'execution de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore seduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du temps. Mais quoy que l'on en ait vû qui ont sçû supposer leurs ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux même, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réüssi pendant quelque temps dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'ouvrage d'un Jesuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvenient de cette imposture auroit esté d'autant plus grand que quelques Sçavans de la Compagnie

de Jesus l'avoient déja receu au nombre 4. part.
des Ecrivains de leur Societé, si la pe- Ch. 1.
netration de quelques autres n'eust enfin découvert ce loup travesti qui s'étoit glissé dans le bercail.

Messieurs de l'Inquisition qui ont toûjours apprehendé la surprise du costé des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire passer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Heretiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préservatifs contre leur doctrine. Il est vray qu'on ne doit pas prendre droit sur leur silence à l'égard de plusieurs Protestans déguisez sous de faux noms dans des ouvrages de Theologie; & c'est une mauvaise maxime qui s'est répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvenient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Freres de communion Ecclesiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le sçavoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont esté exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui

Part. leur eſt arrivé au ſujet de Melanchthon
Ch. 1. qu'ils appellent *Hereſiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiere claſſe ſous le nom qui ſert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent eſté la duppe de ce ruſé Proteſtant, lors qu'il s'eſt aviſé de ſe traveſtir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abregé de la Theologie, & une Expoſition ſur l'Evangile de ſaint Mathieu. Ils ont eu aſſez de diſcernement pour condamner ces ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de ſon maſque. De ſorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne joüiſſe parmi nous de la reputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la claſſe des Heretiques les Eraſmes & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur eſtre inconnus.

Ce n'eſt point là l'unique inconvenient qui ſoit arrivé du changement des noms dans les matieres de Religion au ſujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ſes amis ou de ſes ſectateurs ayant conçu le deſſein de faire donner du cours & de la vogue à ſes Lieux

communs de Theologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le succés de leur entreprise dépendoit du déguisement de l'Auteur de cet ouvrage & du changement de son nom. Ils tournerent son nom du Grec en Italien, pour rendre l'Auteur plus agreable, & l'accés de son livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Venise sous le nom de *Messer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquerent pas d'en envoyer des exemplaires à Rome, où Scaliger sur la foy du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de satisfaction & d'empressement, qu'il fallut en faire revenir de Venise. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs sous le nom veritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquisiteurs, qui supprimerent l'ouvrage comme Lutherien, & firent brûler le reste des exemplaires. C'est une ruse qui a réüssi encore en d'autres occasions contre les Italiens, dont le raffinement quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'est souvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiére de livres. Je ne veux pour exemple que celuy de l'un des plus celebres 4. Part. Ch. 1.

Part. I. de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Moulin. Ses ouvrages sont detestables sous le nom de *Molinaus*, mais ils sont excellens sous le nom de *Gaspar Caballinus de Cingulo*. Il n'est plus impie dés qu'il ne s'appelle plus Du Moulin.

Si l'on nous objecte que l'Inconvenient n'est que pour un parti, & que le parti opposé à celuy qui le souffre, trouve son avantage dans ce déguisement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'est déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à souffrir de ces sortes de déguisemens, lors qu'ils ne sont d'aucune necessité. Mais pour vous faire voir que l'Inconvenient peut quelquefois retomber sur les deux partis opposez, malgré l'intention de l'Auteur déguisé, il suffit de se souvenir de l'aventure arrivée au Commentaire de Martin Bucer sur les Pseaumes. Cet ouvrage ayant paru sous le nom d'*Aretius Felinus*, qui n'estoit suspect à personne, parce qu'il estoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, estimé même par des Prelats & des Cardinaux, & pour cette consideration rejetté par les Protestans qui n'en connoissoient pas l'Auteur.

Mais les Catholiques estant venus à sçavoir que ce Felinus n'estoit autre que Bucerus, ils le rejetterent aussi-tost comme un méchant livre, & le supprimerent de toute leur industrie. Ce qui auroit fait perir l'ouvrage, si les Protestans par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimez auparavant, pour en multiplier les exemplaires par de nouvelles éditions. 4. Part. Ch. 2.

CHAPITRE II.

De l'Inconvenient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censez déchus ou sortis de la famille pour en avoir quitté le nom.

LA Republique des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considerent pas comme une pure chimere, passe pour une Republique d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous

, Part. voyons dans le monde. Mais toute spi-
h. 2. rituelle que puisse estre cette Republique, elle se trouve quelquefois sujette à des Inconveniens semblables à ceux que l'imposture des faux noms a produit de temps en temps dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particulieres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Imposteurs qu'on a pû découvrir, & dont la memoire est demeurée dans l'histoire, nous fait assez juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachez jusqu'à la fin de
stemon leurs desseins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebastien de Portugal, dont on est venu à bout de lever le masque & de mettre l'imposture à jour, combien devons-nous croire qu'il est demeuré d'Imposteurs qui n'ont jamais esté découverts & qui ont joüi paisiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs suppositions? Et si les familles destinées à porter la Couronne, que l'on sçait estre uniques dans chaque Etat, n'ont pas esté exemptes de ces Inconveniens, que doit-on penser du desordre & de la confusion que de semblables

entrepriſes peuvent avoir apportée dans 4 Part.
les Familles particulieres, où la ſuppo- Ch. x.
ſition ſemble eſtre moins importante, & par conſequent moins examinée.

Les conſequences du trouble que les gens de Lettres ont cauſé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas eſté ſi dangereuſes juſques icy. Leur ſuppoſition n'eſt point allée juſques à vouloir arracher la ſucceſſion des heritiers du vray nom & des biens d'une famille. Les Sçavans qui ſe ſont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point pretendu renverſer ou déranger les familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'Inconvenient venu de leur uſurpation conſiſte dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû perſuader qu'ils eſtoient des rejettons de ces familles.

La ſuppoſition des Etrangers, qui ont tâché de s'inſerer dans les Familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'eſt pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une paſſion toute oppoſée de naturels & legitimes qu'ils eſtoient dans leurs familles, ſe ſont expoſez à déchoir de cet avantage & à ſe voir con-

4. Part. Ch. 2. siderez de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces Familles dont il est dit dans le corps de Droit, que le Public a interest de conserver l'ordre & la dignité. C'est ce qui regarde moins precisément les Sçavans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la pluspart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des Familles en Latin ou en Grec. L'Inconvenient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils paroissent plus empressez & plus inquiets que les autres Peuples du monde sur la conservation de leur noblesse & sur les suites genealogiques de leurs familles.

Publicè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas familiarũque salva sit.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de se faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'est contenté souvent de les desaprouver & de rire de leurs caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Historiens qui corrompent ou alterent tellement les noms des personnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoissables à leurs proches, & les exposent à les

faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis seur que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'huy de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimere formée sur le *Finvillanus* de M. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de Tirconel. Si celuy que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'estoit presenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je suis trompé, ou il auroit esté pris pour un imposteur avec un nom si défiguré.

4. Part. Ch. 2.

Cette corruptiõ vient peut-être de l'Imprimeur, plutost que de l'Auteur.

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens, sous pretexte qu'ils ne seroient que des corruptions involontaires, l'Inconvenient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom cor-

.Part. rompu de celuy de *Perez* à ceux qui on
h. 2. quelque teinture de l'histoire d'Angle-
terre. Aprés la maison Royale il y a
peu de familles qui puissent disputer de
la grandeur avec celle de *Percy*, qui a
produit les Comtes & Ducs de Nor-
. M. thumberland. Cependant l'on pretend
arroq. que cet éclat n'a pas empêché un de nos
44. plus celebres Historiens d'aujourd'huy
de la confondre avec une famille Espa-
gnole du nom de *Perez* en nommant
Percy un homme qui s'appelloit *Perez*.
Mais de combien de cas semblables
auroit-on pû charger l'illustre M. de
Thou? N'est-on pas la duppe de son
Latinisme, lors qu'on prend celuy qu'il
nomme *Paccius* pour quelqu'un de la
maison Italienne de *Pazzi*, au lieu que
c'est un homme de famille Septentrio-
nale du nom de *Becken*? Les exemples
d'une semblable ambiguité ne sont pas
en petit nombre dans cet incomparable
Historien, & ils sont presque autant de
sujets de confusion & de desordre pour
les Familles, à la pureté desquelles on
veut bien s'interesser.

Mais l'Inconvenient n'est pas si consi-
derable à l'égard des gens de Lettres,
lors qu'il ne s'agit que de Familles ob-
scures, dont on se soucie peu de laisser

perdre la ſuite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé ſon nom de Famille en celuy d'*Helius Eobanus*, a ſi bien fait par ſon induſtrie, qu'on ne ſçait plus quel eſtoit ce nom de Famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom ſoit perdu, s'il eſt vray que ce Poëte eſtoit du nombre de ceux qu'on trouve ſur les derniers rangs du genre humain, & qui ne ſçavent ſouvent compter au-delà de leur grand-pere dans la genealogie de leur famille? On ne s'eſt pas mis en peine de conſerver parmi les Chretiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant ſon baptême. Et quoique ſon retour au Mahometiſme nous donne lieu de croire qu'il aura repris ſon nom de famille & quitté celuy de ſon baptême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* ſans nous imaginer qu'il ſoit fort important de nous informer de ſa famille. Ce n'eſt pas agir ſans doute ſelon l'eſprit des Arabes, qui ſont curieux de genealogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette paſſion au même degré; & l'on ne s'eſt jamais plaint que celuy de leurs Poëtes, que nous appellons *Steſichorus*

4. Part. Ch. 23

Part. d'un terme appellatif, ait fait grand
h. 2. tort à la Posterité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Aprés tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques Familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet merite que l'on se récrie si fort contre cette licence des gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs Le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le celebre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siecle ? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois Le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'est ce pas sans Inconvenient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *Le Tourneur* avant Charles VII. du temps duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris ? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siecles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordez aux Genealogistes que les noms ont changé

autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'huy jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens. 4. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconveniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lors qu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconveniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des manieres differentes de changer ou d'alterer les noms, suffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pseudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'ose dire de Dieu même, dans l'établissement des noms qui n'a esté fait que pour nous donner la connoissance des Personnes & des Choses. Rien n'est plus éloigné de la fin de sa premiere & legitime institution, qu'un faux nom, & toutes les manieres de le falsifier que

4. Part. Ch. 3. à se cacher. Je demande à un connoisseur, qui est *Fabricius?* Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter*, ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Marichal*. Pardonnez-moy, repartit un troisiéme, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommez *Le Févre* en nostre langue, & surnommez *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Sçavans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainsi je trouve dans la Republique des Lettres

prés

prés de quatrevingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particulieres de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaüs Faber* qui a trompé Selden Anglois, lors qu'il a pris pour Monsieur de Peiresc M. le Févre Precepteur de Loüis XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin. 4. Part. Ch. 3.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournez, ou du moins terminez d'une maniere étrangere à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des apprehensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne sçavent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus legeres dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes &c. se trouvent mal nommez par ceux qui sans les connoître les ont appellez

4 Part. Ch. 3. *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public.

B. Bl. Ant. Verd.

Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'estois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve : mais mon industrie se trouve à bout lors que je pense appeller aussi de la Saussaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piege qu'on me tendoit d'un costé, si j'y suis tombé lors qu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvenient augmente, si vous le voulez, la précaution qui m'empêche de me laisser surprendre une autre fois, & lors que je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'hesite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de temps aprés je m'apperçois que le raisonnement ne vaut rien sur des conduites capricieuses qui n'ont pas d'autre regle que la fantaisie, lors que pensant tourner un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voila ce que peut produire l'équivo-

que d'un nom qui devient commun à plusieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoûtez-y les reflexions que l'on peut faire sur ce que j'ay rapporté non seulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaison Latine confondent & défigurent plusieurs noms differens d'Auteurs, mais encore des embarras que cause la suppression & quelquefois l'expressiõ des articles d'une langue vulgaire dans les noms latinisez : & vous pourrez alors juger des suites que peut avoir cet inconvenient lors qu'il s'agit de connoître les Auteurs. 4. part. Ch. 3.

L'autre extremité venant de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'est pas moins sujette à l'inconvenient, parce que si l'équivoque d'un même nom nous fait confondre plusieurs Auteurs en un, la diversité de plusieurs noms nous en fait couper un en plusieurs. Les erreurs dans lesquelles cette diversité a fait tomber les Ecrivains sont infinies ; & il suffit de vous souvenir de ce que j'en ay dit dans les manieres differentes de se déguiser qui composent la troisiéme partie de ce Traité pour en demeurer persuadé. Mais aprés tout il se trouvera peu de Juges

I. Part. Ch. 3. equitables à qui ces erreurs ne paroissent pardonnables, & qui ne se sentent disposez à rejetter la faute sur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-espée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'est mis dans ce cas lors qu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en nostre langue de l'appeller *Aridiense* aprés s'estre imposé le nom Latin d'*Aridiensis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoüe, dans l'esprit de la plusspart du monde, mais la faute en est au Docteur Seche-espée, qui pouvoit s'appeller *Secbespeus*, ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latinistes. *Aridiensis* n'estant pas separé en deux mots, ressemble si fort à un nom de pays de la qualité d'*Ariciensis*, *Arigiensis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'est ce qui est arrivé à un Traducteur Francois d'un Auteur nommé de la Forest qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorensis*. Le Traducteur n'est-il pas excusable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en nostre langue plûtost que *de la Forest?* Voila de faux noms geographiques, qui, comme vous le

La Cr. d. M. p. 14.

voyez, ont apporté du desordre dans l'art de connoistre les Auteurs. Mais il en est de veritables qui n'ont pas laissé de tromper le monde lors qu'ils ont esté employez dans un sens figuré par les Auteurs déguisez. C'est par une erreur de cette nature que Monsieur Mandosi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, sans avoir apperceu sous ces noms mysterieux le Pere Annat né & mort en France. Il n'est rien de plus commun aux Pseudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naissance ou de leur demeure, ou simplement celuy de l'impression de leurs ouvrages. C'est pourquoy tous ceux qui se sont nommez *Veronensis*, *Constantiensis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Coloniensis* ne sont pas de Verone, de Constance ni de Coutances, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Villefranche, ni des autres lieux marquez par ces noms équivoques. 4. part. Ch. 3.



Part. 4.

CHAPITRE IV.

Inconveniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont soufferts injustement par ces méprises.

IL faut avoüer que les Auteurs déguisez sont moins à plaindre lors que leur déguisement leur attire de méchantes affaires, que quand ils se trouvent maltraitez à découvert & en leur propre nom. Il en est presque de ce déguisement comme de celuy des Princes, des Ambassadeurs & des autres Personnes qualifiées qui portent des caracteres exterieurs de distinction dans le monde. Lors que ces personnes se dépoüillent de ces caracteres & des autres marques qui servent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non seulement elles ne supposent pas qu'on doive avoir tous les égards & toute la déference qui seroit renduë à leur rang en toute autre occasion, mais elles s'expo-

ſent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité, & la malice ſont capables de faire ſouffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui ſe déguiſent doivent eſtre dans de ſemblables diſpoſitions, & je ſuis perſuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretez & les expreſſions deſobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont refuté Tortus & Schulckenius. D'un autre coſté les Adverſaires n'auroient peut-eſtre pas manqué au reſpect dû à la pourpre Eccleſiaſtique, ſi ce Cardinal avoit honoré de ſon nom & du titre de ſa dignité les ouvrages qu'il n'a publiez que ſous les maſques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du Déguiſement des Auteurs. Mais il eſt quelquefois arrivé que le ſimple changement de noms dans les gens de Lettres leur a eſté funeſte, lors même qu'il n'eſtoit pas queſtion de déguiſement. Il faut pour vous en faire voir quelques exemples, vous rappeller dans l'eſprit un trait de l'Hiſtoire des Sçavans de Rome & d'Italie qui vivoient ſous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul gouſt pour les Lettres,

Part. & qui n'avoit ni protection, ni faveurs
h. 4. à donner pour ceux qui en faisoient profession, avoit pris occasion de les tourmenter sur la fantaisie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & sçavante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espece d'Academie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'estoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne; & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu prés comme la populace de Paris avoit conçû l'Academie Françoise comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine, & Philippes Callimachus Experiens dont on a perdu le vray nom. Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul recit de la cruelle &

...el. & ... M.

longue question que Platine & Callimachus ont soufferte, seroit capable d'oster aux Sçavans pour jamais le desir de changer leur nom. Il semble que le déguisement ait apporté aussi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant suspects, mais en leur faisant perdre l'honneur qui leur seroit infailliblement revenu de leur ouvrage, s'ils l'avoient fait paroistre sous leur nom veritable. Un Comedien de nos jours connu pour un homme d'esprit par ceux qui ont le goût du theatre, à esté privé à sa mort des honneurs de la sepulture solemnelle des Fideles, suivant la severité de la discipline de l'Eglise. Mais il est probable que s'il avoit esté reconnu pour l'Auteur d'une vie des Saints nouvellement publiée sous le nom emprunté du sieur *du Mesnil*, l'Eglise considerant ce travail édifiant comme le fruit de sa penitence, auroit pû luy rendre cet honneur ou quelque autre récompense que son changement de nom luy a peut-estre derobée. 4. Part. Ch. 4.

Ce n'est pas seulement à la reputation, c'est encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre

I. Part. ch. 4. Joyeux Medecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la reputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de P. *Letus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un procés aprés sa mort contre les heritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assez embarrassée pour faire connoistre aux Juges que son mari avoit esté un homme celebre parmi les Sçavans, & consideré des Grands & des honnestes gens pour son merite. Elle ne réüssissoit point d'abord à persuader ses Juges, dont plusieurs, quoyque gens de Lettres & assez instruits des vers & de la prose de *Petrus Letus*, ne connoissent pas le Medecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvast que ce *Letus* n'étoit autre que son mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut suffisant pour l'empêcher de perdre son procés.

Que des Auteurs ayent à souffrir de leur propre déguisement, c'est ce qui ne doit surprendre personne. Mais qu'ils soient cause que d'autres soient maltraitez pour eux, c'est à mon avis le plus fâcheux des inconveniens que puisse pro-

duire le déguisement. Un Auteur resolu de demeurer caché sous son masque peut en galant homme laisser recüeillir à un autre la gloire ou la récompense de son ouvrage. Le mal n'est pas important, & le remede est de se découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathille ne joüist long-temps du fruit de ses vers. Mais c'est une chose doublement mortifiante pour un honneste homme, pour un homme innocent, de voir que sous un faux nom l'on s'avise de le soupçonner d'avoir fait l'ouvrage d'un autre, & que par une suite de cette méprise on luy fasse souffrir les mauvais traittemens qu'on auroit intention de faire souffrir à l'Auteur veritable. C'est ainsi que le Jurisconsulte François Baudoin a esté maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de pieté dans les differens qui s'élevent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui luy avoit fait croire que *Veraninus Modestus* Auteur du livre, estoit Baudoin, quoy que ce fust Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyast pour Cassander de la part de Calvin des injures qui sont encore aujourd'huy honte à ses Se-

4. Part Ch. 4.

Part. 1. 4. ctateurs. C'est ainsi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Theophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Theologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne sçavoit pas que ce Theologien estoit un Ecrivain Espagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguisement sous de faux noms a fait souffrir à des innocens quelque chose de plus dur à digerer que des paroles. Un Theologien Protestant de Breslau en Silesie nommé Ursinus ou Beer ayant publié une *Exegese* sur le Sacrement de l'Eucharistie sous le masque de *Joachim Cureus*, avoit excité du trouble parmi les Lutheriens d'Allemagne. Dans le temps que les Theologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il se rendit suspect de Zuinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Cureus*. L'Electeur de Saxe le fit arrester. Il eut beau protester contre la fausseté des conjectures & contre la malice de ses delateurs. Le témoignage du Libraire qui déposoit en sa faveur luy fut inutile, & il

fut jetté dans les prisons de Dresde. 4. Part.
Peucer ne fut pas le seul qui eut à souf- Ch. 4.
frir pour l'*Exegese de Curans*; on prétend qu'un Libraire nommé Voegelinus fut aussi puni pour ce sujet: cependant quoy qu'il fust innocent du fait, il semble qu'il avoit merité sa punition pour s'estre vanté faussement dans la premiere edition de cet ouvrage d'en estre l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a receuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un livre publié contre les Parricides de Charles I. Roy d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis*. Cet Auteur n'estoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roy & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Epitre dedicatoire qu'il en fit au Roy Charles II. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinez que pour l'Auteur du Hyd.
livre. Ce defaut de prudence dans Mo- Bibl. Oxon.
rus le fait considerer encore aujourd'huy Bod.

I. Part. Ch. 4. par plusieurs Anglois comme l'Auteur du livre du jeune du Moulin ; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des regles de la justice qui a esté funeste à Trajano Boccalini, s'il est vray qu'il ne soit pas l'Auteur du livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone*. C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir esté du moins composé par plusieurs personnes de la premiere qualité, de la maniere que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comedies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assez incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'estoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'estoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre luy coûta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui aposterent six

soldats pour l'assommer à Venise. 4. Part. Ch. 4.

VOILA, Monsieur, les reflexions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pseudonymes. Je suis persuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent aprés avoir leu ce Discours qu'il soit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer là, je pense avoir fait assez pour decouvrir une grande partie de ce que c'est que l'homme, mais l'homme par son plus bel endroit. Car on peut dire de Messieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont assez de vanité pour se croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoy que aprés les Ignorans volontaires (sur tout ceux qui ayant le credit & les richesses de ce monde sont en possession de mépriser les autres) j'ose m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à servir, & plus incomprehensible que celle des Auteurs; j'espere neanmoins qu'en récompense de la bonne foy & de la sincerité avec laquelle j'en ai usé à leur égard, ils avoüeront que je ne me suis pas rendu indigne

FIN.

AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiere Partie du Recueil des Auteurs déguisez qui pourra suivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la seule où l'on découvre des Auteurs qui puissent interesser quelques Particuliers dans leur découverte : j'ay crû devoir donner icy la Liste des Auteurs renfermez dans cette Partie pour ne point surprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puisse déplaire à personne.

En prévenant ainsi l'édition du Recueil, je me mets en estat de recevoir les avis de ceux qui seroient contens qu'on ne découvrist pas ce qu'ils souhaitent de voir caché pour de bonnes raisons, & de ceux qui seroient fâchez qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le desireroient. Comme il ne s'agit pas de jugemens des Sçavans dans ce Recueil qui n'est qu'hi-

ſtorique, c'eſt une ſatisfaction que je ne veux refuſer à perſonne.

Il y a pluſieurs noms d'Auteurs, leſquels, quoy que faux, tant par uſurpation que par ſuppoſition d'ouvrages, ne ſe trouveront pas dans cette Liſte. Mais il faut ſe ſouvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celuy des Impoſteurs, de la publication deſquels il n'eſt pas icy queſtion.





LISTE D'AUTEURS DE'GUISEZ

Contenus dans la premiere Partie du Recueïl, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A

A ou Aagh *compos. de lettr. Ebr.* Abraham Aben Ezra.

Abammom *Egyptien* : Jamblique Syrien.

Abdamir : Muhammed fils de Musa.

Abecedarius : André Carolostad.

Aben-Burghil : Abraham Aben-Azuz.

Aben-Chabid : Moyse fils de Shem-Tobh.

Abiah : Eliezer fils de Jose Galiléen.

Abiobseibea : Achmed ben Casem, ou *Abu Elaighbas Ahmed ben Casem.*

Accords, *le Seigneur des* : Estienne Tabourot.

Achillinus, *Philotheus* : Jean Desmarets ou des Mares, *faux*. Nicolas Oresme, *faux*. Raoul de Presles, *faux*. Guill. de Dormans, *faux*. Phi-

lippes de Maizieres, *faux*. Alain Chartier, *faux*. Charles de Louvieres, *douteux*. Gio : Filoteo Achillini n'est pas un masque d'Auteur.
Acilly : le Chev. de Cailly.
Acronius, *Joannis* : Christians Hartsoëker ou Hartsoucre, *faux* ou *douteux*.
Adamantius, *Origenes* : Richard Simon.
Adormentato, *Voyez* Intrizzato, cy-*aprés*.
Adulfi, *Leon* : Noël du Fail.
Ælianus *Nathanaël* : *Voyez* Matthanias cy-*aprés*.
Africano, *Scipione* : *Voyez* Berti, cy-*aprés*.
Afscalco, *Bernardino* : François Aldobrandi.
Aggirato *Ac. Incogn.* Jerôme Brussoni.
Agmonius, *Nadabus* : François du Jon.
Agnés, *Charles de sainte* : Jacques de Chevanes.
Agnon, *Le sieur de saint* : Jacques de Chevanes.
Agresto & Siceo : Pierre Aretin, *douteux*. Annibal Caro, & Mario Molza, *douteux*.
Agricola, *Christophorus* : David Schram de Nortling.
Agrippino Pisseni, *Vegetio* : Pierre Joseph Justinien.
Aiora Valmisoto, *Fernandez* : Ferdin

Alitophilus : Claude Barthelemy Morisot.

Allancé, *le seigneur de* : Alain Chartier.

Allisus, *Phœbus* : Joseph Balli.

Alodnarim, *Fabricio* : Antoine Mirandola.

Alopecius, *Joannes* : Jean Vos ou Vossius.

Alopecius, *Desiderius* : Gerard Vossius.

Alpesei, *Landino* : Daniel Spinola.

Alpharabius : Mohammed Abu Nasr. *palea.*

Alphraganus & Ferganius : Ahmed Ebn Cothair. *palea.*

Alsinois, *Le Comte de* : Nicolas Denisot.

Altglaub Philochristianus, *Romanus* : Guillaume Aschendorff.

Amadis Orianæ: Gerard de Espés.

Amatus Lusitanus : Jean Rodrigue de Castel-branco.

Amator ou Amadeus : Jean Mendez.

Ambrosiaster : Remy Archev. de Lyon, *faux.* Optat de Milevi, *faux.* Pelage l'heresiarque, *faux.* Hilaire Diacre, *douteux. C'est selon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'est perdu.*

Ambrun, *Pierre* : Richard Simon.

Amœnus : Prudence Poëte Chretien. *Ce n'est pas un masque.*

Amore, *Liberius de sancto* : Jean le Clerc.

Archithrenius

Artiaga, *Felix de* : Hortense Felix Paravicino.
Artemidoro : Andre Rey de Artieda.
Artemidorus Oneirocriticus : Libert. Fromond, *douteux*.
Ascanius : Josse Badius Ascensius. *pal.*
Ascelinus : Adalberon.
Aspasio Antivigilini, *Cornelio* : Angelico Aprosio de Vintimiglia.
Aspastes Salassus, *Iohannes Franciscus* : François Hotman.
Asterius, *Justus* : Hugues Grotius, *faux*. Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vray-semblable*.
Asterius, *Turcus Rufus* : Claudien Mamert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vray-semblable*.
Athanasius : Pierre Paul Vergerio.
Athanasius, *Alexand. Episc.* : Vigile de Tapse.
Athanasius, *Alex. Ep.* : Henry Bullinger, *douteux*.
Attizato, *Acad.* : Baptiste Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Loüis de saint* : Isaac le Maistre de Sacy.
Augustinus, *Thomas* : Jean Bagot.
Augustino, *Franciscus à sancto* : François Macedo.
Augustino Macedo, *P. à sancto* : Henry Noris.

B

Banny de Liesse : François Habert d'Issoudun.

Bardi, *Francesco* : Jean Palazzi, ou de Palatiis.

Barlietus, *Gabriel*: Barthelemy Gerick.

Barna ou Varna, *Basilius de* : André Libavius.

Barnabé, *Le sieur* : Antoine Arnaud, *douteux*.

Baronnie, *François de la* : Florent Chretien.

Baronius, *Justus*: Juste Kahl ou Calvin.

Bartæus Antuerpianus, *Justus* : Jean Saubert.

Barrius Francicanus, *Gabriel* : Guillaume Sirlet.

Barthelemy, *le sieur* : Pierre Nicole.

Bas-Breton, *Gentilhomme de Province*: Dominique Bouhours.

Basilides, *Thalassius* : Marin le Roy de Gomberville.

Basile de Roüen : François Cloüet.

Basilius Groninganus : Jean Wessels ou Vesselius.

Bassarius, *Vulturius Gratianus* : Gerard Jean Vossius.

Basseanus ou de la Bassée, *Bonaventura*: Loüis le Pippre.

Bastone, *Scipione* : Jean Capponi.

Batterman, *Rudolphus*: Jean Schucking.

Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.
Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemy Goericius ou Gerick.
Benancio, *Liset*: Antoine Belise. Symphorien Champier, *douteux*.
Benedictis, *Aristoteles de*: Pierre Antoine Spinelli.
S. Benedicti *Mariangelus*. *Voyez* à Fano, *cy-aprés*.
San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillaume Calaveroni.
Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Mourgues.
Beragrem Marq. d'Almacheu, *Pierre François Prodez*: Aremberg, *douteux*.
Berenicus *Theodosius*: Mathias Bernegger.
Bernardinus *ou plutost*, Bernardinus *Didacus*: Jacques Biderman.
Bernestapolius, *Obertus*: Robert Turnell.
Bernicius. *Voyez* Lupus *cy-aprés*.
Berose, Manethon, *& autres*: Jean Annius de Viterbe: *mais cela regarde plutost les Imposteurs*.
Berrocal, *Petrus de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Bersabita, *Francesco*: Jacques Castellano.

Bon, *Le sieur le* : Antoine Arnaud & Pierre Nicole *conjointement*.
Bona casa, *Mirabilis de* : Eberhard de Weihe.
Bonagratia, *Nuncio* : Jean Ange Duc Altaemps.
Bonano : Jean Pierre Bellori.
Bonarscius, *Clarus* : Charles Scribanius.
Bonel, *Charles* : Claude Fleury. *Cela regarde peut-estre les Plagiaires*.
Bonglarus, *Vaudius Datirius*, ou plutost *Clathirius* : Claude Aubry de Lorraine.
Bonino Bonini : Pierre Paul Vergerio.
Bonlieu, *Le sieur de* : Noël de la Lane.
Bonneval, *Le sieur de* : Antoine Arnaud.
Bonneval, *Le sieur de* : Isaac le Maistre de Sacy.
Borborita : André Rivet, *passivé*.
Borealis. *Voyez* Heliocantarus, *cy-aprés*.
Borussus, *Polyphemus* : Jean Oecolampade, *passivé*.
Bosc, *Le Pere du* : Nicolas Perrot d'Ablancourt.
Botero, *Barragan* : Jean de Ribas ou Rivas Carrasquilla.
Bourdoüin, *Le sieur* : Antoine Singlin.
Bourg-l'Abbé, *Olenix du* : Jean Pierre Camus.

Boutigny, *Mathieu de:* François Sagon.

Brandeburg: *Christianus Willelmus Marchio.* Laurent Forer.

Brandinus *Sibaldus:* Barthelemy Pitiscus.

Bredembachius *Bernardus:* Guillaume Canoersin ou Caoursin.

Britannus, *Paulus:* Gabriel Bovvel.

Brito, *ou plutost* Britto, *Jean de:* Jean de Payva.

Brotheus, *ou plutost* Broteus: Angelus Sabinus, *passivé.*

Bruck, *Jean:* David George.

Brugge, *François vander:* François Mileman.

Brun, *Le sieur le:* Dom Morillon.

Brunet, *Hugues:* Bertrand Carbonel, *palea.*

Brunsvvick, *Henricus Julius Dux:* Werner Konig.

Brussus ou Bruscus, *Fredericus:* Fred. Bartscius.

Brutus: Stanislas Lubieniecki de Lubienietz.

Brutus Polonus, *Junius:* Jean Crellius.

Brutus Celta, *Stephanus Junius;* Hubert Languet.

Buccabella ou Boccabella: *Stephanus:* Coselini.

Buddas : Terbinthe ou Terebinte, *palea.*

Buer, *Claus* : Bado Minensis.

Bulifon, *Antonio* : Pompée Sarnelli.

Bumaldus, *Joannes Antonius* : Ovide Montalbani.

Buoncher : Cherubin Bozzomo.

Burghesius, *Scipio* : Jean Briccio.

Burgillos, *Thomas dè* : Fel. Lopé de Vega.

Burgkardus, *Franciscus* : André Eisenberger ou Erstenberger, *douteux*. André Gailius, *douteux*.

Burgoldensis, *Philippus Andreas* : Philippe André Oldenburger.

Burinus, *Petrus* : Florent Chretien, *douteux*.

Buronzi, *Gio* : *Alberto* : Nicolas Berzetti.

Busoni ou Buzoni, *Joseph* : Jean Rho.

Buy sieur de la Perrie, *Jonas le* : Pierre de Launay.

C

CAballinus, *Gaspar* : Charles du Moulin.

Cabiac, *Paul de* : Henry Alby.

Cæcilius ou Cecilio de Granada : Loüis de la Cueva.

Cæsius, *Willelmus* : Guill. Jansson de Blaew.

Colvinus *Ludiomans* : Loüis du Moulin.

Columba : Jean Coster.

Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria :* Marc Ant. Majoragius.

Comicus Veter, *Lepidus :* Leon Baptiste Alberti.

Commodianus *Hercules* : Jean de Lanoy *palea.*

Comperat de Carcassone, B. : Estienne Gourmelen.

Conceptione *Alphonsus à* : Alph. Hidalgo.

Conceptione *Antonius a* : Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.

Conceptione, *Petrus à* : Pierre d'Alva & Astorga.

Conchetta, *Toddaro* : Julien Rossi.

Conchis, *Guillelmus de* : Helinand de Froidmont.

Conchlax : Pamphile d'Alexandrie.

Condren, *Charles de* : Toussains des Mares, & Charles de Condren *conjointement* avec Pasquier Quesnel.

Congregans, *filius* Vomentis : Agur *fils* de Jaké.

Coningius, *ou plûtost* Conygius, *Antinus* : Honorat Fabri.

Connestable, *Henry* : Jacques Davy du Perron.

Crassinius, *Joannes* ou *Petrus* : Charles Sigonius.
Critobulus : Saint Jerôme.
Critobulus Hierapolitanus : Jean le Clerc.
Crotta, *I·oldo* : Charles de' Dottori.
Crox, *Florent de* : Jean le Peletier.
Cruce *Geraldus de* : Jerome di Pera.
Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de* : Martin de Bonilla.
Cruce, *Alypius à sancta* : Jean Hamont.
Crucius *Christianus* : Chrestien Adrichomius.
Crudellio *Egidio* : Loüis de la Casa.
Cuebas ou Cuevas, *Francisque* de las : Franc. de Quintana.
Curæus Freistad. *Joachimus* : Zacharie Ursin ou Beer.
Cynæus *Theodorus* : Leuchtius de Francford.
Cyprianus Carthag. : Didier Erasme.
Cyrillus, *Decius* : Joseph Augustin.
Cyrinus, Frising : Aribon.
Cysenius Paraschius, *Joannes* : Quirinus Reuterus.
Czecanovius ou Cieckanoviecki, *Silvester* : Georges Cassander ou de Cassandt *douteux*.

D.

Desmarets, *le sieur* : Jean Armand de Richelieu.

Deviræus, *Renatus* : André Rivet.

Diaretes *Philodoxius* : Leon Baptiste Alberti.

Dictiunus ou Dictuinus, *mais plûtost* Didymus. *Voyez* Veridicus *cy-aprés*.

Didascalicus *Erotinus* : Jean Rhodius.

Didoclavius, *Edoüard* : David Calderwod.

Dilectus Lusitanus : Jean Rodriguez de Castelbranco.

Dioconme, *Geri* : Dominique Geri.

Dionysio, *Leo Hubertinus à Sancto* : Leonardus Lessius.

Diplici *Gelasius* : Eustache Giselius.

Disunito *Accadem.* Incapace : Florindo de Silvestris.

Dithmarsus *Vrsus* : Nicolas Raymarus.

Doccomensis *Jacobus* : Michel d'Isselt d'Amoersfort.

Dolabella. *Voyez* Pomponius *cy-aprés*.

Dolerie, *le sieur* : Guillaume Postel.

Dolet : Jerôme Aleander l'ancien.

Dolman : Rob. Pearsons, Guil. Allen, Franc. Inglefeld.

Dolscius *Paulus* : Philippes Melanchthon.

Domitius Calderinus : Dominique de Caldariis.

Eberhard de Vveihe.
Ehrenhold : Balthaſar Schuppius.
Elching ou Elchingenſis *Joannes* : Henry Vvangnereck.
Eliphilus, ou Elias Philyra : Jean Tillet.
Eliſabat Griego ou Grec : Garſia Ordognez de Montalvo.
Elpidius, *Ludovicus* : Gaſpar Sev-ſtern.
Elverfeld, *Jonas ab* : Henry Rantzo
Elychnius *ou plutoſt* Ellychnius, *Theophilus* : Gottlieb Dachtler.
Emigliani ou Emiliani, *Pomponio* : N. Miniani.
Emonerius, *Stephanus* : Théophile Raynaud.
Engſterus, *Huldricus* : Jean Brentius.
Enotus, *Everhardus* : Martin Becan.
Epictetus Philoſophus : Arrianus Nicomedienſis *palea*.
Epitimus *Andreas* : Hartmannus Beyerus.
Erandre : Honorat Laugier de Porcheres.
Eraſmus, *Deſiderius* : Guillaume Lilius ou Leſle.
Eremicola, *Gratioſus* : Hippolyte de S. George.
Eremite Exocionite, *Euſebe* : Pierre Allix *douteux*,

Scioppius *douteux*.
Eudocia Augusta : Pelagius Patricius, *palea*.
Eugenius *Theophilus* : Gaspar Scioppius *douteux*. Theophile Raynaud, *vray-semblable*.
Eviratus ou Moschus, *Joannes* : *Voyez* Sophronius, *cy-aprés*.
Europæus, *Lucius Cornelius* : Voyez cy-devant *Corn*.
Eusebe : Nicolas Lombard.
Eusebe : Jean des Marais.
Eusebiis, *Joannes Ernestus de* : Fabio Chigi.
Eusebiis, *Philomarus de* : Jean-Baptiste Rossi.
Eustachius *ou plûtost* Eutychius : Saint Bonaventure, *dont le nom estoit* Jean Fidanza.
Eustathius, Su. P. : Janus Gruterus.
Eutichius Alexandr. : Said fils de Batrick.
Eutyphron : Pierre Petit.
L'Exclusse *Alexandre de* : Jean du Verger de Hauranne.
Expolitus, *Academ*. : Joseph Fotius.

Faber,

F

Fedeli, *Ausonio* : Jean Baptiste Livizani.

Felicianus *ou* Felicitarius : S. Cesaire d'Arles, *palea*.

Felinus, *Aretius* : Martin Bucer.

Ferrarius, *Janus Alexander*, ou Alexius : N. Fabricius.

Ferrier, *le sieur du* ; Jean Sirmond.

Fide, *Hieronymus à sancta* : Richard Simon, *faux*.

Fidele, *François* ; Matthieu de Mourgues.

Fidelis Verimontanus, *Annosus* : Jean Floyde.

Filaleto. *Voyez* Philalethes, *cy-après*.

Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Frugoni.

Filergites *Academ. Voyez* Cinonius *cy-après*.

Filoteo. *Voyez* Philotheus *cy-après*.

Fioretti da Vernio, *Carlo* : Pierre del Conte, *douteux*. Jean de' Bardi, *douteux*.

Firmianus, *Petrus* : Zacharie de Lisieux.

Fisherus, *Joannes* : Martin Bucer, *douteux*.

Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus* : Lucas Marinæus.

Flaminius, *Le sieur* : François de la Nouë.

Francesius, *Ludovicus Petrus*: Mari de Roa.

Francez, *Nobile*: François Perrot.

Franchi, *Francesco*: Emmanuël Te ro.

François, *Claude*: Alphonse le Mo & Claude Morel.

François, *René*: Estienne Binet.

Francus, *Franciscus*: Claude de S maise.

Francus, Georgius. *Voyez* Erhardus *devant*.

Francus, *Joannes*: J. de Monte-Reg ou J. Muller, dit Regiomontan *palea*.

Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.

Franolpinus, *ou plutost*, Transalpir *Neotericus*: Jacques le Moine.

Frevill, *Robert*: R. Jenisson.

Fridberg, *Christianus Gottlieb von*: Gu Ferdinand d'Efferen.

Friedberg ou Frideberg, *Wahremundi* Philippes André Oldenburger.

Frigido-monte, *Guillelmus de*: He nand de Pron-le-Roy.

Frizius, *Joachimus*: Robert Fludd, de Fluctibus.

Froimont, *Le sieur de*: François Del

Frondator, *Mercurius*: Emery de Croix.

Fronto Caracotta, *Hippolytus:* Pierre du Moulin.

Fructuoſus Epiſcopus : Jean Ferrer.

Fruſcadino, *Ceſare Leone:* François Marie de Luco Sereni.

Fugitivo *Accadem.* Indomito : Auguſtin Lampognani.

Fulgentius : Libert Fromond.

Fulgoſo, *Raffaele :* Raph. Fregoſe.

Fulvio Savojano, *Valerio :* Jacques Caſtellani.

Furneſterus, *Zacharias:* Hugues Doneau ou Donellus.

Furſtenerius, *Caſarinus* : Eſaie Puffendorff, *douteux.* N........ Alexandri, *douteux.* Ludolphe Hugon, *douteux.* Godefroy Guillaume Leibnütz, *vrayſemblable.*

G

GAbalis, *Le Comte de : l'Abbé* de Villars,

Gabrias : Ignatius Diaconus. *palea.*

Gaëtano, *Silvio* : Auguſtin Viale.

Galerſis : Felician de Silva.

Galiardi, *Facibonio:* Boniface Agliardi.

Galindo: Prudentius Trecaſſ. *palea.* imò Prudentius eſt Galindo.

Galindus Cantaber, *Fortunius* : Gaſpar Scioppius, *douteux.*

Galiotus Galiaceus Karelsbergius: Conrad Samuël Schurtzfleisch.

Galistoni, *Masoto* : Angelique Aprosio.

Galistoni, *Carlo* : Angelique Aprosio.

Gallerius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.

Gallus, *Joannes Baptista* : Jean de Machaud.

Gallus, *Optatus* : Charles Hersent.

Ganajus, *ou* de Ganay, *Ludovicus*: Antoine Vaira.

Gangapano, *Ventidio* : Paganinus Gaudentius.

Garcia, *Juan* : Pierre de Alva & Astorga.

Gavardo Vacalerio, *Ginnesio* : Jean Sagredo.

Gazonval, *Le sieur* : Jean Sirmond.

Gebhardus, *Johannes Wernerus* : Hippolyte Colli *ou* à Collibus.

Gemberlachius, *Guillelmus Rodolphus*: Antoine le Brun.

Genari *ou* Januarius, *Paolo* : Angelique Aprosio.

Gendre, *Le sieur le* : Guillaume de Lamoignon, *avec* Olivier le Févre d'Ormesson.

Gennadius Patriarcha CP. : Georgius Scholarius.

Genova : *Ignetto da* : Inghetto Contardo *ou* Corrado.

Genua, Genovese *ou* Genuensis : Passe-

Gistel *ou* Ghistel, *Josse* : Ambroise Zeebout.

Glareano, *Scipio* : Angelique Aprosio.

Glas, *Le sieur de saint* : N......... de saint Ussans.

Glottocrisio, *Fidentio* : Camille Scrofa.

Gluckradius, *Christophorus* : Jean Hartman.

Gobelinus, *Joannes* : Pie II.

Godefroy, *Antoine* : Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.

Godelmannus, *Johannes Georgius* : David Chytræus.

Godentiis, *Antonius de* : *voyez* Bembellona, *cy-devant*.

Goffar *ou* Goffaert, *Antonius* : Edoüard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.

Goffridus Vindocinensis : Jean Roscelin, *douteux* ou *Impost*.

Gongora, *Luis de* : Carlo Sperone.

Gotlieb, *Christianus* : *voyez* Fridberg *cy-devant*.

Gotwisus, *Donatus* : D. Wisart.

Grafedi, *Celio* : Felix Girardo.

Grandval, *Le sieur de* : Jean du Verger de Hauranne.

Grace, *Felix de la* : Loüis Richeome.

Gratianus, *Vulturius* : *voyez* Bassarius, *cy-devant*.

Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.

douteux, Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.

Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, *douteux*.

Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus Vvineus, *douteux*.

H

HAechtanus, *Laurentius*: E. Godesen-Hoven.

Haeres, *voyez* Cirinus *cy-devant*.

Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.

Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.

Halyabas *ou* Haly fils d'Abat: Isaac Israëlite.

Hanedi, *Runeclus*; *Voyez* Gibronte *cy-devant*.

Harasch *ou* Haraash: R. Ascher ou Asher.

Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior.

Haram: Elie Misrahi ou Oriental.

Haran: Nissim.

Hariaph ou Hariph: Isaac Phés ou Alphés.

Hartevelcius, *Gaspar*: Nicolas Susius, *douteux*.

Hasolle, *James*: Elias Ashmole.

Hessiander, *Christianus*: Theodore de Beze, *douteux*. Christophle Hensianus, *vray-semblable*.

Hesychius, *Candidus*: Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavasseur, *vray-semblable*.

Heyland, *Gottlieb*: Henry Vvesner ou Henry Gebhard, ou Henry Gerhard Vvesner.

Hibernus, *Leonardus*: Paul Sherlogh.

Higatus, *Ranutius*: Ignace Huarte.

Hilpericus ou Helpericus, *Ferius*: Alcuin, *douteux*.

Hispaniolus, *Joannes*: Baptiste Mantoüan.

Holopherne, *Tubal*: Bonaventure des Periers, *douteux*. Geoffroy de la Vallée, *douteux*.

Homerus Auricularius: Angilbert de saint Riquier.

Honorius, *Philippus*: Julius Bellus, Jules Belli.

Honuphrius Cisterciensis: Christofle Borri ou Burrhus.

Hortibonus: Isaac Casaubon.

Hospitalius, *Daniel*: Gaspar Scioppius, *douteux*.

Howlet John. *Voyez* Hauletus *cy-devant*.

Hubertinus, *Leo*. *Voyez* à sancto Dionysio, *cy-devant*.

Humbertus Aſceta, Cartuſ. François Macedo.

Hyperetes, *Baſilius*: Samuel Puffendorff.

I

JAnſſonius Campenſis, *Robertus* : André Voidovius.

Januarius Fronto, *Quintus* : Jean Sirmond.

Jaſitheus : Raphaël Fabretti.

Ichanom, *Itenew* : *voyez* Itnegluf *cy-aprés*.

Idiota : Raimond Jardani.

Jehubi : Jekutiel fils de Juda.

Jemicius, *Joannes* : Pierre Pazmany.

Jeſu-Maria, *Chriſtophorus à* : Chriſt. de Cabrera.

Jeſu-Maria, *Gerardus à* : Ambroiſe Roca de la Serna.

Imbroll. *Voyez* Salvator *cy-aprés*.

Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby, ou Abercrombe.

Imperato, *Ferrante*, : Nicolas Antoine Stelliola.

Incaminato *Academ.* Inſtabile : Louïs Valeſio.

Incerto : Jean François Loredano.

Incerto : Dominique Bartoli.

Incertus : Sebaſtien Fox de Morzillo.

Incognitus : Michel Ayguanus ou d'Aygue.

Incognito : Michel Aguayo ou d'Aguaio, *different du précedent*.

Incognito, *Academico* : *Voyez le tit. d'*Aggirato.

Inconnu : le Comte de Cramail, *douteux*. Charles Sorel, *douteux*.

Indinau, *Donaes* : Jean David.

Indomito *Accademico* : *Voyez* Fugitivo *cydevant*.

Indris Boemo, *Gio* : *Maria* : Jean Ambroise de Marini.

Ingenuis, *Franciscus de* : Paul Sarpi.

Innocent Egaré : Gilles d'Aurigny.

Instabile *Accadem.* : *Voyez* Incaminato *cy-devant*.

Intirizzato *Accadem.* Adormentato : Pierre Joseph Justinien.

Intronato *Accadem.* : Alexandre Piccolomini.

Jonas, *Justus* : Josse Kock ou Coch.

Josema, *Hermannus* : Jean Hammer.

Josephus Schonaugiensis : Hildegonde Religieuse.

Josseval, *le sieur de* : *Voyez* la Mothe *cy-aprés*.

Irenæus : Cælius Secundus Curio.

Irenæus, *Paulus* : Pierre Nicole.

ceus *cy-devant.*

Kercoëtius Aremoricus, *Antonius* : Denis Petau.

Knott, *Edouard* : Mathias Vvilson.

Kriegsoederus, *Holofernes* : Gaspar Scioppius.

L

LAca, *Larcando* : Charles Cala.

Lælius Fulginas, *Lucius* : Jules Recalchi.

Lætus, *Ambrosius* : François Duarein.

Lætus, *Calvidius* : Claude Quillet.

Lætus, *Petrus* : Pierre Joyeux.

Lætus, *Julius Pomponius* : Petrus Calaber.

Lamira, *Trepus Ruitanus* : Petr. Turrianus Ramila.

Lamostoso, *Andrea* : Thomas Fardella.

Lampugnanus, *Pompeius* : Marquard Freher, *douteux.*

Lamuël ou Lemuël : Salomon.

Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus* : Jules Negrone ou Nigronius.

Lanei : Guillaume Colletet.

Langeveltius, *Hermannus* : Nicolas Susius.

Lapide, *Hippolytus à* : Jean Joachim de Rusdorff, *douteux.* Joachim Dransé

Lepidus. *Voyez* Comicus *cy-devant.*

Lepra, *Thrasybulus* : André Dinnerus.

Letsac : Castel.

Liberius à Sancto Amore : *Voyez* Amore *cy-devant.*

Libertinus, *Clemens* : François Manoël ou Emmanuel.

Libertus Aquilonus : Bertilus Canuti.

Lichurdus Neocomensis : Jean Jacques Huldricus.

Licinio Taba, *Paolo. Voyez* Taba *cy-après.*

Licinio, *Publio* : Nicolas Crasso.

Licinius, *Marcus* : Gilles Menage.

Ligurino, *Mirtio* : Pierre Joseph Giustiniani

Lindius, *Stephanus* : Jean Castel.

Liniculki, *Joannes Stephanus* : Jean Antoine Caprini.

Lipsius, *Justus* : Melchior Goldastus Haiminsfeldius, *apparence d'impost.*

Listrius, *Gerardus* : Didier Erasme.

Locman : Esope, *palea.*

Loemelius, *Hermanus* : Jean Floyde ou Lloyd.

Loo, *Adrianus van* : Thomas Saillius.

Lopez, *Dominicus* : Fauste Socin.

Loranicus, *Julius* : Louïs Carnolius.

Lorge de Montgommery, *M. le Comte de* : René Ouvrard.

Madathanus, *Henricus* : Adrien Mynsicht.

Madianus, *Tonantius* : Antoine Damiani.

Madrid, *Francisco Antonio de* : Gabriel de Moncada,

Magenhorstius, *Julianus* : Gaspar Koch.

Magirus, *Marcus Antonius* : Pierre Scholier ou Schuller.

Magnalpina : *Gio : Tanto* : *voyez* Tanto *cy-aprés*.

Magnesius, *Hugo* : Hugues Cavell.

Mainoldus Galeratus, *Jacobus* : Charles Sigonius.

Malberg, *Albertus* : Philippes Bebius.

Malcomesius, *Joannes Richardus* : Guillaume Ludwell.

Mandrini, *Sulpice de* : Jean Sirmond.

Manés ou Manichée : Cubricus, *palea.*

Manrique, *Pedro* : Guillaume Bate ou Batteus.

Mantuanus, *Baptista* : Jean B. Fiera.

Marc, *l'Abbé de Saint* : N.... Amelot de la Houssaye.

Marcel, *Loüis Fontaine sieur de saint* : Zacharie de Lisieux.

Marcscot, *Guillaume* : Papyre le Masson.

Maria, *Ignatius à sancta* : Jean Baptiste Catala, *douteux*. Michel de Moli-

Matthania, *Nathanael Ælianus* : Dietrichtus Dorschius.

Maxeo, *Valerius* : Ismael Orxeau.

Mayerne Turquet, *Theodore* : Seguin & Akakia

Medius, *Jocosus Severus* : Sebastien Mitternacht.

Medzibosius ou Miedzibos : Albert Roscizewski.

Megnedinus, Victor, Pagius : Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.

Mey ou Mei, *Franciscus* : Franc. Rainaldi.

Melampodio, *Falcidio* : Joseph. degli Aromatarii.

Melanchthon, *le sieur de* : Jacques Pineton de Chambrun.

Melanchthon, *Philippus*: Jean Brentius.

Melander, *Philoxenus* : Gaspar Scioppius.

Melangæus, *Hippophilus* : Philippes Melanchthon, ou Schwardzerdt.

Meleager : Balthasar Venator.

Meleagro, *Gianadino* : Jean André Moniglia ou Moneglia.

Melilambius, *Ambrosius* : Balthasar Schuppius.

Melisone, *Androvinci* : Alexandre Tassoni.

Melissus, Philander, &c. : Jean Mallara, Fernandez de Herrera, &c.

Misoscolo, *Eureta* : François Pona.
Modero, *Toascio* : Thomas Oderico.
Modestin : Jean Pierre Camus.
Modestus Pacimontanus, *Veranius* Georges Cassander.
Moerbecanus, *Guillelmus* : Thomas de Cantimpré.
Molina, *Tyrso de* : Gabriel Tellez.
Mombrigny, *le sieur de* : Pierre Nicole
Mondier, *Melchior* : Goldast d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
Moneta, *Raphaël*: Dominique Minutoli
Moni, *le sieur* : Richard Simon.
Mont, *le sieur du* : Isaac le Maistre de Sacy.
Montagnes, *le sieur des* : Jean Sirmond.
Montagnes, *François des : voyez* : Montanus *cy-aprés*.
Montaldo, *Christianus de* : Chrestien Hohburg.
Montalte, *Loüis de* : Blaise Pascal.
Montanus, *Franciscus* : Loüis Richeome.
Montdieu, *B. de* : Florent Chrétien.
Monte, *Iulius de*: Melchior Voets.
Monte-laboris, *Constantius de* : Jean Thuilius.
Monte-sperato, *Ludovicus de* : Herman Conringius.

Monte-Tonali,

Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.

Munscrod, *Raphaël Sulpicius à*: Guillaume Jocker, *douteux*. Justus Eckardus, *douteux*.

Munsterus Hypobolimæus: Gaspar Scioppius, *passivè*.

Musæus: Moyse. *palea*.

Musæus, Linus, Orpheus: Monantheüil, Pithou, Loysel.

Musagetes, *Voyez le titre* Decorus, *cy-dessus*.

Musambertus, *Claudius*: Theodore de Marcilly.

Mutus, *Pompeius*: Paul Bombino.

Mylius, *Erasmus*: Jacques Gretser.

Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.

Myon, *Eutychius*: Wolffgangus Musculus.

N

NAcattel, *Lootri*: Troilo Lancetta.

Narcisse: Jean Loüis Guez de Balzac, *passivè*. *palea*.

Nascosto *Accadem.*: Tancredo Cottoni.

Nasturzius, *Petrus*: Jean Loüis Prasch.

Natalis, *Marcus*: Abraham Remy, *douteux*. Jean Sirmond, *douteux*, &c.

Nathanael: Daniel Tossanus.

Nebelthavius, *Joannes* : Christophle Pezelius.

Nebrissensis, *Antonius* : Jean Loüis de la Cerda.

Neglectus, *Academic.* Romanus : Barthelemy Tortolotti.

Nerone ou Nero : Jean Baptiste Agocchi ou Agocchia.

Nelli, *Pietro* : André de Bergame.

Nezeckius, *Nathanaël* : Theodore de Beze.

Neuffer, *Bruno* : François Macedo.

Nicander, *Ambrosius* : Amb. de Victoria.

Nicanor, *Lysimachus* : Jean Lesle, *douteux*. Henry Lesle, *douteux*. Jean Corbet, *vray-semblable*.

Nicasius, *Chelidonius* : Jean Baptiste Sinnigh.

Nicius Erythreus, *Janus* : *Voyez* Erythreus.

Nicolaïdes, *Theophilus* : Valentinus Smalcius.

Nicocleon : Mathieu de Mourgues.

Nicocleonte, *Collenuccio* : Vittorio Siri.

Nicolucci, *Amadio* : Nicolas Machiavel.

Nigris ou Neri, *Josephus de* : Jos. Fotius.

Nisielli da Vernio, *Udeno* : Benoist Fioretti.

Nobel, *Jean* : J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.

Noctinot, *Ausonius* : Antoine Cotoni.

Nomisenti, *Girolamo* : Alexandre Tassoni.

Norbin, *Jean* : Jean Brinon.

Noringius, *Livius* : Jules Negrone ou Nigronius.

O

OCella, *Tubertus* : François de la Motte le Vayer.

Octave : N........ Costar de Lyon.

Oedickovius, *Joannes* : J. Erhard ou Reinhard Ziegler.

Oligenius, *Chianeus* : Fabio Paolini, ou Paulinus.

Onak ou Onk : Onkelos.

Onatinus, *Roland* : *Voyez* Miriteus, *cy devant*.

Onuphrius. *Voyez* Honuphrius, *cy devant*.

Opalenus, *Lucas* : Paulus Naeocellus.

Origenes Adamantius. *Voyez* Adamantius *cy-devant*.

Ormegrigny, *Le sieur de* : Pierre du Moulin le ieune.

Ositeo, *Lucido* : Loüis Sesti.

Osorius, *Petrus* : Jean Baptiste Verace, ou Verax.

Paltronio, *Carlo Lancio*: Jean Baptiste Capponi.
Palumbus, *Lelius*: Paul Belli.
Pamlerus, ou Bamlers *Gaspar*: Gilles Hunnius.
Pandochæus, *Helias*: Guillaume Postel.
Pannonius, *Celius*: Gregorius Hungarus.
Pantherus, *Salomon*: Rifinski, ou Rifinius.
Panurgus, *Vincentius*, Jean Baptiste Morin.
Papenausem, *Wolffgangus Ernestus*: Antoine le Brun.
Papon, *Louis*: Laurent Joubert.
Paprocki, *Alexander*: Adalbert, ou Albert Tykowski.
Paradinus, *Daniel*: Baltasar Hagelius.
Paragerio & Paragesius, *Nicolaus*: Angelique Aprosio.
Paraschius, *Joannes*. *Voyez* Cysenius *cy-devant*.
Paris, *Claude de*: Claude de la Place.
Parisius: Jacques Leschassier.
Parker: Josselin.
Parma, *Archangelus à*: François Macedo.
Parochus, *Fidelis*: Adalbert Tylcowski.
Parrhasius, *Aulus Janus*: J. Paul de Parisiis.

Tassoni ou Tassoné.
Perdu, *Le vray* : Pierre du Val.
Peregrinus : Vincent de Lerins.
Peregrinus : Jean Gerson.
Peregrinus A. S. : André Schott.
Peregrinus, *Constantius* : Balduin Junius, ou de Jonghe.
Peregrinus, *Desiderius* : Michel Servet.
Peregrinus, *Joannes* : Pelgromius Pullenius.
Peregrino, *Lelio* : Pedre Hernandez ou Fernandez Navarrete.
Peregrinus : Conradus Dominic.
Peregrinus : Conradus Benedict.
Perellius, *Johannes* : François Coster.
Periander Rhœtus, *Antonius* : Jean Albert Portner.
Periers, *Bonaventure des* : Jacques Peletier.
Pernius, *Joannes* : Joseph Creswell.
Perrie, *Le sieur de la* : *Voyez* Le Buy, *cy-dessus*.
Perseus, *Joannes* : John Fisher.
Pescher, *Le sieur du* : N.. Barry.
Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus* : *Voyez* Monte-Tonali *cy-dessus*.
Petræus Andreades, *Luctatius* : Jacques Stein.
Petri, *Christ* : Statius Büscherus.
Petronius, *Jason* : Jean David.

Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.
Philalethes, *Irenæus*: Jean Crocius, *douteux*.
Philalethes, *Irenæus*: Loüis du Moulin, *faux*. *Voyez* Philadelphus.
Philalethes Hyperboreus: Jean Cochlée, *faux*: Henry Corneille Agrippa, *douteux*: Jean Loüis Vivés, *probable*.
Philalethes Eupistinus, *Germanus*: Charles de l'Assomption.
Philalethe: Pierre Alix, *douteux*.
Philalethe & Empiriaste: Simon Foucher.
Philanax Anglicus: Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr.*
Philandersons: Bernard Schmid.
Philaretus, *Gilbertus*; Gisleb. Limburg.
Philetymus *Baccal.*: Jean Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.
Philiatros ou Philiater, *Evonymus*: Conrad Gesner.
Philo Christianus, *ou plutost* Philochristianus. *Voyez* Altglaub.
Philoecus, *Gratianus*: Jean Freinshemius.
Philomathus: Fabio Chigi.
Philomusus: Jacques Locher.
Philopater, *Andreas*: Robert Pearson,

Valle, *cy-aprés.*

Piscina, *Diego Ramirez de la* : Jean d'Avalos.

Pisseni, *Vegetio Agrippino* : *Voyez* Agrippino *cy-devant.*

Pistorius, *Hermes* : Hermannus Rosendorff.

Pitocco da Mantoa, *Limerno* : Theophile Folengi.

Pius, *Thomas* : Th. de Ituren.

Pius Manut. Rom. *Aldus* : Ald. de Bassiano. *palea.*

Placentinus, *Didymus* : Thomas Emser.

Placidus : Vvarinus ou Guarinus Abb.

Plazzonus, *Franciscus* : Jerôme Fabricius d'Aquapendente.

Plomb, *Le sieur du* : Jacques Esprinchard. *palea.*

Pocili, *Andrea* : Placide Reina.

Pogommega, *Robusto* : André Barbazzi.

Polano, *Pietro Soave*: *Voyez* Soave *cy-aprés.*

Polelli, *Gio: Francesco* : Charles Papin.

Polemarchus : Amatus ou Peramatus, *Espagn.*

Polemarque : Jean Pierre Camus.

Politianus, *Angelus* : Jean Ingolstetter.

Polito, *Ermanu* : Emanuël Porto.

Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel. Les autres déguisez sous le nom de* Polonus, *V. ailleurs.*

faux. Thomas Fedro, *douteux*. Curtius Inghiramius, *douteux*.

Prosper, *Gratianus* : Fauste Socin.

Pueroni de Cremone, *Dominic.* : Dom. Minutoli de Lucques.

Puccius, *Franciscus* : F. Filidinus.

Purvæus, *Ioannes* : J. Vvicleff.

Puy, *Guy ou Guillaume* : Arnaud de Pontac.

Pyrard de Laval, *François* : Jerôme Bignon.

Pyronillus, *Theophilus* : Hippolyte Tonelli.

Q.

QUerberus : Cosme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé.

Quercetanus, *Iosephus*: N.r de la Violette.

Quercu, *Leodegarius à* : Adrien Turnebe.

Quevedo : Moscherosch.

Quevedo Villegas, *Francisque* : Laurent vander Hammen & Leon.

Quintil Horatien : Charles Fontaines.

Quintinus Heduus, *Leodegarius* : Theophile Rainaud.

R

Ramban : Meir fils de Nathan.
Ramirez ou Ramiresius à Prato, *Laurentius* : François Sanchez ou Sanctius, & Balthasar de Cespedès.
Räntzovius, *Christopherus* : Lucas Holstenius.
Rapitus Renovatus : Antoine ou André Picciolo, *douteux*.
Rasba : Salomon fils d'Adrath.
Rasbag : Simeon fils de Gamaliel.
Rasbam : Samuel fils de Meir.
Rasbi : Simeon fils de Jochai.
Rasch : Salomon, Simeon, &c.
Raschat : Sem Tob, ou Schem Tof.
Rasci : Salomon Isaaki, *plutost que Salomon Jarhi*.
Rat : Tam fils de Meir.
Rebulgo, *Mingo* : Jean de Mena, ou Rodrigue Cota.
Refrigeratorius, *Quirinus* : Quir. Kuhlman.
Regenvolscius, *Adrianus*: André Vvengerscius.
Reggius, *Honorius* : George Hornius.
Reginaldus, *Guillelmus* : Guill. Gifford.
Regius, *Nicolaus* : Chrestien Francken.
Regnartius, *Valerianus* : Eudes Malcot.
Regulus, *Albonesius* : Thesée Ambrogio.

Rëiſerus, *Petrus* : Jean Stalpart vander Vielen.

Rëlfendſo, *Johan. Volffg.*: Jean W. Roſenfeld.

Religioſo, *Pio* : Jerôme Ghetti.

Renatus, *Ivo* : Philippes Pflaumer.

René Clerc : Jean le Noir.

Repos, *Cher* : Porcheres Laugier.

Reppone, *Marsillo* : Pompée Sarnelli.

Reuclinus, *Andreas* : Valentin Smalcius.

Reuclin, *Jean* : Richard Simon.

Rêves, *Michel de* : Mich. Servet.

Reymaeckerius, *Franciſcus Carolus* : Franc. Cauve.

Rhamnuſius Satyromaſtix Severinus : Jean Rhodius.

Rhodienſis, *Menedemus* : Alexandre de Vincentinis.

Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.

Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.

Ribag : Joſeph fils de Gorion.

Ribal : Joſue fils de Levi.

Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.

Ribam : Joſeph fils de Meir.

Riban : Iſaac fils de Nathan.

Riban : Juda fils de Nahman.

Ribaſch : Iſaac fils de Scheſchat.

Ribaz : Johanan fils de Zachée.

Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoist Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Estienne Deschamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.
Riccius, *Ioannes Paulus* : Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Ioannes Christophorus* : Jean Passerat.
Richea, *Dodo* : Otton Aicher.
Richelieu, *Jean Armand* : Amable de Bourzeys, N...... de l'Isle-Marivaut & autres Docteurs.
Richer, *Pierre* : Jacques Spifame.
Richwort, *Guillelmus* : Thomas Vhite.
Rigberius : Gabriel Gerberon.
Rigogoli di Nibbiano, *Lattanzio* : Matthieu Pinelli.
Rimantel, *le sieur de* : Pierre Lombert.
Ripa, *Cesar* : Jean Zaratino Castellini & d'autres.
Riss, Conradus : N......... Cinglius (au Huldrich. Zuingl.)
Ritba : Jom Tob fils d'Abraham.
Riviere Augustinien, *A...* : Theophile Raynaud.
Riviere, *le sieur de la* : Roch le Bailly.
Ro, *Clerarto* : Charles Torre.
Robarts ou Robert, *John* : Thomas Swinerton.

Romulus, *Franciscus* : Robert Bellarmin.

Romulus, *à trois points* : Paradisus.

Rondinus, *Julius* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

Roquius, ou Rochius, ou de la Roque, *Petrus* ; François Baudoin.

Rosacius ou Rosarius, *Amandus* : Elie Puischius.

Rosbecius, *Julianus* : Dominique Baudius.

Rosetus, *Christophorus*, Gregorius Rosessius.

Rossæus, *Guillelmus* : Thomas Morusl

Rossæus, *Guillelmus* : Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.

Rosso, *Giulio* : Benoist Giustiniani.

Royaumont Prieur de Sombreval, *le sieur de* : Nicolas Fontaine.

Rudius, *Eustachius* : Jérôme Capivacci, *c'est plûtost un Plagiaire*.

Ruelle, *R. de la* : Theodore Maimbourg.

Ruisius, *Godefridus* : Gualtherus Gravius.

Ruitanus *ou plûtost* Ruritanus. *Voyez* Lamira *cy-devant*.

Runeclus, *Voyez* Gibronte, *cy devant*.

Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius* : François Macedo.

Balthasar Boniface.

Salvatierra, *Loüis de* : Augustin Vasquez.

Salvator Imbroll: Athanase Kircher.

Sammosto Rima, *Alpino* : Thomas Spinola Marini.

Samonius : Robert Bellarmin, *incertain.*

Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego* : Thomas Hurtado.

Sanchez, *Joannes* : J. Martinez de Cardoüe.

Sanga, *Liberius* : Martin Antoine Delrio.

Sanlorini, *Alessandro* : Matthieu Pinelli.

Sapricio Saprici : Angelique Aprosio.

Saracenus, *Hieronymus*: Martinus Constantini.

Sarava, *il Dottor* : Alphonse d'Ulloa.

Sarckmasius, *Eusebulus Theosdatus* : Conrad Samuël Scurzfleisch.

Sarsius, *Lotharius* : Horace Grassi.

Sartorius, *Joannes*: J. Stoinski ou Stoinius *dit* Statorius.

Sasbout, *Adam* : Jean Hessels ou Hesselius.

Saura, *Antonius de* : Jean Baptiste Poza.

Sauveur, *le sieur de Saint* : Jean Baptiste Thiers.

Selenus, *Gustavus* : Auguste de Lunebourg.
Selenicus, *Amator* : Antoine Ulric de Brunswick.
Selenus, *Regius* : Basile Monner.
Sella-Dei, *Antonius* : Elisalde ou de Elizalde.
Semanius, *Joannes* : Jacques Masenius.
Semenzi, *Girolamo* : Cyprien Boselli.
Semini, *Girolamo* : Bernardin Zanoni.
Servilius, *Lelius* : Silvestre de Petrasancta.
Servius, *Christianus* : Chr. Becmannus.
Servus, *Fidelis* : Barthelemy Clerck.
Seuberlich, *Andreas* : Chrestien Hohburg.
Severinus. *Voyez* Rhamnusius, *cy-devant.*
Severinus, *Vincentius* : François Annat.
Severus, *Alexander* : Jerôme Tortoletti.
Severus Medius, *Jocosus* : Jean Sebastien Mitternacht.
Sfortia Cusanus, *Romanus* : Jean Ramos del Mancano.
Sideratus. *Voyez* Pentareus *cy-devannt.*
Sidereus *Aloysius* : Vincent Caraffa.
Si-es No-es, *Ioannes* : Pierre d'Alva & Astorga.
Sifilinus, *Hugo* : Honorat Fabri.
Signatorius, *Rupex* : Pierre Scriverius.
Silvanus,

Solitarius : Jean François André Ustarroz.
Sommerfeld, *Jacobus* : Georges Rollenhagen.
Sonta Pagnalmino, *Gio. Voyez* Pagnalmino.
Sophodius Vinerius, *Christianus* : Christophle Sandius le jeune.
Sophronius : Jean Moschus ou Eviratus ou *le contraire*.
Sorsi, *Nofaste* : Estienne Rossi.
Sorsi, *Tripeo* : Pierre Rossi.
Sotwellus ou South-wels : Th. Bacon.
Sovero, *Bartolomeo* : Fortunio Liceti, *faux*,
Spenserus, *Joannes* : Vincent Haecliffe.
Spica Apocopata : Ambroise Granello, ou Ambr. Spighetto.
Spinola, *Joannes Ambrosius* : Odon de i Conti, ou de Comitibus.
Spiritus Belga : Rodolphus Martini.
Spironcini, *Ginifaccio* : Ferrante Pallavicin.
Spontone, *Ciro* : Jean Antoine Magini.
Sprengher Ubiorum Consul : Antoine le Brun.
Springerus, *Justus* : Pierre Siringius, *c'est peut-estre le contraire*.
Squentius, *Petrus* : Daniel Schwenter.
Squillas, *Septimontanus* : Tobie Adami.

T

TAba, *Paolo Licinio* : Tobie Pallavicin.

Tabia, *Ioannes de* : J. Cagnatus ou Cagnasso.

Tacera, *Rinaldo* : Raphael Badii.

Tacitus, *Erminius* : Terence Alciat.

Talpi, *Glemoglio* : Guillaume Plati.

Talpiteo da Contilmanno : *Gostantio* : Augustin Paoletti.

Tanaglia, *Sulpizio* : Sebastien Forteguerra.

Tanquerel : Bertrix.

Tanto Magnalpina, *Giovan* : Augustin Lampognani.

Tavernier, *Jean-Baptiste* : N...... Chapuzeau, &c.

Tenebrio : Schottus

Terentius : Scipion, Lælius, &c.

Terranera : Melanchthon.

Tertre, *le sieur du* . N........ Torrentier.

Terzon y Muëla, *Sancho* : Laurent Matheu & Sanz.

Teutonicus Philosophus : Jacques Bohmen.

Teutopulus, Teupolus, Tiepoli : François Piccolomini.

Tosa, *Philippus* : Antoine Possevin.

Tosarrius ou Tosarius : Jean Sartorius, ou Taylour.

Tour, *Le sieur de la* : Guillaume le Roy.

Tourelle, *Le sieur de la* : Toussains des Mares, *douteux*.

Tranquillus, *Hortensius* : Jeremie Laudo.

Transalpinus, *voyez* Franolpinus *cy-devant*.

Treisbach, *Hippolytus à* : Gaspar Lerck de Durmstein, *douteux* : Jean Conrad Keitman ou Kreidenmann, *douteux*.

Trembecius, *Joannes* : Jacques Riniewiecki.

Trevus, *Persius* : Pierre Servius.

Triacaro, *Anello* : Troile Lancetta.

Tribander, *Laurentius* : Laur. Stegmannus.

Trigny, *Le sieur de* : Antoine Arnaud & Claude Lancelot.

Tubero, *Orasius* : François de la Motte le Vayer.

Turlupinus, *Nicodemus* : Jean Hotman.

Turpinus ou Tilpinus, *Joannes* : Robert de saint Remy, *douteux*.

Turpio Urbevetanus, *Felix* : Fauste Socin.

Turpio Gerapolensis, *Gratianus* : Fauste Socin.

Tyburce, *Maistre* : Jean d'Abondance.

V

darzo & Santander.

Varna, *voyez* Barna *cy-devant.*

Vassellus, *Fontanerius* : Sertorius de Galles.

Vatablus, *Franciscus* : Rodolphus Gualterus. *Item* N.. Bertin & autres.

Vatelmo, *Costantino* : Antoine Muscettola.

Vaticanus : Lelio Socin.

Vaux, *Le sieur de* : Le Comte de Cramail.

Ubaldus, *Sinibaldus* : Hippolyte Colli ou à Collibus.

Ubeda, *Francisco* : André Perez de Leon.

Udenius, *Utes* : George Vvolffgang Vedelius.

Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.

Vekiri, *Turanus* : Theodore Kievit.

Velasquez, *Antonio* : Ant. Vasquez.

Velasquez, *Didacus* : Diegue de Simancas.

Velasquez, *Geronimo* : Loüis Guerrero.

Vellay, *François de* : Jean Sirmond.

Vellejus, *Gregorius* : Georges Reveau.

Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.

Vera, *Luis de* : Gaspar Gerzeran de Pinos.

Verato : Jean Baptiste Guarini.

me Ferdinand von Efferen.
Voge ou Vauge, *Solon de :* Jean le Bon.
Volvic, *Amable de :* Am. de Bourzeis.
Vortficher ou Vvort-Fisher : Nicolas Lasson.
Urbanus, *Horatius :* Nicolas Zucchi.
Urbino : Jean Baptiste Livizani.
Ursinus, *Joachimus :* Innocent Gentillet, Christianus Becmannus, *douteux.*
Ursulanus, *Edmundus :* Edm. Mac-Mahone, *autrement* Franciscus Matthæus.
Vulturius Geldenhaurius : Gerard de Nimegue.
Vulturius, *voyez* Bassarius *cy-devant.*

Vv

Vvahrenberg, *Sincerus* ; Esaie ou Gaspar Puffendorff, *douteux.*
Vvalley : Henry Garnet.
Vvarendorp, *Le sieur de :* François Lisola ou d'Isola.
Vvassenius, *Johannes :* Jean Loüis Vivés.
Vveckerus, *Joan. Jacob :* Pierre André Mathiolus. *Voyez* les Plagiaires.
Vveissius, *Robertus :* Philippes Pflaumer.
Vvendrockius, *Wilhelmus :* Pierre Nicole.

Vvernerus, *voyez* Gebhardus, *cy-devant*.

Vvernerus, *Joannes Sigismundus* : Gaspar Svvenckfeldt.

Vviddrington, *Roger* : Thomas Preston, *douteux*. Simon Vigor, *douteux*.

Vvineus, *Joannes* : Guillaume Ranchin, *plutost* Plagiaire.

Vvitlingus, *Joannes* : J. Brentius.

Vvitus ou Vvhitus, *Joannes* : Estienne Gardiner.

Vvolffgangus, *Christophorus* : Jean Albert Portner, *douteux*. François Lisola, *vray-semblable*.

Vvolffius, *Ambrosius* : Christophle Herdesianus.

X

Xaverius : Conrad Samuël Schurtzfleisch.

Z

Zabiel ou Zagiel, *voyez* Michalowicz, *cy-devant*.

Zaboi & Jacometto : Charles François Foppa.

Zamariel : Ant. de Chandieu, ou de la Roche-Chandieu.

Zambeccari : Jean Antoine de Vera, Comte de la Rocca.

Zambrano, *Melchior* : Diegue Alvarez.

FIN.









